

DELEGATION DE Madame Arielle PIAZZA

D-2018/422
Dispositif Fête du Sport. Information. Subvention Sport
Educatif et Loisirs. Partenariats. Convention Decathlon
Bordeaux Lac. Année 2018. Autorisation de signature.

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Opération Fête du Sport 2018

Pour la première fois en France s'est tenue, du 21 au 23 septembre, la Fête du sport.

Pendant trois jours, des activités gratuites ont été proposées dans plusieurs villes. A Bordeaux, plus d'une trentaine d'associations se sont mobilisées pour faire découvrir tous types d'activités sportives, à travers des démonstrations, initiations ou tournois.

Près de 15 sites ont accueilli ces activités dont le parvis de la Maison écocitoyenne, la piscine Judaïque, le Jardin Public, le Parc aux Angéliques, le Lac de Bordeaux, le Parc des Sports Saint-Michel, ainsi que le nouveau Gymnase Alice Milliat.

Un village a été installé sur le parvis de la Maison écocitoyenne, quai Richelieu.

Cet événement représentant 25 000 euros de dépenses, est financé de la manière suivante :

- Une subvention de 20 000 euros (vingt mille euros) octroyés par le CNDS
- Une participation de la Ville de Bordeaux de 5 000 euros (cinq mille euros) inscrite au budget sport 2018

Coût et financement du Projet

Dépenses		Recettes	
Ressources Humaines	8 000 euros	CNDS	20 000 euros
Location	7 000 euros	Budget Ville	5 000 euros
Achats	5 000 euros		
Communication	5 000 euros		
Total	25 000 euros	Total	25 000 euros

La mise en œuvre de cette fête du sport a représenté un coût pour les associations et nous proposons de les aider en leur versant une subvention dont vous trouverez le détail ci-dessous :

Associations	Activités	Subventions
AB2C Plongée	Plongée	100 euros
Air Roller	Roller	160 euros
Archers de Guyenne	Tir à l'arc	160 euros
BEC	Escrime	100 euros
Bordeaux fête le mur	Multisports	480 euros
Bordeaux Palmes aventure	Plongée	100 euros
Sporting Club Chantecler Bordeaux Nord le Lac	Qi gong et stretching	160 euros
Coqs Rouges	Multisports	680 euros
Girondins de Bordeaux Bastide Handball	Handball	310 euros
Manta plongée	Plongée	100 euros
Stade Bordelais Asptt	Athlétisme et marche nordique	40 euros
Union Saint Bruno	Aïkido, gym et water polo	120 euros

Ces subventions sont prévues au Budget Primitif et seront imputées sur la fonction 40 - nature 6574.

Partenariat Décathlon :

Le magasin Décathlon de Bordeaux-Lac a proposé les 22 et 23 septembre 2018, des animations sportives gratuites sur la plage du Lac et le parvis de la Maison écocitoyenne.

En contrepartie, le logo de la marque a été apposé sur les supports sur les flyers dédiés à l'événement. Les oriflammes de la marque ont été présents sur les journées d'animation encadrées par les animateurs de Décathlon.

Une convention formalise ce partenariat.

Pour information le tableau en annexe dresse l'estimation des aides en nature qui pourrait être accordés au titre de l'année 2018 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2017.

Je vous demande Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire à percevoir la subvention du CNDS inscrite dans le courrier annexé
- Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat
- autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions aux associations concernées
- adopter les termes des avenants et autoriser Monsieur le Maire à les signer

ADOpte A L'UNANIMITE

Convention de Partenariat

Entre la Ville de Bordeaux et DECATHLON Bordeaux-Lac

Entre les soussignés :

VILLE DE BORDEAUX

Hôtel de Ville

33 077 Bordeaux Cedex

Tél : 05.56.10.20.30

Représenté par son Maire,

Monsieur Alain JUPPE

Ci-après dénommée « la Ville »

Et :

DECATHLON Bordeaux-Lac

Boulevard Aliénor d'Aquitaine

33 000 Bordeaux

Tél : 05.57.19.39.39

Représenté par son Directeur

M. Alexis Moreno

Ci-après dénommé « Décathlon »

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : Objet du partenariat

Dans le cadre de l'opération **Fête du sport 2018** qui se déroulera du 21 septembre au 23 septembre 2018, la Ville et Décathlon sont convenus d'échanger entre eux des services dans les conditions définies ci-après.

ARTICLE 2 : Les engagements de la Ville

La Ville s'engage à apposer les logos Décathlon :

- sur les flyers A5 de l'opération

ARTICLE 3 : Les apports de Décathlon

Décathlon s'engage à :

- Proposer les 22 et 23 septembre des animations sportives et aquatiques gratuites sur la plage du Lac et le parvis de la Maison écocitoyenne.

ARTICLE 4 : Durée de la convention

Le présent partenariat conclu entre La Ville et Décathlon s'applique sur la période du 22 septembre au 23 septembre 2018.

ARTICLE 5 : Modifications

A la demande de l'une ou l'autre partie, des modifications pourront être apportées à la présente convention moyennant accord écrit entre les parties. Ces modifications seront considérées comme étant des modalités complémentaires de la présente convention et en feront partie intégrante.

ARTICLE 6 : Assurance

Les matériels publicitaires et promotionnels restent la propriété de l'entreprise Décathlon et sont donc assurés auprès de sa compagnie d'assurance. Il en est de même pour le personnel Décathlon qui intervient sur les animations.

ARTICLE 9 : Litiges

Les deux parties s'engagent à régler à l'amiable tout différend éventuel qui pourrait résulter de la présente convention. En cas d'échec, les juridictions compétentes siégeant à Bordeaux seront seules compétentes.

ARTICLE 10 : Attribution et juridiction

L'inexécution par l'une ou l'autre des parties de l'une de leurs obligations entraînera la résiliation de plein droit du contrat.

Fait à Bordeaux

Le

Pour DECATHLON

Pour La Ville de Bordeaux

Alexis Moreno
En qualité de Directeur magasin (1)

Arielle PIAZZA
En qualité d'adjointe aux sports

- Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – Union Saint Bruno – ANNEE 2018

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Union Saint Bruno le 18 mai 2018 et complétée par un avenant le pour un montant de 211 700 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Pierre Marie LINCHEAU, Président de l'association Union Saint Bruno

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La ville de Bordeaux souhaite promouvoir les activités sportives proposées dans le cadre du dispositif « Fête du Sport ». La subvention initiale est donc augmentée de 120 € afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire.

Par conséquent, la subvention globale de l'association Union Saint Bruno est portée à 211 820 €.

ARTICLE 14 CONCOURS FINANCIERS APPORTES PAR LA VILLE

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication...), pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association.

Pour l'exercice 2018, le montant de ces aides ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif, en juin 2019, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées et de leur valorisation actualisée.

A titre d'information, pour l'année 2017, l'organisme a bénéficié de différentes aides en nature de la ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à 670 735,08 euros.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Union Saint Bruno

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Pierre Marie LINCHEAU
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – Stade Bordelais ASPTT – ANNEE 2018

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Stade Bordelais ASPTT, le 24 mai 2018 et complété par un avenant le pour un montant de 687 710 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Laurent BAUDINET, Président de l'association Stade Bordelais ASPTT,

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La ville de Bordeaux souhaite promouvoir les activités sportives proposées dans le cadre du dispositif « Fête du Sport ». La subvention initiale est donc augmentée de 40 € afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire.

Par conséquent, la subvention globale de l'association Stade Bordelais ASPTT est portée à 687 750 €.

ARTICLE 14 CONCOURS FINANCIERS APPORTES PAR LA VILLE

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication...), pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association.

Pour l'exercice 2018, le montant de ces aides ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif, en juin 2019, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées et de leur valorisation actualisée.

A titre d'information, pour l'année 2017, l'organisme a bénéficié de différentes aides en nature de la ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à 521 384,18 euros.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux

Pour l'association Stade Bordelais ASPTT

P/Le Maire

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

1118 Laurent BAUDINET
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – Sporting Chantecler Bordeaux Nord le Lac – ANNEE 2018

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Sporting Chantecler Bordeaux Nord le Lac, le 24 mai 2018 et complété par un avenant le pour un montant de 34 960 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Madame Marie-Claire Pargade, Présidente de l'association Sporting Chantecler Bordeaux Nord le Lac

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La ville de Bordeaux souhaite promouvoir les activités sportives proposées dans le cadre du dispositif « Fête du Sport ». La subvention initiale est donc augmentée de 160 € afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire.

Par conséquent, la subvention globale de l'association Sporting Chantecler Bordeaux Nord Le Lac est portée à 35 120€.

ARTICLE 14 CONCOURS FINANCIERS APPORTES PAR LA VILLE

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication...), pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association.

Pour l'exercice 2018, le montant de ces aides ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif, en juin 2019, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées et de leur valorisation actualisée.

A titre d'information, pour l'année 2017, l'organisme a bénéficié de différentes aides en nature de la ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à 281 638,67 euros.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux

Pour l'association Sporting Chantecler
Bordeaux Nord le Lac

P/Le Maire

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Marie-Claire Pargade
Présidente



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – Girondins de Bordeaux Bastide Handball – ANNEE 2018

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Girondins de Bordeaux Bastide Handball, le 7 mai 2018 et complété par un avenant le pour un montant de 104 700 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Christian Malichecq, Président de l'association Girondins de Bordeaux Bastide Handball,

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La ville de Bordeaux souhaite promouvoir les activités sportives proposées dans le cadre du dispositif « Fête du Sport ». La subvention initiale est donc augmentée de 310 € afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire.

Par conséquent, la subvention globale de l'association Girondins de Bordeaux Bastide Handball est portée à 105 010 €.

ARTICLE 14 CONCOURS FINANCIERS APPORTES PAR LA VILLE

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication...), pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association.

Pour l'exercice 2018, le montant de ces aides ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif, en juin 2019, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées et de leur valorisation actualisée.

A titre d'information, pour l'année 2017, l'organisme a bénéficié de différentes aides en nature de la ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à 111 646,60 euros.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux

Pour l'association Girondins de Bordeaux
Bastide Handball

P/Le Maire

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Christian MALICHECQ
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – Les Coqs Rouges – ANNEE 2018

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Les Coqs Rouges, le 3 mai 2018 et complété par un avenant le pour un montant de 58 825 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Gilles Chaligné, Président de l'association Les Coqs Rouges

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La ville de Bordeaux souhaite promouvoir les activités sportives proposées dans le cadre du dispositif « Fête du Sport ». La subvention initiale est donc augmentée de 680 € afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire.

Par conséquent, la subvention globale de l'association Les Coqs Rouges est portée à 59 505 €.

ARTICLE 14 CONCOURS FINANCIERS APPORTES PAR LA VILLE

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication...), pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association.

Pour l'exercice 2018, le montant de ces aides ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif, en juin 2019, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées et de leur valorisation actualisée.

A titre d'information, pour l'année 2017, l'organisme a bénéficié de différentes aides en nature de la ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à 70 911,80 euros.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Les Coqs Rouges

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Gilles CHALIGNÉ
Président



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – Bordeaux Etudiants Club – ANNEE 2018

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Bordeaux Etudiants Club, le 30 mai 2018 pour un montant de 160 800 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Guy DOUMEINGTS, Président de l'association Bordeaux Etudiants Club

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La ville de Bordeaux souhaite promouvoir les activités sportives proposées dans le cadre du dispositif « Fête du Sport ». La subvention initiale est donc augmentée de 100 € afin de participer au coût de fonctionnement supplémentaire.

Par conséquent, la subvention globale de l'association Bordeaux Etudiants Club est portée à 160 900 €.

ARTICLE 14 CONCOURS FINANCIERS APPORTES PAR LA VILLE

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication...), pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association.

Pour l'exercice 2018, le montant de ces aides ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif, en juin 2019, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées et de leur valorisation actualisée.

A titre d'information, pour l'année 2017, l'organisme a bénéficié de différentes aides en nature de la ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à 235 671,95 euros.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Bordeaux Etudiants Club

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Guy DOUMEINGTS
Président



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

DIS-RSE

Dossier suivi par :
Alexandra VIGOUREUX

**La Directrice générale du Centre National pour le
Développement du Sport (CNDS)**

- Vu le code du sport ;
- Vu le règlement général de l'établissement adopté par le conseil d'administration du Centre national pour le développement du sport ;
- Vu la délibération 2018-07 du conseil d'administration relative à l'ouverture d'une enveloppe exceptionnelle de 3M€ au titre du dispositif Fête du sport du plan « Héritage et Société » ;

DECISION CNDS-DG-FDS-78239724

Article 1 : Une subvention de 20 000,00 euros (vingt mille euros) est attribuée à :
Ville de Bordeaux
Représentée par Arielle Piazza
Service des Sports, Cité Municipale, 4 rue Claude Bonnier, 33000
Bordeaux

N° SIRET :

Afin de réaliser les projets d'animations relatifs à la Fête du sport 2018, à savoir :

- Initiation à la pratique des activités physiques et sportives,
- Participation à des jeux et animations autour de la pratique des activités physiques et sportives,
- Sensibilisation aux bienfaits de la pratique des activités physiques et sportives,
- Découverte de nouvelles pratiques sportives.

Article 2 : Cette somme sera imputée sur les crédits budgétaires de la part nationale au titre du plan national « Héritage et Société ».

Article 3 : Cette subvention fera l'objet d'un seul versement en 2018.

Article 4 : La structure s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à :

- mettre en œuvre les actions mentionnées à l'article 1, et à déployer, à cette fin, les moyens nécessaires à leur bonne exécution ;
- apposer le logo Fête du Sport sur tous supports de communication relatifs à la réalisation du projet téléchargeable sur : <http://www.cn.ds.sports.gouv.fr/fetedusport/espacepresse.php>.

Article 5 : L'association s'engage à transmettre au CNDS, avant le 30 novembre 2018, le



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

compte-rendu des actions financées.

Article 6 : La subvention est versée selon les procédures déterminées par le CNDS, par virement sur le compte bancaire de la structure, dont les coordonnées (RIB) seront transmises avant le 10 septembre 2018 au CNDS.

L'ordonnateur compétent est la Directrice générale et le comptable assignataire de la dépense est l'Agent comptable du CNDS.

Article 7 : En cas d'absence de production par le bénéficiaire des justificatifs mentionnés à l'article 5, si la subvention n'a pas été utilisée dans les termes convenus ou au regard de la qualité des actions réalisées par rapport aux objectifs fixés dans le projet de développement de l'association, le CNDS se réserve le droit d'exiger la restitution de tout ou partie de la subvention versée.

Article 8 : La directrice générale du CNDS est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le 6 juillet 2018

**La Directrice générale du
CNDS**

ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature

Associations bénéficiaires	Estimation des aides en nature 2018 sur la base des montants 2017
AQUATIC BORDEAUX CAUDERAN CLUB - AB2C	8 811,78
AIR ROLLER (ATTENTION INERTIE RENOUVELABLE)	14 104,00
LES ARCHERS DE GUYENNE	3 143,99
BORDEAUX ETUDIANTS CLUB - BEC	235 671,95
BORDEAUX PALMES AVENTURE	8 981,91
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	281 638,67
LES COQS ROUGES	70 911,80
GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	111 646,60
MANTA PLONGEE	4 767,78
STADE BORDELAIS - ASPTT	521 384,18
UNION SAINT-BRUNO	670 735,08

D-2018/423
Domaine de La Dune. Convention d'hébergement
2018/2019 : CFA Sport Animation Nouvelle Aquitaine
(Talence). Décision. Adoption

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Centre de Formation des Apprentis (CFA) Sport Animation Nouvelle Aquitaine (SANA) a signé une convention avec le Centre de Voile de Bordeaux Lac pour la réalisation de la formation des apprentis inscrits au BP JEPS monovalent Voile.

C'est dans ce cadre que le Domaine de la Dune reçoit, depuis cinq ans, le Centre de Voile de Bordeaux Lac.

Les stagiaires BP JEPS sont hébergés dans l'établissement trois semaines par an, pendant leur stage de voile.

La Région Nouvelle Aquitaine a mis en place un règlement d'intervention des primes de transport, hébergements et restauration pour les apprentis. Depuis le 1^{er} septembre 2014, la réalisation d'un partenariat entre la Région et les CFA doit permettre aux CFA de verser la part des primes d'hébergement directement aux prestataires des services concernés, afin que les apprentis n'aient pas à en faire l'avance.

Une convention d'accueil et de partenariat, concernant uniquement l'hébergement, est donc proposée entre la Ville de Bordeaux et le CFA SANA, afin que la participation de la Région puisse être directement versée par le CFA au Domaine de la Dune.

Cette aide est de 9 euros par stagiaire et par nuitée.

La convention concerne les trois périodes suivantes :

- du 12 au 16 novembre 2018
- du 4 au 8 mars 2019
- du 1^{er} au 5 avril 2019

Ainsi, le prix des prestations dues au Domaine de la Dune reste inchangé, mais une facturation sera faite à hauteur de 9 euros par jour et par nuitée au nom du CFA SANA, et une autre facturation, avec le reste dû de la prestation, sera éditée au nom du Centre de Voile de Bordeaux Lac.

Cette convention est jointe en annexe du présent rapport.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- adopter les dispositions convenues dans la convention ci-jointe
- autoriser Monsieur le Maire à signer ce document.

ADOpte A L'UNANIMITE

<p style="text-align: center;">CONVENTION D'ACCUEIL ET DE PARTENARIAT</p> <p style="text-align: center;">HEBERGEMENT</p>
--

Entre les signataires de la présente convention :

LA VILLE DE BORDEAUX, Hôtel de Ville, Place Pey-Berland 33 045 Bordeaux Cedex,
représentée par Monsieur Alain JUPPÉ, Maire de Bordeaux

Et

LE CFA Sport Animation Nouvelle Aquitaine (SANA) situé 166 cours du Maréchal Galliéni,
33400 Talence, représenté par Jack DILLENBOURG en qualité de Président

1 – OBJET DE LA CONVENTION

Cette convention de partenariat entre la Ville de Bordeaux et le CFA SANA est motivée par la mise en place du règlement d'intervention de la Région Nouvelle Aquitaine des primes transport hébergement et restauration aux apprentis.

A compter du 1^{er} septembre 2014, les primes transport, hébergement et restauration sont accordées aux apprentis (en gestion directe ou déléguée à un tiers dans le cadre d'une convention de partenariat).

La réalisation de ce partenariat engagé avec les centres de formation d'apprentis, doit permettre aux CFA de verser la part des primes d'hébergement directement aux prestataires des services concernés afin que les apprentis n'aient pas à en faire l'avance.

L'objectif est de participer à sécuriser les parcours de formation des apprentis en facilitant leur possibilité d'accéder aux services d'hébergement pendant les périodes de formation. Services proposés aux apprentis dans la limite des places disponibles et avec un critère de qualité minimum requis.

2 - MODALITES

La convention porte sur les périodes où les apprentis sont en formation au CFA SANA soit du 12 au 16 novembre 2018, du 4 au 8 mars 2019 et du 1^{er} au 5 avril 2019 et hébergés au Domaine de la Dune.

Le CFA SANA s'engage à fournir à la Ville de Bordeaux le calendrier de l'alternance pour les apprentis fréquentant la structure.

Le CFA SANA ayant signé une convention avec le Centre de Voile de Bordeaux Lac pour la réalisation de la formation, il confie à celui-ci l'organisation pédagogique des apprentis inscrits au BP JEPS monovalent voile.

La Ville de Bordeaux déduira des factures émises au Centre de Voile de Bordeaux-Lac (CVBL) la part correspondant à la prime d'hébergement versée directement par le CFA SANA.

Le CFA SANA ne sera en aucune mesure tenu pour responsable des dégradations éventuelles commises par des apprentis.

Le CFA SANA ne peut en aucune mesure être tenu responsable des impayés des apprentis concernant la part dont doit s'acquitter le Centre de Voile de Bordeaux Lac.

3 - MONTANT ET RYTHME DE FACTURATION

La Ville de Bordeaux émettra la facture au CFA SANA pour obtenir le paiement de la part de la prime hébergement.

Quel que soit le service et le mode de facturation associé, le versement de la prime est conditionné à l'assiduité de l'apprenti aux cours dispensés par le CFA SANA.

4 - PUBLICS

Tout apprenti pour les périodes de formation (cf article 1).

5 - ENGAGEMENTS DES PARTIES

Pour la Ville de Bordeaux :

- Assurer l'accueil et l'admission des apprentis orientés par le CFA SANA dans la limite des places disponibles et dans la limite de la gestion de ces places en fonction des plannings.
- Engager le personnel dans l'accompagnement des apprentis.
- Désigner un interlocuteur et établir les échanges nécessaires au bon fonctionnement des dispositions convenues dans la convention.
- Respecter les normes d'accueil.
- Fournir un règlement intérieur.
- Indiquer sur chaque facture l'intervention de la région Aquitaine.

Pour le CFA Sport Animation Nouvelle Aquitaine :

- Orienter les apprentis vers le service d'accueil de la structure.
- Désigner un interlocuteur, en l'espèce Monsieur Lespagnol directeur du Centre de voile de Bordeaux Lac, et s'engager à établir les échanges réguliers nécessaires au bon fonctionnement des dispositions de la convention.
- Valider le règlement intérieur et le titre d'occupation de la structure.
- La responsabilité du CFA SANA ne peut pas être engagée au regard de l'état du matériel ni du règlement des services de la structure d'hébergement.

6 – CONDITIONS FINANCIERES

Le coût de l'hébergement :

Le CFA assure le paiement de la facture prime CFA SANA pour les apprentis à raison de 9 euros par nuitées.

Le Centre de voile de Bordeaux Lac assurant le paiement de la facture d'hébergement du groupe déduite de la facture au CFA SANA.

La participation du CFA SANA pour le versement de la prime hébergement :

Le CFA SANA versera un montant total des primes par chèque bancaire dans le respect du règlement d'intervention du dispositif, selon les conditions décrites à l'article 3.

La ville de Bordeaux :

Elle s'engage à ce que la hausse des primes régionales n'ait pas pour conséquence une augmentation équivalente du reste à payer par l'apprenti.

7 – ACTUALISATION DES DISPOSITIONS FINANCIERES DE LA CONVENTION

Eléments de variation : Evolution réglementaire du dispositif des primes transport hébergement restauration par le Conseil régional Nouvelle Aquitaine.

8 – DUREE DE LA CONVENTION

Elle prend effet le 12 novembre 2018. Elle est établie pour une durée de formation de la promotion 2018/2019. Elle est renégociable en fonction des nouveaux besoins du CFA SANA et de l'évolution du territoire, prenant en compte :

- La variation du nombre de jeunes à accueillir par le CFA SANA (article 4)
- La possibilité d'accueil de nouveaux apprentis dans la structure.
- Les nouveaux besoins de l'apprentissage et les évolutions des filières de formation sur le territoire en fonction de la politique de développement décliné sur le territoire (objectifs quantitatifs et nouvelles filières).

La convention serait rendue caduque par une éventuelle fermeture définitive de la structure.

9 – MODIFICATION ET RESILIATION

Tout avenant ou modification de la présente convention devra faire l'objet d'une concertation des partenaires et notamment de la Région Nouvelle Aquitaine.

10 - REVERSEMENT

Le CFA SANA pourra être amené à demander le reversement des primes hébergement aux organismes ou établissements responsables de la gestion de la structure en cas de déclaration inexacte, incomplète ou frauduleuse.

Après avoir pris connaissance de cette convention, nous en acceptons les modalités.

Fait à Talence en deux exemplaires, le

Pour le Maire de Bordeaux

Le Président de l'Association

L'Adjoint au Maire

Arielle PIAZZA

En charge des Sports,

de la Jeunesse et de la Vie Etudiante

Jack DILLENBOURG

D-2018/424

**Domaine de La Dune. Conditions générales de vente.
Règlement intérieur. Tarification 2019. Décision. Adoption**

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Domaine de la Dune, situé au 156 boulevard de la Côte d'Argent à Arcachon, accueille, toute l'année, des stages sportifs, des séjours d'enfants, des classes vertes, des associations, des groupes seniors pour des séjours ou des séminaires. Dans le cadre de rencontres familiales, le Domaine est également amené à louer des hébergements et des salles.

Les conditions générales de vente et le règlement intérieur ont été révisés en 2017 mais nécessitent quelques ajustements ainsi qu'une réactualisation par rapport aux demandes de la trésorerie générale et du service des finances de la ville afin de supprimer l'étape du devis (Objectif de simplification). Désormais, le contrat fera office de devis.

Concernant les tarifs, je vous propose :

- La suppression du repas type T3 à 28,50 euros, celui-ci n'étant plus adapté au public qui fréquente le Domaine. Pour preuve, sur plus de 20 000 repas en 2017 seulement 198 T3 ont été servis et 91 à ce jour pour l'année 2018. La préparation de repas T3 (service à l'assiette) occasionne des frais budgétaires supplémentaires (recrutement de cuisiniers, serveurs), il est davantage opportun de recentrer les moyens sur les besoins des usagers.
- L'augmentation du tarif des salles de réunions du bâtiment les Bruyères compte tenu des travaux d'aménagement et d'accès au wifi au même niveau de service que le bâtiment Cigales.
- La mise en place d'un tarif pour le préau situé à proximité de la salle Arguin et pour lequel la ville a fait des travaux de rénovation et de mise en conformité de toiture et d'apport d'un tableau électrique afin d'améliorer la prestation et l'accueil des usagers.

Les tarifs d'hébergement et de restauration seront maintenus par rapport à 2018, afin de rester accessibles aux groupes et aux familles.

La proposition de la nouvelle tarification pour 2019, valable du 1er janvier au 31 décembre 2019 est jointe en annexe.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- adopter les conditions générales de vente, le règlement intérieur, et la tarification pour 2019

ADOpte A L'UNANIMITE

Tarification applicable du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

HEBERGEMENT ADULTES

Libellé

Nouveaux Tarifs	Tarifs 2018 (en euros)	Tarifs 2019 (en euros)
	50,50	50,50
	40,00	40,00
	45,00	45,00
	32,50	32,50
	12,50	12,50
	21,00	21,00
	5,40	5,40
	3,00	3,00
	25,00	25,00
	22,50	22,50
	20,50	20,50
	16,50	16,50

HEBERGEMENT ENFANT (moins de 6 ans)

Les goûters sont inclus dans la PC et dans la DP déjeuner.

Pension complète (nuit, petit-déj, déjeuner, diner)
 Demi-pension (nuit, petit-déj, 1 repas)
 Repas
 Petit-déjeuner
 Goûter
 Nuit
 Nuit enfants en lit parapluie (non fourni)

	30,00	30,00
	24,00	24,00
	6,50	6,50
	3,50	3,50
	3,50	3,50
	16,50	16,50
	Gratuit	Gratuit

HEBERGEMENT ENFANT (6-11 ans)

Les goûters sont inclus dans la PC et dans la DP déjeuner.

Pension complète (nuit, petit-déj, déjeuner, diner)
 Demi-pension (nuit, petit-déj, 1 repas)
 Repas
 Goûter
 Petit déjeuner
 Nuit

	36,00	36,00
	31,50	31,50
	11,00	11,00
	3,50	3,50
	4,20	4,20
	16,50	16,50

**HEBERGEMENT
ENFANT
(12 à 17 ans)**

Pension complète	43,00	43,00
Demi-pension	32,50	32,50
Repas	11,50	11,50
Goûter	4,00	4,00
Petit déjeuner	4,50	4,50
Nuit	16,50	16,50

**PRESTATION
COMPLEMENTAIRE**

Réalisation des lits (par lit)	4,00	4,00
--------------------------------	------	------

**LOCATION DE
SALLES****Salles de restauration (Accès PMR)**

Salle Magnolia ou Tilleuls - 84 m ² sans restauration	420,00	420,00
Packs couverts, verres, vaisselle - A l'unité	4,10	4,10
Packs couverts, verre, vaisselle, plats de présentation- A l'unité	5,10	5,10

**Salle de réception ARGUIN –
161 m² (Accès PMR)**Tarifs en semaine :

l'heure	120,00	120,00
la journée	630,00	630,00
la semaine	1 050,00	1 050,00
au mois	2 100,00	2 100,00

Tarifs week-end

l'heure	150,00	150,00
le samedi ou le dimanche (8h30/23h)	660,00	660,00
forfait week-end (vendredi 17h au dimanche 17h)	1 000,00	1 000,00

Préau- 156 m²

Journée	Nouveaux Tarifs	Gratuit	50,00
Semaine (Du lundi au vendredi)	Nouveaux Tarifs	Gratuit	210,00
Mois	Nouveaux Tarifs	Gratuit	410,00

Salles de réunion

- Les Bruyères (salle Printemps, Eté
et Automne de 33 à 37 m²)

Location une heure	Nouveaux Tarifs	13,50	15,50
Location à la journée	Nouveaux Tarifs	70,00	78,00

Location au mois

Nouveaux Tarifs	380,00	430,00
------------------------	--------	--------

- **Les Ecureuils** (1 salle de 53 m²)
- **Les voiliers** (1 salle de 25 m²)
- Salle de réunion **ACCUEIL** (1 salle de 24 m²)

Location une heure

	13,50	13,50
--	-------	-------

Location à la journée

	70,00	70,00
--	-------	-------

Location au mois

	380,00	380,00
--	--------	--------

- **Les Bruyères**
(salle Hiver de 53 m²)

Location une heure

Nouveaux Tarifs	15,50	19,50
------------------------	-------	-------

Location à la journée

Nouveaux Tarifs	82,00	90,00
------------------------	-------	-------

Location au mois

Nouveaux Tarifs	480,00	530,00
------------------------	--------	--------

Les Cigales (Accès PMR)

- Salle PYLA ou salle ABATILLES (48 m²) (**Accès PMR**)

Location une heure

	19,50	19,50
--	-------	-------

Location à la journée

	90,00	90,00
--	-------	-------

Location au mois

	530,00	530,00
--	--------	--------

- Salle MOULLEAU (23 m²) (**Accès PMR**)

Location une heure

	15,50	15,50
--	-------	-------

Location à la journée

	82,00	82,00
--	-------	-------

Location au mois

	480,00	480,00
--	--------	--------

- Bureau (11 m²) (**Accès PMR**)

Location une heure

	13,50	13,50
--	-------	-------

Location à la journée

	70,00	70,00
--	-------	-------

Location au mois

	380,00	380,00
--	--------	--------

ESPACE PLEIN AIR (PARC)

Prix au mètre carré par jour

	9,00	9,00
--	------	------

NON RESTITUTION DE CARTE D'ACCES OU DE CLEF

Toute unité non restituée sera facturée

	36,00	36,00
--	-------	-------

CHAUFFEURS DE BUSPension en chambre désignée par le
Domaine de la Dune

	Gratuit	Gratuit
	Gratuit	Gratuit
	Gratuit	Gratuit
	21,00	21,00
	Gratuit	Gratuit

Demi-pension en chambre désignée
par le Domaine de la Dune

Repas menu type 1

Repas menu type 2

Petit-déjeuner

GROUPES SCOLAIRES**Ecoles/ Collège : Application du tarif enfant/ado pour 1 adulte encadrant 12 enfants**Forfait soirée
Salle de réunion

	30,00	30,00
--	-------	-------

LAVERIE AUTO GERELavage + Séchage
(2 jetons)

	4,00	4,00
--	------	------

FORFAIT MENAGE

Forfait ménage

	100,00	100,00
--	--------	--------



Domaine de la DUNE

156 boulevard de la Côte d'Argent
33120 ARCACHON

Tél : 05 56 83 80 65
Fax : 05 57 15 01 65
www.ladune-arcachon.fr
contact@ladune-arcachon.fr



Le Domaine de la Dune s'engage à organiser, concevoir, mettre en place et mener à bonne fin les prestations proposées dans le contrat, éventuellement complétées par des conditions particulières définies entre les parties. L'utilisateur s'engage à respecter les conditions générales ci-après :

RESERVATION

- Le Domaine de la Dune est destiné aux associations, aux groupes scolaires, aux administrations, aux syndicats, aux sociétés privées, aux syndicats de copropriété et aux particuliers dans le cadre de regroupements familiaux. Un justificatif devra être fourni.
- Chaque groupe devra être constitué d'au moins 8 personnes.
- Les groupes d'enfants, et les groupes ayant une vocation sociale seront prioritaires.
- L'établissement propose les prestations suivantes :
- Séjour en pension complète (hébergement + petit déjeuner + 2 repas)
- Séjour en demi-pension (hébergement + petit déjeuner + 1 repas)
- Nuitées (avec ou sans petit déjeuner)
- Différents types de repas améliorés
- Location de salles
- La réservation deviendra ferme et définitive dès réception du contrat (mail, courrier ou fax) dûment complété et signé, accompagné de 30 % d'arrhes.
- L'organisateur devra désigner « un responsable de groupe » qui sera l'interlocuteur principal sur le site, mais aussi garant du respect du règlement intérieur et des mesures d'évacuation pour le groupe.
- Dans le cas d'un départ anticipé, tout séjour commencé est dû dans son intégralité.

PROCEDURE DE RESERVATION

- A réception de l'imprimé de demande de réservation, une option est mise sur le planning d'occupation des bâtiments et de restauration.
- Un contrat est édité, il doit être retourné signé et accompagné de 30% d'arrhes. La réservation deviendra ferme et définitive dès réception du contrat (mail, courrier ou fax) dûment complété et signé, accompagné de 30 % d'arrhes.
- Une facture d'arrhes est alors éditée.
- En cas de modifications du contrat signalées au moins 15 jours avant le début du séjour, un avenant au contrat sera édité et devra être retourné signé.
- A l'arrivée du groupe, le solde de la facture devra être réglé et une facture du solde sera émise.

ANNULATION ET MODIFICATIONS

- 1) Modification de votre réservation
 - Toute annulation ou modification du contrat signé doit être effectuée dans un délai **de 15 jours** avant le séjour. Au-delà de ce délai, l'effectif réservé à la signature du contrat sera facturé, sauf présentation d'un justificatif médical.
- 2) Prestations non utilisées
 - Toute annulation implique la conservation des arrhes.
 - En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation ainsi que la somme versée.
- 3) Annulation du fait de La Dune
 - Le Domaine de la Dune se réserve le droit d'annuler un séjour dont le nombre de participants ne permettrait pas la formation d'un groupe ou si des événements de force majeure l'y contraignent (grève, incendie, dégâts des eaux ...).
- 4) Annulation du fait de l'utilisateur
 - En cas d'annulation, nous vous demandons de nous avertir au moins **15 jours** avant le début de la prestation, par email ou fax, confirmé par lettre recommandée avec justificatif à l'adresse indiquée en entête.
 - Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

TARIFS

- Les prix indiqués sont votés en Conseil Municipal par délibération de la Ville de Bordeaux.
- La grille tarifaire est disponible sur le portail Internet du Domaine de La dune : www.ladune-arcachon.fr
- Le Domaine de La Dune n'est pas assujéti à la T.V.A.

MODALITES DE PAIEMENT

- Groupes adultes : tarifs applicables aux groupes de personnes âgées de plus de 18 ans.
- Groupes adolescents : tarifs applicables aux groupes de personnes âgées de 12 à 17 ans.
- Groupes enfants : tarifs applicables aux groupes de personnes âgées de 6 à 11 ans.
- Le solde devra être réglé dès l'arrivée sur site, **par carte bancaire**, chèque libellé à l'ordre du Trésor Public, par virement ou par chèques vacances ANCV, puis transmis à la Régie de recettes de l'établissement.
- Dans le cas où un virement bancaire a été effectué, un justificatif vous sera demandé à votre arrivée.
- En cas de règlement administratif, l'organisateur devra transmettre au Domaine de la Dune un document original dûment signé émanant de son service comptable (engagement, mandatement).
- Aucune réclamation ne sera acceptée après le départ.

ASSURANCE

Le responsable de l'organisme devra souscrire auprès d'une compagnie d'assurance solvable toute police d'assurance couvrant les dommages directs ou indirects, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des locaux, pouvant être causés par les participants. L'attestation d'assurance devra être jointe au contrat.

CONTRACTANT, RESPONSABILITE

Le Domaine de la Dune est l'unique interlocuteur de l'utilisateur, et répond devant lui de l'exécution des présentes conditions de vente.

La Mairie de Bordeaux, propriétaire et gestionnaire de la structure, a souscrit une assurance responsabilité civile.

REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur est affiché dans chaque chambre.

Il est annexé aux présentes Conditions Générales de Vente.

Nous vous demandons d'en prendre connaissance et de le respecter.

La Direction de l'établissement décline toute responsabilité en cas de détérioration, de vol ou de perte d'objets entreposés dans les lieux d'accueil, le parc ou sur les parkings.

Règlement intérieur

Domaine de la DUNE
156 boulevard de la Côte d'Argent
33120 ARCACHON
05 56 83 80 65
www.ladune-arcachon.fr
contact@ladune-arcachon.fr

Le Domaine de la Dune, géré par la Ville de Bordeaux, a le plaisir de vous accueillir pour votre réservation de groupes.

Pour le bon déroulement de votre séjour, quelques règles sont nécessaires. Elles vous sont rappelées dans ce document, qui constitue **le règlement intérieur**.

Un **responsable de votre groupe** doit être désigné, et sera l'interlocuteur principal du Domaine de la Dune, il veillera également à la bonne marche des procédures mises en place pour votre sécurité. **Il sera en charge de l'accueil des membres du groupe.**

Vous pouvez profiter de **l'ensemble du parc**, de ses bancs, de ses tables de tennis de table, de son boudrome ou de son mini-golf, en demandant à l'accueil, les raquettes, les boules ou les clubs.

Merci d'utiliser les **poubelles** disséminées sur le site, pour vos déchets, et de garder le site propre.

Une **tenue correcte** est exigée en toute occasion.

Les **animaux** ne sont pas acceptés (à l'exception des chiens guides).

Les **barbecues, méchouis et tirs de feu d'artifices** sont interdits, tout comme les **débats de boissons**.

Il faudra veiller à un **retour au calme** à partir de 22h, afin de ne pas déranger les autres groupes ni le voisinage. En dehors de ces horaires, les activités menées sur le parc ne devront pas perturber le bon déroulement des autres activités.

La **circulation** et le **stationnement** sont réglementés. Se conformer à la signalisation présente sur le site, et être vigilant en raison de la présence d'enfants et de nombreux piétons sur le site.

Le stationnement ne doit pas gêner l'accès aux différents bâtiments, et en particulier **l'accès des pompiers**.

Deux parkings sont à votre disposition sur le parc.

Les services

L'accueil administratif est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

En dehors de ces périodes, et uniquement pour les groupes en résidence au Domaine de la Dune, un numéro d'astreinte est mis à disposition : 06 71 02 50 67.

L'agent d'astreinte est à joindre par le responsable du groupe :

- En cas de dysfonctionnement ou d'anomalie à signaler.
- En cas de blessure :
 - o 1/ appeler les pompiers ou le SAMU conformément à la procédure confiée à votre arrivée
 - o 2/ appeler l'agent d'astreinte afin qu'il ouvre les portails et oriente les secours
- En cas d'évacuation :
 - o 1/ évacuer le bâtiment et se rendre au point de rassemblement conformément à la procédure confiée à votre arrivée
 - o 2/ vérifier que tous les membres du groupe ont évacué et appeler les secours

Le **WIFI** est gratuit dans tous les bâtiments de 8h à 22h. Pour se connecter : activer la connexion sans fil de votre appareil, et indiquer son nom et son adresse mail sur la page Bordeaux Ma Ville. La connexion est à renouveler toutes les deux heures.

Un **vidéoprojecteur** peut être mis à votre disposition s'il est réservé à l'avance. Il est à retirer et à restituer à l'accueil. Toute détérioration sera facturée à l'organisateur du **séjour sur présentation de la facture**.

Une **machine à laver et un sèche-linge** sont mis à votre disposition, dans un local situé derrière le restaurant. Les jetons sont en vente, tous les jours, à l'accueil.

Les consignes de sécurité et d'utilisation des machines affichées dans le local sont à respecter. La laverie est en libre-service, l'établissement ne peut être tenu responsable des vols, des dégâts causés par une fausse manœuvre, des dégradations du linge ni des dommages quelle que soit leur nature. Ne pas charger les machines au-delà de leur capacité. Ne pas utiliser de lessive « mains ». Aucun remboursement ne sera consenti. Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte pour accéder à ce local.

Les **objets trouvés** seront conservés pour une durée d'un mois maximum, et devront être acheminés aux frais du destinataire.

L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol de dégradations ou de perte dans les lieux d'accueil, le parc et sur les parkings.

Arrivée sur le site

RAPPEL : toute modification de prestation ou d'effectif doit avoir lieu **au moins 15 jours avant votre arrivée sur le site**.

A défaut, l'ensemble des prestations prévues par le dernier contrat signé sera facturé.

Lors de votre arrivée, il faut se présenter à l'accueil situé dans le bâtiment qui est au centre de l'entrée du site. En cas de fermeture, appeler l'agent d'astreinte au **06 71 02 50 67**.

Un agent vous accueille en vous indiquant :

- le solde à régler à votre arrivée
- le point sur les effectifs
- le ou les bâtiment(s) que vous occuperez, sur un plan,
- les horaires de restauration à respecter impérativement
- les règles de sécurité et d'évacuation, rappelées au dos du plan distribué
- en vous confiant un questionnaire de satisfaction à remplir à la fin de votre séjour dans le cadre de l'amélioration de nos services
- et en vous confiant les clefs et les cartes nécessaires à votre séjour.

Pour simplifier votre arrivée, il est possible que seule la clef de l'accès aux hébergements vous soit confiée, la clef de chaque chambre se trouvant sur les portes dans le bâtiment.

S'il manque une clef, merci de le signaler dès votre arrivée.

Toute clef manquante sera facturée, si elle n'a pas été signalée dès l'arrivée.

Bien sûr, n'hésitez pas à solliciter l'agent lors de votre accueil, pour toute question pouvant contribuer à votre bon séjour sur notre site.

Toutes les clefs et les cartes sont à restituer à votre départ :

- soit à l'agent d'accueil ou à l'agent d'astreinte
- soit dans la boîte à lettres située juste avant la sortie véhicules.

Les clefs des chambres peuvent rester sur les portes, dans ce cas, il incombe au responsable de groupe de vérifier, avant de quitter le bâtiment, qu'elles ont toutes été restituées. Toute clef manquante lors du passage des agents d'entretien sera facturée.

A défaut d'état des lieux entrants, les lieux sont réputés être conformes à leur utilisation.

L'utilisateur s'engage à restituer les locaux dans un bon état : balayage des sols, nettoyage des tables, rangement du mobilier, et le cas échéant à indemniser le Domaine de la Dune pour les dégâts matériels commis et les pertes constatées après l'utilisation des lieux.

En cas de perte ou de non restitution, la clef ou la carte sera facturée

Les salles

Il conviendra lors de votre réservation d'indiquer la configuration attendue pour la salle.

(Uniquement pour les salles de réunions)

Il est important de respecter le nombre maximum de personnes dans la salle pour des raisons de sécurité.

Nous vous demandons :

- de maintenir dégagées les issues de secours
- de ne rien apposer sur les murs en dehors des tableaux mis à votre disposition
- de ne pas fumer, boire ou manger dans les salles
- de respecter les autres groupes en respectant un niveau sonore qui permette la co-activité sur le site, sans dérangement.
- de fermer portes et fenêtres à partir de 22h.

Merci de restituer les feutres et autres accessoires mis à votre disposition, et de jeter l'ensemble des déchets dans les corbeilles prévues à cet effet.

Concernant la **salle ARGUIN**, les règles de bon usage et de sécurité rappelées pour les salles s'appliquent, et nous vous demandons d'avoir une vigilance renforcée :

- Afin d'éviter toute nuisance sonore, il est interdit de crier, de chanter ou d'user de matériel sonore en extérieur. Vous devrez également être vigilants à ne pas nuire aux autres groupes, ni au voisinage.
- En veillant strictement à ne pas dépasser 184 personnes dans le bâtiment.
- En vous engageant à ne rien suspendre aux plafonds et à ne pas obstruer les blocs autonomes d'éclairage de secours, ni les luminaires
- En ne sortant pas le mobilier de la salle
- En laissant libres les issues de secours
- En veillant à une bonne circulation dans la salle
- En n'installant pas de tentes ou autres installations de plein air.

La salle doit être rendue propre **et rangée à l'identique**, les déchets seront mis dans des sacs fermés, et déposés dans les containers mis à disposition. Le verre sera jeté dans le container dédié situé derrière le restaurant de l'établissement.

Un forfait ménage sera facturé si la salle n'était pas rendue dans un état correct.

En cas de dégradations, la remise en état sera totalement facturée au responsable du groupe.

Les chambres

Afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions, les chambres sont **disponibles le jour de l'arrivée à partir de 16h** et jusqu'à 20h. Les arrivées tardives ou au contraire précoces, par exemple, pour déposer les bagages font l'objet d'une entente préalable notifiée sur le contrat.

Le linge et les couvertures nécessaires au couchage est mis à disposition gratuitement, et se trouve dans l'armoire de la chambre ou sur le lit.

ATTENTION :

Le linge et les accessoires de toilette ne sont pas fournis.

Toute anomalie, panne ou défaut doit être signalé à votre arrivée.

Bien sûr, il est interdit de boire, manger ou fumer dans les chambres.

Nous vous demandons de ne rien apposer sur les murs, et d'être vigilant à éteindre les éclairages, les radiateurs et les robinets.

Les chambres doivent être restituées **au plus tard à 10h** le jour de votre départ, afin de nous permettre de faire l'entretien pour les arrivées du soir.

A défaut d'une restitution des chambres à 10h, une nuit complémentaire sera facturée pour l'ensemble du groupe immobilisant le bâtiment pour les arrivées suivantes.

Merci à la fin de votre séjour de bien vouloir défaire vos lits, et regrouper les draps dans le couloir.

Le bâtiment devra être restitué dans un état correct (déchets dans les poubelles ...).

Un forfait ménage sera facturé si le bâtiment n'était pas rendu dans un état correct.

En cas de dégradations, la remise en état sera totalement facturée au responsable du groupe.

Le restaurant

Toute notre équipe sera ravie de vous recevoir dans notre restaurant autour d'une cuisine traditionnelle collective ou autour d'un repas amélioré.

Les prestations en restauration, tout comme les paniers repas, les goûters ou les pauses café, doivent avoir été réservés au moins **15 jours à l'avance**.

Notre fonctionnement ne nous permet pas de nous adapter aux différents régimes.

En cas de prescriptions médicales simples, avec fourniture d'un justificatif médical, nous pourrions tenter de proposer un menu alternatif, sans engager la responsabilité de l'établissement. Nous vous aviserons de nos possibilités par écrit à réception de la prescription médicale.

La vérification de l'adéquation entre les plats proposés et la pathologie de l'usager incombe au responsable de groupe.

En cas de prescription particulière ou complexe, vous pouvez venir avec votre repas (un frigo et un four micro-ondes seront mis à votre disposition).

Les groupes se retrouvent dans les salles de restauration de l'établissement. Pour cette raison, il est important de respecter :

Les horaires d'arrivée en salle de restauration :

- De 7h30 à 8h30 pour le petit-déjeuner
- De 12h à 13h pour le déjeuner
- De 19h à 20h pour le dîner

Au-delà de ces horaires, l'accès à la salle de restauration sera refusé et les repas facturés.

- Les autres groupes, en ne modifiant pas la configuration de la salle ni des tables, en portant une tenue décente, et en évitant toute nuisance sonore (jeux, chants, cris, danse ...).

- Merci d'arriver au moins par groupe de 8 personnes, en cas d'arrivée échelonnée pour faciliter le service.

- La vaisselle ne doit pas sortir des salles de restauration.

Les goûters sont inclus pour les enfants dans les pensions complètes et les demi-pensions déjeuners.

Les repas améliorés ne sont pas inclus dans les pensions complètes ou les demi-pensions.

Il n'est pas possible de servir le repas sur les terrasses

Le personnel du Domaine de la Dune n'est pas habilité à prendre en charge les enfants sur le temps du repas. Ils restent donc sous la responsabilité des adultes qui en ont la charge.

D-2018/425

Equipements de sports et de loisirs. Rapport annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Information.

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a confié par contrat de délégation de service public du 19 novembre 2012 l'exploitation de plusieurs équipements de sports et de loisirs à la SNC Société Bordelaise de Sports et de Loisirs (SNC SBSL). Il s'agit du stadium - vélodrome de Bordeaux-Lac, de la patinoire, des tennis et du bowling de Mériadeck, et enfin de la patinoire provisoire d'hiver située Place Pey-Berland. Ce contrat d'affermage d'une durée de 4 ans a pris effet le 1er janvier 2013 et expirait initialement le 31 décembre 2016. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant de prolongation d'un an, portant la fin de la délégation au 31 décembre 2017.

Conformément au Code général des collectivités territoriales et aux articles 22 et suivants du contrat de délégation de service public signé le 14 décembre 2012, le délégataire a l'obligation de remettre à la Ville un rapport annuel. Le présent rapport du délégant est relatif au rapport annuel 2017 du délégataire pour les équipements en gestion déléguée.

I. Suivi de l'activité

• **Patinoire**

En 2017, la patinoire de Mériadeck a enregistré 63094 entrées pour 191 séances. La fréquentation moyenne est stable avec 330 personnes contre 325 en 2016.

La baisse du nombre de séances publiques est principalement liée à l'augmentation des matchs en Ligue Magnus.

Avec 10 774 élèves l'activité scolaire et péri-scolaire est en légère baisse.

La Patinoire accueille deux clubs résidents pour la promotion et le développement de la pratique sportive : un club de hockey sur glace Les Boxers et un club de patinage artistique. Chacun bénéficie de 1 000 heures de mise à disposition de la Patinoire dans le cadre du contrat de délégation de service public. Les clubs ont utilisé 1 956 heures sur l'année 2017.

Sur l'année 2017, 34 matchs de hockey sur glace ont été joués à la Patinoire (26 matchs de Ligue Magnus et play-downs, 2 matchs amicaux, 3 matchs pour le tournoi Summer Ice, 1 match de Coupe de France et 2 matchs de l'Equipe de France).

Le club de patinage artistique a, quant à lui, donné 3 représentations de son Gala de fin d'année. Le vendredi 12 mai, 2 séances étaient offertes à 3 000 élèves des établissements scolaires primaires de Bordeaux et le samedi 13 mai plus de 2 000 spectateurs étaient présents.

La programmation artistique de l'année 2017 aura été dense avec 66 séances pour 44 spectacles ou artistes différents, certains spectacles proposant 2 séances par jour ou plusieurs jours de représentation. En 2017, 167 480 spectateurs sont venus à la patinoire.

• **Stadium-vélodrome**

47 jours de compétitions de cyclisme et athlétisme ont eu lieu au stadium vélodrome.

Le nombre de pratiquants sportifs est en légère augmentation sur 2017 avec 8 458 contre 8 292 sur 2016.

Les Championnats de France Elite d'athlétisme se sont tenus au stadium Vélodrome les 18 et 19 février 2017 et ont rassemblé 6 400 personnes.

- **Tennis**

Les Tennis de Mériadeck permettent d'accueillir trois types d'activités : tennis, badminton et tennis de table.

Malgré la fermeture du site en décembre pour le resurfaçage des terrains, financé par la Ville de Bordeaux dans le cadre de son obligation d'entretien, le nombre de terrains loués est en légère hausse : 31 101 heures ont été louées par le public.

Le badminton constitue désormais l'activité phare de cet équipement : 24 021 heures louées contre 1 145 heures de tennis louées au grand public.

Le nombre de scolaires pour l'activité badminton est en baisse avec 12 106 heures en 2017 et seulement 160 heures pour l'activité tennis de table.

L'activité tennis de table représente 769 heures louées au grand public en 2017.

- **Bowling**

En 2017, le nombre de parties jouées a considérablement augmenté avec 152 590 parties contre 119 892 en 2016.

La progression du bowling de Mériadeck s'explique en partie par la fermeture du bowling de Mérignac et par les aménagements réalisés au bowling par la Ville de Bordeaux (travaux sur la climatisation) et SBSL (installation de casiers).

II. L'entretien des bâtiments et des équipements

Des travaux de mise en sécurité ont été réalisés par la Ville de Bordeaux ainsi que par le délégataire, la SNC Société bordelaise de sports et loisirs-Axel Vega, en fonction des besoins et des disponibilités budgétaires.

En 2017, plusieurs travaux importants ont été réalisés par la Ville :

- sur la Patinoire :
 - la reprise d'étanchéité de la partie centrale de la toiture
 - la remise en état partielle des pompes à chaleur.
- sur les tennis et le bowling de Mériadeck :
 - le resurfaçage des 4 courts de tennis
 - le remplacement des 2 groupes de climatisation au bowling
 - la remise en état des installations électriques.

Sont également à l'étude : la réfection du système de désenfumage au tennis, le diagnostic de la toiture du stadium vélodrome et le remplacement du système d'éclairage au tennis.

Le délégataire est en charge de l'entretien des locaux et des équipements ainsi que de la maintenance et du renouvellement des matériels mis à sa disposition.

Dans le cadre du gros entretien renouvellement, le délégataire a procédé aux dépenses de renouvellement suivantes pour un montant total de 33 479 euros avec notamment :

- A la patinoire :
 - remplacement de 390 paires de patins
 - remplacement de 200 berceaux et fauteuils des gradins.
- Au tennis/bowling :
 - remplacement de 56 boules/ 55 paires de chaussures /39 jeux de 12 quilles,
 - remplacement des lave-verres.
- Au stadium/vélodrome :

- reprise du tracé de la piste d'athlétisme,
- reprise de la piste et de la zone d'appel du saut à la perche.

Le délégataire a ainsi dépensé 175 211 euros depuis le début de la DSP. Pour rappel, il avait budgété un montant de 119 400 euros sur toute la délégation.

En outre, dans le cadre de sa mission de maintenance et d'amélioration, le délégataire a souscrit à des contrats de maintenance et de vérification et a procédé à divers travaux de maintenance et d'amélioration sur les équipements (pour un montant total de 292 860 euros en 2017), avec notamment :

- **A la Patinoire (193.590 euros)**
 - Au titre des contrats de maintenance, contrôles obligatoires 68.820 euros
 - Au titre des fournitures et petits équipements 24.020 euros dont :
 - 4.020 euros en matériel électrique,
 - 2.100 euros en peinture,
 - 3.600 euros en quincaillerie et petits matériels,
 - 7.200 euros intégré en production immobilisée (loges)
 - Au titre des travaux de maintenance 100.740 euros dont :
 - SSI : 6.750 euros changement de la carte mère du CMSI et reprogrammation automate,
 - Groupe froid :
 - 30.900 euros révision des 10.000 heures des 2 chilpac,
 - 11.700 euros de réparation des dommages liés aux fuites des PAC vétustes
 - Tour aéroréfrigérante : 10.080 euros réparation et changement des paliers (usure sur équipement), ...
- **Au Bowling (48.780 euros)**
 - Au titre des contrats de maintenance, contrôles obligatoires 4.900 euros
 - Au titre des fournitures et petits équipements 35.780 euros dont :
 - Machines Qubica. La maintenance préventive réalisée en interne a permis de ne pas avoir d'arrêt sur une machine.
 - huiles moteurs
 - quincaillerie et petits matériels,
 - Remise en peinture du bowling (intérieur),
- **Au Tennis (4.725 euros)**
 - Au titre des contrats de maintenance, contrôles obligatoires 830 euros
 - Au titre des fournitures et petits équipements 2.465 euros dont : remise en peinture de l'accueil et des couloirs, diverses interventions en quincaillerie, plomberie...
 - Au titre des travaux de maintenance 1.430 euros pour la réparation de la balayeuse.
- **Au Stadium (45.765 euros)**
 - Au titre des contrats de maintenance, contrôles obligatoires 20.385 euros
 - Au titre des fournitures et petits équipements 9.840 euros dont :
 - 2.295 euros en électricité
 - 3.135 euros achat blocs de secours
 - 3.250 euros quincaillerie et petits matériels
 - 505 euros peinture
 - 650 euros vitre tour de piste
 - Au titre des travaux de maintenance 15.540 euros dont :
 - Réparation barrières extérieures : 235 euros
 - Monte handicapé : 2.045 euros
 - Provision mise aux normes ascenseur 3.280 euros
 - Remplacement caisson VMC 2.330 euros
 - Provision remplacement batteries onduleur 7.485 euros

Concernant le personnel, l'effectif permanent de SBSL au 31 décembre 2017 est de 28 salariés avec 26 salariés en CDI à temps plein et 2 CDI à temps partiel.

L'effectif est composé de 8 femmes et de 20 hommes dont 3 cadres et 1 agent de maîtrise. Au cours de l'année 2017, 3 188 heures ont été réalisées par du personnel issu de contrats uniques d'insertion ou de contrats d'avenir. Cela représente 2 équivalents temps plein.

IV. Les données financières

Ci-après, les comptes de résultat réels et prévisionnels 2017 et 2016 synthétiques :

en K€	Cumul				
	Prév. DSP	Réel 2016	Réel 2017	Ecart Réel 2017/2016	Ecart Réel 2017 / DSP
Produits d'exploitation					
Chiffre d'affaires sur manifestations	1 013	1 461	1 545	84	532
Chiffre d'affaires activités sportives	919	1 033	1 120	87	202
Autres produits d'exploitation	533	718	842	124	309
Total produits des activités	2 464	3 212	3 507	295	1 043
Compensation pour contrainte de service public	898	896	898	2	0
Total produits d'exploitation	3 363	4 108	4 405	297	1 043
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises	153	221	236	14	83
Charges variables sur manifestations/compétitions	393	547	626	79	233
Charges externes	1 068	956	1 116	160	47
Salaire et charges	1 435	1 417	1 452	35	17
Impôts et taxes	106	99	105	6	1
Autres charges	109	128	166	38	56
Charges de renouvellement et d'investissement	43	77	73	- 5	29
Total charges d'exploitation	3 308	3 446	3 773	327	464
Résultat d'exploitation	54	663	633	- 30	578
Résultat financier	-	-	1	1	1
Résultat exceptionnel	-	0	8	8	8
Résultat avant IS et interressement Ville	54	662	642	- 21	587
Interressement Ville de Bordeaux	1	295	281	- 14	279
Résultat avant IS et après interressement Ville	53	368	361	- 6	308

Le résultat 2017 est un bénéfice de 361 K euros, grâce à un résultat d'exploitation avant intéressement de la Ville de 633 K euros. Le résultat net est stable par rapport à 2016 et supérieur au résultat prévisionnel de 308 K euros. Ces variations sont analysées ci-après.

Dans le compte de résultat présenté ci-avant, la ligne « compensation pour contrainte de service public » correspond à une compensation financière versée par la Ville au fermier pendant la durée de la délégation. Elle est définie à l'article 18 du contrat et est destinée à compenser les tarifs réduits accordés à certains tiers et des contraintes particulières de fonctionnement.

De plus, comme prévu à l'article 17 du contrat de la délégation de service public, le délégataire verse à la Ville un intéressement variable calculé à partir du résultat d'exploitation avant impôts sur les sociétés. C'est cet intéressement qui est visé dans les trois dernières rubriques du compte de résultat ci-avant.

IV.I Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est positif et s'élève à 633 K euros, il est inférieur de 30 K euros à celui de 2016 et supérieur de 578 K euros au prévisionnel.

Par rapport au réel 2016, les charges d'exploitation réelles (327 K euros) ont plus augmenté que les produits d'exploitation réels (297 K euros) ce qui explique une légère diminution du résultat d'exploitation par rapport à 2016.

Les produits et charges d'exploitation réels 2017 sont également plus élevés que le prévisionnel de respectivement + 1 043 K euros et + 464 K euros.

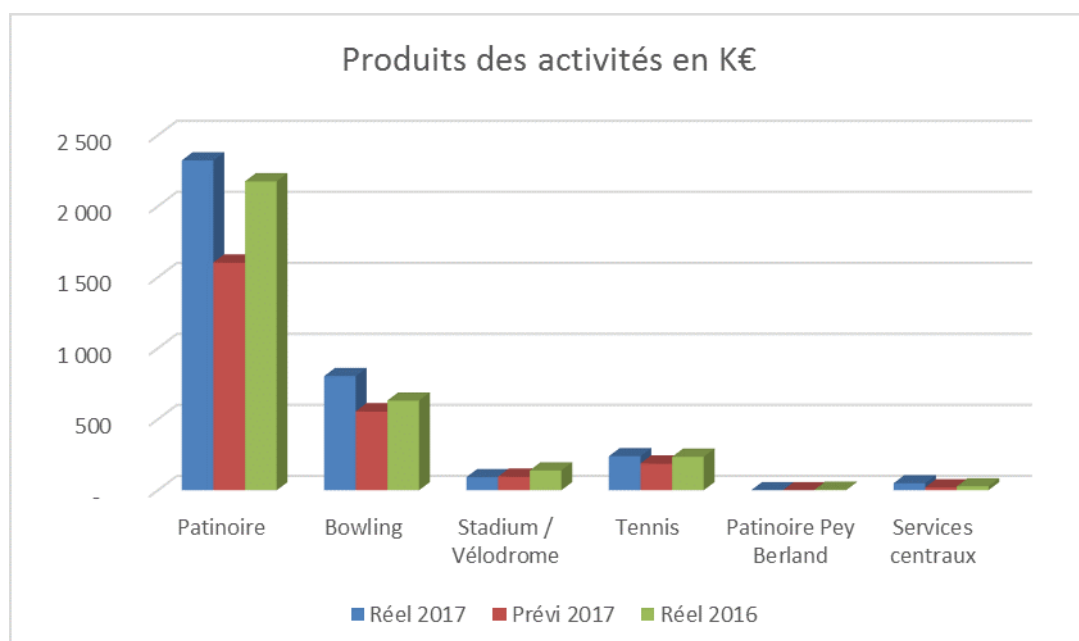
IV.I.I Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont composés des produits des activités et de la compensation pour contrainte de service public versée par le Ville au délégataire. Ils sont de 4 405 K euros en 2017 contre 4 108 K euros en 2016 soit une augmentation de 9%.

en K€	Cumul				
	Prév. DSP	Réel 2016	Réel 2017	Ecart Réel 2017/2016	Ecart Réel 2017 / DSP
Produits d'exploitation					
Chiffre d'affaires sur manifestations	1 013	1 461	1 545	84	532
Chiffre d'affaires activités sportives	919	1 033	1 120	87	202
Autres produits d'exploitation	533	718	842	124	309
Total produits des activités	2 464	3 212	3 507	295	1 043
Compensation pour contrainte de service public	898	896	898	2	0
Total produits d'exploitation	3 363	4 108	4 405	297	1 043

- **Les produits des activités**

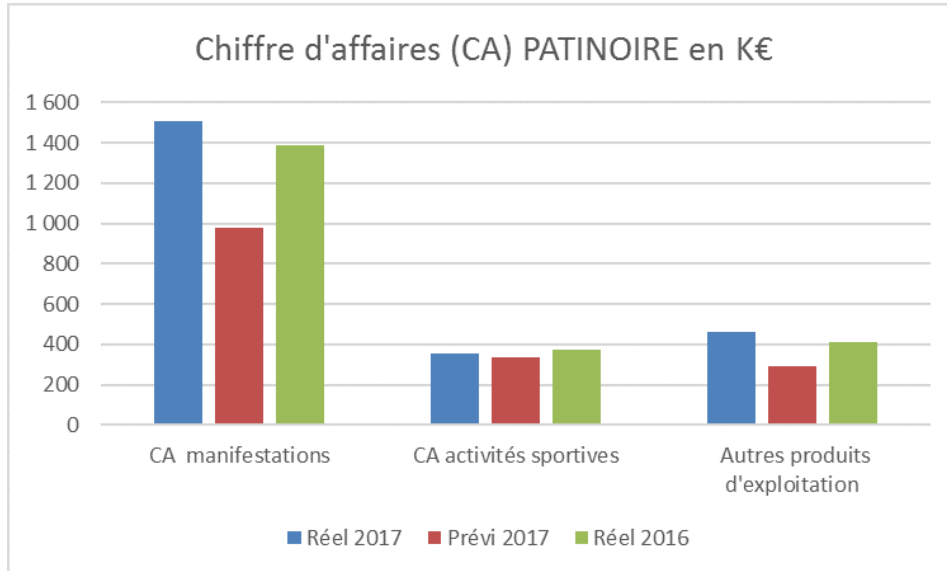
Comme évoqué dans la partie « suivi de l'activité » du présent rapport, les activités gérées par le délégataire sont celles de la patinoire, du bowling, du stadium vélodrome et des tennis de Mériadeck. Le graphique comparatif ci-dessous, issu de la comptabilité analytique, compare les chiffres d'affaires réels de 2016, 2017 et prévisionnels 2017 par activité :



Le chiffre d'affaires de chaque activité se décline potentiellement en trois rubriques :

- Les manifestations ;
- Les activités sportives ;
- Les autres produits d'exploitation.

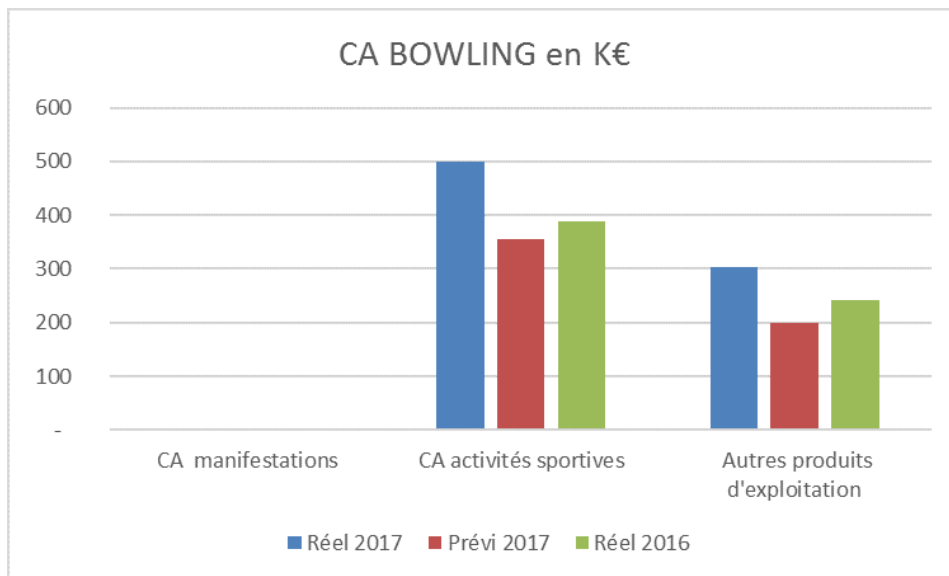
Les produits issus de l'activité de la patinoire sont de 2 323 K euros en 2017, contre 2 175 K euros en 2016 et 1 604 K euros au prévisionnel. Ils sont donc supérieurs à 2016 de 147 K euros soit + 7% et au prévisionnel de 719 K euros soit + 45%.



Le chiffre d'affaires « manifestations » s'élève à 1 509 K euros en 2017 et constitue le principal poste de produits de la patinoire en 2017. Il est supérieur au chiffre d'affaires 2016 de 119 K euros soit + 9% et au prévisionnel de 530 K euros soit + 54%. Cette augmentation du chiffre d'affaires par rapport à 2016 s'explique principalement par un nombre de séances supérieur en 2017 : 66 contre 54 en 2016.

Le chiffre d'affaires lié aux « activités sportives » est de 352 K euros en 2017 contre 376 K euros en 2016 et 334 K euros au prévisionnel. Il est donc inférieur à 2016 de 24 K euros mais reste supérieur au prévisionnel de 18 K euros. La baisse du chiffre d'affaires par rapport à 2016 s'explique par une diminution du nombre de séances publiques, et donc de la fréquentation du public, des centres aérés, et des scolaires entre autres.

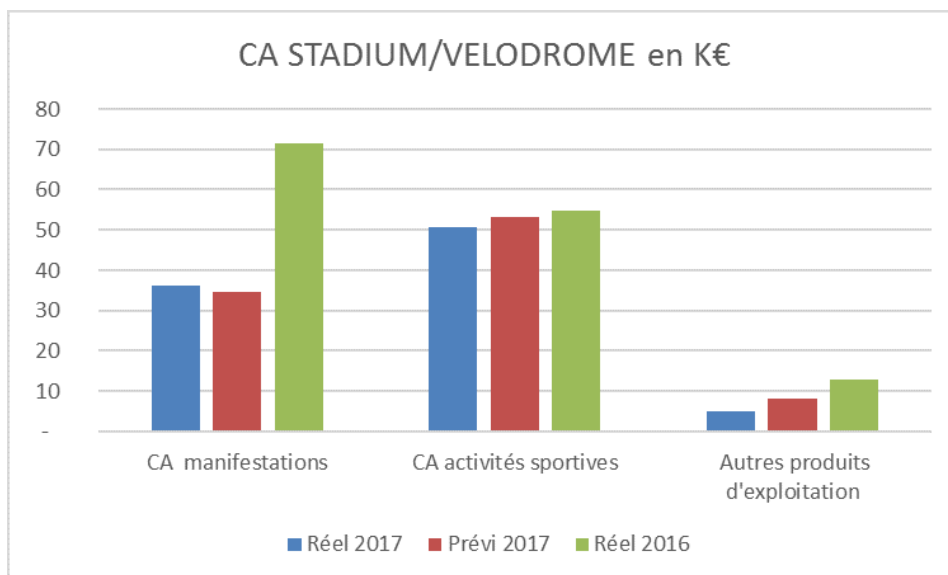
Les produits issus de l'activité du bowling sont de 804 K euros en 2017, contre 631 K euros en 2016 et 556 K euros au prévisionnel. Ils sont donc supérieurs à 2016 de 172 K euros soit + 27% et au prévisionnel de 248 K euros soit + 45%.



Le chiffre d'affaires « activités sportives » du bowling est de 500 K euros en 2017 contre 388 K euros en 2017 (+ 112 k euros soit + 29%) et 356 K euros au prévisionnel (+ 143 K euros soit + 40%). Les entrées du public : locations de pistes, sont comptabilisées dans cette rubrique. La hausse de ce chiffre d'affaires par rapport à 2016 et le fait qu'il soit supérieur au prévisionnel 2017 s'explique par un très bon niveau de fréquentation réelle en 2017. Cette dernière a été supérieure de 27% à la fréquentation 2016.

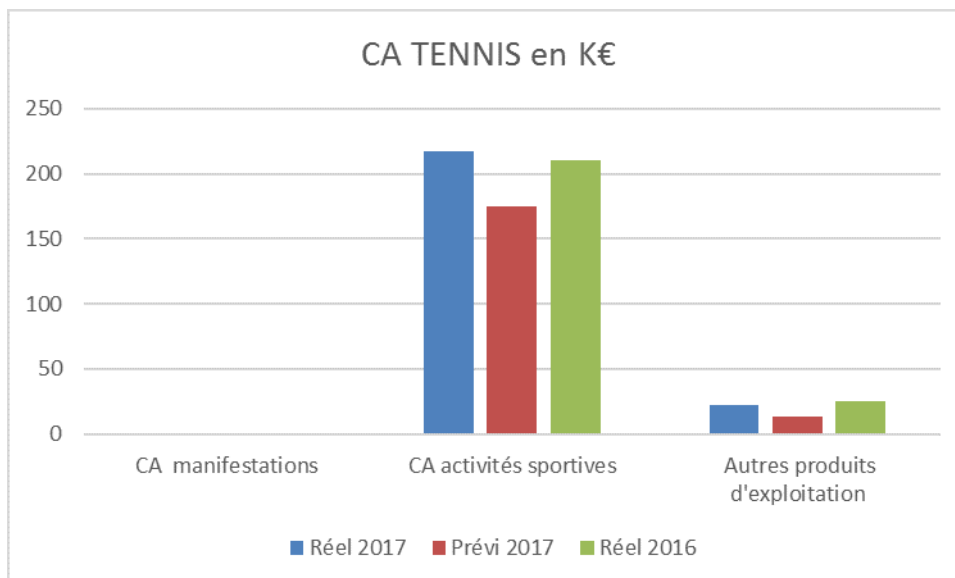
Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 304 K euros en 2017 contre 243 K euros en 2016 et 200 K euros au prévisionnel. Ce poste est en augmentation de 61 K euros soit + 25% entre 2017 et 2016 et est supérieur au prévisionnel de 104 K euros soit + 52%. Cela s'explique par le très bon niveau du chiffre d'affaires bar et restauration lié à l'activité du bowling, cohérent avec l'excellent niveau de fréquentation réel constaté en 2017, par rapport à 2016 et au prévisionnel.

Les produits issus de l'activité stadium/vélodrome sont de 92 K euros en 2017, contre 139 K euros en 2016 et 96 K euros au prévisionnel. Ils sont donc inférieurs à 2016 de -47 K euros soit - 34% et au prévisionnel de 4 K euros soit - 4%.



La baisse constatée par rapport à 2016 des chiffres d'affaires sur manifestations et autres produits est due aux facturations exceptionnelles réalisées à l'occasion de L'Euro 2016, celle sur les activités sportives est proportionnelle à la fréquentation.

Les produits issus de l'activité tennis sont de 240 K euros en 2017, contre 235 K euros en 2016 et 189 K euros au prévisionnel. Ils sont donc supérieurs à 2016 de 4K euros soit + 2% et au prévisionnel de 51 K euros soit + 27%.



L'augmentation du chiffre d'affaires du tennis est due à un effet volume puisque, comme mentionné dans la partie « suivi de l'activité » du présent rapport, le nombre de terrains loués est en légère hausse par rapport à 2016.

Les autres produits sont en hausse de 52 k euros par rapport à 2016, ils sont de 462 k euros en 2017. Ils sont également supérieurs au prévisionnel de 171 K euros. Cette augmentation est due à la hausse du chiffre d'affaires bar et restauration généré lors de manifestations, compétitions. Cette augmentation est cohérente avec l'augmentation du chiffre d'affaires « manifestations » évoqué ci-avant.

- **La compensation pour contrainte de service public**

La compensation pour contrainte de service public versée par la Ville au délégataire est de 898 k euros en 2017, elle est conforme au montant prévu au contrat.

IV.I.1 Les charges d'exploitation

en K€	Cumul					
	Prév. DSP	Réel 2016	Réel 2017	% total des charges	Ecart Réel 2017/2016	Ecart Réel 2017 / DSP
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	153	221	236	6%	14	83
Charges variables sur manifestations/compétitions	393	547	626	17%	79	233
Charges externes	1 068	956	1 116	30%	160	47
Salaire et charges	1 435	1 417	1 452	38%	35	17
Impôts et taxes	106	99	105	3%	6	1
Autres charges	109	128	166	4%	38	56
Charges de renouvellement et d'investissement	43	77	73	2%	- 5	29
Total charges d'exploitation	3 308	3 446	3 773	100%	327	464

Les charges d'exploitation, avant intéressement versé à la Ville, sont de 3 773 K euros en 2017 contre 3 446 K euros en 2016 et 3 308 K euros dans le prévisionnel. Les charges d'exploitation réelles sont donc supérieures à celles de 2016 de 327 K euros, soit +9%, et au prévisionnel de 464 K euros soit +14%. La hausse des charges réelles est cohérente avec celle de l'activité, elle est proportionnelle à l'augmentation des produits d'exploitation.

- Les charges de personnel

Elles représentent 38% des charges d'exploitation et incluent les charges de personnel permanent, le personnel en contrat à durée déterminée et le personnel saisonnier. Elles sont de 1 452 K euros en 2017 contre 1 417 K euros en 2016 et 1 435 K euros prévues. Au réel, nous constatons donc une augmentation de 35 K euros qui s'explique par une régularisation de 37 K euros de taxes sur les salaires.

- Les charges externes

Elles représentent 30% des charges d'exploitation. Elles s'élèvent à 1 116 K euros au 31/12/2017 contre 956 K euros au 31/12/2016, soit une augmentation de 160 K euros qui s'explique par :

- Une hausse des fluides de 132 K euros, dont principalement + 121 K euros sur l'électricité de la patinoire lié à une régularisation EDF, suite à un oubli de facturation de ce fournisseur du tarif transport depuis août 2015.
- Une augmentation de la maintenance, entretien, réparations et petites fournitures techniques de + 68 K euros du fait :
 - o de l'entretien programmé des 10.000 heures de 31 K euros,
 - o des charges engagées de par la vétusté de certains équipements (pompes à chaleur, tour aéroréfrigérante) de 22 K euros,
 - o les charges relatives aux productions immobilisées 13 K euros.
- Compensée par une diminution des charges de communication de 34 K euros liée à :
 - o une baisse de 11 K euros à la patinoire par rapport à 2016, car en 2016 la structure s'était dotée de nombreuses décorations pour les fêtes de fin d'année,
 - o l'absence de communication sur le salon du vélo qui n'a pas eu lieu en 2017 contrairement à 2016. Ce poste est en baisse de 12 K euros au stadium.
 - o la non publication du « Mag » au 2ème semestre 2017.

- Les charges variables sur manifestations et compétitions

Ce poste regroupe les charges de personnel intérimaire et de sous-traitance des prestations facturées sur manifestations : sécurité, accueil, nettoyage, montage, location technique... ainsi que les charges supportées pour la mise en configuration de la salle et l'exploitation des bars. Ces charges sont de 626 K euros en 2017, contre 547 K euros en 2016 et 393 K euros au prévisionnel. L'augmentation entre 2017 et 2016 est de 79 K euros soit +14% est cohérente avec la hausse de l'activité constatée en 2017.

- Les achats de marchandises

Ils s'élèvent à 236 K euros en 2017 contre 221 K euros en 2016 soit une augmentation de 14 K euros (+6%). Ces achats ont moins augmenté que le chiffre d'affaires « bar et restauration ». En effet, la mutualisation et le référencement plus ou moins identique des sites, permet une gestion optimisée des achats de marchandises et des stocks.

- Les autres charges

Ce poste s'élève à 166 K euros et correspond à 4% du total des charges 2017. En 2016, 128 K euros étaient comptabilisés en autres charges, soit une augmentation de 38 K euros. Elles sont principalement composées :

- de la redevance annuelle d'occupation du domaine public versée à la collectivité par le fermier de 1 K euros conformément à l'article 16 du contrat,
- des frais d'assistance S-PASS de 110 K euros (frais de gestion), conformes au prévisionnel contractuel,

- des dotations:
 - o aux provisions suite aux conclusions du contrôle Urssaf, obtenues en 2018, et qui a porté sur les exercices 2015 et 2016 pour 23 K euros ;
 - o pour dépréciations de créances clients, relatifs aux spectacles : 35 K euros
- d'autres charges pour 2 K euros.

L'augmentation s'explique par la hausse des dotations et la baisse des autres charges.

- Les charges de renouvellements et investissements

Elles sont de 73 K euros fin 2017 contre 77 K euros en 2016. Elles correspondent :

- à des renouvellements pour 26 K euros (dont 21 K euros pour la patinoire, 9 K euros pour le bowling, 4 K euros pour le stadium/vélodrome, et -7 K euros de reprise de provision pour renouvellement),
- à des dotations aux amortissements pour 47 K euros.

IV.I.II L'intéressement ville de Bordeaux

en K€	Cumul				
	Prév. DSP	Réel 2016	Réel 2017	Ecart Réel 2017/2016	Ecart Réel 2017 / DSP
Résultat d'exploitation	54	663	633	- 30	578
Interressement Ville de Bordeaux	1	295	281	- 14	279

Au 31/12/2017, le résultat d'exploitation avant impôt des sociétés et intéressement de la Ville est de 632 K euros. Le calcul de l'Intéressement Ville de Bordeaux est le suivant :

25% du résultat compris entre 50 K euros et 80 K euros : 8 K euros
 40% du résultat compris entre 80 K euros et 120 K euros : 16 K euros
 50% au-delà de 120 K euros : 256 K euros

Soit un intéressement total de 280 K euros.

Comme mentionné dans le rapport du délégataire, cet intéressement est survalorisé dans les comptes de 616 euros. Il fera l'objet d'une régularisation comptable sur le prochain exercice.

IV.I.III Le résultat avant IS et après intéressement

en K€	Cumul				
	Prév. DSP	Réel 2016	Réel 2017	Ecart Réel 2017/2016	Ecart Réel 2017 / DSP
Résultat d'exploitation	54	663	633	- 30	578
Résultat financier	-	-	1	1	1
Résultat exceptionnel	-	0	8	8	8
Résultat avant IS et intéressement Ville	54	662	642	- 21	587
Interressement Ville de Bordeaux	1	295	281	- 14	279
Résultat avant IS et après intéressement Ville	53	368	361	- 6	308

Le résultat avant IS, net de l'intéressement au 31/12/2017 est stable, il s'élève à 361 K euros contre 368 K euros en 2016.

Pour votre complète information, le rapport annuel 2017 est annexé à la présente synthèse.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Société Bordelaise de Sports
et Loisirs
SBSL / AXEL VEGA**

**RAPPORT DU DELEGATAIRE
EXERCICE 2017**



Préambule

La Patinoire, le Bowling et le Tennis de Mériadeck ainsi que le Stadium-Vélodrome de Bordeaux-Lac sont des équipements structurant de la Ville de Bordeaux à vocation sportive, ludique et/ou culturelle.

Ces équipements sont fréquentés aussi bien :

- par les élèves des établissements scolaires et périscolaires pour l'apprentissage des sports qui y sont pratiqués : tennis, badminton, bowling, patinage et hockey sur glace, tennis de table, tir à l'arc, cyclisme sur piste et athlétisme,
- par les membres des associations ou des clubs à vocation sportive, soit en qualité de club résident tels que le Bordeaux Gironde Hockey sur Glace et le Bordeaux Sports de Glace, soit en qualité d'utilisateur d'équipement tels que le CAM, le Stade Bordelais, le Pôle France de Cyclisme..., afin d'y développer la pratique sportive et d'y former des sportifs de tous niveaux dans les différentes disciplines,
- et par le grand public (particuliers, centres de loisirs, entreprises...) pour la pratique d'activités sportives ou récréatives, pour assister à un spectacle, à une convention ou à une soirée d'entreprise.

Ces sites dans leur diversité ont une vocation commune de service public : accueillir le plus grand nombre, faire profiter à tous ceux qui le souhaitent des installations de sports, de loisirs et de culture.

Conformément à la décision prise en Conseil Municipal du 19 novembre 2012, la société SBSL s'est vue confier, dans le cadre d'un contrat d'affermage, la gestion de la Patinoire, du Bowling et du Tennis Mériadeck ainsi que du Stadium-Vélodrome de Bordeaux Lac.

A ce titre, Axel Vega s'est vu confier les missions suivantes :

- assurer l'accueil et l'animation des activités physiques, sportives et récréatives inhérentes aux équipements qui lui sont confiés,
- assurer l'accueil et le développement de manifestations à caractère culturel,
- assurer la gestion, l'exploitation et la promotion de l'ensemble des équipements,
- assurer les éventuelles adaptations des équipements nécessaires pour des manifestations de portée internationale.

Le 14 juin 2016 un avenant n°3 au contrat de délégation de service public a été réalisé. Cet avenant a pour objet :

- la prolongation de la durée du contrat de un an portant la date de fin de délégation au 31/12/2017,
- le retrait de la mission d'installation et d'exploitation d'une patinoire temporaire sur la place Pey-Berland pour les hivers 2016-2017 et 2017-2018

Conformément aux articles 22 et suivants du contrat de délégation de service public signé le 14 décembre 2012, nous vous rendons compte de l'activité de l'année 2017.

SOMMAIRE

I / RAPPORT D'ACTIVITE

- I- 1 Patinoire de Meriadeck
- I- 2 Tennis/Badminton de Meriadeck
- I- 3 Bowling de Meriadeck
- I- 4 Stadium/Vélodrome de Bordeaux-Lac

II / SITUATION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS – SUIVI DES TRAVAUX

- II- 1 Travaux à la charge du propriétaire
- II- 2 Travaux d'investissement, de gros équipements et de renouvellement réalisés par le délégataire
- II- 3 Travaux de maintenance et d'amélioration à la charge du délégataire

III / PERSONNEL

- III- 1 Organigramme
- III- 2 Effectif permanent au 31 décembre 2017
- III- 3 Mouvements de personnel
- III- 4 Personnel « extra »
- III- 5 Formations
- III- 6 Insertion professionnelle

IV / DONNEES FINANCIERES

- IV- 1 Les recettes
- IV- 2 Les charges
- IV- 3 Le résultat
- IV- 4 Les tarifs

V / COMMUNICATION

- V- 1 Les actions de communication grand public
- V- 2 Les actions de communication vers les professionnels
- V- 3 Les actions de communication vers les centres de loisirs et les établissements scolaires

VI / QUALITE DU SERVICE PUBLIC

- VI- 1 L'accueil des usagers
- VI- 2 La satisfaction des usagers
- VI- 3 Un engagement responsable

VII / CONCLUSION

I / RAPPORT D'ACTIVITE

I-1 Patinoire de Meriadeck



CHIFFRES CLES

Patinoire Mériadeck	2013	2014	2015	2016	2017
I/ Activité glace					
Nombre de séances					
Nombre de séances de patinage grand public	168	199	200	207	191
Nombre sessions de Karting sur glace	1 793	2 005	2 107	1 834	1 191
Nombre de jours en glace pour les clubs	161	215	213	231	219
Nombre d'heures d'entraînement : BSG	668	948	1 029	1 178	1 177
BGHG	535	950	861	927	779
Matches de hockey équipe 1ère	17	30	31	35	34
Gala et compétitions de patinage	1	10	7	3	3
Nombre d'usagers	65 257	88 397	70 753	79 637	73 868
Patinage grand public	57 399	74 582	61 149	67 311	63 094
Patinage scolaire	7 858	13 815	9 604	12 326	10 774
Nombre de spectateurs	44 924	68 413	66 834	69 097	73 996
Matches de hockey	42 224	58 469	61 693	64 113	69 316
Gala et compétitions de patinage	2 700	9 944	5 141	4 984	4 680
II Autres activités sportives					
Nombre d'usagers	1 669	1 395	1 163	635	801
Step scolaire	1 669	1 395	1 163	635	801
III Activités culturelles					
Nombre de séances	55	58	57	54	66
Concerts et spectacles	54	58	57	54	66
Evénements divers (entreprises, étudiants...)	1				
Nombre d'usagers/spectateurs	156 080	177 747	168 326	154 612	167 480
Concerts et spectacles	154 180	177 747	168 326	154 612	167 480
Evénements entreprises/collectivités/politique	1 900				

La patinoire est un équipement qui, du fait de sa spécificité et de sa polyvalence, est constamment en activité.

La patinoire est ouverte du lundi au dimanche de 6h à minuit, pour accueillir :

- les clubs (entraînements et matchs ou compétitions),
- les scolaires,
- le grand public (patinage, karting sur glace, anniversaires).

La patinoire est aussi un lieu de spectacles, ce qui nécessite toute une logistique pour transformer le site en salle de concert dans un temps limité afin de préserver au maximum les heures de glace pour les clubs, mais également pour les scolaires et le public.

I-1-1 Activités sur glace

Séances de patinage

Avec 63.094 entrées pour 191 séances publiques contre 207 en 2016, la fréquentation est en baisse de 4.217 personnes par rapport à 2016 mais la fréquentation moyenne est stable, 330 personnes contre 325 en 2016.

La baisse du nombre de séances est liée principalement aux matchs de la Magnus. En effet, 13 séances publiques ont été annulées les vendredis et mardis soir.

Il est important de noter :

- Une augmentation de 2.780 entrées sur le mois de février/mars du fait notamment de l'allongement de 1h30 des séances publiques en après-midi 14h-18h au lieu de 14h30-17h. Cet horaire permet d'améliorer la qualité d'accueil des usagers :
 - Gestion des flux plus étalé sur la séance,
 - Qualité de la glace avec un surfaçage à mi-séance,
 - Possibilité de faire des animations.
- Une baisse de 5.500 entrées sur le mois de décembre est due au positionnement tardif des vacances de Noël. En effet, sur cette période la fréquentation journalière est de 1200 entrées.

Scolaires

Avec 10.774 élèves, l'activité scolaire et périscolaire (TAP) est en légère baisse.

Les clubs sportifs

La Patinoire accueille deux clubs résidents, un club de hockey sur glace ainsi qu'un club de patinage artistique. Ces deux clubs bénéficient de 2.000 heures de mise à disposition gratuite de la Patinoire dans des créneaux horaires définis.

Les clubs ont utilisé un total de 1.956 heures sur l'année 2017.

Bordeaux Sport de Glace (BSG)

Depuis sa création en 1978, le club Bordeaux Sports de Glace n'a cessé de se développer. Fort de son expérience, il compte aujourd'hui plus de 308 licenciés de 3 à 61 ans sur l'ensemble de ses disciplines : la danse sur glace, le patinage synchronisé, le freestyle sur glace et le ballet sur glace.

En juin 2015, le club a reçu le label de l'École française de Glace avec trois distinctions : Sport pour tous, Étoile de Bronze pour la formation des Cadres et Étoile d'Argent pour le Perfectionnement des sportifs.

Le Bordeaux Sports de Glace possède également un grand sens de la compétition. Les patineurs ont offert au club un véritable palmarès en s'illustrant à de maintes reprises dans des compétitions nationales et internationales.

Le Bordeaux Sport de Glace, a donné 3 représentations de son Gala de fin de saison animé par Philippe Candeloro :

- Le vendredi 12 mai, 2 séances étaient offertes à près de 3.000 élèves des écoles primaires de Bordeaux,
- Le samedi 13 mai, la représentation a attiré plus de 2.000 spectateurs.

Bordeaux Gironde Hockey sur Glace (BGHG)

Depuis septembre 2014, le club de hockey sur glace à la patinoire est scindé en 2 entités juridiques distinctes : le club du BGHG (association) en charge de la formation et du développement du hockey sur glace, et la SASP des Boxers de Bordeaux en charge de l'équipe 1ère.

Le club de hockey sur glace, compte 382 adhérents répartis sur 10 catégories avec un total 17 équipes mixtes.

Catégories	Nombres de joueurs		
	Masculin	Féminin	Total
U7	49	8	57
U9	30	3	33
U11	35	3	38
U13	34	2	36
U15	31	2	33
U17	16	4	20
U20	15	2	17
D3	22		22
D4	22	2	24
Adultes loisirs	64	2	66
Adultes vétérans	<u>35</u>	<u>1</u>	<u>36</u>
	353	29	382

Le club a organisé :

- o Le tournoi des vendangeurs les 6 et 7 mai 2017
- o Un tournoi benjamins U13 : les 21 & 22 octobre 2017,
- o 12 matchs amicaux durant l'année dont 3 avec des équipes canadiennes,
- o Dans le cadre de la saison :
 - 8 plateaux accueillant entre 4 et 5 équipes
 - 60 matchs toutes catégories confondues, dont 35 qui nous donnent accès à un championnat national (U15/U17/U20/D3/D4)

Equipe Magnus des Boxers

L'Equipe Magnus des Boxers de Bordeaux a fini dans le dernier carré des play-offs de l'élite du Hockey Français.

Pour la saison 2016/2017 des changements sont intervenus dans le championnat Ligue Magnus. Le nombre des équipes a été réduit à 12 et les matchs se jouent en double confrontation.

Ce changement a entraîné un aménagement des plannings d'utilisation de la patinoire puisque les matchs ne se jouent plus le samedi mais le mardi, vendredi et dimanche. Comme nous l'avons évoqué plus haut, ce nouveau planning a engendré une baisse du nombre de séances publiques.

Sur l'année 2017, 34 matchs se sont déroulés à la patinoire, contre 35 matchs en 2016 :

- 26 dans le cadre de la saison régulière du championnat de Magnus et des play-offs,
- 2 matchs amicaux
- 3 matchs dans le cadre du tournoi Summer Ice,
- 1 match coupe de France
- 2 matchs de l'Equipe de France.

Match de hockey : Boxers de Bordeaux / Equipe de France / Tournoi Elite		Nombre de	
		matchs	spectateurs
6-janv.	Bordeaux/Strasbourg	1	2 447
10-janv.	Bordeaux/Gap	1	1 931
17-janv.	Bordeaux/Grenoble	1	2 230
24-janv.	Bordeaux/CMHC	1	2 005
3-févr.	Bordeaux/Dijon	1	3 098
14-févr.	Bordeaux/Lyon	1	2 445
21-févr.	Bordeaux/Angers	1	3 258
28-févr.	Play-offs Bordeaux/Lyon	1	1 800
1-mars	Play-offs Bordeaux/Lyon	1	1 800
8-mars	Play-offs Bordeaux/Lyon	1	2 074
18-mars	Play-offs Bordeaux/Gap	1	2 609
19-mars	Play-offs Bordeaux/Gap	1	2 633
24-mars	Play-offs Bordeaux/Gap	1	2 718
30-avr.	Match Equipe de France	1	2 574
1-mai	Match Equipe de France	1	1 483
19-août	Bordeaux/Angers (match amical)	1	1 224
25-août	Tournoi Summer Ice Trophy	2	741
27-août	Tournoi Summer Ice Trophy	1	1 249
5-sept.	Bordeaux/Nantes (match amical)	1	1 013
12-sept.	Bordeaux/Epinal	1	1 315
17-sept.	Bordeaux/Gap	1	1 893
22-sept.	Bordeaux/Lyon	1	1 704
28-sept.	Bordeaux/Chamonix	1	1 371
3-oct.	Bordeaux/Nice	1	1 326
6-oct.	Bordeaux/Angers	1	1 940
13-oct.	Bordeaux/Strasbourg	1	1 923
17-oct.	Bordeaux/Rouen	1	2 118
27-oct.	Bordeaux/Mulhouse	1	2 307
31-oct.	Bordeaux/Grenoble	1	3 043
28-nov.	Bordeaux/Grenoble	1	2 758
8-déc.	Bordeaux/Lyon	1	2 612
27-déc.	Bordeaux/Epinal	1	2 773
29-déc.	Bordeaux/Amiens	1	2 901
	Total	34	69 316

I-1-2 Activités hors glace

Bien qu'à la fin du 1^{er} trimestre 2016 le site ne comptait qu'une vingtaine de spectacles programmée, l'année 2017 a été la meilleure année réalisée au cours de la délégation. La prise tardive d'options par l'Aréna a permis la venue de 66 séances pour 44 spectacles, contre respectivement 54 et 34 en 2016.

Spectacles à la Patinoire		Nombre de	
		séances	spectateurs
14 & 15/01	Les Dix Commandements	2	3 881
1-févr.	Bharati II	1	1 795
9-févr.	Véronic Dicaire	1	2 482
10-févr.	Gospel	1	1 363
11-févr.	Danse avec les Stars	2	5 778
7-mars	Patricia Kaas	1	1 346
10-mars	Stars 80	1	4 498
11-mars	M. Pokora	1	3 907
16-mars	The Australian Pink Floyd Show	1	2 338
17-mars	Soprano	1	5 569
20 & 21/03	Les chevaliers du fiel	2	8 001
22-mars	Jeremy Ferrari	1	1 685
23-mars	Age d'or du rap français	1	3 896
25-mars	Celtic Legends	2	3 431
du 29/03 au 02/04	Disney sur glace - La Reine des Neiges	6	14 852
6-avr.	Renaud	1	4 407
7-avr.	Christophe Maé	1	3 786
8-avr.	Black M	1	2 684
11-avr.	Le Lac des Cygnes	1	2 918
du 21 au 23/04	Holiday On Ice	4	6 439
4-mai	Julien Doré	1	4 096
5-mai	Dieudonné	1	1 490
8-mai	Simple Minds	1	1 686
19-mai	Le Lac des Cygnes	1	1 602
20-mai	Hit Parade	1	784
2 & 3/06	Les Trois Mousquetaires	3	5 724
du 08 au 11/06	Carmen - La fabrique opéra	5	6 285
13-juin	Messmer	1	2 158
19-juin	The Voice	1	1 155
23-juin	Lamomali	1	5 010
29-sept.	Christophe Maé	1	3 072
10-oct.	Florent Pagny	1	3 825
28-oct.	Les choristes	1	2 741
9-nov.	Soprano	1	5 612
11-nov.	M. Pokora	1	3 852
16-nov.	Laurent Gerra	1	3 069
18-nov.	Michael Gregorio	1	3 088
20-nov.	IAM	1	5 819
30-nov.	Véronic Dicaire	1	1 809
1-déc.	Dieudonné	1	2 636
2-déc.	Folie de Noel	3	7 510
14-déc.	Carmina Burana	1	2 808
19-déc.	Casse Noisette	1	1 409
22 & 23/12	Notre Dame de Paris	3	5 484
Total		66	167 780

I-2 Tennis/Badminton de Meriadeck



CHIFFRES CLES

Tennis/badminton Mériadeck	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de scolaires	17 671	14 603	16 680	15 967	12 266
Badminton / scolaire	16 255	13 899	16 299	14 744	12 106
Tennis de Table / scolaire	1 416	704	381	1 223	160
Nombre d'heures louées	29 647	31 168	32 774	32 628	31 101
Tennis / grand public	1 561	1 215	1 016	1 145	1 164
Badminton / grand public	20 951	22 812	24 117	24 021	24 691
Tennis de Table / grand public	439	776	788	674	769
Badminton / scolaire	5 976	6 052	6 692	6 192	4 415
Tennis de Table / scolaire	720	313	161	596	62
Activité St Bruno					
Nombre d'heures utilisées	NC	NC	NC	NC	NC

Malgré la fermeture en décembre du site durant 15 jours, le nombre de terrains loués au grand public (tennis, badminton, tennis de table) est en légère hausse.

Cette fermeture, liée à la réfection des terrains, a entraîné sur la période une chute de :

- 34% de la fréquentation grand public ; 1.434 terrains loués contre 2.150 en 2016,
- 60% de la fréquentation scolaire ; 249 terrains loués contre 655 en 2016.

La mise en place en 2015 d'un logiciel de réservation en ligne permet une optimisation de la réservation des créneaux disponibles du fait de la souplesse de réservation apportée aux usagers.

L'Union St Bruno dispose conventionnellement de 2 terrains de Tennis en dehors des horaires réservés aux scolaires. Afin de compléter les besoins des professeurs de tennis du club, des créneaux complémentaires leur sont concédés.

Comme chaque année, l'Union St Bruno a organisé son tournoi de tennis durant les vacances de février. A l'occasion de ce tournoi, l'équipement est mis conventionnellement à disposition de l'USB.

I-3 Bowling de Meriadeck



CHIFFRES CLES

Bowling Mériadeck	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de parties	125 688	125 985	114 855	119 892	152 590
Bowling / grand public	118 125	119 602	109 428	113 470	146 825
Bowling / scolaire	7 563	6 383	5 427	6 422	5 765

Au cours du premier semestre l'activité au bowling a progressé de 7% et au deuxième semestre de 50% permettant une hausse de la fréquentation de 27,3% sur l'année.

La spirale de progression engagée lors du 1^{er} semestre a été exponentielle au 2^{ème} semestre du fait de la fermeture du bowling de Mérignac. Outre le grand public orphelin de son site, les clubs résidents du Bowling Mérignac ont choisi le bowling de Mériadeck.

Malgré les contraintes liées au stationnement, à l'accessibilité du site (en sous-sol et sans ascenseur), au tarif légèrement supérieur à ceux de certains de nos concurrents, les clubs, au regard de la qualité des installations et de leur entretien (qualité d'huilage des pistes notamment) et de la disponibilité et compétences de nos techniciens, ont opté pour une résidence au bowling de Mériadeck.

De nouveaux créneaux horaires ont été ouverts (2 matinées), des casiers pouvant accueillir leur matériel (sac de 3 boules allant de 20 à 30 kg) ont été installés.

Les clubs ont renouvelé leur engagement pour la saison 2018/2019 et une homologation des pistes a été réalisée courant 2018 pour accueillir des compétitions (les samedis et dimanches matin sur des créneaux jusqu'à présent non ouvert au public).

CHIFFRES CLES

Stadium de Bordeaux-Lac	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de jours de compétitions	50	55	53	46	47
Cyclisme	15	21	23	20	17
Athlétisme y compris unss uysel usep et ufolep	32	34	30	26	30
Événements divers	3	0	0		
Nombre de spectateurs & participants	25 149	28 663	18 806	22 108	22 068
Compétitions de cyclisme	4 525	5 482	7 692	7 659	3 679
Compétitions d'athlétisme	15 424	23 181	11 114	14 449	18 389
Autres sports	0	0	0		0
Événements divers	5 200	0	0		0
Nombre de pratiquants (hors clubs)	12 984	10 772	9 504	8 292	8 458
Cyclisme / grand public	2 407	2 828	3 229	2 847	2 631
Anniversaire & séminaires cyclisme grand public	0	81	134	0	0
Badminton / grand public	475	482	0	0	0
Cyclisme /centres de loisirs	467	539	269	248	281
Athlétisme / centres de loisirs	6	24	10	0	65
Tennis de Table & tir à l'arc / centres de loisirs	37	19	10	0	16
Réservation piste	0	211	13	86	0
Cyclisme /scolaires	637	547	914	915	1 884
Athlétisme / scolaires	6 232	3 788	3 562	2 567	2 507
Tir à l'arc / scolaires	1 776	1 795	1 227	1 450	1 040
Tennis de Table / scolaires	621	421	136	179	34
Badminton / scolaires	326	37	0	0	0
Nombre de sportifs	4 436	4 211	5 116	5 203	5 094
Cyclisme / clubs et Pôle France	3 574	3 493	4 157	3 958	3 638
club Bordelais				802	691
club hors Bordeaux				3 156	2 947
Athlétisme / clubs	476	537	691	896	1 332
club Bordelais				456	396
club hors Bordeaux				440	936
Stages de cyclisme	386	181	268	349	124

Le nombre de pratiquants hors clubs est en baisse sur la délégation. Cette baisse est constatée sur l'utilisation des équipements d'athlétisme par les scolaires, moins 3.700 scolaires entre 2013 et 2017. En 2017 avec la reprise du vélo aux épreuves du baccalauréat nous constatons une forte croissance.

Contrairement aux scolaires, le nombre de sportifs en clubs pratiquant l'athlétisme est en progression constante depuis 2013.

Outre l'activité quotidienne d'accueil des scolaires, du grand public, des entraînements d'athlétisme ou de cyclisme, 47 compétitions ont été organisées au Stadium.

Ces compétitions indoor sont programmées sur la période allant de mi-octobre à mi-mars soit en moyenne un peu plus de 2 compétitions par semaine. La variation du nombre est liée :

- Pour le cyclisme : au 4 jours de Championnat de France Elite qui se sont tenus en 2016,
- Pour l'athlétisme : au 2 jours de Championnats de France Elite qui se sont tenu les 18 & 19 février 2017 ayant rassemblés 6.400 personnes.

LES MANIFESTATIONS AU STADIUM DE BORDEAUX-LAC EN 2017

date	Désignation	nombre de compétitions	nbre de participants et de spectateurs
Compétition d'athlétisme			
04/01/2017	UNSS REGION	1	650
10/01/2017	USEP	1	600
11/01/2017	USEP	1	320
14/01/2017	REGIONAUX ALPC	1	468
15/01/2017	REGIONAUX ALPC	1	629
18/01/2017	USEP	1	320
19/01/2017	USEP	1	630
28/01/2017	REGIONAUX ALPC	1	355
29/01/2017	VETERANS	1	140
12/02/2017	REGONNAUX APLC	1	239
18/02/2017	FRANCE ELITE ATHLETISME	1	2 700
19/02/2017	FRANCE ELITE ATHLETISME	1	3 700
25/02/2017	VETERANS	1	58
04/03/2017	VETERANS	1	130
05/03/2017	GIRONDE ATHLE	1	360
11/03/2017	GIRONDE ATHLE	1	480
12/03/2017	REGIONAUX APLC	1	306
15/03/2017	UNSS DEP	1	212
11/11/2017	GIRONDE ATHLE	1	669
15/11/2017	UNSS DEP	1	350
15/11/2017	UNSS DEP 33	1	350
19/11/2017	DORDOGNE ATHLE CHPTS TERRITOIRE	1	440
02/12/2017	GIRONDE ATHLE	1	750
03/12/2017	GIRONDE ATHLE	1	910
06/12/2017	UGSEL	1	122
09/12/2017	GIRONDE ATHLE	1	500
10/12/2017	GIRONDE ATHLE	1	970
13/12/2017	UNSS REGION	1	300
16/12/2017	CHARENTE ATHLE (16-17)	1	506
17/12/2017	LANA ATHLE	1	225
	Total compétitions d'athlétisme	30	18 389
Compétition de cyclisme			
07/01/2017	CHAMPIONNAT POINTS	1	409
13/01/2017	VENDREDI CYCLISTE	1	195
21/01/2017	CHAMPIONNAT OMNIUM	1	240
22/01/2017	CHAMPIONNAT OMNIUM	1	299
29/01/2017	CHAMPIONNAT AMERICAINE	1	220
04/02/2017	CHAMPIONNAT KERIN	1	156
11/02/2017	CHAMPIONNAT VITESSE	1	150
10/03/2017	CHAMPIONNAT DEP. UFOLEP	1	36
19/04/2017	CHAMPIONNAT D'AQUITAINE	1	132
26/04/2017	CHAMPIONNAT D'AQUITAINE	1	130
18/11/2017	SAMEDI CYCLISTE	1	230
24/11/2017	SAMEDI CYCLISTE	1	210
01/12/2017	VENDREDI CYCLISTE	1	195
08/12/2017	VENDREDI CYCLISTE	1	185
15/12/2017	VENDREDI CYCLISTE	1	195
23/12/2017	VENDREDI CYCLISTE	1	462
30/12/2017	VENDREDI CYCLISTE	1	185
	Total compétitions cyclistes	17	3 629

II – SITUATION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS – SUIVI DES TRAVAUX

II-1 Travaux à la charge du propriétaire

Comme chaque année, une réunion est organisée avec les services compétents de la Ville de Bordeaux pour définir les besoins existants sur les bâtiments et pour faire les choix en fonction des disponibilités budgétaires.

Les besoins des trois grands ensembles immobiliers confiés à Axel Véga sont importants d'une part en raison de leur âge, mais aussi en raison de l'évolution constante des réglementations de sécurité et de leur utilisation.

En 2017, les travaux et chantiers importants réalisés par la Ville de Bordeaux sont les suivants :

A la patinoire

- La reprise d'étanchéité de certains toits terrasse,
- La remise en état des 2 pompes à chaleur,

Au tennis / bowling

- Le remplacement des 2 groupes de climatisation de marque WESPER au bowling sont programmés début 2017,
- La remise en état des installations électriques.

II-2 Travaux d'investissement, de gros équipements et de renouvellement réalisés par le délégataire

L'état des immobilisations reprenant la valeur d'acquisition, les amortissements réalisés ainsi que la valeur nette comptable (VNC) au 31 décembre 2017, est jointe en annexe.

L'investissement total réalisé au 31 décembre 2017 est de 249.968 € se décomposant comme suit :

- 109.061 € au titre des biens de reprise ou de retour dont :
 - o 74.672 € pour une VNC de 18.799 € transférées à la Ville de Bordeaux à l'issue de la délégation,
 - o 34.390 € réalisé fin 2017 entrant dans le cadre de la future délégation, transféré et amorti sur les 5 prochaines années et dont l'amortissement sur 2017 représente 1.609 €.
 - o 140.900 € au titre des biens propres avec une VNC de 20.170 €.

L'engagement contractuel d'investissement prévu sur la délégation 2013/2017 était de :

- 79.600 euros avec une VNC de 23.312 €.

Dans le cadre du GER réalisé par le délégataire, Axel Vega a procédé au cours de l'année 2017 à :

- **A la patinoire (21.025 €)**
 - o Remplacement de 390 paires de patins
 - o Remplacement de 200 berceaux de fauteuil
- **Au Bowling (8.574 €)**
 - o Remplacement de 56 boules / 55 paires de chaussures / 39 jeux de 12 quilles
 - o Remplacement lave-verre
- **Au Stadium/vélodrome (3.880 €)**
 - o Reprise tracé piste athlétisme
 - o Reprise piste et zone d'appel de la perche

Au cours de la délégation SBSL/AxelVega a engagé 175.211 € de renouvellement de matériels et équipements pour un engagement contractuel de 119.400 euros.

Un tableau récapitulatif de renouvellement du matériel par sites et par catégories est joint en annexe.

II-3 Travaux de maintenance et d'amélioration à la charge du délégataire

Dans le cadre de ses missions de maintenance et d'entretien techniques des équipements, SBSL :

- A recours pour les prestations de maintenance P2 préventive requérant des compétences ou agréments techniques spécifiques, à des sous-traitants par le biais de contrats de maintenance préventive ainsi qu'à différents organismes de prestations pour les contrôles techniques obligatoires. Les contrats les plus importants sont listés ci-dessous :
 - o Equipement de sécurité :
 - Extincteurs, RIA Soc. Desautel
 - SSI, Soc. SPIE
 - Groupe électrogène, Soc. ENGIE Cofely Axima
 - o Ascenseurs, monte-charge Soc. Régional Ascenseur
 - o Matériels roulants
 - Chariot élévateur Soc. Fabre/Dekra
 - Surfaceuse Soc. Mountain Worker
 - o Équipements scéniques Soc. Seven/Dekra/Qualiconsult
 - mother grill, cerce
 - o Portes automatiques Soc. Régional Ascenseur
 - o Hottes (dégraissage, contrôle..) Soc AM Pro
 - o Installations de production de chaud et de froid
 - PAC et chilpacks Soc. Johnson Controls (installateur)
- Procède aux réparations et entretien en interne avec l'équipe technique de SBSL, ou fait appel à des sous-traitants pour la maintenance curative lorsque les interventions nécessitent des qualifications ou compétences dont nous ne disposons pas en interne. La liste non exhaustive ci-dessous reprend les travaux réalisés, la valorisation ne prend pas en compte le personnel affecté en interne mais seulement les fournitures.

A la patinoire (193.590 €)

- Au titre des contrats de maintenance, contrôles obligatoires 68.820 €
- Au titre des fournitures et petits équipements 24.020 € dont :
 - o 4.020 € en matériel électrique,
 - o 2.100 € en peinture,
 - o 3.600 € en quincaillerie et petits matériels,
 - o 7.200 € intégré en production immobilisée (loges)
- Au titre des travaux de maintenance 100.740 € dont :
 - o SSI : 6.750 € changement de la carte mère du CMSI et reprogrammation automate,
 - o Groupe froid :
 - 30.900 € révision des 10.000 heures des 2 chilpac,
 - 11.700 € de réparation des dommages liés aux fuites des PAC vétustes
 - o Tour aéroréfrigérante : 10.080 € réparation et changement des paliers (usure sur équipement de plus de 35 ans),
 - o Pompes surpresseur incendie : 1.980 € au titre de leurs remplacements
 - o Nettoyage des vitrages extérieurs : 4.200 €
 - o L'installation et mise en service de climatisation dans salon Burdigala : 2.760 €
 - o Portes, huisseries : 5.050 € reprise de l'ensemble des grooms, et huisserie, réparation des portes surfaceuses de la rambarde de tour de piste,
 - o Surfaceuses : 4.150 € réparation (hors contrat), lames, affutage,
 - o Dératisation : 1.950 €,
 - o Réfection du synoptique : 2.900 € intégré dans en production immobilisée (loges)

Au Bowling (48.780 €)

- Au titre des contrats de maintenance, contrôles obligatoires 4.900 €
- Au titre des fournitures et petits équipements 35.780 € dont :
 - o Machines Qubica :
 - 28.250 € de pièces de rechanges et matériels Qubica nécessaire à l'entretien. La maintenance préventive réalisée en interne a permis de ne pas avoir d'arrêt sur une machine.
 - 1.300 € huiles moteurs
 - o 1.450 € en quincaillerie et petits matériels,
 - o 1.190 € en peinture. Remise en peinture du bowling (intérieur),
 - o 3.200 € intégré en production immobilisée (casiers),
- Au titre des travaux de maintenance 8.100 € dont :
 - o Réparation groupe froid pour frigo dessous de bar : 1.500 €
 - o Réparation réseau informatique : 1.010 €
 - o Remplacement batterie groupe électrogène 1.060 €
 - o Changement tapis billard : 2.990 €
 - o Matériel téléphonie : 775 €
 - o Machine à laver les verres 610 €

Au Tennis (4.725 €)

- Au titre des contrats de maintenance, contrôles obligatoires 830 €
- Au titre des fournitures et petits équipements 2.465 € dont :
 - o 830 € en peinture. Remise en peinture de l'accueil et des couloirs.
 - o 1.630 € en quincaillerie et plomberie. Diverses interventions en plomberie
- Au titre des travaux de maintenance 1.430 € dont :
 - o 1.430 € réparation balayeuse

Au Stadium (45.765 €)

- Au titre des contrats de maintenance, contrôles obligatoires 20.385 €
- Au titre des fournitures et petits équipements 9.840 € dont :
 - o 2.295 € en électricité
 - o 3.135 € achat blocs de secours
 - o 3.250 € quincaillerie et petits matériels
 - o 505 € peinture
 - o 650 € vitre tour de piste
- Au titre des travaux de maintenance 15.540 € dont :
 - o Réparation barrières extérieures : 235 €
 - o Monte handicapé : 2.045 €
 - o Provision mise aux normes ascenseur 3.280 €
 - o Remplacement caisson VMC 2.330 €
 - o Provision remplacement batteries onduleur 7.485 €

Services centraux (23.030 €)

- Au titre des contrats de maintenance, contrôles obligatoires 18.750 €
- Au titre des fournitures et petits équipements : 2 armoires de rangements pour 710 €,
- Au titre des travaux de maintenance : réparation et entretien des véhicules 3.570 €.

Les matériels, hébergements et installations informatiques/bureautiques sont gérés par différents prestataires, JDC, Zaytoo, Applicam, Ap2s, Défis, Lodecom en fonction des matériels.

III / PERSONNEL

III-1 Organigramme au 31 décembre 2017

L'organigramme est joint en annexe.

III-2 Effectif permanent au 31 décembre 2017

L'effectif permanent au 31 décembre 2017 de la société Axel Véga est de 28 salariés :

- 26 salariés en contrat à durée indéterminée à temps plein,
- 2 salariés en contrat à durée indéterminée à temps partiel représentant l'équivalent de 1,60 emploi à temps plein,

L'effectif est composé de :

- 8 femmes, et de 20 hommes dont 3 cadres & 1 agent de maîtrise.

L'effectif permanent est complété par 8 CDD :

- 2 CDD pour surcroît d'activité à temps partiel au bowling de 15 h et 25 h soit 0,95 ETP,
- 6 CDD saisonnier à la patinoire de 8 mois : 1 temps plein et 4 contrats à temps partiel de 32 h et 1 de 14h soit 3.37 ETP

III-3 Mouvements de personnel

Au cours de l'année 2017 :

- Service centraux :
 - o La démission de 3 collaborateurs du fait de l'arrêt des spectacles. Ces 3 collaborateurs ont été recrutés dans des sociétés travaillant dans le milieu du spectacle ; Directrice d'un Zénith du groupe S-PASS, à l'Aréna Bordeaux Métropole, dans un bureau d'étude spectacle.
 - La responsable administrative (fin juillet) remplacée par la promotion interne de son assistante,
 - Le Directeur Technique (fin juin) remplacé par de la promotion interne,
 - L'électricien (fin octobre) remplacé par le recrutement en CDI d'un collaborateur en CDD. Ce collaborateur est aussi mécanicien à 50% sur le site du bowling.
 - o La rupture conventionnelle du contrat de notre responsable communication remplacée par une personne que nous avons dans le cadre d'un Master communication en alternance.
- Au bowling
 - o La prolongation d'un congé parental de 1 an.

III-4 Personnel « extra »

Axel Vega a recours à une agence d'intérim pour le recrutement du personnel « extra », personnel journalier intervenant sur les anniversaires et sur les concerts, dans les bars/buvettes, pour les montages et l'accueil du public.

III-5 Formations

Au cours de l'année 2016 :

Technique et sécurité :

- Formation SSIAP 1 ; 4 recyclages sur les 15 personnes formées (recyclées tous les 3 ans),
- Sauvetage secourisme du travail (STT) 4 recyclages,
- Formation interne annuelle sur l'utilisation du CMSI ;

Commercial, communication, administration :

- Formation à l'utilisation du logiciel de réservation des terrains de badminton.

III-6 Insertion professionnelle

Au cours de l'année 2017, 3.188 heures ont été réalisées par du personnel entrant dans le cadre soit de « contrat unique d'insertion » soit de « contrat d'avenir ».

Ces heures, réalisées par du personnel en contrat à durée indéterminée, représentent 2 équivalent temps plein.

IV / DONNEES FINANCIERES

IV-1 Les Recettes

A la patinoire :

Le chiffre d'affaires lié aux manifestations (spectacles + matchs de Hockey) hors bars est en hausse par rapport à 2016 de 113.801 € dont 11.700 € au titre du locatif et 107.100 au titre des prestations associées. Ce dernier poste est en forte hausse du fait du nombre important de séances (66 contre 54 en 2016).

Les charges variables liées au chiffre d'affaires des recettes manifestations sont en hausse de 75.113 € soit une hausse de la marge sur l'activité de 43.700 €.

La marge brute réalisée sur l'activité spectacle/manifestation, recettes bars incluses est de 1.147.000 €.

La baisse du nombre de séances publiques, et donc de la fréquentation, a généré une baisse proportionnelle du chiffre d'affaires des activités sportives.

La variation du poste autres produits et transfert de charges est liée à l'aménagement de loges qui ont été valorisés en production immobilisée.

Au Bowling :

La hausse de fréquentation + 27%, impacte dans des proportions identiques le chiffre d'affaires :

- Sur la location de piste : + 28%
- Sur les recettes bar : + 34%

Le chiffre d'affaires liés à la location des pistes pour les entrainements clubs est de 14.450 € pour le dernier trimestre 2017.

La variation du poste « autres produits et transfert de charges » est liée à l'aménagement de casiers pour accueillir les clubs qui ont été valorisés en production immobilisée.

Au tennis :

La baisse du chiffre d'affaires des scolaires est liée à la fermeture durant 15 jours du tennis (-400 locations sur le mois de décembre).

Au vélodrome :

La baisse constatée par rapport à 2016 des chiffres d'affaires :

- sur manifestations et autres produits est due aux facturations réalisées à l'occasion de L'Euro 2016,
- sur les activités sportives – 4.280 € est proportionnelle à la fréquentation.

Cumul des différentes activités :

Le chiffre d'affaires cumulé des différentes activités est en progression de 9,2% par rapport à 2016 pour s'établir à 3.507.095 euros hors compensation pour contraintes de service public.

Le chiffre d'affaires moyen sur la délégation 2013/2017 a été de 3.200.000 euros contre 2.118.000 sur la précédente délégation 2008/2012.

IV- 2 Les charges

IV-2.1 Les achats de marchandises

Ce poste est directement lié aux recettes annexes et notamment aux recettes bars. La mutualisation et le référencement plus ou moins identique des sites, permet une gestion optimisée des stocks. Le taux de marge sur les achats est passé de 38% à 35%.

IV-2.2 Charges variables sur manifestations et compétitions :

Ce poste regroupe les charges de personnel et de sous-traitance des prestations facturées sur manifestations : sécurité, accueil, nettoyage, montage, location technique... ainsi que les charges supportées par la salle pour la mise en configuration et l'exploitation des bars. Ces charges évoluent dans les mêmes proportions que le chiffre d'affaires.

IV-2.3 Les charges externes (+ 160.054 €)

Les fortes variations sont constatées sur les postes :

- **Fluides (131.820 €) :**
 - o + 120.645 sur l'électricité à la patinoire. Cette variation est liée à la régularisation par EDF de la non facturation du tarif TRANSPORT depuis Août 2015.
 - o + 6.200 sur la géothermie.
- **Maintenance, entretien et réparations et petites fournitures techniques (+ 70.852 €).**

Cette hausse s'explique essentiellement par :

- o L'entretien programmé des 10.000 heures 30.900 €,
 - o Charges engagées liées à la vétusté de certains équipements pompes à chaleur, tour aéroréfrigérante 21.780 €,
 - o Les charges relatives aux productions immobilisées 13.300 €
- **Communication/animation (-26.678 €)**
 - o Ce poste est en baisse de 11.400 à la patinoire par rapport à 2016 :
 - En 2016 nous avons procédé à l'acquisition de nombreuses décorations pour les fêtes de fin d'année pour une valeur de 7.500 €,
 - Non publication du « Mag » au 2^{ème} semestre 2017
 - o Ce poste est en baisse de 11.600 au stadium du fait de l'absence du salon vélo
 - **Service bancaire (+ 4.251)**

Ce poste a évolué sur le site du Tennis où les réservations se font à 90% par internet en paiement par carte.

IV-2.4 Salaires et charges (+ 34.923)

Ce poste prend en compte la régularisation de la taxe sur les salaires pour un montant 37.536 €.

IV-2.5 Les impôts et taxes

Ce poste est composé :

- de la Contribution Economique Territoriale (CET)
- de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,
- de diverses taxes dont la taxe sur les véhicules de société,
- la Sacem : la variation de ce poste est due au fait que l'an dernier la Sacem a procédé à une régularisation de trop perçu.

IV-2.6 Autres charges

Ce poste est composé principalement :

- d'une redevance à la collectivité pour le contrat d'affermage,
- des frais d'assistance S-PASS,
- dotations aux provisions :
 - o contrôle Urssaf pour 22.960 €
 - o sur 2 clients douteux, relatifs aux spectacles :
 - La Fabrique Opéra pour 18.490 €,
 - Cheyenne Production factures de dédit sur annulations pour 16.500 €
- des autres charges.

IV-2.7 Les charges de renouvellement et d'investissement

Ce poste représente 72.657 € contre 77.439 € pour l'année 2016. Il se compose :

- charges de renouvellement des équipements pour 26.074 €,
- dotations aux amortissements des immobilisations pour 46.583 €.

Les détails des investissements et charges de renouvellement sont joints en annexe.

IV - 3 Intéressement Ville de Bordeaux sur le résultat d'exploitation

Comme prévu au contrat de la délégation de service public, un intéressement variable est prévu pour la Ville de Bordeaux sur le résultat d'exploitation.

Le résultat d'exploitation avant IS et intéressement de la Ville est de 632.838 contre 662.518 euros en 2016.

Calcul de l'intéressement Ville de Bordeaux :

25% du résultat compris entre 50.000 et 80.000 euros	: 7.500 €
40% du résultat compris entre 80.000 et 120.000 euros	: 16.000 €
50% au-delà de 120.000 euros	: 256.419 €

Soit un intéressement total de 279.919 €.

IV- 4 Résultat

Le résultat avant impôt représente la somme de 361.104 euros après prise en compte :

- d'un résultat financier positif de 1.231 euros,
- d'un résultat exceptionnel positif de 7.570 euros
- d'un intéressement pour la Ville de Bordeaux de 280.535 euros. Cet intéressement valorisé dans les comptes est incorrect de 616 euros. Il fera l'objet d'une régularisation comptable sur le prochain exercice.

IV- 5 Tarifs

Les tarifs joints en annexe sont ceux qui ont été appliqués conformément au contrat de délégation de service public. Ces tarifs sont votés pour une année civile et non pour une saison comme cela était le cas lors de la précédente délégation.

V / COMMUNICATION

En 2017, nous avons radicalement changé notre manière de communiquer, non pas sur le fond mais sur la forme. Nous avons misé sur la proximité avec le public dans la façon dont nous nous adressons à lui, et cela grâce à une communication plus spontanée et interactive. De plus, la tendance actuelle nous a incité à favoriser la communication digitale qui permet de toucher et d'impacter davantage de monde.

V-1 La communication digitale

- Les réseaux sociaux

Comme chaque année à la Patinoire Mériadeck, nous dédions des publications aux concerts et aux spectacles à venir, en indiquant la date, l'heure, le lien vers la billetterie, etc. Une fois ces derniers passés, nous publions les meilleures photos prises par notre réseau de photographes (sauf refus d'accréditation). À l'occasion d'un match de hockey nous promovons la rencontre en partageant les posts au sujet des Boxers de Bordeaux, et nous relayons également le score à la fin du match.

Nous organisons régulièrement des jeux concours sur la page Facebook et publions des vidéos (kart sur glace, séance de patinage...) généralement vues par beaucoup de monde. Des posts plus classiques sont publiés pour annoncer les horaires des séances de patinage, les animations à venir et autres informations.

En décembre, après le dernier spectacle programmé, nous avons consacré un post aux manifestations ayant eu lieu à la Patinoire Mériadeck depuis plus de 30 ans. Nous avons créé une vidéo qui résume, grâce à nos albums photos, toutes ces années de spectacles et de concerts.

Par exemple :

- Cette publication a été vue par plus de 81 000 personnes, notamment grâce aux partages.

The image shows a screenshot of a Facebook post from the page 'Patinoire Mériadeck'. The post is titled 'Le Kart sur glace reprend mercredi prochain à 21h avec un nouveau circuit !!!!' and includes a video thumbnail. To the right of the post, a 'Performances de votre publication' box displays the following statistics:

Performances de votre publication		
81 248 Personnes atteintes		
42 973 Vues de vidéos		
2 924 Réactions, commentaires et partages #		
1 269 J'aime	681 Sur la publication	608 Sur les partages
137 J'adore	89 Sur la publication	48 Sur les partages
17 Haha	11 Sur la publication	6 Sur les partages
63 Wouah	33 Sur la publication	30 Sur les partages
1 099 Commentaires	899 Sur la publication	200 Sur les partages
319 Partages	310 Sur la publication	9 Sur les partages
8 405 Clics sur la publication		
1 892 Clics pour lire #	1 Clics sur un lien	6 512 Autres clics #
COMMENTAIRES NÉGATIFS		
25 Masquer la publication	10 Masquer toutes les publications	
0 Signaler comme indésirable	0 Je n'aime plus la Page	

- Cette vidéo a été visionnée par plus de 5 000 personnes

Patinoire Mériadeck
Publié par Manon Labeyrie (1) · 24 décembre 2017 · 0

Nous y sommes... C'était notre dernier spectacle hier soir. Voici une vidéo qui remémore les concerts, spectacles et autres manifestations qui se sont déroulés à la Patinoire Mériadeck depuis plus de 30 ans. Bien sûr nous n'avons pas pu mettre toutes les photos, mais celles sélectionnées illustrent bien tous ces bons moments que nous avons partagé ensemble.
Nous souhaitons sincèrement remercier tous ceux grâce à qui nous avons collecté de tels souvenirs : les techniciens, les... [Afficher la suite](#)



10 760 personnes atteintes

Activité récente

Boostée le 24 décembre
Audience : France : Bordeaux Aquitaine, 18 - 65+...
Par Manon Labeyrie · Terminée

[Voir les résultats](#)

104 réactions · 8 commentaires · 20 partages

J'aime · Commenter · Partager

Performances de votre publication

10 760 Personnes atteintes

5 695 Vues de vidéos

152 Réactions, commentaires et partages

96 J'aime	88 Sur la publication	8 Sur les partages
13 J'adore	12 Sur la publication	1 Sur les partages
1 Wouah	1 Sur la publication	0 Sur les partages
8 Triste	8 Sur la publication	0 Sur les partages
11 Commentaires	8 Sur la publication	3 Sur les partages
23 Partages	20 Sur la publication	3 Sur les partages

507 Clics sur la publication

70 Clics pour lire	0 Clics sur un lien	437 Autres clics
--------------------	---------------------	------------------

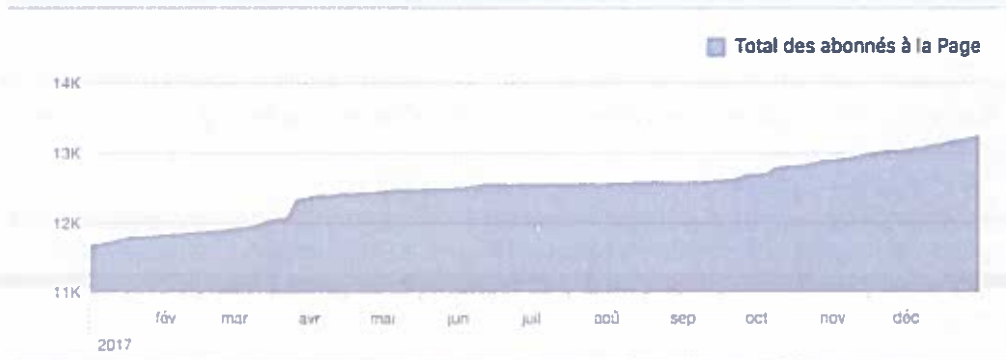
COMMENTAIRES NÉGATIFS

- 1 Masquer la publication
- 0 Masquer toutes les publications
- 0 Signaler comme indésirable
- 0 Je n'aime plus la Page

L'activité insights est comptabilisée sur le fuseau horaire du Pacifique. Les activités publicitaires sont comptabilisées sur le fuseau horaire de votre compte.

Durant l'année 2017, le total d'abonnés à la page de la Patinoire Mériadeck a augmenté d'environ 12% passant de 11 600 à 13 251.

Total des abonnés à la Page depuis aujourd'hui : 13 251



BENCHMARK
Comparez votre performance moyenne au fil du temps.

Total des abonnés à la Page

Par le biais de nos 3 pages Facebook (Patinoire, Bowling, Vélodrome) nous bénéficions d'une communauté de plus de 16 000 personnes.

Concernant le compte Instagram de la Patinoire Mériadeck le nombre de followers a largement augmenté avec 68 followers au 1^{er} janvier contre 180 en décembre. Sur ce réseau social nous dévoilons les « coulisses » de la patinoire via le partage de photos inédites : préparation des concerts ou des spectacles, repas entre collègues, photos des entraînements de hockey... L'objectif premier de ce compte n'est pas d'informer, contrairement à Facebook, mais plutôt d'échanger et d'être transparents dans une communication de proximité.

- Le site internet

Sur nos différents sites internet nous publions toutes les informations essentielles : horaires, tarifs, services proposés, contacts, etc. Régulièrement, nous changeons les visuels afin de ne pas lasser les visiteurs et de varier le contenu.

Nous mettons également en avant des informations ponctuelles : fermetures exceptionnelles, annulations de spectacles ou de concerts, et autres événements particuliers.

- Newsletters

Les particuliers reçoivent régulièrement des mails visant à promouvoir nos activités, et plus ponctuellement des newsletters lors d'occasions particulières : offres promotionnelles, ouverture de sessions de kart, Gala du BSG et autres événements.

- Référencement

Les informations tarifaires et les horaires d'ouverture des établissements sont gérés en temps réel et manuellement dans la console Google. De plus, le changement régulier de contenus bien structurés (balises HTML) sur les sites internet favorise un bon référencement naturel.

- Enquêtes de satisfaction

Lors du concert de Julien Doré le 4 mai et celui de Simple Minds le 8 mai à la Patinoire Mériadeck, nous avons proposé aux spectateurs de répondre à une enquête de satisfaction disponible sur des tablettes. Au total, sur ces deux concerts nous avons interrogé 472 personnes, sélectionnées sans distinction d'âge ni de sexe.

Globalement concernant le site de la patinoire,

- 80% de l'échantillon est satisfait, hormis sur le confort et l'ambiance de la salle,
- 75% recommandent la salle mais regrettent l'absence d'un restaurant ou d'une cantine. La plupart viennent à la patinoire 1 à 5 fois par an,
- 45% des participants ont consommé au bar et parmi eux 70% en sont satisfaits,
- 60% des personnes utilisent leur véhicule personnel et soulignent le manque de places dans les parkings

Généralement, les personnes interrogées ont été informées d'un concert grâce aux différents sites de billetterie, au site d'Axel Vega, à la radio et via les réseaux sociaux de l'artiste concerné. L'achat du billet a eu lieu en grande surface (Auchan, Fnac...).

Enfin, plus de 50% de l'échantillon a entre 41 ans et 50 ans, et habite en centre-ville ou dans des villes se situant dans un rayon de 50km autour de Bordeaux. Quant à la profession, plus de 40% des participants sont des employés et 30% des cadres/professions intellectuelles supérieures.

V-2 La communication Print

- Le dépliant

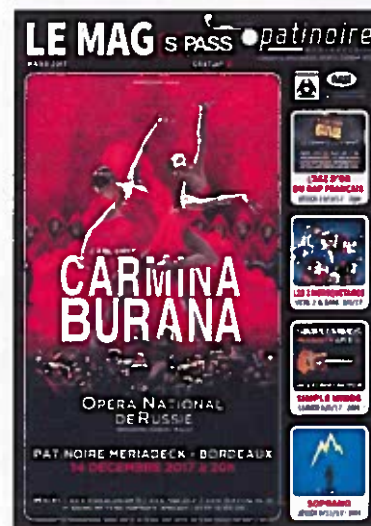
Toutes les activités proposées sur les différents établissements, ainsi que le programme des concerts et spectacles, sont présentés dans un dépliant (4 volets) mis à la disposition du grand public dans un dense réseau de points de distribution et sur chacun des sites de SBSL.

Avec deux parutions par an, en janvier et septembre, ce dépliant est distribué en 50.000 exemplaires sur l'année.



- Le Mag

Le Mag est destiné à promouvoir l'ensemble des concerts et spectacles se déroulant à la patinoire. Il présente de façon exhaustive et ordonnée, par genre, l'ensemble de la programmation spectacles de la patinoire. Il est diffusé à 40.000 exemplaires, pour moitié en salle lors de concerts et spectacles, le reste étant dispatché dans 200 points de dépôts.



- Panneaux d'affichage

Grâce à notre partenariat avec la société ClearChannel nous disposons d'un affichage permanent sur chacun des établissements via lequel nous mettons en avant les horaires d'ouvertures et les tarifs. À la Patinoire Mériadeck, nous y avons également affiché les visuels des spectacles et concerts, ainsi que le programme des animations de Noël durant le mois de décembre.

Nous possédons deux types de panneaux : format abribus (176x120) et format 4x3.

- Flyers et affiches

Durant tout l'été 2017 au Bowling Bordeaux Mériadeck la partie était à 2.50€ avant 20h, à cette occasion un flyer a été créé pour relayer l'information. Ce dernier a été imprimé en 5 000 exemplaires et distribué sur différents points de livraison en centre-ville tels que : les bars, les cinémas, les restaurants, etc.

Des affiches ont également été créées afin de promouvoir les baptêmes de piste au Stadium Vélodrome de Bordeaux Lac. Celles-ci ont été distribuées dans plusieurs magasins de sport en centre-ville et en périphérie.



V-3 Les partenariats

Les partenariats que nous développons nous permettent d'apporter du contenu à notre offre, de communiquer de manière ciblée et d'accroître notre visibilité.

- WIT FM

Nous avons reconduit sur l'année 2017 notre contrat de partenariat avec WIT FM, basé sur un échange de marchandise et de visibilité.

- CGR le Français

Nous travaillons régulièrement en partenariat avec le cinéma CGR Le Français, avec un échange de visibilité autour de nos cibles similaires (jeunes + familles).

Ponctuellement lors d'avant-premières, des places de cinéma sont à gagner sur des animations à la Patinoire Mériadeck.

- Nextone

Affichage publicitaire dans les sanitaires

V-4 Les événements et actions ciblées

A la Patinoire Mériadeck

1/ Match de hockey : France - Biélorussie

La Patinoire Mériadeck a eu la chance d'accueillir une nouvelle fois l'Équipe de France pour les deux matchs de préparation au Mondial 2017 face à l'Équipe de Biélorussie le dimanche 30 avril et lundi 1^{er} mai.

Sur les deux jours, cette rencontre a attiré plus de 4 000 personnes.

2/ Hommage à Johnny Hallyday

La Patinoire Mériadeck a soutenu les organisateurs de l'hommage à Johnny Hallyday qui s'est déroulé le dimanche 10 décembre au matin. Néanmoins en raison de la séance de patinage de 10h, le rassemblement a eu lieu devant l'établissement, et non à l'intérieur.



© E.Provenzano / 20 Minutes

3/ Vacances de Noël

Comme chaque année à l'occasion des vacances de Noël nous avons établi un programme d'activités diverses et variées. Une offre promotionnelle a également été proposée avec l'entrée seule à 5 € et l'entrée + patins à 5.50 €.

Au Stadium Vélodrome de Bordeaux Lac

1/ Championnats de France d'athlétisme

Le Stadium Vélodrome de Bordeaux Lac a accueilli les Championnats de France d'athlétisme Elite en salle les 18 et 19 février 2017.

2/ « Elles à vélo »

Le mercredi 8 mars 2017, le Comité d'Aquitaine de Cyclisme a organisé au Vélodrome de Bordeaux Lac une "Soirée Elles à vélo" de 18h30 à 21h30.

A l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, les baptêmes de piste étaient gratuits pour les participantes et des animations leur été dédiées.

V- 5 Les actions de communication vers les professionnels

Développement des relations avec les entreprises/CE

- Newsletters

Des campagnes mailing sont créées à destination des entreprises et des CE, dans lesquelles nous présentons nos différentes offres : soirée kart sur glace, baptêmes de piste au vélodrome, soirée pizza, séminaires, etc.

Notre base de données regroupe plus de 700 contacts qualifiés.

- Arbre de Noël

Un arbre de Noël est organisé chaque année en décembre pour les comités d'entreprises. Celui-ci est différent d'une année à l'autre de manière à toujours présenter de nouvelles choses aux spectateurs, en tenant compte des retours faits les années précédentes. Pour les CE le désirant, un espace peut être privatisé et aménagé pour accueillir un goûter ou la remise des cadeaux aux enfants.

Développement des relations avec les centres de loisirs

Avant les vacances un mailing est envoyé aux centres de loisirs pour leur rappeler les horaires d'ouverture de nos équipements ainsi que les tarifs préférentiels, et leur indiquer le contact pour les réservations de créneaux. En septembre, un mailing est envoyé aux écoles pour les inviter à la réunion de rentrée lors de laquelle le planning de l'année est mis en place.

VI / QUALITE DU SERVICE PUBLIC

VI- 1 L'accueil des usagers

Accueillir le public, c'est proposer des services dynamiques

- Accueil physique et téléphonique pour le grand public sur les sites permettant un accueil plus qualitatif des usagers,
- Accès prioritaire aux personnes à mobilité réduite ou personnes en situation de handicap, accompagnement des femmes enceintes jusqu'à leur place, lors des spectacles et autres événements à la Patinoire et au Stadium,
- Mise en service d'une ligne audiotel renseignant sur les horaires, les tarifs et le programme des manifestations programmées à la Patinoire et au Stadium,... en dehors des créneaux horaires d'accueil,
- Animation des séances publiques de patinage :
 - o Par une ambiance musicale et sonore,
 - o Des soirées à thèmes, halloween, année 80...
 - o Des animations familiales, peinture sur glace, Père Noël, mascottes,
 - o Un jardin d'enfant le dimanche matin,
- Mise en place d'une signalétique informative et simple (*panneaux d'affichage, fléchage,*) à l'intérieur et aux abords directs des équipements délégués,
- Mise à disposition permanente de documentations gratuites (*flyers, affiches,...*) concernant l'ensemble des activités proposées par AXEL-VEGA au sein des différents équipements délégués (*activités, tarifs, horaires...*),
- Prestations de bar et petite restauration de qualité et régulièrement renouvelées,
- Mise à disposition de jeux (*baby-foot, jeux vidéo, billards,...*) au sein du bar du Bowling, afin de satisfaire le plus grand nombre de publics, notamment dans le cadre des « soirées groupes » et « anniversaires » organisés par la SBSL/AXEL VEGA,
- Mise à disposition d'une consigne pour objets perdus et de casiers sur les sites,
- Location ou vente d'équipements sportifs au sein des pro-shops et mise en place de prestations spécifiques (*ex : affûtage des lames pour les séances de patinage sur glace, cordage des raquettes au Tennis,...*).

Accueillir le public, c'est assurer la sécurité des usagers

- Permettre aux usagers de pratiquer leur activité sportive ou de loisirs dans des conditions de sécurité optimales, assurer la sérénité des spectateurs venant voir un événement sportif ou culturel,
- En dehors des événements sportifs ou culturels, un agent de sécurité est présent sur l'ensemble des séances publiques de patinage et sur les créneaux de soirée au bowling.

- **Les événements successifs survenus depuis 2015 en France ont bouleversé la question de la sûreté.** Elle est devenue une problématique quotidienne de nos équipes et de l'entreprise, mais également du public et des spectateurs, à qui nous devons garantir une sûreté maximale et que nous devons rassurer. De nouvelles procédures concernant l'ensemble des sites ont été mises en place :
 - **La création d'un dépliant de poche « gestion de crise »,** rappelant les principes de base de gestion de situations critiques et permettant d'éviter des comportements de panique,
 - **Une formation interne à destination des directeurs de sites « Vigilance et sûreté dans les lieux publics et dans les établissements culturels dans le cadre de Vigipirate »** a été mise en place avec l'APAVE et un représentant du Ministère de l'Intérieur ;
- **Les secours à la personne :** SBSL/AXEL VEGA s'inscrit dans une démarche relative à la prise en charge précoce des risques encourus dans un lieu ouvert au public. Afin de maximiser la capacité d'intervention sur les sites, SBSL/AXEL VEGA :
 - A formé plus de 60% de ses collaborateurs à la formation SST (sauveteurs secouristes du travail) ;
 - A recours à du personnel formé aux premiers secours sur l'ensemble des séances publiques de patinage ;
 - Fait appel à la Croix-Rouge lors des spectacles qui ont lieu à la patinoire. Ainsi les membres de la Croix-Rouge peuvent accompagner les spectateurs à mobilité réduite et évacuer vers l'infirmerie les personnes nécessitant du repos ou en attendant l'arrivée du SAMU.

L'accueil des producteurs, organisateurs, clubs

Les équipes d'Axel Véga accompagnent les producteurs ou organisateurs qui souhaitent réaliser des manifestations dans l'un ou l'autre des sites. Cette mission de conseil tant sur le plan technique que logistique et organisationnel facilite la gestion des événements pour les organisateurs.

En raison de l'augmentation du public sur les matchs de hockey et l'installation d'une seconde puis d'une troisième zone vip, le dispositif de sécurité et d'accueil du public sur les matchs a été renforcé.

Un vestiaire supplémentaire a été mis à disposition de l'entraîneur de l'équipe des Boxers de Bordeaux afin qu'il bénéficie d'un espace réservé pour préparer les matchs et recevoir les joueurs.

Parallèlement, nous ne cessons de faire évoluer le bâtiment ou les équipements pour que les clubs puissent pratiquer dans les meilleures conditions possibles leurs sports. Chaque site bénéficie d'un référent auprès de qui les clubs peuvent remonter les informations et les besoins.

Plusieurs clubs ou comités sportifs fréquentent régulièrement les équipements gérés par la SBSL/AXEL VEGA, dans le cadre d'horaires aménagés, définis chaque année :

- Les deux clubs résidents de la patinoire (*Bordeaux Sport de Glace pour le patinage artistique et Bordeaux Gironde Hockey sur Glace pour le hockey*) s'y entraînent de mi-Août à mi-Mai et y organisent toute l'année des compétitions et galas ;
- L'Union Saint Bruno s'entraîne au Tennis de Mériadeck de début Septembre à mi- Juillet, sur 2 des 4 terrains couverts de tennis et y organise son tournoi annuel ;

- Plusieurs clubs d'athlétisme de la région ont passé une convention avec le stadium afin de pouvoir s'entraîner en indoor entre novembre et mars. Le Comité d'Aquitaine de Cyclisme gère les entraînements des clubs de cyclisme de la région au Stadium- Vélodrome de Bordeaux-Lac. Le CAM de Bordeaux a en outre, passé une convention avec la SBSL/AXEL VEGA pour disposer d'un bureau au sein du Stadium.

Les clubs fréquentent les équipements tous les jours et tout est mis en œuvre pour les accueillir dans les meilleures conditions possibles : locaux propres, respect des horaires et équipements de bonne qualité (*glace, filets, piste,...*). Hormis le Stadium/vélodrome, les équipements recevant des clubs font l'objet d'un contrat d'entretien quotidien des vestiaires et sanitaires.

En contrepartie, il est demandé aux clubs de respecter les locaux et de contribuer au maintien de la bonne qualité des équipements.

Les relations que nous entretenons avec ces clubs sont régies par des conventions, signées au début de chaque saison sportive, qui indiquent les modalités pratiques d'occupation des locaux, de sécurité, de contrôle et les responsabilités de chacun, ainsi que les créneaux horaires destinés aux clubs.

Le dialogue avec les clubs nous semble primordial au quotidien : toujours à l'écoute de leurs besoins, nous organisons des réunions :

- Lors de chaque rentrée (*il s'agit par exemple d'arbitrages sur les plannings, en fonction des calendriers de compétitions des différentes disciplines sportives pratiquées...*) ;
- En fin d'année (*étude des besoins exprimés, recherche de solutions en termes de créneaux horaires...*).

Pour compléter ce dispositif, des reportings hebdomadaires sont établis par les régisseurs des équipements et transmis au Directeur de la SBSL/AXEL VEGA, pour évoquer ces relations avec les clubs, faire l'état de leurs besoins, attentes, projets....

VI- 2 La satisfaction des usagers

- Le traitement des réclamations

Le traitement des réclamations est effectué au cas par cas et fait l'objet d'une analyse, suivie d'une réponse personnalisée. Afin d'inciter les personnes à revenir sur nos sites et à ne pas rester sur une mauvaise impression, nous pouvons proposer ponctuellement des places de spectacles ou des entrées sur les équipements.

Les réclamations traitées en 2017 portaient sur certains spectacles la patinoire et une sur la date de validité des abonnements à la patinoire.

Les réclamations relatives aux spectacles ont aussi été transmises aux organisateurs de spectacles ce qui permet de les sensibiliser et de modifier les plans de vente à venir en conséquence. Nos services sont régulièrement consultés dorénavant avant la mise en vente des spectacles.

Suite à des remarques sur les éclairages scéniques lors des séances publiques, nous avons procédé à la location d'éclairage scénique complémentaire pour l'animation des séances et proposé l'acquisition de nouveaux éclairages pour la future délégation.

- Les enquêtes de satisfactions

Les études de satisfaction menées sur support numérique, via l'utilisation de tablettes tactiles reçoivent toujours un accueil excellent par le public sondé.

L'ensemble des enquêtes est joint en annexe, le taux de satisfaction de 86%.

VI- 3 Un engagement responsable

- La responsabilisation face au développement durable

Soucieux de son environnement, la société Axel Vega mais aussi le Groupe S-PASS (société mère) s'inscrit dans une logique de développement durable pour son fonctionnement quotidien et ses choix stratégiques.

- La participation à la vie locale

Axel Véga s'inscrit régulièrement dans une démarche citoyenne en participant à la vie locale par l'intermédiaire d'entrées gratuites dans les équipements à l'occasion de tombolas, de lotos des écoles et des maisons de quartier mais aussi auprès d'associations.

En accord avec le Bordeaux Sports de Glace, deux séances du gala de patinage sont proposées aux écoles de la Ville de Bordeaux chaque année. Les moyens logistiques de la patinoire sont mis au service du plus grand nombre.

D'autre part, sous l'égide de la Mairie, comme chaque année les perchistes du collège Saint-André ont pu s'entraîner gratuitement dans le cadre de leur préparation aux Championnats de France UNSS.

VII / CONCLUSION

L'année 2017 est globalement une année au cours de laquelle, les fréquentations, l'animation des équipements, la qualité des spectacles et compétitions, l'engagement technique ont été au rendez-vous.

Disney sur Glace, Simple Minds, Championnat de France Elite d'athlétisme, matchs préparatoires à la Coupe du Monde de l'équipe de France de Hockey... sont autant d'évènements majeurs qui sont venus compléter une activité sportive et artistique dense.

L'année 2017 est aussi la dernière année de l'actuelle délégation qui se solde par un bilan positif. Le tableau ci-dessous nous permet de comparer l'évolution entre l'activité réalisée avec les 3 dernières années de la précédente délégation et les engagements pris à l'occasion de notre candidature.

Désignation	Moyenne		Variation		Moyenne Engagement DSP	Variation	
	Délégation 2013/2017	Délégation précédente 2010 à 2012	En euros	En pourcentage		En euros	En pourcentage
Chiffre d'affaires sur manifestations	1 456 532	955 350	501 183	52,46%	954 335	502 197	52,62%
Chiffre d'affaires activités sportives	1 059 001	860 156	198 845	23,12%	889 577	169 423	19,05%
Entrées public	842 728	650 316	192 413	29,59%	697 216	145 513	20,87%
Location clubs/entraînements	26 379	19 966	6 413	32,12%	13 026	13 353	102,51%
Centres aérés	50 158	40 541	9 616	23,72%	38 006	12 152	31,97%
Anniversaires	22 114	23 696	-1 582	-6,68%	21 680	434	2,00%
Scolaires	60 546	70 801	-10 255	-14,48%	68 217	-7 671	-11,24%
Autres (Karting...)	24 754	24 765	-11	-0,05%	22 460	2 294	10,21%
Divers (casiers, proshop, affutage, location matériel...)	32 321	30 071	2 251	7,48%	28 973	3 348	11,56%
Amortissements et GER	70 561	0	NS	NS	42 345	28 216	NS
Compensation pour contrainte de service public	934 248	1 021 831	NS	NS	954 531	-20 283	
Interressement Ville de Bordeaux	266 764	0	NS	NS	0	266 764	
Amortissements et GER pris en charge par la collectivité		165 000	NS	NS		0	
Coût pour la collectivité	667 484	1 186 831	-519 348	-43,76%	954 531	-287 047	

On constate une évolution positive du chiffre d'affaires, donc des fréquentations, dans tous les secteurs d'activité excepté les scolaires.

Cette évolution est liée notamment au développement ou à l'amélioration des activités, des moyens de communication, à un nouveau mode de management des équipes, par le biais de la formation pour élargir leurs compétences, et à l'écoute des usagers quel qu'ils soient (clubs, producteurs, grand public).

Mais l'année 2017 est aussi celle d'un nouvel appel d'offre pour la délégation de service public d'équipements sportifs de la Ville de Bordeaux pour la période 2018-2023.

Dans ce cadre, la société SBSL/AxelVega a fait acte de candidature à sa succession en proposant de nouveaux challenges de programmation, un investissement significatif de 670.000 euros permettant de nouvelles activités à la Patinoire et au Stadium Vélodrome.

L'offre proposée a été choisie et c'est avec beaucoup de passion et de professionnalisme que nous allons mener à bien nos missions et engagements pour les 5 prochaines années.

Dans ce cadre et sans perdre de temps, certains des investissements proposés ont été réalisés dès la signature de la nouvelle délégation ; création de 2 loges, installation d'un 4 faces vidéo, le changement de l'éclairage scéniques à la patinoire. Les autres pour des raisons de plannings ; création de nouveaux vestiaires, d'une boutique pour les boxers à la patinoire, création d'une salle de boxe au vélodrome seront réalisés eu cours de l'été 2018.

Au regard des premiers mois, l'année 2018 sera à n'en pas douter, une première année en phase avec nos objectifs et ambitions.

LES ANNEXES

LA PATINOIRE MERIADECK

patinage grand public		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
2016	Nombre de séances de patinage grand public	27,00	25,00	20,00	18,00	11,00				16,00	35,00	25,00	30,00	207,00
	Nombre de patineurs grand public	9 706,00	9 282,00	3 259,00	2 745,00	1 448,00				1 929,00	5 301,00	5 350,00	18 127,00	57 147,00
	Nombre de participants	199,00	93,00	253,00	130,00	74,00				23,00	152,00	134,00	153,00	1 211,00
	Nombre de participants	1 526,00	2 226,00	594,00	493,00	20,00				65,00	798,00	699,00	2 532,00	8 953,00
	Nombre total de patineurs	11 431,00	11 601,00	4 106,00	3 368,00	1 542,00				2 017,00	6 251,00	6 183,00	20 812,00	67 311,00
2017	Nombre de séances de patinage grand public	24,00	28,00	19,00	24,00	5,00				14,00	30,00	21,00	26,00	191,00
	Nombre de patineurs grand public	9 539,00	9 454,00	5 250,00	2 546,00	846,00				2 272,00	4 853,00	5 678,00	14 122,00	54 560,00
	Nombre de participants	267,00	138,00	157,00	123,00	72,00				87,00	112,00	170,00	161,00	1 287,00
	Nombre de participants	964,00	2 498,00	990,00	339,00	0,00				10,00	800,00	639,00	1 007,00	7 247,00
	Nombre total de patineurs	10 770,00	12 090,00	6 397,00	3 008,00	918,00				2 369,00	5 765,00	6 487,00	15 290,00	63 094,00
kart sur glace		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
2016	Nombre sessions de karting s/ glace	345,00	145,00	207,00	146,00	33,00				92,00	168,00	351,00	347,00	1 834,00
	participants kart	124,00	91,00	92,00	97,00	31,00				88,00	43,00	145,00	218,00	929,00
2017	Nombre sessions de karting s/ glace	111,00	183,00	72,00	212,00	0,00				0,00	89,00	297,00	227,00	1 191,00
	participants kart	94,00	93,00	19,00	97,00	0,00				0,00	33,00	127,00	125,00	588,00
scolaires (nb élèves)		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
2016	Patinage	2 794,00	518,00	980,00	731,00	802,00				771,00	1 615,00	2 523,00	1 592,00	12 326,00
	Step	209,00	84,00	123,00	0,00	144,00				0,00	0,00	25,00	50,00	635,00
2017	Patinage	2 432,00	846,00	360,00	577,00	465,00				210,00	1 917,00	2 234,00	1 733,00	10 774,00
	Step	368,00	169,00	59,00	33,00	134,00				0,00	0,00	0,00	38,00	801,00
entraînements clubs		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
2016	Nombre de jours en glace pour les clubs	27,00	20,00	22,00	17,00	14,00			20,00	30,00	31,00	24,00	26,00	231,00
	Nombre d'heures utilisées par le BSG	140,50	108,50	114,00	75,75	78,25			77,25	154,50	166,00	132,25	131,00	1 178,00
	Nombre d'heures utilisées par le BSHG	106,50	78,00	90,50	72,75	39,25			73,00	84,00	111,00	75,75	65,25	796,00
	Nombre d'heures utilisées par les Boxers	19,00	14,25	17,00	12,00	10,00			35,00	26,75	16,50	15,75	17,75	184,00
2017	Nombre de jours en glace pour les clubs	25,00	24,00	16,00	20,00	11,00			23,00	29,00	29,00	21,00	21,00	219,00
	Nombre d'heures utilisées par le BSG	143,75	128,00	86,00	121,00	21,00			80,87	162,08	189,50	160,42	84,50	1 177,12
	Nombre d'heures utilisées par le BSHG	60,58	93,08	42,25	61,42	9,33			64,75	93,50	96,75	74,33	69,42	665,41
	Nombre d'heures utilisées par les Boxers	13,30	16,50	9,00	0,00	0,00			18,75	16,50	14,00	13,42	13,25	114,72
compétitions clubs		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
2016	Nombre de matchs et évènement de	4,00	4,00	3,00					7,00	3,00	7,00	3,00	4,00	35,00
	Nombre de spectateurs matchs	7 884,00	8 198,00	6 913,00					4 751,00	4 878,00	15 316,00	6 773,00	9 400,00	54 113,00
	Gala et compétitions de Public gala et compétitions de	0,00	0,00			3,00								3,00
2017	Nombre de matchs et évènement de	4,00	4,00	5,00	1,00	1,00			3,00	5,00	6,00	1,00	3,00	33,00
	Nombre de spectateurs matchs	8 613,00	10 601,00	11 834,00	2 574,00	1 483,00			3 214,00	7 296,00	12 657,00	2 758,00	8 286,00	69 316,00
	Gala et compétitions de Public gala et compétitions de					3,00								3,00
spectacles et manifestation		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
2016	Nombre de concerts et	3,00	9,00	8,00	15,00	1,00	4,00	1,00				6,00	7,00	54,00
	Public des spectacles	6 661,00	25 627,00	22 330,00	39 846,00	6 011,00	14 771,00	4 528,00				17 214,00	17 624,00	134 612,00
2017	Nombre de concerts et	2,00	5,00	13,00	12,00	5,00	11,00			1,00	2,00	6,00	9,00	66,00
	Public des spectacles	3 881,00	11 418,00	39 223,00	30 534,00	9 658,00	20 332,00			3 072,00	6 566,00	23 249,00	19 847,00	167 780,00

FREQUENTATION DU BOWLING DE MERIADECK

Public nombre de parties effectuées		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
2016	Grand Public	10 456	11 802	7 704	10 471	6 975	6 704	7 100	8 327	5 546	8 484	8 945	12 879	105 393
	Centres de loisirs	164	1 223	564	1 108	236	160	976	294	462	975	846	1 069	8 077
	Total	10 620	13 025	8 268	11 579	7 211	6 864	8 076	8 621	6 008	9 459	9 791	13 948	113 470
2017	Grand Public	11 111	11 896	10 250	10 418	7 726	7 946	12 807	15 127	11 166	12 003	15 108	16 796	142 354
	Centres de loisirs	208	1 035	551	341	190	291	480	352	73	526	224	200	4 471
	Total	11 319	12 931	10 801	10 759	7 916	8 237	13 287	15 479	11 239	12 529	15 332	16 996	146 825

Scolaires nombre de parties effectuées		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
2016	nombre de parties	1 178	785	589	537	1 499	657	0	0	0	540	637	6 422	
2017	nombre de parties	1 275	394	1 239	377	465	202	12	0	105	191	585	5 765	

FREQUENTATION DES TENNIS DE MERIADECK

Public (nombre de locations)		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
2016	Tennis	126	74	106	89	97	131	59	56	73	92	124	118	1 145
	badminton	2 209	1 184	2 287	2 335	2 051	2 046	1 396	1 687	2 083	2 424	2 169	2 150	24 021
	tennis de table	130	60	60	79	71	61	23	36	62	31	30	31	674
2017	Tennis	93	83	66	58	99	109	121	71	112	105	160	87	1 164
	badminton	2 485	1 819	2 204	2 201	2 260	1 960	1 628	1 586	2 040	2 518	2 556	1 434	24 691
	tennis de table	85	51	69	64	61	53	48	52	81	79	88	38	769

Scolaires badminton		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
2016	nb de terrains	1 080	478	999	451	718	104	0	0	461	399	847	655	6 192
2017	nb de terrains	735	524	844	228	257	73	0	0	448	372	685	249	4 415

Scolaires tennis de table		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
2016	nb de tables	151	128	181	60	30	36	0	0	0	0	10	0	596
2017	nb de tables	0	18	12	0	0	0	0	0	0	0	32	0	62

FREQUENTATION DU STADIUM-VELODROME DE BORDEAUX-LAC

Grand public		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
2016	open	562	577	431	243	11	0	49	83	45	176	362	308	2 847
	anniversaires - séminaires						0							0
	badminton						0							0
2017	open	418	461	410	135	73	49	83	51	52	180	376	343	2 631
	anniversaires - séminaires						0							0
	badminton						0							0

Centres de loisirs		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
2016	cyclisme	19	42		25		0	43	40	8	52	0	19	248
	athlétisme						0							0
	tennis de table						0							0
	total chish	19	42	0	25	0	0	43	40	8	52	0	19	248
2017	cyclisme	8	81	8			19	98	8	0	59			281
	athlétisme						0					65		65
	tennis de table		16				0							16
	total chish	8	97	8	0	0	0	98	8	0	59	65	0	362

Scolaires		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
2016	cyclisme	23	50	154	243	41	0			114	26	135	129	915
	athlétisme	419	312	812	209	83	0				50	491	291	2 667
	tir à l'arc	280	153	429	41	22	0			91		250	184	1 450
	tennis de table	82					0			78		19		179
	badminton						0							0
	salle						0							0
total scolaires	804	515	1 395	493	146	0			283	76	895	604	5 211	
2017	cyclisme	120	142	243	82	307	314			105	76	235	260	1 884
	athlétisme	209	278	580	170	62	25			94	147	477	465	2 507
	tir à l'arc	588	152	122	74		45			0		48	11	1 040
	tennis de table			34			0			0				34
	badminton						0			0				0
	salle						0			0				0
total scolaires	917	572	979	326	369	384			199	223	760	736	5 465	

Clubs		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
2016	cyclisme + pôle	733	432	669	341	28	0		8	272	187	673	615	3 958
	athlétisme	312	166	22			0					169	227	896
	stages cycl	1	90	1			0	257						349
	réservations piste					6	0							6
2017	cyclisme + pôle	616	327	493	236	174	78	34	13	217	132	723	595	3 638
	athlétisme	429	157	28								343	375	1 332
	stages cycl			26					98					124
	réservations piste					1	1							2

Compétitions cyclistes		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
2016	nombre de manifs	6	2	2	2					1		2	5	20
	public & participants	1 598	435	238	260					499		276	1 249	4 555
2017	nombre de manifs	5	2	1	2							2	5	17
	public & participants	1 363	306	36	312							440	1 222	3 679

Compétitions d'athlétisme		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
2016	nombre de manifs	8	2	5								4		19
	public & participants	5 707	498	1 418								2 150		9 773
2017	nombre de manifs	9	4	5	0	0						4	8	30
	public & participants	4 112	6 697	1 488								1 809	4 283	18 389

Autres manifestations		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
2016	nombre									1	2		1	4
	public & participants									8	1 366		180	1 554
2017	nombre				2			1			11			14
	public & participants				245			96						341

Bowling Mériadecq	Tarifs TTC	
	2016	2017
TARIF INDIVIDUEL		
Du lundi au vendredi avant 20 h		
Tarif normal	4,10 €	4,20 €
Tarif réduit (1)	3,60 €	3,65 €
Forfait trois parties	9,70 €	9,90 €
Tarif promotionnel	-50%	-50%
Du lundi au jeudi après 20h samedi et dimanche de 14h à 20h		
Tarif normal	5,70 €	5,80 €
Tarif réduit (1)	4,40 €	4,50 €
Forfait trois parties	14,80 €	15,10 €
Tarif promotionnel	-50%	-50%
Vendredi et samedi après 20 h		
Tarif normal	6,80 €	6,90 €
Tarif réduit (1)	6,30 €	6,40 €
Forfait trois parties	17,60 €	17,90 €
Tarif promotionnel	-50%	-50%
TARIF GROUPE		
Anniversaire (mini 6 enfants)		
1 partie + boisson, gâteau, bonbons, cadeau)	11,00 €	11,00 €
2 parties + boisson, gâteau, bonbons, cadeau)	15,00 €	15,00 €
2 parties + formule pizza	15,00 €	15,00 €
Soirée Pizza		
Du lundi au jeudi	15,00 €	15,00 €
Vendredi et samedi	25,00 €	25,00 €
Etudiants plus de 15 personnes		
Du lundi au jeudi	3,35 €	3,40 €
Comité d'entreprise		
lundi au vendredi avant 20h	3,60 €	3,65 €
lundi au vendredi après 20h, samedi et dimanche de 14h à 20h	4,40 €	4,50 €
Vendredi et samedi après 20 h	6,30 €	6,40 €
Location horaire des 16 pistes avec un minimum de 3 heures		
Lundi au jeudi	495,00 €	500,00 €
Vendredi soir, veilles de fêtes et jours fériés	780,00 €	795,00 €
Location horaire des 8 pistes avec un minimum de 3 heures		
Lundi au jeudi	255,00 €	260,00 €
Vendredi soir, veilles de fêtes et jours fériés	410,00 €	418,00 €
Location horaire piste par pers (2 heures minimum) à partir de 18h30		
Lundi au jeudi	7,00 €	7,10 €
Vendredi soir, veilles de fêtes et jours fériés	10,00 €	10,20 €
Scolaires (par élève avec un minimum de 4 par piste)		
Bordeaux	1,81 €	1,85 €
Hors Bordeaux	2,18 €	2,22 €
Centre de loisirs (par personne avec un minimum de 5 par piste)		
Bordeaux		
du lundi au vendredi de 9h à 12h	2,09 €	2,13 €
du lundi au vendredi de 14h à 21h	2,48 €	2,53 €
Hors Bordeaux		
du lundi au vendredi de 9h à 12h	2,34 €	2,39 €
du lundi au vendredi de 14h à 21h	2,95 €	3,00 €

(1) jeunes - 26 ans, famille (1 adulte mini, 2 maxi accompagnant leurs enfants), chômeur sur présentation de justificatif

Terrain de Tennis		Tarifs TTC	
		2016	2017
Location horaire du court de tennis			
Tarif normal	heures pleines	19,70 €	20,00 €
	heures creuses	12,40 €	12,70 €
Tarif étudiant	heures pleines	14,90 €	15,20 €
	heures creuses	10,30 €	10,50 €
Carte d'abonnement 12 heures			
Heures pleines		197,50 €	200,00 €
Heures creuses		125,00 €	127,50 €
Location annuelle (1h/semaine)			
Heures pleines		636,50 €	650,00 €
Heures creuses		318,20 €	325,00 €
Location 6 mois (1h/semaine)			
Heures pleines		371,50 €	378,50 €
Heures creuses		190,80 €	194,80 €
Pass été juillet/août 10 heures			
Heures pleines comme heures creuses		124,80 €	125,00 €
Location de matériel			
Location de raquettes		5,20 €	5,30 €
Terrain de badminton		Tarifs TTC	
		2016	2017
Location horaire du terrain de badminton			
Tarif normal	heures pleines	10,20 €	10,40 €
	heures creuses	6,10 €	6,20 €
Tarif étudiant	heures pleines	7,90 €	8,10 €
	heures creuses	5,30 €	5,40 €
Centres de loisirs		5,30 €	5,40 €
Scolaire (tarif par élève avec un minimum de 4 élèves par terrain)		1,38 €	1,41 €
Carte d'abonnement 12 heures			
Heures pleines		105,00 €	107,00 €
Heures creuses		63,50 €	64,50 €
Location annuelle (1h/semaine)			
Heures pleines		265,00 €	270,00 €
Heures creuses		159,10 €	162,10 €
Location 6 mois (1h/semaine)			
Heures pleines le weekend		214,20 €	218,20 €
Heures creuses		111,20 €	113,20 €
Pass été juillet/août 9 heures			
Heures pleines comme heures creuses		61,00 €	62,00 €
Location de matériel			
Location de raquettes		2,00 €	2,10 €
Divers		Tarifs TTC	
		2016	2017
Location horaire tennis de table			
Tarif normal		5,30 €	5,40 €
Scolaire (tarif par élève)		1,38 €	1,40 €
Carte d'abonnement 12 heures		53,00 €	54,00 €

Heures pleines

Du lundi au vendredi de 12h à 14h et de 17h à 22h

Samedi

Dimanche et jour férié

Heures creuses

Du lundi au vendredi

Dimanche et jour férié

de 12h à 14h et de 17h à 22h

toute la journée

de 14h à 20h

de 9h à 12h et de 14h à 17h

de 9h à 14h

Patinoire Mériadeck/ activités régulières sur glace		Tarifs TTC	
		2016	2017
TARIF INDIVIDUEL			
Tarif plein	entrée avec location de patins	7,70 €	7,80 €
	entrée sans location de patins	5,60 €	5,70 €
Tarif réduit (1)	entrée avec location de patins	6,10 €	6,20 €
	entrée sans location de patins	5,10 €	5,20 €
	6 entrées avec location de patins	34,60 €	35,30 €
	6 entrées sans location de patins	28,00 €	28,60 €
	12 entrées avec location de patins	67,00 €	68,30 €
	12 entrées sans location de patins	54,00 €	55,10 €
Billetterie CE patins compris par pers		6,10 €	6,20 €
Enfant de moins de 5 ans		Gratuit	Gratuit
Accompagnateur non patineur		1,30 €	1,40 €
Anniversaire	avec accompagnateur (mini 8 enfants)	15,80 €	16,10 €
	sans accompagnateur (mini 6 enfants)	11,20 €	11,40 €
Promotionnel		-50%	-50%
TARIF GROUPE			
Scolaires (par élève avec un minimum de 10 élèves)			
Bordeaux	1 h avec un moniteur pour 2 classes	2,24 €	2,28 €
	1 h sans moniteur	1,40 €	1,43 €
Hors Bordeaux	1 h avec un moniteur pour 2 classes	2,60 €	2,65 €
	1 h sans moniteur	1,81 €	1,85 €
Centre de loisirs, groupe (par personne)			
Bordeaux	de 8 à 40 personnes	4,90 €	5,00 €
	plus de 40 personnes	3,98 €	4,06 €
Hors Bordeaux	de 8 à 40 personnes	5,20 €	5,30 €
	plus de 40 personnes	4,28 €	4,37 €
DIVERS			
Affûtage		5,30 €	5,40 €
Consigne		1,00 €	1,00 €
Location de patins		3,40 €	3,45 €
KART SUR GLACE			
Session de 7 minutes		16,20 €	16,50 €
Carnet de 10 sessions		146,40 €	149,30 €
Etudiants - session de 7 minutes		11,80 €	12,00 €
Location une heure de séances de kart pour groupe		700,00 €	714,00 €

(1) jeunes de 5 à 26 ans et familles avec un adulte minimum, 2 au maximum accompagnant leurs enfants

Patinoire Mériadeck / activités régulières sur glace	Tarifs TTC	
	2016	2017
Location pour les clubs de sports de glace Bordelais		
Compétition ou spectacle organisé par un club bordelais avec public	2 % de la recette brute avec un minimum garanti horaire de 100 €/HT	
Nettoyage pour les manifestations sportives organisées par un club bordelais	Gratuit	Gratuit
Une salle de réunion (dans la limite des horaires d'ouverture de l'équipement)	Gratuit	Gratuit
Une salle pour cocktail ou repas (dans la limite des horaires d'ouverture de l'équipement et hors nettoyage)	Gratuit	Gratuit
Une heure d'utilisation de la piste de la patinoire sans public en été	112,00 €	114,00 €
Une heure d'entraînement pour un club non bordelais	75,00 €	77,00 €

Patinoire Mériadeck / événementiel	Tarifs HT	
	2016	2017
I/ Location de la patinoire durant la période de glace (15 août au 15 mai)		
Spectacle, convention, concert		
<i>a/ Couverture de la glace, configuration de la salle sans tribune</i>		
- 11 % de la recette nette de TVA le 1er jour avec un minimum garanti de 8.000 €/HT	11% mini 8.000 €	11% mini 8.000 €
- 10 % de la recette nette de TVA le 2ème jour avec un minimum garanti de 3.640€/HT par séance	10% mini 3.570 €	10% mini 3.640 €
- 9 % de la recette nette de TVA le 3ème jour et suivant avec un minimum garanti de 3.640€/HT par séance	9% mini 3.570 €	9% mini 3.640 €
<i>b/ Couverture de la glace, configuration de salle avec tribune</i>		
- 10 % de la recette nette de TVA le 1er jour avec un minimum garanti de 8.000 €/HT	10% mini 8.000 €	10% mini 8.000 €
- 9 % de la recette nette de TVA le 2ème jour et suivant avec un minimum garanti de 3.640€/HT par séance	9% mini 3.570 €	9% mini 3.640 €
Spectacle sur glace, convention, concert		
<i>a/ Couverture partielle de la glace, configuration de salle sans tribune</i>		
- 10 % de la recette nette de TVA avec un minimum garanti de 8.000 €/HT	10% mini 8.000 €	10% mini 8.000 €
<i>b/ Couverture partielle de la glace, configuration de salle avec tribune</i>		
- 9 % de la recette nette de TVA avec un minimum garanti de 8.000 €/HT	9% mini 8.000 €	9% mini 8.000 €
<i>c/ Patinoire complète sans intervention technique de la salle</i>		
- 1 jour	6 490,00 €	6 600,00 €
- 1/2 journée	4 320,00 €	4 400,00 €
Remise sur locatif		
Si le prix unitaire des places est égal ou inférieur à 30 € : remise de 1 % sur le pourcentage avec un minimum garanti diminué de 1 000 €/HT maximum sauf si il y a une tribune		
Si le spectacle ne nécessite pas le montage de la scène de la patinoire : remise de 1.100 €/HT sur le locatif sans toutefois que le montant final soit inférieur au minimum garanti		
II/ Location de la patinoire durant la période hors glace (15 mai au 15 août)		
Spectacle, convention, concert		
<i>a/ Configuration sans tribune</i>		
- 10 % de la recette nette de TVA avec un minimum garanti de 7.000 €/HT	10% mini 7.000 €	10% mini 7.000 €
<i>b/ Configuration avec tribune</i>		
- 9 % de la recette nette de TVA avec un minimum garanti de 7.000 €/HT	9% mini 7.000 €	9% mini 7.000 €
Remise sur locatif		
Si le prix unitaire des places est égal ou inférieur à 30 € : remise de 1 % sur le pourcentage avec un minimum garanti diminué de 1 000 €/HT maximum sauf si il y a une tribune		
III/ Autres locations		
Location de la patinoire jour de montage ou démontage sans ouverture au public	3 860,00 €	3 930,00 €
Location patinoire heures supplémentaires (avant 6h du matin et après 3h du matin)	275,00 €	281,00 €
III/ Mise à disposition d'espaces		
Salle VIP	297,50 €	303,00 €
Etage du hall	297,50 €	303,00 €
Salle de réunion pour un club bordelais (hors nettoyage et pendant période ouverture)	Gratuit	Gratuit
Salle de réunion pour tout autre utilisateur	110,00 €	112,00 €
Salle de cocktail pour un club bordelais (hors nettoyage et pendant période ouverture)	Gratuit	Gratuit
Piste seule pour réunion de moins de 300 personnes, quand patinoire sans glace	605,00 €	617,00 €
Piste et gradins pour réunion de moins de 300 personnes, quand patinoire sans glace	1 100,00 €	1 122,00 €

Patinoire Mériadeck / prestations annexes		Tarifs HT	
		2016	2017
Fluides (eau, électricité, chauffage) du 1er octobre au 30 avril			
Période haute du 1er octobre au 30 avril	par spectacle (4h)	1 010,00 €	1 030,20 €
Période basse du 1er mai au 30 septembre	par spectacle (4h)	590,00 €	601,80 €
Nettoyage			
moins de 2000 spectateurs	par jour	947,00 €	965,90 €
entre 2000 et 3000 spectateurs	par jour	1 110,00 €	1 132,20 €
entre 3000 et 5000 spectateurs	par jour	1 328,00 €	1 354,60 €
plus de 5000 spectateurs	par jour	1 556,00 €	1 587,10 €
permanence nettoyage loges et catering	pour 3h	89,31 €	91,10 €
Sécurité et gestion du public			
service de représentation, sécurité incendie, secouristes			
moins de 1300 spectateurs	par séance de 3 h	886,00 €	903,70 €
entre 1300 et 2700 spectateurs	par séance de 3 h	1 067,00 €	1 088,30 €
entre 2700 et 4200 spectateurs	par séance de 3 h	1 355,00 €	1 382,10 €
entre 4200 et 5700 spectateurs	par séance de 3 h	1 446,00 €	1 474,90 €
au dessus de 5700 spectateurs	par séance de 3 h	1 589,00 €	1 620,80 €
Personnel de contrôle aux entrées	pendant 3h	69,60 €	71,00 €
Personnel de contrôle aux entrées PMR	pendant 2h	45,80 €	46,70 €
Encadrement du placement	pendant 3h	79,40 €	81,00 €
Personnel de placement	pendant 2h30	58,80 €	60,00 €
Gardiennage (mini 3h)	à l'heure (*)	24,00 €	24,40 €
Agent sécurité SSIAP 2 (mini 3h)	à l'heure (*)	35,60 €	36,20 €
Agent sécurité SSIAP 1 (mini 3h)	à l'heure (*)	29,20 €	29,70 €
Chargé de sécurité		sur devis	sur devis
Location de matériel appartenant à la patinoire			
Crash barrières	par spectacle	343,00 €	349,90 €
Chariot élévateur	par jour	99,60 €	101,60 €
Utilisation de la cerce et de son équipement lumière	par jour	552,00 €	563,00 €
Participation aux frais technique / montage tribune			
22 rangs		6 885,00 €	6 885,00 €
18 rangs		6 375,00 €	6 375,00 €
14 rangs		5 865,00 €	5 865,00 €
Prestation de services			
Prestations annexes (son, vidéo, lumière, restauration)			
Son et lumière pendant une compétition/ gala d'un club bordelais	forfait par heure	30,50 €	31,10 €
Fourniture et installation du fond de scène et occultations latérales	par spectacle	2 218,10 €	2 262,50 €
Manutentionnaire, agent polyvalent	à l'heure (*)	23,90 €	24,30 €
Electricien, cariste	à l'heure (*)	29,20 €	29,70 €
Régisseur	à l'heure (*)	40,60 €	41,30 €
Modification de la scène		4,80 €/m ²	4,80 €/m ²
Location d'espace dans le hall pour mettre un stand			
moins de 2000 spectateurs	par spectacle	138,33 €	140,00 €
entre 2000 et 5000 spectateurs	par spectacle	165,00 €	167,50 €
plus de 5000 spectateurs	par spectacle	230,83 €	235,00 €
(*) Majoration 10% les nuits et dimanche, 100% jours fériés			

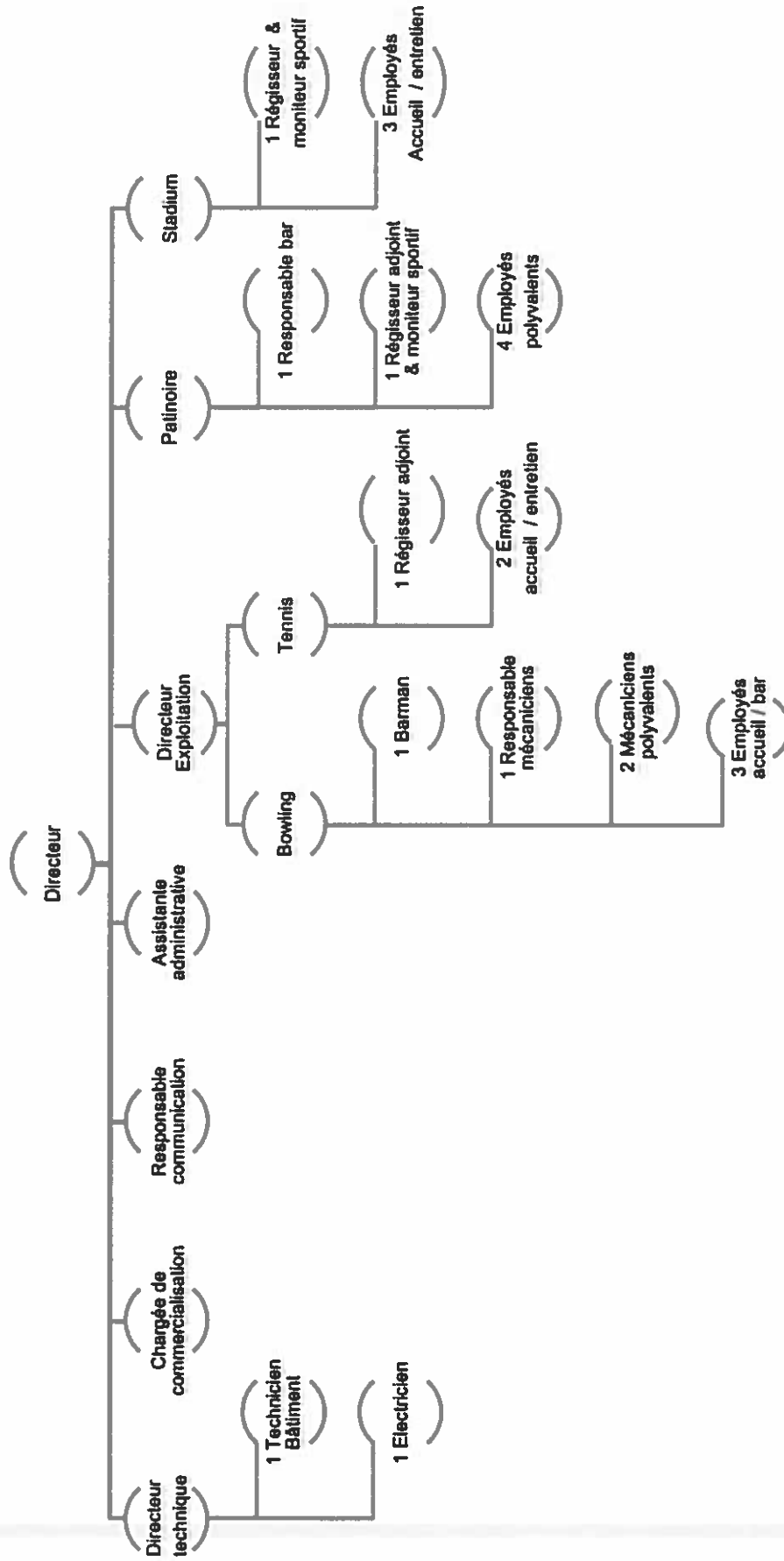
Stadium/vélodrome		Tarifs TTC	
		2016	2017
TARIF INDIVIDUEL			
I/ Cyclisme			
Baptême découverte vélo alu compris (*)		5,40 €	5,50 €
Open 1h de piste	heure pleine	13,10 €	13,40 €
	heure creuse	8,20 €	8,40 €
Open 1h de piste avec séance de burdin (selon planning)		14,80 €	15,10 €
Carte de 12 séances	heure pleine	105,00 €	107,10 €
	heure creuse	67,00 €	68,30 €
Anniversaire avec accompagnateur (min 8 personnes)		15,80 €	16,10 €
(*) 1 fois par personne pendant 1h entre 12h et 14h du lundi au vendredi			
Heures pleines de 17h à 22h du lundi au vendredi, week-end et jour férié			
Heures creuses de 9h à 17h du lundi au vendredi			
II/ Badminton			
tarif normal	heure pleine	12,40 €	12,70 €
	heure creuse	6,20 €	6,30 €
tarif étudiants/CE	heure pleine	10,40 €	10,60 €
	heure creuse	5,20 €	5,30 €
Carte d'abonnement 12 heures	heure pleine	105,00 €	107,10 €
	heure creuse	63,40 €	64,70 €
Heures pleines de 12h à 14h et de 17h à 22h du lundi au vendredi			
Heures creuses de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi			
III/ Sport-session			
<i>a/ Programme velo sur piste (sur réservation)</i>			
- initiation	2h de stage/velo alu avec passage de niveau	20,00 €	20,00 €
- confirmé	2h de stage/velo carbone avec passage de niveau	33,60 €	33,00 €
- performance	3 jours de stage de 2h avec validation des performance velo carbone	100,00 €	100,00 €
<i>b/ Stage ludo sportif avec encadrement sportif après-midi de 14h à 17h (sur réservation)</i>			
- 2 activités pendant 1h30 ou 3 pendant 1h		18,70 €	19,00 €
- membres d'une famille et sessions supplémentaires sur la même semaine		15,60 €	15,90 €
- promotionnel		50%	50%
TARIF GROUPE			
Scolaires (par élève)			
<i>a/ Cyclisme avec vélo et moniteur</i>			
Bordeaux	tarif horaire	2,19 €	2,23 €
Hors Bordeaux	tarif horaire	3,00 €	3,06 €
<i>b/ Athlétisme, tennis de table, tir à l'arc, badminton (mini 4 par terrain)</i>			
Bordeaux	tarif horaire	1,23 €	1,25 €
Hors Bordeaux	tarif horaire	1,69 €	1,72 €
Location de salle scolaires			
Bordeaux autres activités sans moniteur	tarif horaire	24,35 €	24,84 €
Hors Bordeaux autres activités sans moniteur	tarif horaire	29,75 €	30,35 €
Centre de loisirs (par personne)			
<i>a/ Cyclisme avec vélo et moniteur (+ de 8 pers.)</i>			
Bordeaux	tarif horaire	4,60 €	4,69 €
Hors Bordeaux	tarif horaire	6,00 €	6,12 €
<i>b/ Autres activités sans moniteur</i>			
Bordeaux	tarif horaire	3,24 €	3,30 €
Hors Bordeaux	tarif horaire	4,53 €	4,62 €
<i>c/ Stage ludo sportif avec encadrement sportif après-midi de 14h à 17h (sur réservation mini 8 personnes)</i>			

Stadium/vélodrome		Tarifs HT	
		2016	2017
Mise à disposition de l'équipement			
Location de la salle sans aménagement pour une manifestation inscrite au calendrier officiel d'une fédération, ligue	forfait journalier	1 100,00 €	1 122,00 €
Utilisation des installations sportives avec public	tarif à l'heure	230,00 €	234,60 €
Utilisation des installations sportives avec public	tarif à l'heure	142,50 €	145,40 €
Mise à disposition de salles			
Salle de réunion pour un club aquitain	forfait journalier	39,20 €	40,00 €
Salle pour cocktail pour un club aquitain	forfait journalier	110,00 €	112,20 €
Salle de réunion pour tout autre utilisateur	forfait journalier	110,00 €	112,20 €
Location des bars :			
pour une manifestation sportive à entrée payante	par bar et par jour	137,50 €	140,30 €
pour une manifestation sportive à entrée gratuite	par bar et par jour	89,00 €	90,80 €
Nettoyage de la salle			
de 200 à 1 000 spectateurs	par jour	555,00	566,10 €
de 1 000 à 3 000 spectateurs	par jour	1 325,00	1 351,50 €
plus de 3 000 spectateurs	par jour	1 660,00	1 693,20 €
Permanence nettoyage	pour 3h	89,15	90,95 €

Stadium/vélodrome		Tarifs HT	
		2016	2017
Location de l'équipement			
De novembre à mars centre piste sans installations sportives	par jour	8 830,00 €	9 000,00 €
De novembre à mars avec installations sportives en place	par jour	5 510,00 €	5 620,00 €
De avril à octobre centre piste sans installations sportives	par jour	6 760,00 €	6 895,00 €
De avril à octobre avec installations sportives en place	par jour	5 510,00 €	5 620,00 €
Tarif dégressif si l'utilisation sur plusieurs jours consécutifs : 2ème jour -20%, ensuite -50%			
Une journée de montage et démontage		3 860,00 €	3 930,00 €
Location d'un hall sans aménagement	par jour	1 100,00 €	1 120,00 €
Prestations annexes			
Couverture de protection du sol d'athlétisme			
partie plane (sans couverture piste 200m d'athlétisme)		8 830,00 €	9 000,00 €
couverture partielle	selon besoin	3,6 €/m ²	3,6 €/m ²
Fluides (eau, électricité, chauffage) du 1er octobre au 30 avril			
Période haute du 1er octobre au 30 avril	par séance (4h)	960,00 €	980,00 €
Période basse du 1er mai au 30 septembre	par séance (4h)	585,00 €	595,00 €
Sécurité et gestion du public			
Service de représentation, service de sécurité incendie et secouristes			
moins de 1300 spectateurs	par séance (4h)	885,00 €	900,00 €
entre 1300 et 2700 spectateurs	par séance (4h)	1 065,00 €	1 085,00 €
entre 2700 et 4200 spectateurs	par séance (4h)	1 355,00 €	1 380,00 €
entre 4200 et 5700 spectateurs	par séance (4h)	1 445,00 €	1 470,00 €
au dessus de 5700 spectateurs	par séance (4h)	1 585,00 €	1 620,00 €
Agent de contrôle, gardiennage (mini 3h)	à l'heure (*)	23,93 €	24,40 €
Responsable sécurité SSIAP 2 (mini 3h)	à l'heure (*)	35,58 €	36,30 €
Agent de sécurité SSIAP 1 (mini 3h)	à l'heure (*)	29,13 €	29,70 €
Chargé de sécurité		sur devis	sur devis
Manutentionnaire, agent polyvalent	à l'heure (*)	23,93 €	24,40 €
Electricien, cariste	à l'heure (*)	29,13 €	29,70 €
Régisseur	à l'heure (*)	40,58 €	41,40 €
Location diverses			
Location des bars pour la vente	par jour & bar	825,00 €	840,00 €
Chariot élévateur y compris mise à disposition d'un cariste	forfait horaire	31,60 €	41,40 €
Nettoyage de la salle			
de 200 à 1 000 spectateurs	par jour	555,00 €	566,00 €
de 1 000 à 3 000 spectateurs	par jour	1 325,00 €	1 352,00 €
plus de 3 000 spectateurs	par jour	1 660,00 €	1 693,00 €
Agent de nettoyage	à l'heure (*)	30,17 €	30,77 €
(*) Majoration des taux horaires 10% les nuits et dimanche, 100% jours fériés			

01/01/2017 – 31/12/2017

ORGANIGRAMME AXEL VEGA



Etat des immobilisations

Exercice du 01/01/2017
au 31/12/2017

au 31/12/2017

051 SBSL AXEL VEGA

Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Immobilisations i7 SQL 8.12

Date tirage : 01/06/2018 à 10:14:22

Page : 1

Code	Désignation	Date acquisition	Qtés	Valeur d'acquisition	Amort. économiques	Valeur nette comptable
2050051000	Logiciels					
0000000013	Licence Deciplus	26/08/2013	1	1 800,00	1 800,00	
	Mode : Linéaire 1 an	Taux : 100,00%				
0000000028	Licence Autocad LT 2015	03/12/2014	1	1 160,00	1 160,00	
	Mode : Linéaire 1 an	Taux : 100,00%				
	Total 2050051000			2 960,00	2 960,00	
2051051000	Site Web					
0000000037	Cout de SET UP du site interne	01/07/2015	1	2 500,00	2 500,00	
	Mode : Linéaire 1 an	Taux : 100,00%				
0000000038	Création de contenus éditoriaux	01/07/2015	1	2 500,00	2 500,00	
	Mode : Linéaire 1 an	Taux : 100,00%				
	Total 2051051000			5 000,00	5 000,00	
2150051000	Matériel et outillage					
0000000002	Roulettes pour rack tribune	06/03/2013	108	2 258,96	2 258,96	
	Mode : Linéaire 4 ans	Taux : 25,00%				
0000000003	Rack de rangement tribune 61	08/03/2013	13	1 498,50	1 498,50	
	Mode : Linéaire 4 ans	Taux : 25,00%				
0000000007	Rack de rangement 850x1400	08/03/2013	6	686,30	686,30	
	Mode : Linéaire 4 ans	Taux : 25,00%				
0000000016	Achat 6 Billards Winners	18/02/2014	1	7 780,60	7 526,65	253,95
	Mode : Linéaire 4 ans	Taux : 25,00%				
0000000017	Terrain Badminton portable 8.1	12/03/2014	4	16 000,00	12 168,89	3 831,11
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000022	Autolaveuse Multiwash 440 P	30/06/2014	1	2 580,00	2 259,29	320,71
	Mode : Linéaire 4 ans	Taux : 25,00%				
0000000029	Moteur kart Honda GX200 RT2	21/10/2014	8	4 723,84	3 772,51	951,33
	Mode : Linéaire 4 ans	Taux : 25,00%				
0000000039	Autolaveuse Columbus ARA B	28/01/2016	1	10 500,00	5 053,13	5 446,87
	Mode : Linéaire 4 ans	Taux : 25,00%				
0000000046	Summit S 220V	17/10/2017	1	12 000,00	493,33	11 506,67
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
	Total 2150051000			58 028,20	35 717,56	22 310,64
2181051000	Agencements, aménagements divers					
0000000001	ALTRAD tribune	24/05/2013	1	3 250,00	2 974,10	275,90
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000004	Tribune 996 place 21 rangs	28/02/2013	1	80 000,00	77 208,61	2 791,39
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000012	Complément tribune	23/12/2013	1	1 827,60	1 469,42	358,18
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000014	Etriers	04/11/2013	6	870,00	721,74	148,26
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000015	Tribune démontable	22/11/2013	1	2 500,00	2 049,24	450,76
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000030	Tour piste polyéthylène	17/12/2014	96	500,00	253,23	246,77
	Mode : Linéaire 6 ans	Taux : 16,6667%				
0000000031	Tour piste support liaison polyc	16/12/2014	45	704,00	356,88	347,12
	Mode : Linéaire 6 ans	Taux : 16,6667%				
	1211					
	A reporter			155 639,80	128 710,78	26 929,02

Etat des immobilisations

Exercice du 01/01/2017
au 31/12/2017

au 31/12/2017

051 SBSL AXEL VEGA

Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Immobilisations I7 SQL 8.12

Date tirage : 01/06/2018 à 10:14:23

Page : 2

Code	Désignation	Date acquisition	Qtés	Valeur d'acquisition	Amort. économiques	Valeur nette comptable
Report				155 639,80	128 710,78	26 929,02
0000000032	Tour piste protect + charniere vi	16/12/2014	4	1 223,00	619,98	603,02
	Mode : Linéaire 6 ans	Taux : 16,6667%				
0000000033	Verres trempe 12 mm tour de p	16/12/2014	9	6 467,94	3 278,89	3 189,05
	Mode : Linéaire 6 ans	Taux : 16,6667%				
0000000048	Filets de protection RAITA	20/07/2017	1	5 500,00	491,94	5 008,06
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000049	Aménagement Loge Mira Pati	01/10/2017	1	4 912,01	245,60	4 666,41
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000051	Aménagement 40 Casiers Bowl	01/11/2017	40	2 796,91	93,23	2 703,68
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000052	Aménagement 20 Casiers Bowl	01/12/2017	20	1 291,00	21,52	1 269,48
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
0000000053	Aménagement Loge Synoptique	01/11/2017	1	7 889,29	262,98	7 626,31
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
Total 2181051000				119 731,75	90 047,36	29 684,39
2182051000	Mat. de transport					
0000000036	Véhicule Hybride Electrique	31/07/2015	1	39 130,00	23 641,04	15 488,96
	Mode : Linéaire 4 ans	Taux : 25,00%				
Total 2182051000				39 130,00	23 641,04	15 488,96
2183051000	Mat. de bureau et mat. informatique					
0000000006	HP 8300E CMT Core I5 4Go	31/07/2013	1	1 048,00	1 048,00	
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000020	Copieur SHARP MX-3640N	31/05/2014	1	7 900,00	7 900,00	
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000021	Portable HP + station d'accueil	30/06/2014	1	1 667,00	1 667,00	
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000023	Watchguard firebox	16/06/2014	1	559,85	559,85	
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000026	Watchguard XTM 25	30/06/2014	1	1 010,00	1 010,00	
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000027	NAS 2x2 To Synology	28/11/2014	1	609,00	609,00	
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000034	Watchguard Firebox T10	27/02/2015	1	870,00	824,89	45,11
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000035	Switch Modulaire IM4tx/2fx	26/03/2015	1	1 587,00	1 462,10	124,90
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000040	HP Prodesk 400 Defis	01/01/2017	1	986,00	328,67	657,33
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
0000000043	OptiPlex 3050 SFF Ordinateur	31/07/2017	1	1 007,18	139,89	867,29
	Mode : Linéaire 3 ans	Taux : 33,3333%				
Total 2183051000				17 244,03	15 549,40	1 694,63
2184051000	Mobilier de bureaux					
0000000005	Mange debout pliant + housse -	30/10/2013	8	1 450,98	1 008,30	442,68
	Mode : Linéaire 6 ans	Taux : 16,6667%				
0000000009	Bar lumineux	30/10/2013	3	2 097,00	1 457,22	639,78
	Mode : Linéaire 6 ans	Taux : 16,6667%				
A reporter				245 641,96	175 380,88	70 261,08

Etat des immobilisations

Exercice du 01/01/2017
au 31/12/2017

au 31/12/2017

051 SBSL AXEL VEGA

Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Immobilisations i7 SQL 8.12

Date tirage : 01/06/2018 à 10:14:23

Page : 3

Code	Désignation	Date acquisition	Qtés	Valeur d'acquisition	Amort. économiques	Valeur nette comptable
		Report		245 641,96	175 380,88	70 261,08
0000000010	Pouf couleur	30/10/2013	8	316,00	219,60	96,40
	Mode : Linéaire 6 ans	Taux : 16,6667%				
0000000011	Table cube lumineux 32x32x32	30/10/2013	2	210,40	146,22	64,18
	Mode : Linéaire 6 ans	Taux : 16,6667%				
0000000025	Potence ecrans galv RAL9005	30/09/2014	8	3 800,00	2 472,11	1 327,89
	Mode : Linéaire 5 ans	Taux : 20,00%				
	Total 2184051000			7 874,38	5 303,45	2 570,93
	Total général			249 968,36	178 218,81	71 749,55

COMPTE D'EXPLOITATION SBSL ANNEE 2017
Délégation de Service Publique Equipements Sportifs

	Patinoire Mériadeck				
	Prév. DSP	Réel 2016	Réel 2017	Ecart Réel 2017/2016	Ecart Réel 2017 / DSP
RECETTES DES ACTIVITES					
Chiffre d'affaires sur manifestations	973 784	1 389 920	1 508 721	118 801	529 937
Location de salles manifestations, évts	493 694	720 711	734 826	14 115	241 132
Location de salles compétitions sportives	17 355	21 364	18 926	-2 438	1 571
Fluides	31 411	47 475	53 118	5 643	21 706
Prestations nettoyage	48 100	62 989	76 645	13 656	28 544
Prestations accueil/contrôle/sécurité et sûreté	260 818	392 664	449 974	57 311	189 156
Prestations techniques (y compris loc tech)	127 406	144 716	175 232	30 516	47 827
Chiffre d'affaires activités sportives	334 250	375 912	352 279	-23 633	13 029
Entrées public	230 000	258 803	249 981	-8 821	19 981
Location clubs/entraînements		5 000	5 000	0	5 000
Centres aérés	35 000	33 840	29 204	-4 636	-5 796
Anniversaires	11 000	16 908	16 477	-431	5 477
Scolaires	21 000	27 903	23 238	-4 665	2 238
Autres (Karting....)	30 000	24 291	19 925	-4 366	-10 075
Prestations/activité (affutages, perçages, cordages...)	500	795	1 013	217	513
Locations accessoires/activité (raquette...)	250	454	190	-264	-60
Vestiaires casiers/activité	6 500	7 919	7 252	-668	752
Autres produits d'exploitation	291 057	409 639	461 839	52 250	170 831
Commissions, redevances, rétrocessions	2 000	0	0	0	-2 000
Produits /partenariats	20 000	35 934	19 280	-16 654	-720
Bar & restauration/manifestations & compétitions	224 545	317 920	376 141	58 221	151 596
Bar & restauration/activité site	40 000	32 155	31 491	-664	-8 509
Locations de salles annexes	0			0	0
Merchandising/manifestations	4 012	8 032	4 688	-3 345	675
Ventes proshop/activité	500	208	193	-15	-308
Autres produits/transfert de charges		15 390	30 097	14 707	30 097
Total recettes des activités	1 604 091	2 175 471	2 322 889	147 418	718 797
Compensation pour contrainte de service public					
Total produits d'exploitation	1 604 091	2 175 471	2 322 889	147 418	718 797
DEPENSES					
Achats de marchandises	88 432	128 144	129 008	864	40 575
Achats bars/snack	88 182	128 144	129 008	864	40 826
Achats proshop	250	0	0	0	-250
Charges variables sur manifestations/compétitions	384 484	538 159	613 279	75 119	229 795
Prestations contrôle/sécurité et sûreté, nettoyage	177 740	263 119	297 507	34 389	119 767
Prestations de services technique y compris location de matériel	90 782	105 127	117 600	12 473	26 817
Personnel intérimaire (manutention, bar, personnel accueil)	115 961	169 913	198 171	28 258	82 210
Charges externes	516 479	447 240	606 039	158 800	89 560
Fluides (électricité, eau, gaz...)	230 000	186 486	314 496	128 010	84 496
Fournitures (entretien, de bureau, vêtements de travail...)	8 500	10 096	9 140	-955	640
Prestations de services (technique, nettoyage, sécurité...)	42 000	44 433	48 571	4 139	6 571
Location de matériel	3 500	3 296	7 890	4 594	4 390
Contrat de maintenance	62 654	61 240	57 363	-3 877	-5 292
Maintenance & entretien (batiments, matériels, petits équipements...)	138 169	97 759	136 228	38 468	-1 941
Assurances	8 076	7 762	7 762	0	-314
Honoraires	0	0	0	0	0
Communication (publicité, insertions...)	18 829	31 462	14 649	-16 813	-4 180
Frais de déplacements, missions, réceptions	948	1 347	185	-1 163	-763
Frais postaux, de téléphonie, Internet,	783	912	1 314	402	531
Services bancaires	2 198	2 447	2 684	237	485
Frais professionnelles (cotisations, documentation...)	666	0	350	350	-316
Charges diverses (pharmacie, commissions, dons...)	155	0	5 407	5 407	5 252
Salaires et charges	436 040	419 629	472 851	53 222	36 810
Personnel permanent	320 000	305 257	348 730	43 474	28 730
Personnel saisonnier (y compris animateurs anniversaires...)	116 040	114 373	124 121	9 748	8 080
Personnel CDD (remplacement, maladie...)		0	0	0	0
Impôts et taxes	1215 24 595	19 029	25 052	6 023	457
CET/CVAE	7 645	7 495	7 547	52	-98
Sacem	7 500	2 206	8 114	5 908	614
Taxe enlèvement ordures ménagères	6 883	9 196	9 251	55	2 368
TVS	0	132	140	8	140
Organic	2 567	0	0	0	-2 567

COMPTE D'EXPLOITATION SBSL ANNEE 2017

Délégation de Service Publique Equipements Sportifs

	Patinoire Mériadeck				
	Prév. DSP	Réel 2016	Réel 2017	Ecart Réel 2017/2016	Ecart Réel 2017 / DSP
Autres charges	0	2	30 044	30 043	30 044
Redevance collectivité	0	0	0	0	0
Frais d'assistance	0	0	0	0	0
Dotations & reprises de provisions	0	0	29 889	29 889	29 889
Autres charges	0	2	155	153	155
Charges de renouvellement et d'investissement	28 805	34 533	46 524	11 991	17 719
Dotation provision et/ou charges GER	0	6 700	21 026	14 326	21 026
Dotation aux amortissements	28 805	27 833	25 498	-2 335	-3 307
Charges financières	0				0
Total charges d'exploitation	1 478 834	1 586 736	1 922 797	336 061	443 963
Résultat d'exploitation	125 257	588 735	400 092	-188 642	274 835
Résultat financier	0	0	0	0	0
Résultat exceptionnel	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation avant IS et interressement Ville	125 257	588 735	400 092	-188 642	274 835
Interressement Ville de Bordeaux	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation avant IS et après interressement Ville	125 257	588 735	400 092	-188 642	274 835

COMPTE D'EXPLOITATION SBSL ANNEE 2017
Délégation de Service Public Equipements Sportifs

	Bowling				
	Prév. DSP	Réel 2016	Réel 2017	Ecart Réel 2017/2016	Ecart Réel 2017 / DSP
RECETTES DES ACTIVITES					
Chiffre d'affaires sur manifestations	0	0	0	0	0
Location de salles manifestations, évts		0		0	0
Location de salles compétitions sportives		0		0	0
Fluides		0		0	0
Prestations nettoyage		0		0	0
Prestations accueil/contrôle/sécurité et sûreté		0		0	0
Prestations techniques (y compris loc tech)		0		0	0
Chiffre d'affaires activités sportives	356 000	338 451	499 943	111 493	143 943
Entrées public	330 000	357 345	458 037	100 692	128 037
Location clubs/entraînements	0	0	14 451	14 451	14 451
Centres aérés	13 000	13 750	11 940	-1 810	-1 060
Anniversaires	7 000	7 617	8 282	665	1 282
Scolaires	6 000	9 738	6 946	-2 792	946
Autres (Karting....)	0	0	0	0	0
Prestations/activité (affutages, perçages, cordages..)	0	0	0	0	0
Locations accessoires/activité (raquette...)	0	0	0	0	0
Vestiaires casiers/activité	0	0	292	292	292
Autres produits d'exploitation	200 000	242 950	303 746	60 796	103 746
Commissions, redevances, rétrocessions	30 000	33 937	38 274	4 338	8 274
Produits /partenariats	0	12 627	1 063	-11 564	1 063
Bar & restauration/manifestations & compétitions	0	0		0	0
Bar & restauration/activité site	170 000	189 168	253 606	64 438	83 606
Locations de salles annexes	0		0	0	0
Merchandising/manifestations	0	0	0	0	0
Ventes proshop/activité	0	480	1 534	1 054	1 534
Autres produits/transfert de charges	0	6 739	9 269	2 530	9 269
Total recettes des activités	556 000	631 401	803 694	172 293	247 694
Compensation pour contrainte de service public					
Total produits d'exploitation	556 000	631 401	803 694	172 293	247 694
DEPENSES					
Achats de marchandises	56 666	82 279	96 421	14 142	39 755
Achats bars/snack	56 666	80 639	95 654	15 015	38 987
Achats proshop		1 641	768	-873	768
Charges variables sur manifestations/compétitions	0	0	0	0	0
Prestations contrôle/sécurité et sûreté, nettoyage	0	0	0	0	0
Prestations de services technique y compris location de matériel	0	0	0	0	0
Personnel intérimaire (manutention, bar, personnel accueil)	0	0	0	0	0
Charges externes	143 290	142 202	164 754	22 553	21 464
Fluides (électricité, eau, gaz...)	34 000	41 436	38 914	-2 522	4 914
Fournitures (entretien, de bureau, vêtements de travail...)	3 000	3 441	3 497	57	497
Prestations de services (technique, nettoyage, sécurité...)	44 190	44 856	46 838	1 982	2 648
Location de matériel	1 500	766	700	-65	-800
Contrat de maintenance	3 500	3 263	3 328	65	-172
Maintenance & entretien (batiments, matériels, petits équipements...)	30 000	21 146	45 454	24 308	15 454
Assurances	20 000	19 027	19 027	0	-973
Honoraires	0	0	0	0	0
Communication (publicité, insertions...)	5 000	4 314	1 252	-3 062	-3 748
Frais de déplacements, missions, réceptions	100	236	0	-236	-100
Frais postaux, de téléphonie, internet,	500	1 785	1 257	-528	757
Services bancaires	1 500	1 822	1 857	35	357
Frais professionnelles (cotisations, documentation...)	0	111	685	574	685
Charges diverses (pharmacie, commissions, dons...)	0	0	1 944	1 944	1 944
Salaire et charges	312 500	298 573	325 033	26 460	12 533
Personnel permanent	310 000	274 403	290 243	15 840	-19 757
Personnel saisonnier (y compris animateurs anniversaires...)	1 500	0	0	0	-1 500
Personnel CDD (remplacement, maladie...)	1 000	24 170	34 790	10 621	33 790
Impôts et taxes	1217 9 500	10 245	10 824	580	1 324
CET/CVAE	4 500	4 421	4 715	294	215
Sacem	3 500	3 668	3 848	179	348
Taxe enlèvement ordure ménagère	1 500	1 892	1 661	-232	161
TVS	0	263	601	338	601
Organic	0	0	0	0	0

COMPTE D'EXPLOITATION SBSL ANNEE 2017
Délégation de Service Publique Equipements Sportifs

	Bowling				
	Prév. DSP	Réel 2016	Réel 2017	Ecart Réel 2017/2016	Ecart Réel 2017 / DSP
Autres charges	0	14 402	7 175	-7 226	7 175
Redevance collectivité	0	0	0	0	0
Frais d'assistance	0	0	0	0	0
Dotations & reprises de provisions	0	0	6 960	6 960	6 960
Autres charges	0	14 402	216	-14 186	216
Charges de renouvellement et d'investissement	2 100	10 835	11 456	571	9 356
Dotation provision et/ou charges GER	0	8 940	8 574	-366	8 574
Dotation aux amortissements	2 100	1 945	2 882	937	782
Charges financières	0				0
Total charges d'exploitation	524 056	558 586	615 665	57 079	91 609
Résultat d'exploitation	31 944	72 815	188 029	115 214	156 085
Résultat financier	0	0	0	0	0
Résultat exceptionnel	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation avant IS et interressement Ville	31 944	72 815	188 029	115 214	156 085
Interressement Ville de Bordeaux	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation avant IS et après interressement Ville	31 944	72 815	188 029	115 214	156 085

COMPTE D'EXPLOITATION SBSL ANNEE 2017
Délégation de Service Publique Equipements Sportifs

	Stadium/Vélodrome				
	Prév. DSP	Réal 2016	Réal 2017	Ecart Réel 2017/2016	Ecart Réel 2017 / DSP
RECETTES DES ACTIVITES					
Chiffre d'affaires sur manifestations	34 504	71 415	36 224	-35 191	1 721
Location de salles manifestations, évts	9 000	2 616	4 692	2 076	-4 308
Location de salles compétitions sportives	12 841	14 626	9 922	-4 704	-2 919
Fluides	1 592	6 281	0	-6 281	-1 592
Prestations nettoyage	5 571	6 894	4 519	-2 375	-1 053
Prestations accueil/contrôle/sécurité et sûreté	1 000	40 009	14 187	-25 822	13 187
Prestations techniques (y compris loc tech)	4 500	990	2 904	1 915	-1 596
Chiffre d'affaires activités sportives	53 305	54 849	50 567	-4 283	-2 738
Entrées public	20 000	22 022	20 436	-1 586	436
Location clubs/entraînements	20 000	18 442	14 943	-3 499	-5 057
Centres aérés	2 805	1 470	1 843	373	-962
Anniversaires	0	0	0	0	0
Scolaires	7 500	8 227	8 703	476	1 203
Autres (Karting,...)	0	0	0	0	0
Prestations/activité (affutages, perçages, cordages...)	0	0	0	0	0
Locations accessoires/activité (raquette...)	3 000	4 688	4 642	-46	1 642
Vestiaires casiers/activité	0	0	0	0	0
Autres produits d'exploitation	8 000	12 825	5 132	-7 694	-2 868
Commissions, redevances, rétrocessions	1 000	0	0	0	-1 000
Produits /partenariats	2 000	0	0	0	-2 000
Bar & restauration/manifestations & compétitions	0	1 307	0	-1 307	0
Bar & restauration/activité site	0	288	858	570	858
Locations de salles annexes	0	0	0	0	0
Merchandising/manifestations	0	0	0	0	0
Ventes proshop/activité	5 000	2 966	1 978	-988	-3 022
Autres produits/transfert de charges	0	8 266	2 296	-5 970	2 296
Total recettes des activités	95 809	139 091	91 923	-47 168	-3 886
Compensation pour contrainte de service public					
Total produits d'exploitation	95 809	139 091	91 923	-47 168	-3 886
DEPENSES					
Achats de marchandises	2 500	7 057	3 412	-3 645	912
Achats bars/snack	0	1 195	46	-1 150	46
Achats proshop	2 500	5 862	3 366	-2 496	866
Charges variables sur manifestations/compétitions	8 914	8 660	12 773	4 112	3 858
Prestations contrôle/sécurité et sûreté, nettoyage	5 914	7 691	9 840	2 149	3 926
Prestations de services technique y compris location de matériel	3 000	0	263	263	-2 738
Personnel intérimaire (manutention, bar, personnel accueil)	0	969	2 670	1 701	2 670
Charges externes	156 963	119 050	137 964	13 914	-28 999
Fluides (électricité, eau, gaz...)	114 538	60 394	75 171	14 777	-39 367
Fournitures (entretien, de bureau, vêtements de travail...)	3 614	4 377	4 025	-351	411
Prestations de services (technique, nettoyage, sécurité...)	1 236	385	1 905	1 520	669
Location de matériel	309	1 138	2 386	1 247	2 077
Contrat de maintenance	16 206	15 763	16 045	283	-161
Maintenance & entretien (batiments, matériels, petits équipements...)	12 407	16 671	29 720	13 048	17 313
Assurances	10 500	7 360	7 360	0	-3 140
Honoraires	0	0	0	0	0
Communication (publicité, insertions...)	5 001	12 080	497	-11 583	-4 504
Frais de déplacements, missions, réceptions	1 300	0	71	71	-1 229
Frais postaux, de téléphonie, internet,	1 550	678	585	-94	-965
Services bancaires	100	154	150	-4	50
Frais professionnelles (cotisations, documentation...)	201	50	50	0	-151
Charges diverses (pharmacie, commissions, dons...)	0	0	0	0	0
Salaires et charges	136 462	138 429	135 740	-2 689	-722
Personnel permanent	128 612	132 469	133 841	1 372	5 229
Personnel saisonnier (y compris animateurs anniversaires...)	0	0	0	0	0
Personnel CDD (remplacement, maladie...)	7 850	5 960	1 898	-4 061	-5 951
Impôts et taxes	1219 58 453	57 923	57 541	-382	-913
CET/CVAE	39 000	38 464	37 767	-697	-1 233
Sacem	0	0	0	0	0
Taxe enlèvement ordure ménagère	19 300	19 327	19 634	307	334
TVS	0	132	140	8	140
Organic	153	0	0	0	-153

COMPTE D'EXPLOITATION SBSL ANNEE 2017
Délégation de Service Publique Equipements Sportifs

	Stadium/Vélodrome				
	Prév. DSP	Réel 2016	Réel 2017	Ecart Réel 2017/2016	Ecart Réel 2017 / DSP
Autras charges	0	631	25	-656	25
Redevance collectivité	0	0	0	0	0
Frais d'assistance	0	0	0	0	0
Dotations & reprises de provisions		664	0	-664	0
Autres charges		17	25	8	25
Charges de renouvellement et d'investissement	0	3 062	4 020	-4 042	4 020
Dotation provision et/ou charges GER	0	8 062	3 880	-4 182	3 880
Dotation aux amortissements	0	0	140	140	140
Charges financières	0				0
Total charges d'exploitation	373 292	339 861	351 474	11 613	-21 818
Résultat d'exploitation	-277 483	-200 771	-259 551	-58 780	17 932
Résultat financier	0	0	0	0	0
Résultat exceptionnel	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation avant IS et interressement Ville	-277 483	-200 771	-259 551	-58 780	17 932
Interressement Ville de Bordeaux	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation avant IS et après interressement Ville	-277 483	-200 771	-259 551	-58 780	17 932

COMPTE D'EXPLOITATION SBSL ANNEE 2017
Délégation de Service Publique Equipements Sportifs

	Tennis/badminton				
	Prév. DSP	Réel 2016	Réel 2017	Ecart Réel 2017/2016	Ecart Réel / DSP
RECETTES DES ACTIVITES					
Chiffre d'affaires sur manifestations	0	0	0	0	0
Location de salles manifestations, évts		0		0	0
Location de salles compétitions sportives		0		0	0
Fluides		0		0	0
Prestations nettoyage		0		0	0
Prestations accueil/contrôle/sécurité et sûreté		0		0	0
Prestations techniques (y compris loc tech)		0		0	0
Chiffre d'affaires activités sportives	175 000	210 190	217 644	7 453	42 644
Entrées public	150 000	179 863	185 428	5 565	35 428
Location clubs/entraînements	0	2 972	5 986	3 014	5 986
Centres aérés	0	168	347	179	347
Anniversaires	0	0	0	0	0
Scolaires	20 000	20 875	19 488	-1 387	-512
Autres (Karting,...)	0	0	0	0	0
Prestations/activité (affutages, perçages, cordages...)	0	0	0	0	0
Locations accessoires/activité (raquette...)	5 000	6 313	6 396	83	1 396
Vestiaires casiers/activité	0	0	0	0	0
Autres produits d'exploitation	13 500	25 305	22 010	-3 295	8 510
Commissions, redevances, rétrocessions	0	0		0	0
Produits /partenariats	0	0		0	0
Bar & restauration/manifestations & compétitions	0	0		0	0
Bar & restauration/activité site	8 000	8 893	7 080	-1 813	-920
Locations de salles annexes	0			0	0
Merchandising/manifestations	0	0		0	0
Ventes proshop/activité	5 500	9 631	8 955	-676	3 455
Autres produits/transfert de charges	0	6 781	5 976	-806	5 976
Total recettes des activités	188 500	235 496	239 654	4 158	51 154
Compensation pour contrainte de service public					
Total produits d'exploitation	188 500	235 496	239 654	4 158	51 154
DEPENSES					
Achats de marchandises	5 417	3 868	6 738	2 920	1 371
Achats bars/snack	2 667	2 265	1 597	-668	-1 070
Achats proshop	2 750	1 603	5 191	3 588	2 441
Charges variables sur manifestations/compétitions	0	443	0	-443	0
Prestations contrôle/sécurité et sûreté, nettoyage	0	0	0	0	0
Prestations de services technique y compris location de matériel	0	0	0	0	0
Personnel intérimaire (manutention, bar, personnel accueil)		443	0	-443	0
Charges externes	42 074	37 823	38 992	1 168	-3 082
Fluides (électricité, eau, gaz...)	15 003	12 354	14 706	2 352	-298
Fournitures (entretien, de bureau, vêtements de travail...)	2 000	967	1 043	76	-957
Prestations de services (technique, nettoyage, sécurité...)	10 000	9 808	8 938	-869	-1 062
Location de matériel	600	370	1 038	668	438
Contrat de maintenance	270	263	267	4	-3
Maintenance & entretien (batiments, matériels, petits équipements...)	7 500	8 716	4 458	-4 259	-3 042
Assurances	1 000	851	851	0	-149
Honoraires	0	0	0	0	0
Communication (publicité, insertions...)	3 501	2 187	524	-1 663	-2 977
Frais de déplacements, missions, réceptions	0	0	0	0	0
Frais postaux, de téléphonie, internet,	1 400	1 330	1 325	-5	-75
Services bancaires	800	956	5 842	4 886	5 042
Frais professionnelles (cotisations, documentation...)	0	22	0	-22	0
Charges diverses (pharmacie, commissions, dons...)	0	0	0	0	0
Salaires et charges	95 000	98 340	100 298	1 958	5 298
Personnel permanent	92 500	96 408	97 887	1 478	5 387
Personnel saisonnier (y compris animateurs anniversaires...)		443	382	-62	382
Personnel CDD (remplacement, maladie...)	2 500	1 488	2 030	542	-470
Impôts et taxes	1221 3 633	3 444	3 690	246	57
CET/CVAE	1 890	1 853	1 889	36	-1
Sacem		0	0	0	0
Taxe enlèvement ordures ménagères	1 441	1 459	1 661	202	220
TVS	0	132	140	8	140
Organic	302	0	0	0	302

COMPTE D'EXPLOITATION SBSL ANNEE 2017
Délégation de Service Publique Equipements Sportifs

	Tennis/badminton				
	Prév. DSP	Réel 2016	Réel 2017	Ecart Réel 2017/2016	Ecart Réel 2017 / DSP
Autres charges	0	5 120	10 292	5 171	10 292
Redevance collectivité		0	0	0	0
Frais d'assistance		0	0	0	0
Dotations & reprises de provisions		0	10 000	10 000	10 000
Autres charges		5 120	292	-4 829	292
Charges de renouvellement et d'investissement	3 922	7 557	6 470	-1 087	2 548
Dotation provision et/ou charges GER	0	3 712	0	-3 712	0
Dotation aux amortissements	3 922	3 845	6 470	2 625	2 548
Charges financières					0
Total charges d'exploitation	150 046	156 596	166 529,51	9 934	16 484
Résultat d'exploitation	38 454	78 900	73 124,79	-5 775	34 671
Résultat financier	0	0	-0,02	0	0
Résultat exceptionnel	0	0	0,00	0	0
Résultat d'exploitation avant IS et interressement Ville	38 454	78 900	73 124,77	-5 775	34 671
Interressement Ville de Bordeaux	0	0	0,00	0	0
Résultat d'exploitation avant IS et après interressement Ville	38 454	78 900	73 124,77	-5 775	34 671

COMPTE D'EXPLOITATION SBSL ANNEE 2017
Délégation de Service Public Equipements Sportifs

	Service centraux				
	Prév. DSP	Réel 2016	Réel 2017	Ecart Réel 2017/2016	Ecart Réel / DSP
RECETTES DES ACTIVITES					
Chiffre d'affaires sur manifestations	0	0	0	0	0
Location de salles manifestations, évts	0	0		0	0
Location de salles compétitions sportives	0	0		0	0
Fluides	0	0		0	0
Prestations nettoyage	0	0		0	0
Prestations accueil/contrôle/sécurité et sûreté	0	0		0	0
Prestations techniques (y compris loc tech)	0	0		0	0
Chiffre d'affaires activités sportives	0	0	0	0	0
Entrées public	0	0		0	0
Location clubs/entraînements	0	0		0	0
Centres aérés	0	0		0	0
Anniversaires	0	0		0	0
Scolaires	0	0		0	0
Autres (Karting,...)	0	0		0	0
Prestations/activité (affutages, perçages, cordages...)	0	0		0	0
Locations accessoires/activité (raquette...)	0	0		0	0
Vestiaires casiers/activité	0	0		0	0
Autres produits d'exploitation	20 000	27 003	48 935	21 932	23 935
Commissions, redevances, rétrocessions	0	0		0	0
Produits /partenariats	20 000	17 664	10 550	-7 114	-9 450
Bar & restauration/manifestations & compétitions	0	0		0	0
Bar & restauration/activité site	0	0		0	0
Locations de salles annexes	0			0	0
Merchandising/manifestations	0	0		0	0
Ventes proshop/activité	0	0		0	0
Autres produits/transfert de charges	0	9 339	38 385	29 046	38 385
Total recettes des activités	20 000	27 003	48 935	21 932	28 935
Compensation pour contrainte de service public					
Total produits d'exploitation	20 000	27 003	48 935	21 932	28 935
DEPENSES					
Achats de marchandises	0	0	0	0	0
Achats bars/snack	0	0	0	0	0
Achats proshop	0	0	0	0	0
Charges variables sur manifestations/compétitions	0	0	0	0	0
Prestations contrôle/sécurité et sûreté, nettoyage	0	0	0	0	0
Prestations de services technique y compris location de matériel	0	0	0	0	0
Personnel intérimaire (manutention, bar, personnel accueil)		0	0	0	0
Charges externes	199 648	190 751	167 942	-22 810	-31 707
Fluides (électricité, eau, gaz...)	2 501	1 543	1 317	-226	-1 184
Fournitures (entretien, de bureau, vêtements de travail...)	4 346	4 896	2 909	-1 987	-1 437
Prestations de services (technique, nettoyage, sécurité...)	71 251	72 996	65 337	-7 659	-5 914
Location de matériel	9 501	5 062	4 275	-787	-5 226
Contrat de maintenance	6 495	11 588	10 488	-1 101	3 993
Maintenance & entretien (batiments, matériels, petits équipements...)	15 000	15 706	12 541	-3 165	-2 459
Assurances	10 000	11 031	9 916	-1 114	-84
Honoraires	29 974	25 176	24 486	-690	-5 488
Communication (publicité, insertions...)	7 501	4 980	4 070	-909	-3 431
Frais de déplacements, missions, réceptions	10 000	8 253	6 361	-1 892	-3 639
Frais postaux, de téléphonie, internet,	23 080	19 764	20 607	844	-2 473
Services bancaires	4 065	4 517	3 515	-1 002	-550
Frais professionnelles (cotisations, documentation...)	5 635	5 239	2 118	-3 122	-3 517
Charges diverses (pharmacie, commissions, dons...)	300	0	0	0	-300
Salaires et charges	455 000	454 932	417 809	-37 123	-37 191
Personnel permanent	455 000	454 932	417 809	-37 123	-37 191
Personnel saisonnier (y compris animateurs anniversaires...)	0	0	0	0	0
Personnel CDD (remplacement, maladie...)	0	0	0	0	0
Impôts et taxes	1223 9 668	9 591	7 988	-1 603	-1 680
CET/CVAE	7 118	9 121	7 948	-1 173	830
Sacem	0	0	0	0	0
Taxe enlèvement ordure ménagère	402	92	0	-92	-402
TVS	2 115	378	40	-338	-2 075
Organic	32	0	0	0	-32

COMPTE D'EXPLOITATION SBSL ANNEE 2017
Délégation de Service Publique Equipements Sportifs

	Service centraux				
	Prév. DSP	Réel 2016	Réel 2017	Ecart Réel 2017/2016	Ecart Réel 2017 / DSP
Autres charges	109 306	107 534	118 208	10 674	8 902
Redevance collectivité	1 000	1 000	1 000	0	0
Frais d'assistance	108 306	104 100	110 387	6 287	2 081
Dotations & reprises de provisions		1 534	6 000	4 466	6 000
Autres charges		900	821	-79	821
Charges de renouvellement et d'investissement	8 507	16 402	4 137	-12 214	-4 320
Dotation provision et/ou charges GER		0	-7 406	-7 406	-7 406
Dotation aux amortissements	8 507	16 402	11 593	-4 808	3 086
Charges financières					0
Total charges d'exploitation	782 130	779 210	716 134	-63 076	-65 996
Résultat d'exploitation	-762 130	-752 207	-667 199	85 008	94 931
Résultat financier	0	0	1 231	1 231	1 231
Résultat exceptionnel	0	-257	7 570	7 826	7 570
Résultat d'exploitation avant IS et interressement Ville	-762 130	-752 463	-658 398	94 065	103 732
Interressement Ville de Bordeaux	0	0		0	0
Résultat d'exploitation avant IS et après interressement Ville	-762 130	-752 463	-658 398	94 065	103 732

COMPTE D'EXPLOITATION SBSL ANNEE 2017
Délégation de Service Public Equipements Sportifs

	Cumul				
	Prév. DSP	Réel 2016	Réel 2017	Ecart Réel 2017/2016	Ecart Réel / DSP
RECETTES DES ACTIVITES					
Chiffre d'affaires sur manifestations	1 013 283	1 461 335	1 544 945	83 610	531 658
Location de salles manifestations, évts	502 694	723 327	739 518	16 191	236 825
Location de salles compétitions sportives	30 195	35 990	28 848	-7 142	-1 347
Fluides	33 003	53 756	53 118	-638	20 114
Prestations nettoyage	53 672	69 883	81 163	11 280	27 492
Prestations accueil/contrôle/sécurité et sûreté	261 818	432 673	464 162	31 489	202 343
Prestations techniques (y compris loc tech)	131 906	145 706	178 136	32 430	46 231
Chiffre d'affaires activités sportives	913 555	1 032 957	1 120 433	87 480	201 883
Entrées public	730 000	821 587	913 881	92 294	183 881
Location clubs/entraînements	20 000	26 414	40 380	13 966	20 380
Centres aérés	50 805	49 228	43 333	-5 895	-7 472
Anniversaires	18 000	24 525	24 759	234	6 759
Scolaires	54 500	66 743	58 375	-8 368	3 875
Autres (Karting....)	30 000	24 291	19 925	-4 366	-10 075
Prestations/activité (affutages, perçages, cordages...)	500	795	1 013	217	513
Locations accessoires/activité (raquette...)	8 250	11 455	11 228	-227	2 978
Vestiaires casiers/activité	6 500	7 919	7 543	-376	1 043
Autres produits d'exploitation	532 557	717 766	841 712	123 946	309 155
Commissions, redevances, rétrocessions	33 000	33 937	38 274	4 338	5 274
Produits /partenariats	42 000	66 224	30 893	-35 331	-11 107
Bar & restauration/manifestations & compétitions	224 545	319 227	376 141	56 914	151 596
Bar & restauration/activité site	218 000	230 512	293 035	62 523	75 035
Locations de salles annexes	0	0	0	0	0
Merchandising/manifestations	4 012	8 032	4 688	-3 345	675
Ventes proshop/activité	11 000	13 320	12 659	-660	1 659
Autres produits/transfert de charges	0	46 514	86 022	39 508	86 022
Total recettes des activités	2 464 400	3 212 058	3 507 095	295 037	1 042 694
Compensation pour contrainte de service public	898 343	896 120	898 342	2 222	-1
Total produits d'exploitation	3 362 743	4 108 178	4 405 437	297 259	1 042 694
DEPENSES					
Achats de marchandises	153 015	221 349	235 630	14 281	82 615
Achats bars/snack	147 515	212 243	226 305	14 061	78 790
Achats proshop	5 500	9 106	9 325	219	3 825
Charges variables sur manifestations/compétitions	393 398	547 263	626 051	78 788	232 653
Prestations contrôle/sécurité et sûreté, nettoyage	183 654	270 810	307 348	36 538	123 693
Prestations de services technique y compris location de matériel	93 782	105 127	117 862	12 735	24 080
Personnel intérimaire (manutention, bar, personnel accueil)	115 961	171 326	200 841	29 516	84 880
Charges externes	1 068 454	955 637	1 115 691	150 054	47 237
Fluides (électricité, eau, gaz...)	396 042	312 784	444 604	131 820	48 561
Fournitures (entretien, de bureau, vêtements de travail...)	21 460	23 775	20 615	-3 160	-845
Prestations de services (technique, nettoyage, sécurité...)	168 677	180 477	171 590	-8 887	2 913
Location de matériel	15 410	10 632	16 289	5 657	879
Contrat de maintenance	89 125	92 117	87 490	-4 627	-1 636
Maintenance & entretien (batiments, matériels, petits équipements...)	203 076	159 999	228 400	68 402	25 324
Assurances	49 576	46 031	44 916	-1 114	-4 659
Honoraires	29 974	25 176	24 486	-690	-5 488
Communication (publicité, insertions...)	39 832	55 023	20 993	-34 030	-18 839
Frais de déplacements, missions, réceptions	12 348	9 836	6 617	-3 220	-5 731
Frais postaux, de téléphonie, internet,	27 313	24 469	25 088	620	-2 225
Services bancaires	8 663	9 896	14 048	4 151	5 384
Frais professionnelles (cotisations, documentation...)	6 502	5 422	3 203	-2 219	-3 299
Charges diverses (pharmacie, commissions, dons...)	455	0	7 351	7 351	6 896
Salaire et charges	1 435 002	1 416 808	1 451 731	34 923	16 729
Personnel permanent	1 306 112	1 263 469	1 288 511	25 041	-17 601
Personnel saisonnier (y compris animateurs anniversaires...)	117 540	121 722	124 502	2 781	6 962
Personnel CDD (remplacement, maladie...)	11 350	31 618	38 719	7 101	27 369
Impôts et taxes	122 584	99 426	105 095	5 669	-754
CET/CVAE	60 153	61 354	59 866	-1 488	-287
Sacem	11 000	5 070	11 961	6 892	961
Taxe enlèvement ordure ménagère	29 526	31 967	32 206	240	2 680
TVA	2 115	1 036	1 061	26	-1 054

COMPTE D'EXPLOITATION SBSL ANNEE 2017

Délégation de Service Publique Equipements Sportifs

	Cumul				
	Prév. DSP	Réel 2016	Réel 2017	Ecart Réel 2017/2016	Ecart Réel 2017 / DSP
Autres charges	109 306	127 738	165 744	38 006	56 438
Redevance collectivité	1 000	1 000	1 000	0	0
Frais d'assistance	108 306	104 100	110 387	6 287	2 081
Dotations & reprises de provisions	0	2 199	52 849	50 650	52 849
Autres charges	0	20 440	1 508	-18 932	1 508
Charges de renouvellement et d'investissement	43 334	77 439	72 657	-4 782	29 323
Dotation provision et/ou charges GER	0	27 414	26 074	-1 341	26 074
Dotation aux amortissements	43 334	50 025	46 583	-3 442	3 249
Charges financières	0	0	0		0
Total charges d'exploitation	3 308 358	3 445 661	3 772 599	326 939	464 241
Résultat d'exploitation	54 385	662 518	632 838	-29 680	578 453
Résultat financier	0	0	1 231	1 231	1 231
Résultat exceptionnel	0	-257	7 570	7 826	7 570
Résultat d'exploitation avant IS et interressement Ville	54 385	662 261	641 639	-20 623	587 253
Interressement Ville de Bordeaux	1 097	294 759	280 535	-14 224	279 438
Résultat d'exploitation avant IS et après interressement Ville	53 288	367 502	361 104	-6 399	307 815

ENQUETE DE SATISFACTION

La patinoire Mériadeck " Julien Doré " 4 mai 2017

Cette enquête a été réalisée sur le parvis, dans le hall et dans la salle de la patinoire Mériadeck de Bordeaux avant le spectacle de Julien Doré le 4 mai 2017.

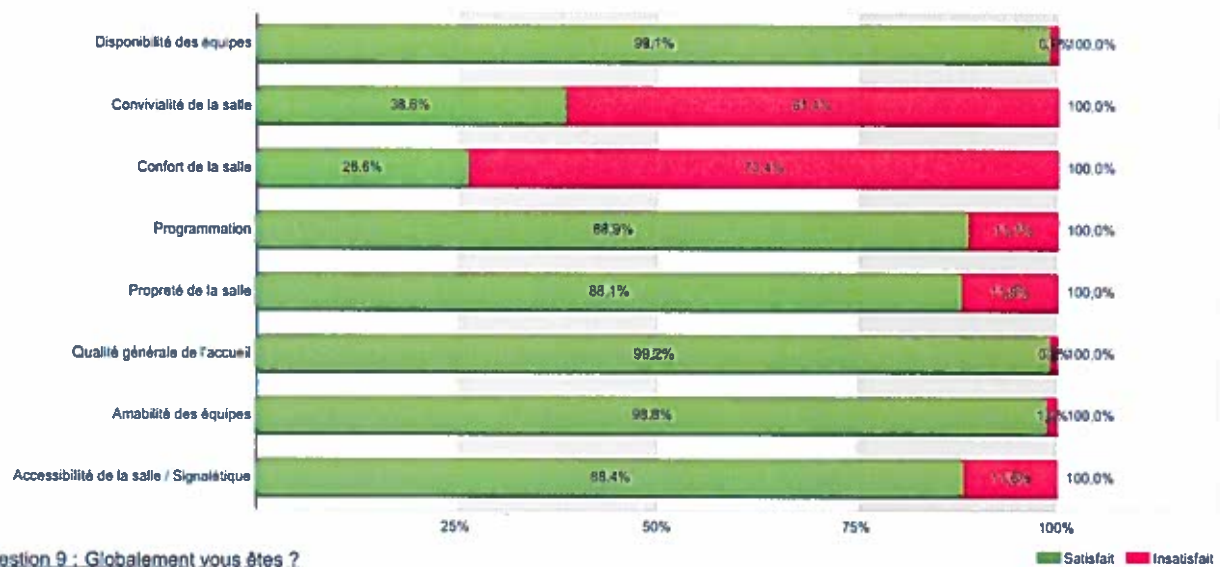
La consigne donnée aux enquêteurs est d'interroger au hasard les personnes présentes sans distinction de sexe ou d'âge.

Nous avons interrogé un total de 329 personnes sur une population totale de 4171 spectateurs. Cela représente un échantillon de 7,88 %.

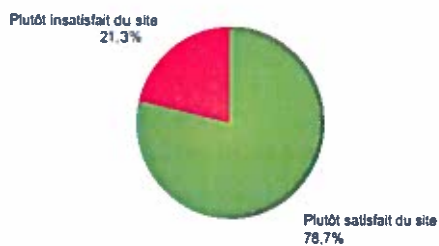


LA SATISFACTION

Questions 1 à 8 : Pouvez-vous me donner votre opinion sur les points suivants ?



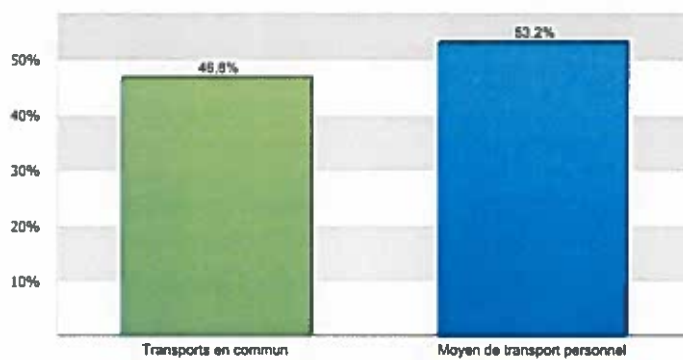
Question 9 : Globalement vous êtes ?



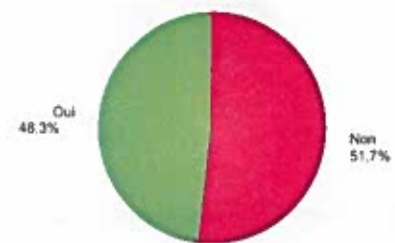
- ➔ 73,4 % des spectateurs ne sont pas satisfaits du confort de la salle.
- ➔ 61,4 % des spectateurs ne sont pas satisfaits de la convivialité de la salle.
- ➔ Tous les autres points obtiennent plus de 88% de satisfaction.

LES TRANSPORTS

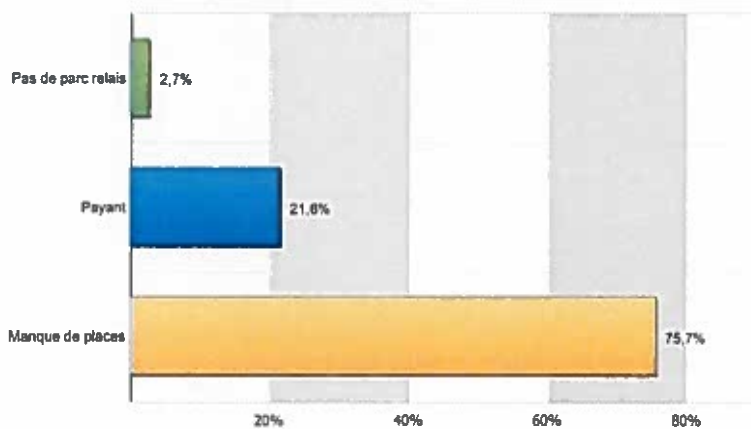
Question 10 : Comment êtes-vous venus ?



Question 11 : Êtes-vous satisfaits des parkings ?



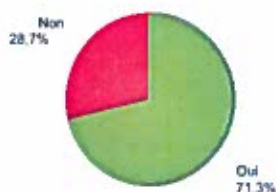
Question 13 : Pourquoi n'êtes-vous pas satisfaits ?



- ➔ 51,7 % des spectateurs ne sont pas satisfaits des parkings. La principale raison est le manque de places.
- ➔ Les spectateurs venus en transports en commun sont satisfaits.

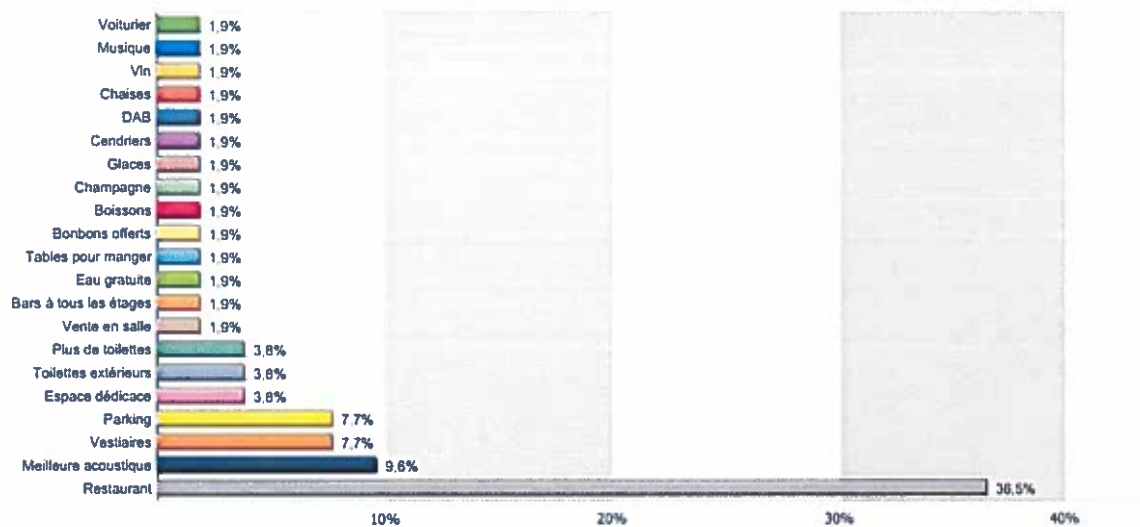
RECOMMANDATION ET NOUVEAUX SERVICES

Question 14 : Recommanderiez-vous la salle à votre famille ou à vos amis ?



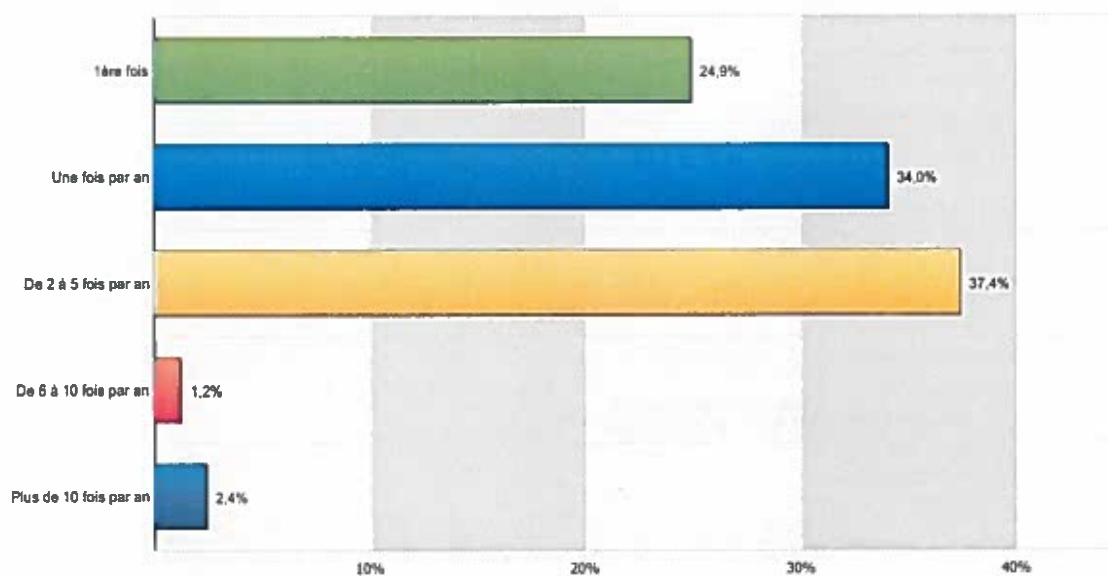
→ 71,3 % des spectateurs se disent prêts à recommander la salle.

Question 15 : Quels services souhaiteriez-vous qu'on vous propose ?



LA FREQUENTATION

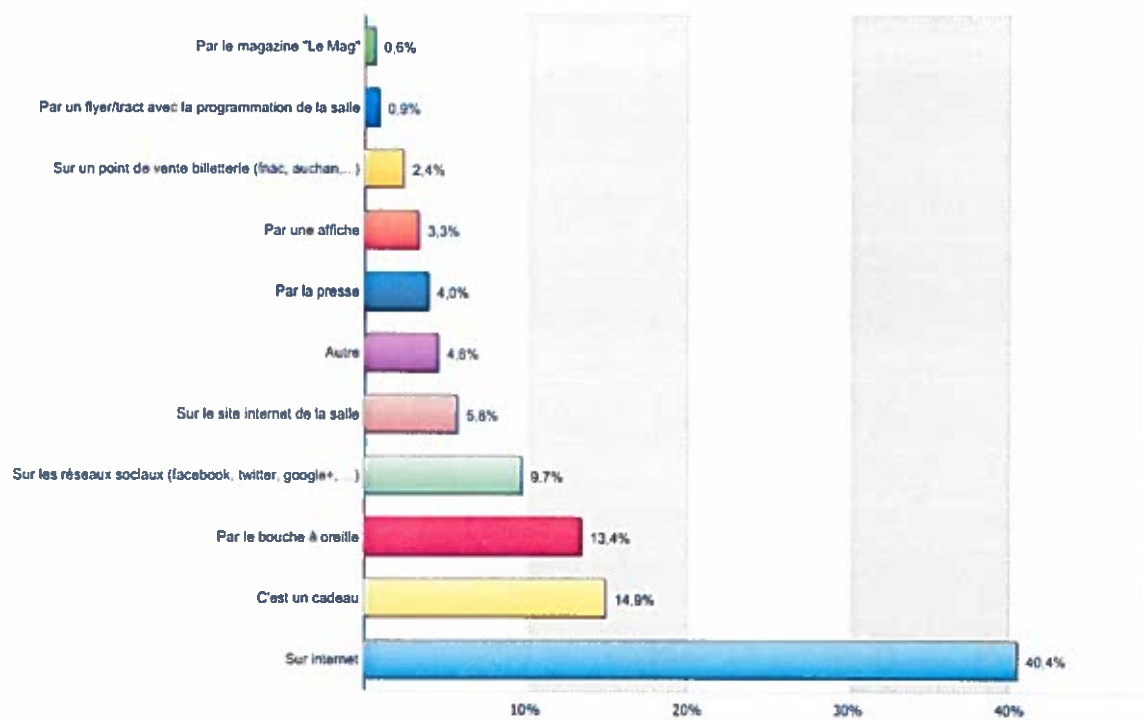
Question 17 : Combien de fois par an venez-vous ?



→ 71,5 % des spectateurs viennent régulièrement à la patinoire Mériadeck.

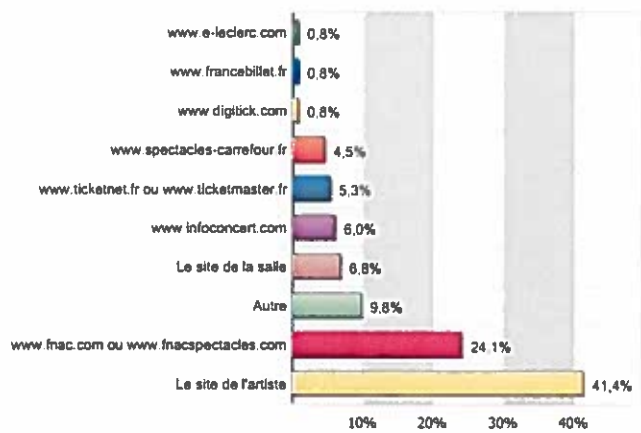
LA PROMOTION DU SPECTACLE

Question 18 : Comment avez-vous appris que ce spectacle avait lieu ?

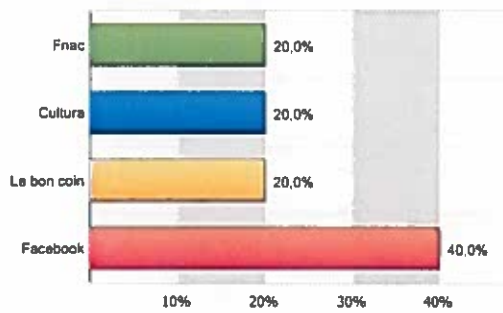


LA PROMOTION DU SPECTACLE

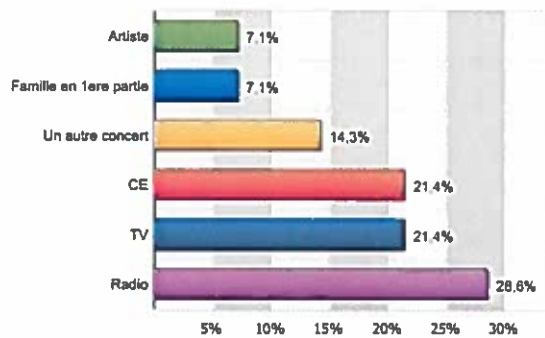
Question 19 : Sur quel site internet avez-vous appris que ce spectacle avait lieu ?



Question 19-1 : Sur quel autre site avez-vous appris que ce spectacle avait lieu ?

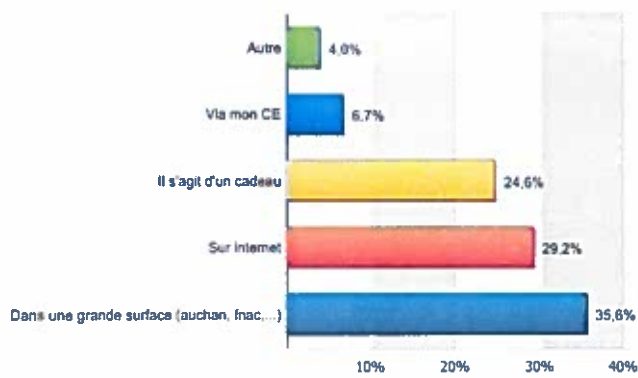


Question 18-1 : Par quel autre moyen avez-vous appris que ce spectacle avait lieu ?

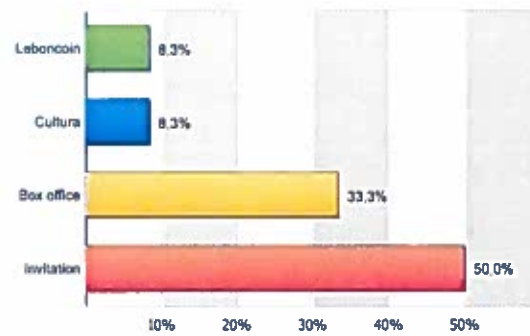


LACHAT DU BILLET

Question 20 : Où avez-vous acheté votre billet ?

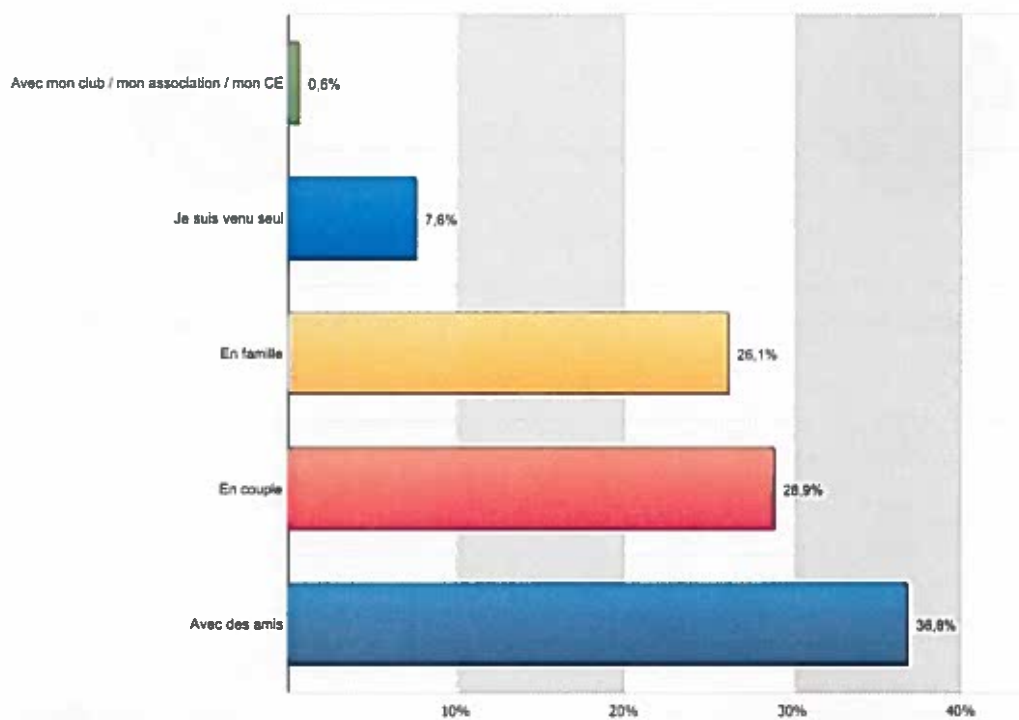


Question 20-1 : Dans quel autre endroit avez-vous acheté votre billet ?



LA VENUE AU SPECTACLE

Question 21 : Avec qui êtes-vous venu ?



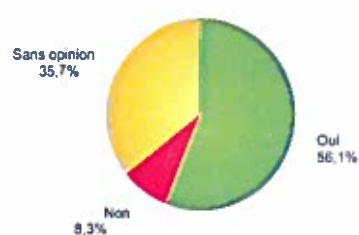
LES BARS

Question 22 : Est-ce que vous pensez aller / est-ce que vous êtes allés au bar ?

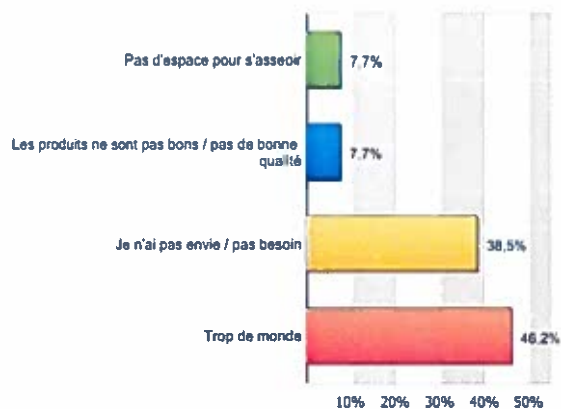
2



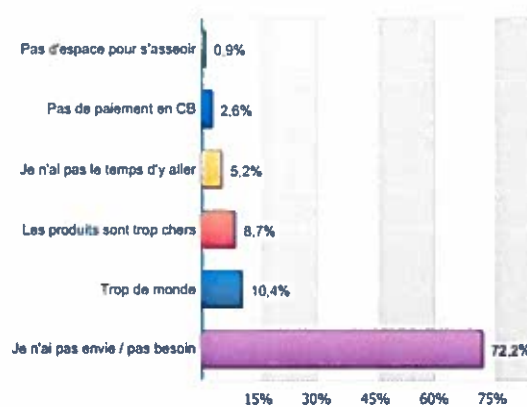
Question 23 : En êtes-vous satisfait ?



Question 24 : Pourquoi n'en êtes-vous pas satisfait ?



Question 24-1 : Pourquoi n'allez-vous pas au bar ?

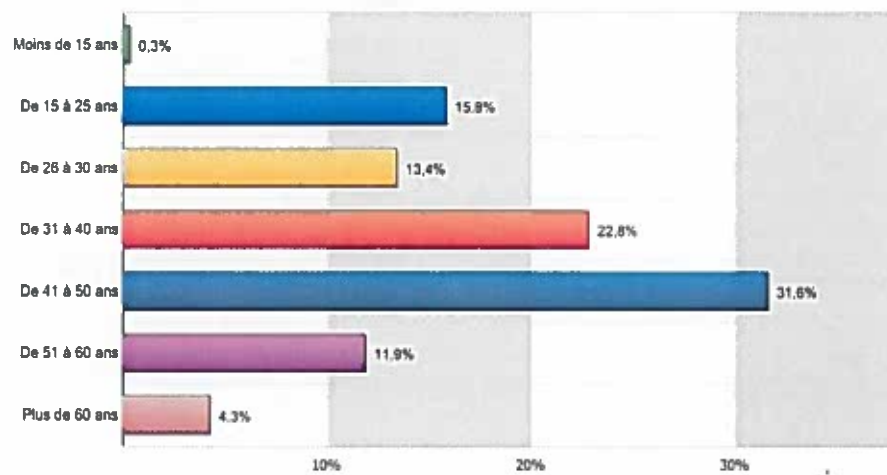


LE TYPE DE PUBLIC

Question 25 : Vous êtes ?

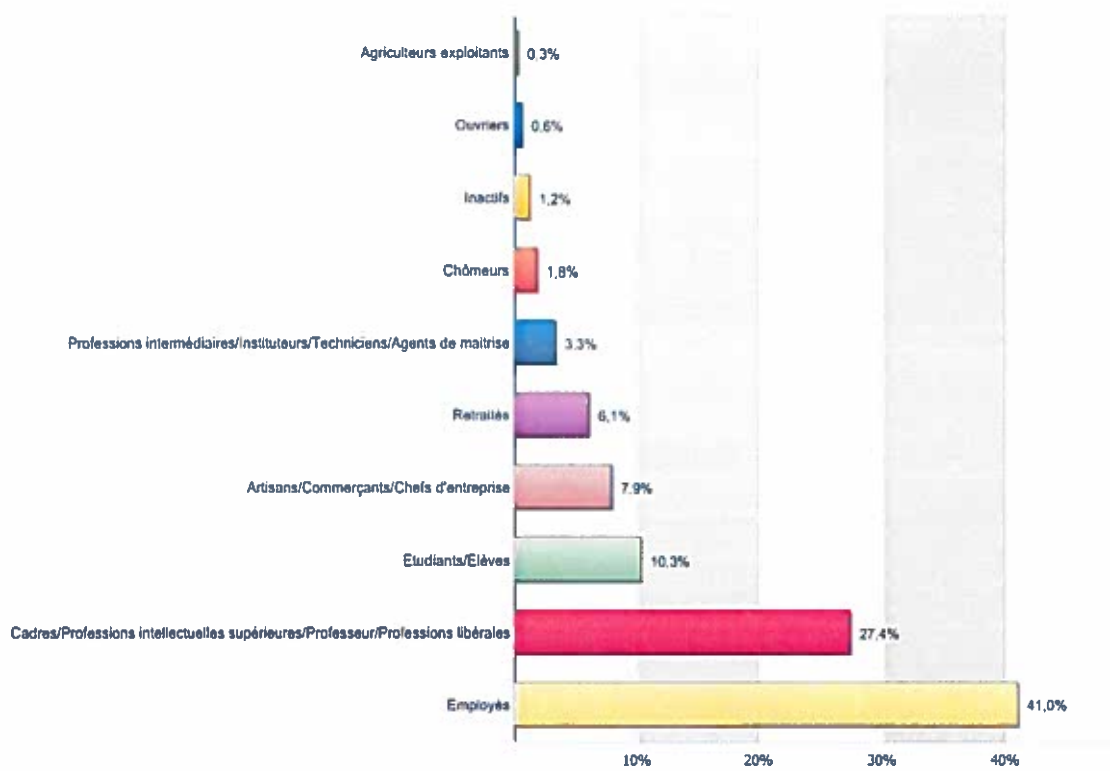


Question 26 : Quel est votre âge ?



LE TYPE DE PUBLIC

Question 27 : Quelle est votre activité ?



ORIGINE GEOGRAPHIQUE



ENQUETE DE SATISFACTION

La patinoire Mériadeck " Simple Minds " 8 mai 2017

Cette enquête a été réalisée sur le parvis, dans le hall et dans la salle de la patinoire Mériadeck de Bordeaux avant le spectacle de Simple Minds le 8 mai 2017.

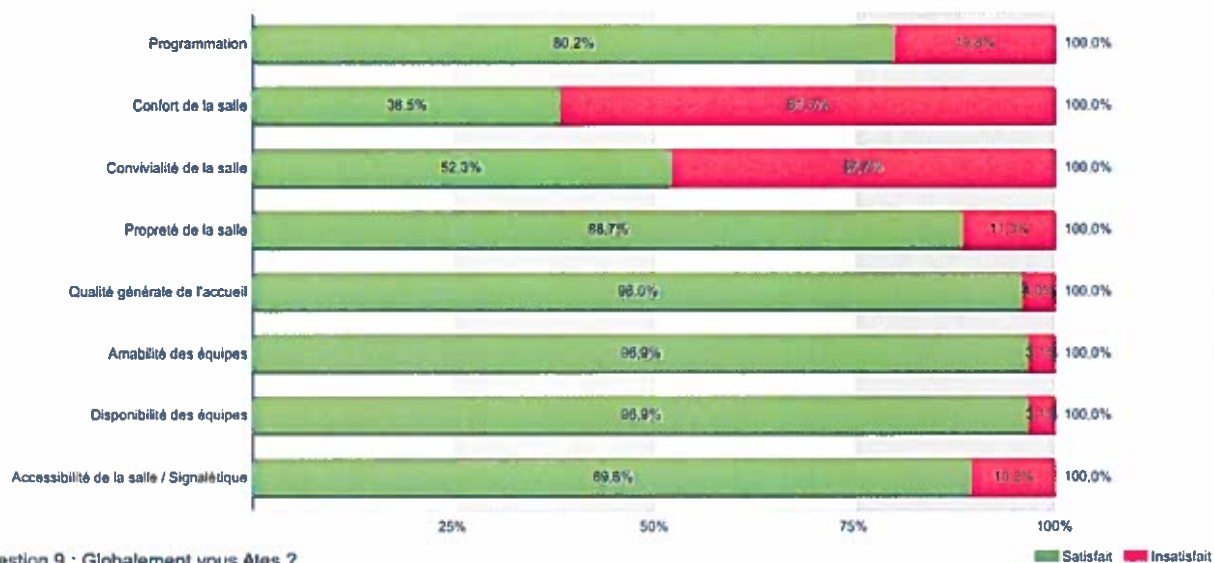
La consigne donnée aux enquêteurs est d'interroger au hasard les personnes présentes sans distinction de sexe ou d'âge.

Nous avons interrogé un total de 143 personnes sur une population totale de 1756 spectateurs. Cela représente un échantillon de 8,14 %.



LA SATISFACTION

Questions 1 à 8 : Pouvez-vous me donner votre opinion sur les points suivants ?



Question 9 : Globalement vous êtes ?

Piutôt insatisfait du site
16,5%

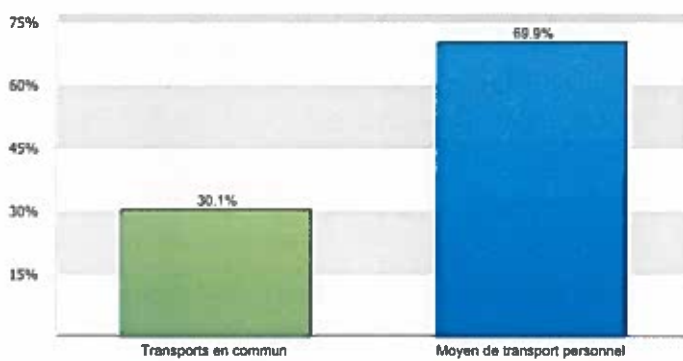


Piutôt satisfait du site
83,5%

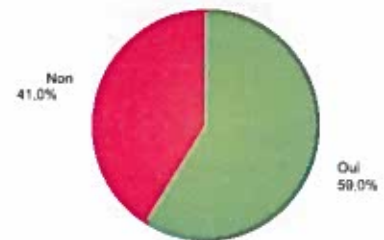
- ➔ 61,5 % des spectateurs ne sont pas satisfaits du confort de la salle.
- ➔ 47,7 % des spectateurs ne sont pas satisfaits de la convivialité de la salle.
- ➔ Tous les autres points obtiennent plus de 80% de satisfaction.

LES TRANSPORTS

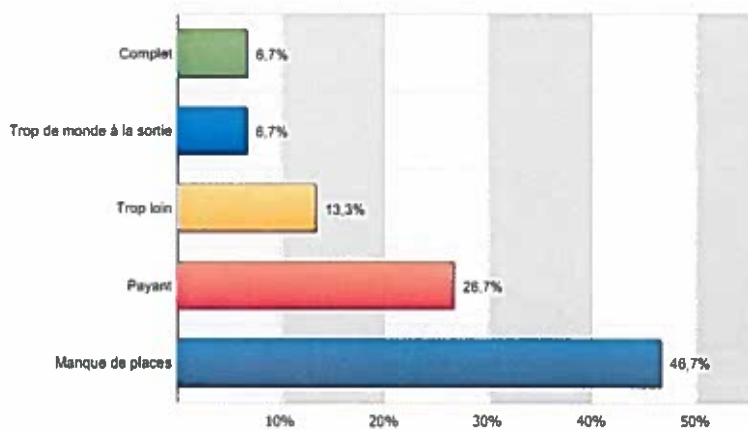
Question 10 : Comment êtes-vous venus ?



Question 11 : Êtes-vous satisfaits des parkings ?



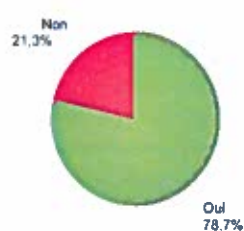
Question 13 : Pourquoi n'êtes-vous pas satisfaits ?



- ➔ 41 % des spectateurs ne sont pas satisfaits des parkings. La principale raison est le manque de places.
- ➔ Les spectateurs venus en transports en commun en sont satisfaits.

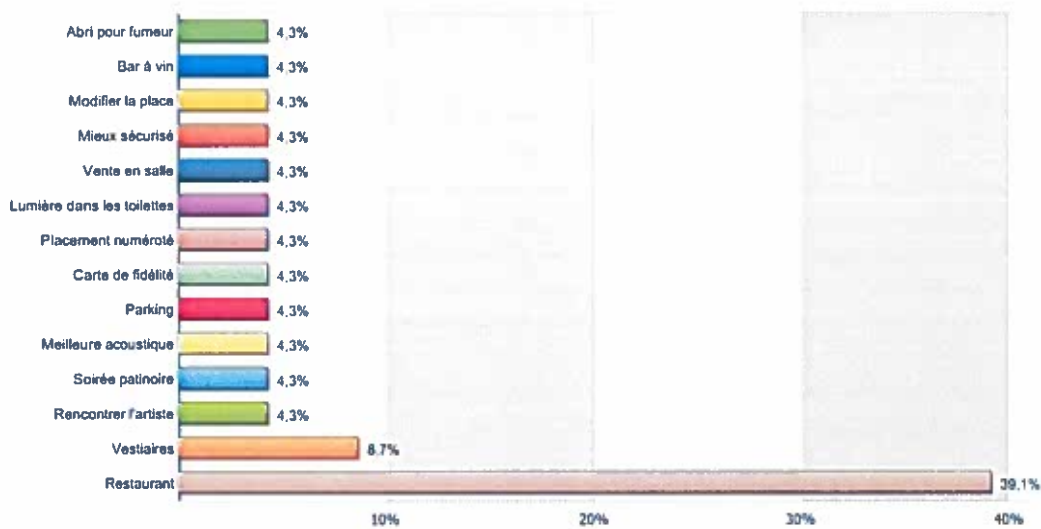
RECOMMANDATION ET NOUVEAUX SERVICES

Question 14 : Recommanderiez-vous la salle à votre famille ou à vos amis ?



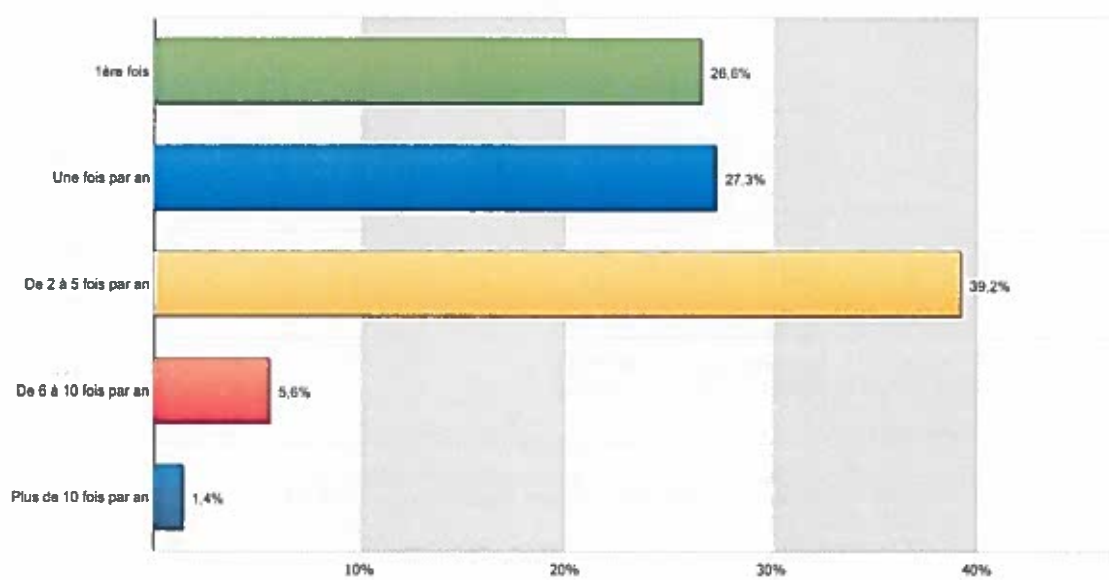
→ 78,7 % des spectateurs se disent prêts à recommander la salle.

Question 15 : Quels services souhaiteriez-vous qu'on vous propose ?



LA FREQUENTATION

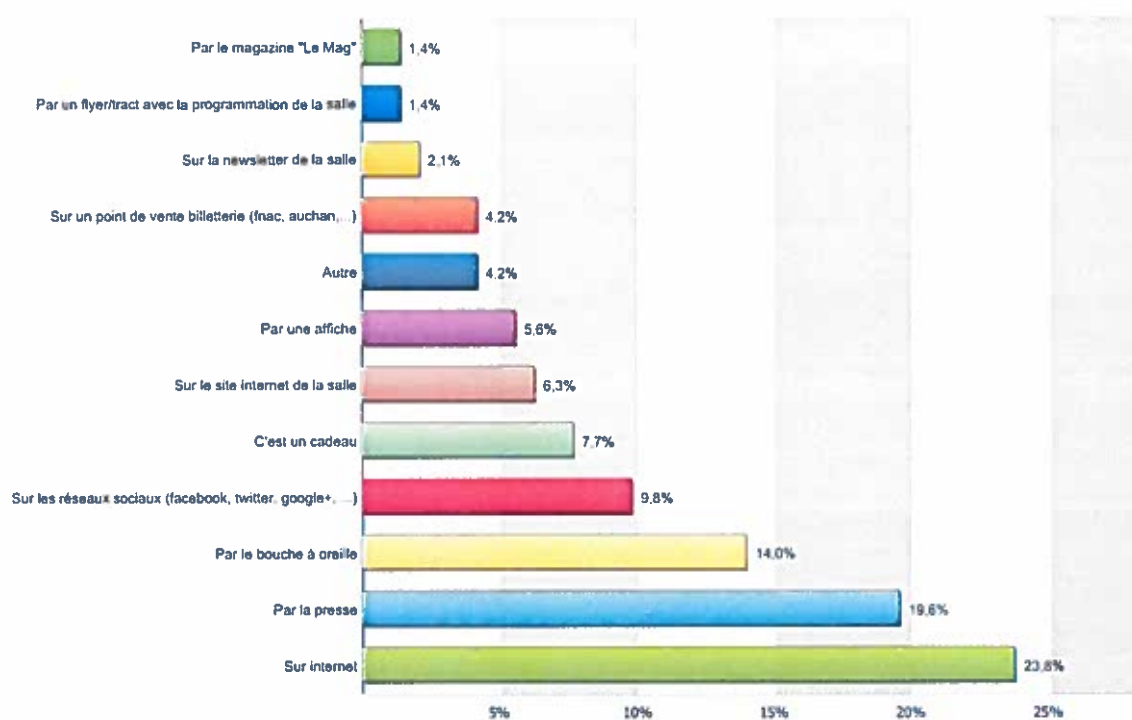
Question 17 : Combien de fois par an venez-vous ?



→ 73,4 % des spectateurs viennent régulièrement à la patinoire Mériadeck.

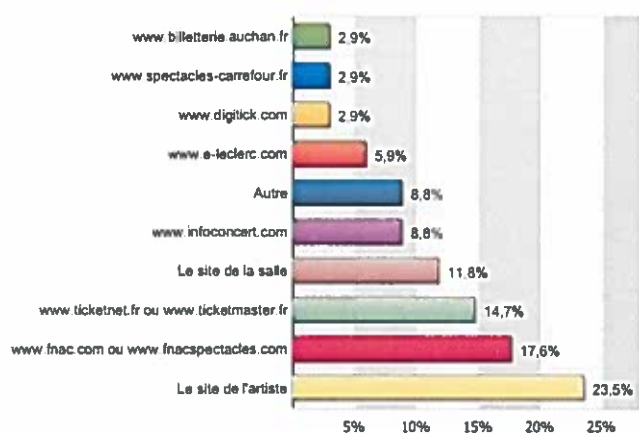
LA PROMOTION DU SPECTACLE

Question 18 : Comment avez-vous appris que ce spectacle avait lieu ?

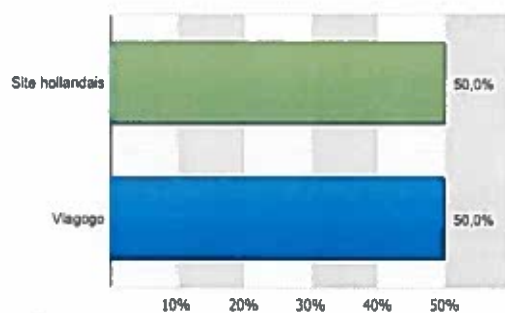


LA PROMOTION DU SPECTACLE

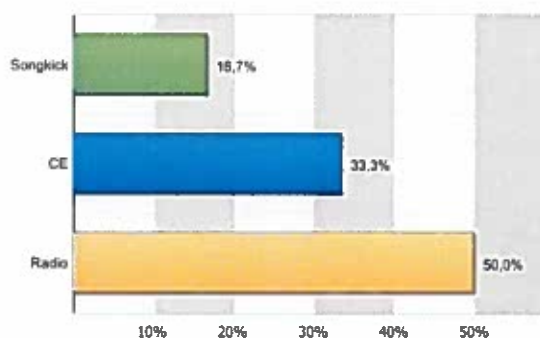
Question 19 : Sur quel site internet avez-vous appris que ce spectacle avait lieu ?



Question 19-1 : Sur quel autre site avez-vous appris que ce spectacle avait lieu ?

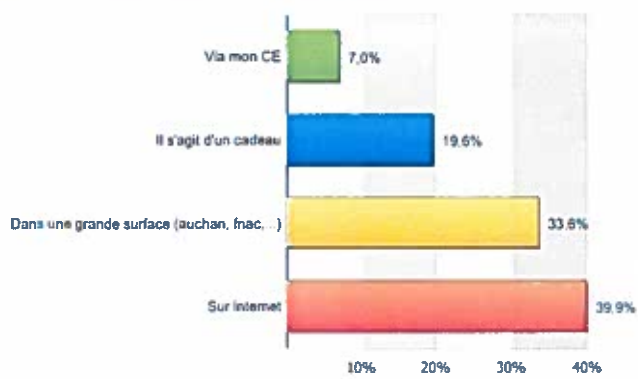


Question 18-1 : Par quel autre moyen avez-vous appris que ce spectacle avait lieu ?



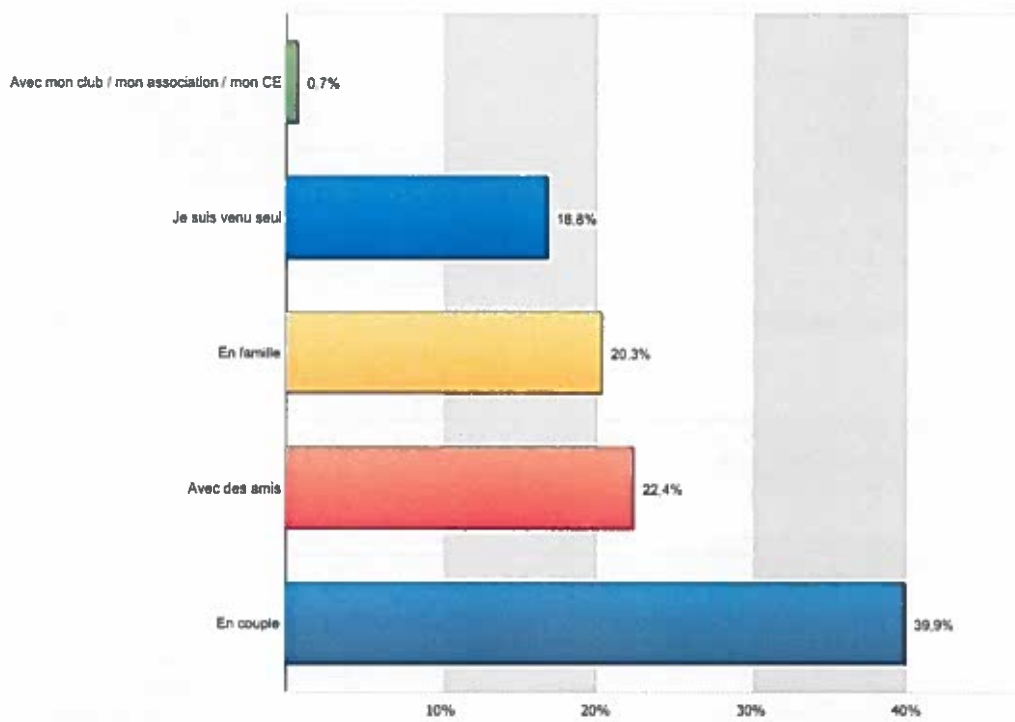
L'ACHAT DU BILLET

Question 20 : Où avez-vous acheté votre billet ?



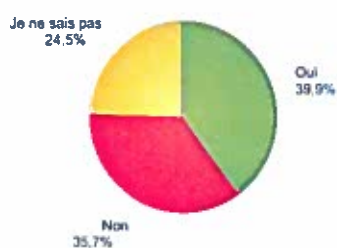
LA VENUE AU SPECTACLE

Question 21 : Avec qui êtes-vous venu ?

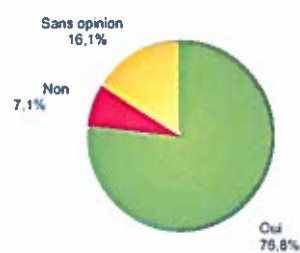


LES BARS

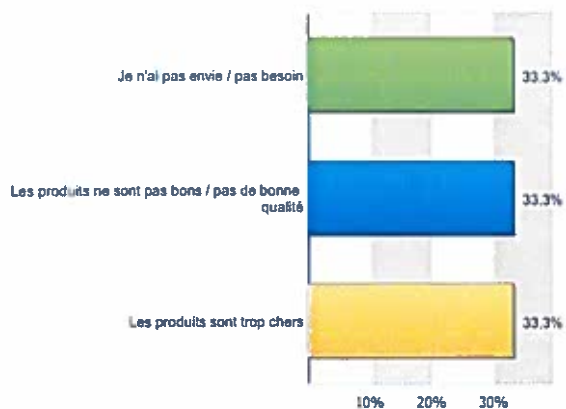
Question 22 : Est-ce que vous pensez aller / est-ce que vous êtes allés au bar ?



Question 23 : En êtes-vous satisfait ?



Question 24 : Pourquoi n'en êtes-vous pas satisfait ?



Question 24-1 : Pourquoi n'allez-vous pas au bar ?

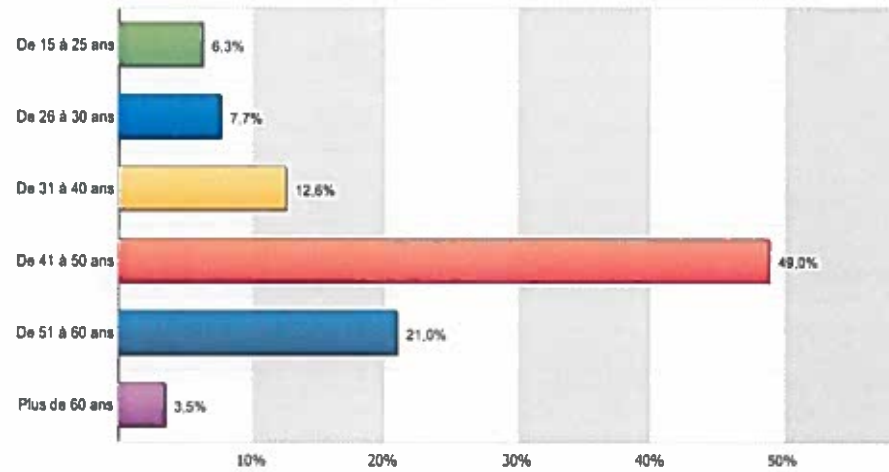


LE TYPE DE PUBLIC

Question 25 : Vous êtes ?

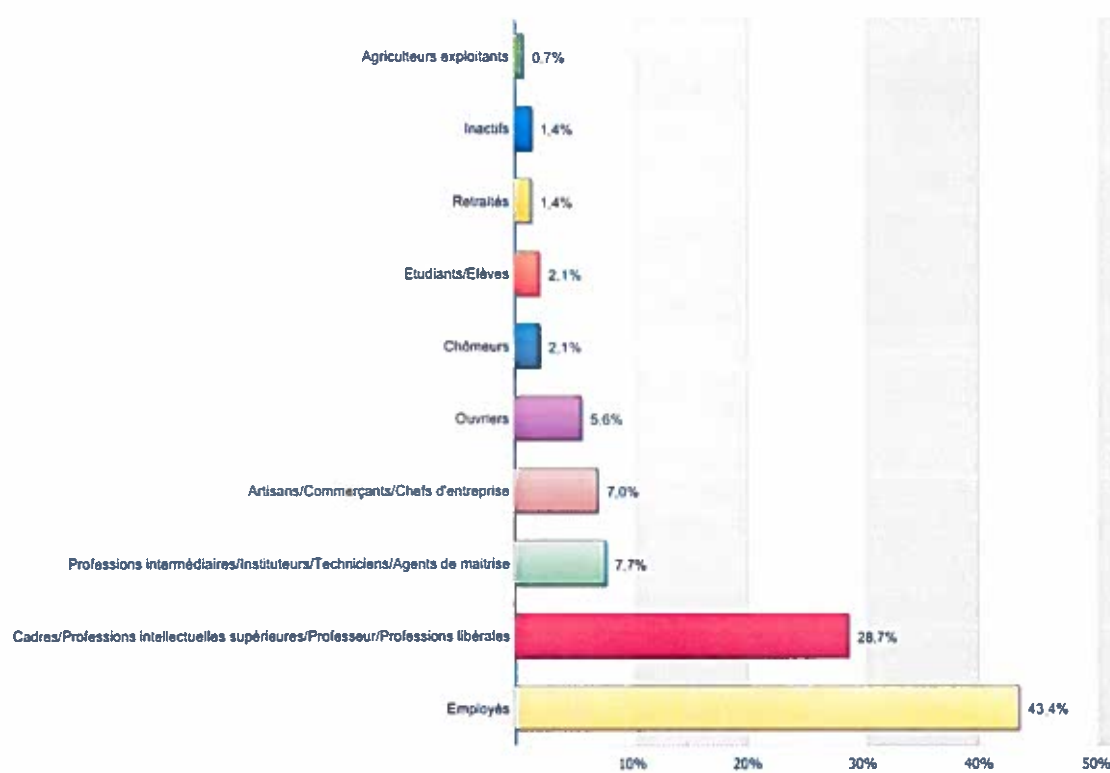


Question 26 : Quel est votre âge ?

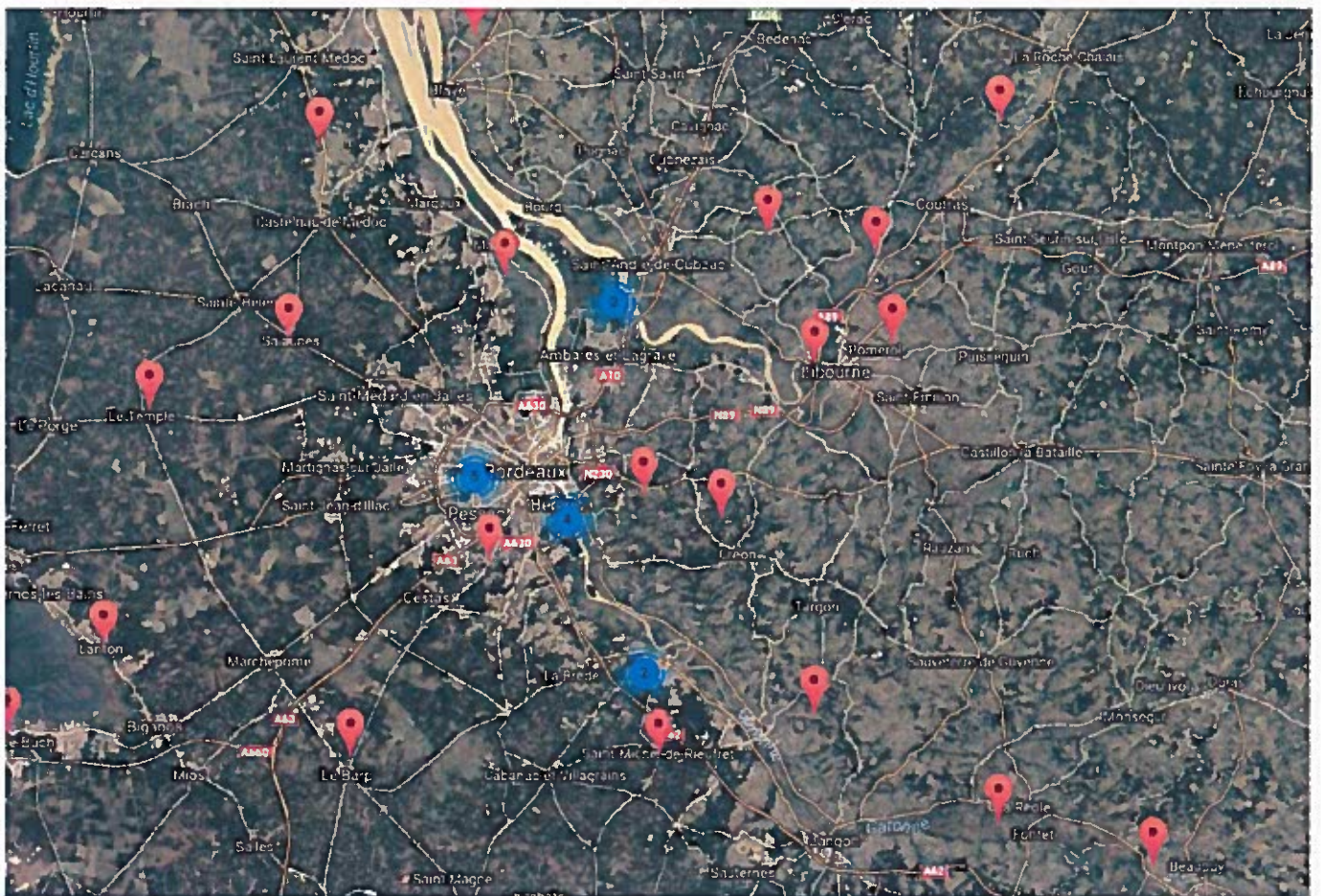


LE TYPE DE PUBLIC

Question 27 : Quelle est votre activité ?



ORIGNE GEOGRAPHIQUE



D-2018/426

Golf de Bordeaux. Compte rendu annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Information.

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 23 novembre 2009, vous avez confié à la société Blue Green la conception, la réalisation et le financement d'investissements ainsi que la gestion et l'exploitation du Golf de Bordeaux Lac, sous la forme d'un contrat de concession de travaux et de service public pour une durée de 15 ans à effet au 1^{er} novembre 2010.

Blue Green est une société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 187 083 euros, dont le siège social est situé à Cergy Pontoise. Son Président est Monsieur Manuel Biota.

Conformément à l'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016, les concessionnaires - délégataires de service public ont l'obligation de remettre à l'autorité délégante un rapport annuel. Son examen vous est présenté sur la base du présent rapport.

Le Golf de Bordeaux Lac est un équipement d'une superficie de 110 hectares regroupant les installations golfiques suivantes :

- deux parcours de 18 trous : la Jalle (créé en 1978) et les Etangs (créé en 1990) ;
- plusieurs zones d'entraînement : 1 practice éclairé de 76 postes couverts, 1 putting green de 9 trous, un pitching-putting green de 9 trous et une zone d'entraînement ;
- un Club-House ;
- des bâtiments annexes : 1 magasin de golf, 1 local à chariots, 1 atelier, 3 maisons de fonction, une salle de formation, des parkings et 2 mini chalets starter.

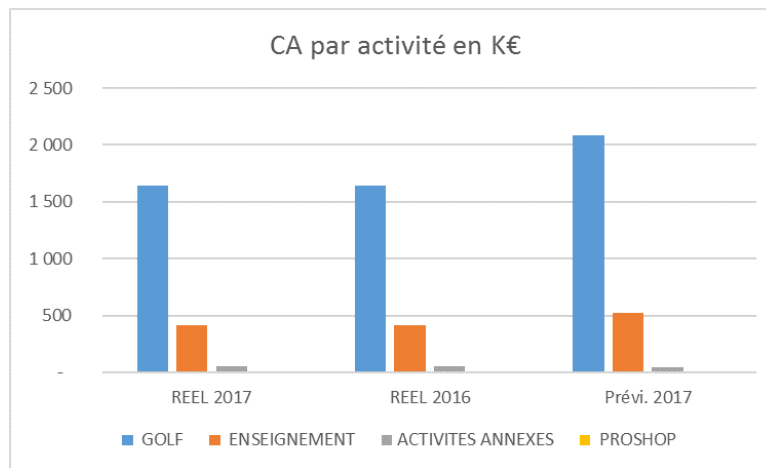
Une démarche nationale « Golf et Nature » a été engagée depuis 2011 par la société Blue Green et elle a abouti à un plan d'actions pour le golf de Bordeaux Lac annexé à la présente délibération. Le Golf de Bordeaux Lac s'est également engagé dans la démarche « pelouse sportive écologique » depuis 2015.

I – L'évolution de l'activité

Le Golf de Bordeaux Lac est le 1^{er} golf de France en nombre d'abonnés du réseau Bluegreen. Il est également en tête pour la création de nouveaux abonnés, une nouvelle fois.

Le chiffre d'affaires du golf de Bordeaux Lac est encore en augmentation en 2017, atteignant 2114 K euros.

En 2017, le chiffre d'affaires du Golf de Bordeaux Lac se compose à 78%, du chiffre d'affaires de l'activité Golf et à 19% du chiffre d'affaires enseignement, les 3% restants représentent le chiffre d'affaires location (loyer, restaurant et boutique).

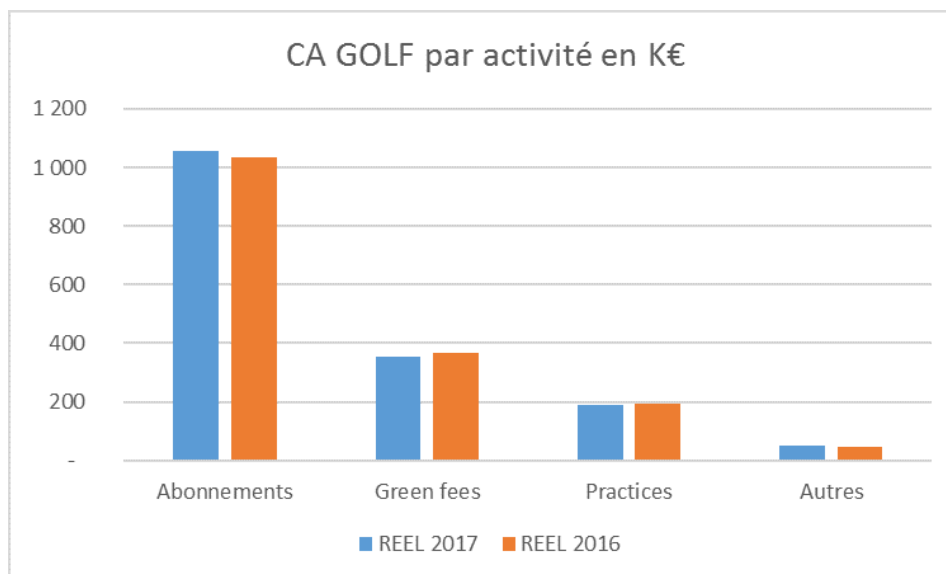


Le Golf de Bordeaux Lac connaît un bon taux de satisfaction auprès des usagers : il reste un golf attractif pour les nouveaux pratiquants. L'évolution de la fréquentation légèrement à la baisse s'explique par le départ de certains golfeurs compétitifs qui se dirigent vers d'autres structures après quelques années de pratique à Bordeaux Lac, compensés par de nouveaux pratiquants.

1.1 Le chiffre d'affaires Golf

Les 78% du chiffre d'affaires Golf se décomposent de la manière suivante :

- 64% du chiffre d'affaires repose sur les abonnements (en augmentation de 10%),
- 21% sur les green-fees (non abonnés),
- 11% sur le practice (en baisse),
- 4% sur le divers (location de voiturettes, carte Blue Green, autres produits).



- Les abonnements :

Le chiffre d'affaires des abonnements a augmenté de 2% en 2017 par rapport à 2016, il atteint 1 056 K euros. Cette hausse s'explique par un effet volume. La moyenne des abonnés sur 2017 est en augmentation par rapport à 2016 avec 1 264 abonnés en moyenne contre 1 238 en 2016.

52 % des abonnés viennent du centre-ville de Bordeaux. La majorité des golfeurs se situe entre 50 et 70 ans. Un rajeunissement de la population apparaît cependant dans les formules enseignement.

- Les green-fees (non abonnés) :

Le chiffre d'affaires 2017 des green-fees constitue une très bonne année avec 352 K euros. La qualité du terrain, les travaux réalisés, les conditions de jeux favorables associées à une politique commerciale dynamique (vente aux comités d'entreprise notamment) ont permis d'atteindre ce chiffre.

- Le practice :

Le chiffre d'affaires du practice est en légère diminution. Il s'élève à 189 K euros sur l'exercice 2017, pour 193 K euros en 2016. Un nouveau système de monétique informatisée a été mis en place au practice, le rendant plus attrayant pour les usagers à partir de juillet 2017.

1.2 Le chiffre d'affaires Enseignement :

Le chiffre d'affaires de l'enseignement a légèrement diminué : 410 K euros sur l'exercice 2017, contre 422 K euros sur l'exercice 2016.

Les journées portes ouvertes au Golf de Bordeaux Lac ont pourtant connu en 2017 une nouvelle fois un réel succès.

En 2017, 396 personnes ont souscrit des formules enseignement dont 53% ont opté pour une formule « all inclusive » pour une durée d'un an, comprenant l'accès au parcours enseignement, le matériel et le passage de la carte verte.

L'école de Golf est toujours en développement, elle est composée en 2017 de 206 jeunes, nés entre 2000 et 2014.

II - Le personnel

Le golf de Bordeaux-Lac compte 28 salariés dont 3 cadres et 1 personne travaillant à temps partiel. La moitié du personnel est en contrat à durée indéterminée. 7 contrats de qualification/professionnalisation et 3 emplois d'avenir évoluent au Golf.

III – L'évolution des ouvrages

Conformément à ses obligations, la société Blue Green SAS a effectué en 2017 un certain nombre de travaux relatifs à l'embellissement ou à l'amélioration des équipements et installations golfiques :

- raccordement pompe de relevage Jalle : 1 465 euros
- moteur de la station des étangs : 1 395 euros
- extraction hotte cuisine : 18 355 euros
- défibrillateur : 1 000 euros
- reprise ascenseur : 13 509 euros
- installation de baie de brassage internet : 1 357 euros
- cabalge pour fibre optique : 5 646 euros
- monétique : 5 086 euros.

Le délégataire a réalisé 169 409 k€ d'investissements (détail page 97 du rapport) :

- o *D'une part des travaux d'embellissement ou améliorations des équipements et installations golfiques pour 68 277 € dont :*
 - *42 676 € financés par la part variable dite complémentaire de 2%:*
 - sablage du parcours de la Jalle : 16 800 euros
 - réfection des départs de la Jalle 6,7 et 12 et Etangs 11 : 19 220 euros
 - réfection de l'arrosage des départs de la Jalle 6,7 et 12 et Etangs 11 : 6 656 euros.

- 25 600 € autofinancés (hors part variable dite complémentaire de 2%)
 - D'autre part, des acquisitions de matériels pour 101 332 euros.

Les travaux envisagés pour 2018 portent notamment sur le sablage du parcours de la Jalle, élément essentiel pour maintenir un parcours de qualité, des réfections de départ... en vue de l'amélioration des conditions de jeu des usagers du golf.

Les équipes de la ville de Bordeaux travaillent actuellement avec le délégataire sur la liste des biens et sur leur classification. Dans ce contexte, les informations présentées dans le rapport du délégataire sur ce sujet n'engagent pas la ville de Bordeaux et sont susceptibles d'évoluer.

IV - Le plan d'action biodiversité et démarche pelouse sportive écologique

La société Blue Green SAS s'est engagée pour le golf de Bordeaux - Lac dans une démarche de labellisation « pelouse sportive écologique » comme base d'évaluation de sa démarche éco responsable.

Le plan d'actions 2017 sur la biodiversité a notamment porté sur la conservation du bois mort et du lierre, la conservation des mares, la création d'une jachère fleurie, la gestion des zones de stockage et de brûlage...

La préservation de la biodiversité et la gestion durable de la ressource en eau restent également des priorités pour le Golf de Bordeaux Lac. Les conditions climatiques ont entraîné une diminution de la consommation en eau en 2017.

Enfin, la création d'une aire de lavage des machines labellisée « pelouse sportive écologique », pour les machines, prévue depuis 2016, n'a pas été réalisée en raison de contraintes techniques mais demeure projetée dans les investissements futurs en lien avec la stratégie de développement durable de la société.

V – Eléments financiers

Le Golf de Bordeaux Lac est une des entités gérées par la société Blue Green SAS, parmi d'autres. Ce rapport présente uniquement les données financières qui correspondent au Golf de Bordeaux Lac et non celles des autres structures gérées par Blue Green SAS.

Tous les ans, le délégataire présente dans son rapport des comptes de résultat sous différents formats :

- l'un est issu de sa comptabilité analytique (il se nomme « compte d'exploitation analytique » dans le rapport du délégataire),
- l'autre de sa comptabilité générale (il est intitulé « compte de résultat » dans le rapport du délégataire).

Certains reclassements de poste à poste comptables sont opérés entre la comptabilité générale et la comptabilité analytique. Cela implique des divergences au niveau des montants de certaines rubriques en comptabilité analytique par rapport à la comptabilité générale. Ne s'agissant que de différences de présentation, le résultat net reste identique en comptabilité générale et en comptabilité analytique. Les finalités de ces deux états étant différentes, il est logique que la ventilation des produits et des charges soit différente d'un compte de résultat à l'autre.

Ci-après, les comptes de résultat réels 2017 et 2016 synthétiques du Golf de Bordeaux Lac au format comptabilité générale du délégataire :

Comptabilité générale en K€	Réel 2017	Réel 2016	Variation 2017/2016
Chiffre d'affaires	2 071	2 112	- 41
Autres produits d'exploitation	70	133	- 63
Produits d'exploitation	2 141	2 245	- 104
Charges d'exploitation	1 729	1 728	1
Résultat d'exploitation	412	517	- 105
Résultat financier	-	-	-
Résultat exceptionnel	43	- 4	47
Résultat avant frais de siège	455	513	- 58
Frais de siège	139	138	1
Résultat après frais de siège	316	375	- 59

Ci-après, les comptes de résultat réels et prévisionnels 2017 et 2016 synthétiques selon la comptabilité analytique du délégataire. Ils se décomposent en deux états, le « compte d'exploitation analytique par activité » et le « compte d'exploitation analytique toutes activités confondues ».

Compte d'exploitation analytique par activité :

Comptabilité analytique en K€		Réel 2017	Réel 2016	Variation 2017/2016	Prévi. CEP 2017	CEP 2017 versus Réel 2017
Golf	Chiffre d'affaires	1 647	1 640	7	2 090	- 443
	Charges de personnel	- 507	- 464	- 43	- 596	89
	Autres charges	- 229	- 188	- 41	- 205	24
	Provisions exploitation	-	- 2	2		-
	Total Golf	911	986	- 75	1 289	- 378
Enseignement	Chiffre d'affaires	410	417	- 7	527	- 117
	Charges de personnel	- 280	- 248	- 32	- 209	- 71
	Autres charges	- 21	- 23	2	-	21
	Provisions exploitation	-	- 2	2		-
	Total Enseignement	109	144	- 35	318	- 209
Proshop	Chiffre d'affaires	3	3	-	6	- 3
	Coût matières	- 4	- 8	4		4
	Total Proshop	- 1	- 5	4	6	- 7
Autres activités	Total autres activités	54	51	3	44	10
Charges indirectes	Charges de personnel	- 72	- 91	19	- 193	121
	Impôts et taxes	-	- 25	25	-	-
	Autres charges	- 122	- 106	- 16	- 233	111
	Provisions exploitation	- 2	- 8	10	-	2
	Total charges indirectes	- 196	- 214	18	- 426	230
Revenu Brut d'Exploitation		877	962	- 85	1 231	- 354

Compte d'exploitation analytique toutes activités confondues :

Comptabilité analytique en K€	Réel 2017	Réel 2016	Variation 2017/2016	Prévi. CEP 2017	CEP 2017 versus Réel 2017
Chiffre d'affaires (CA)	2 114	2 112	2	2 667	-553
Coût matières	-4	-8	4	0	-4
Charges de personnel nettes CICE	-859	-804	-54	-998	139
Impôts & taxes		-25	25		0
Autres charges	-373	-318	-54	-438	65
Provisions exploitation	-2	6	-8	0	-2
Revenu Brut d'Exploitation	877	962	-86	1 231	-354
CICE	34	0	34		34
Impôts et taxes	-37	0	-37	-50	13
Loyer immobilier	-74	-63	-11	-135	61
CB & Locations financières	-11	-40	29	-116	105
Amort & Provisions	-330	-305	-25	-357	27
Exceptionnel	-3	-42	39	0	-3
Résultat avant frais de siège	456	513	-57	573	-117
Total frais de structure	-139	-138	-1	-213	74
Résultat Net	317	375	-57	360	-43
Soldes compte résultat hors CA	-1 797	-1 737	-60	-2 307	510

Cette année, à la demande des services, le concessionnaire a amélioré la présentation du compte d'exploitation analytique afin d'y inclure une comparaison avec les comptes prévisionnels contractuels.

La comptabilité analytique présentée par le délégataire, ne permet pas de rattacher toutes les charges d'une activité aux produits de cette activité. Des charges ne sont pas ventilées, et ce à hauteur de 617 K euros :

- 196 K euros de charges indirectes incluses dans le revenu brut d'exploitation ;
- 421 K euros de charges indirectes hors revenu brut d'exploitation.

Ainsi, il est difficile de réaliser une analyse de marge par activité. Ces états n'ont donc pas été exploités par les services dans cet optique mais dans l'objectif d'analyser les variations par rapport à l'exercice précédent et au prévisionnel contractuel.

Le résultat net 2017 est de 317 K euros contre 375 K euros en 2016, soit une baisse de 57 K euros. Ces variations sont analysées ci-après.

V.I Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires 2017 selon la comptabilité analytique s'élève à 2 114 K euros. Il est stable par rapport à 2016. Le détail des variations du chiffre d'affaires réel par activité est exposé dans le présent rapport en partie « I – Evolution de l'activité ».

Le chiffre d'affaires 2017 est inférieur au prévisionnel de 553 K euros. En effet, lorsque le délégataire a construit ses comptes prévisionnels, il n'a pas pu anticiper certains événements extérieurs comme les crises économiques de 2008 et 2012, des conditions météorologiques difficiles en 2013 et 2014 et une forte concurrence qui ont porté préjudice au nombre d'abonnés initialement envisagé.

V.II Charges

Au total les soldes du compte de résultat analytique, hors chiffres d'affaires, sont des montants négatifs à hauteur de 1 797 K euros en 2017, 1 737 K euros en 2016 et 2 307 K euros au prévisionnel. Ces postes sont donc supérieurs à 2016 de 60 K euros et inférieurs au prévisionnel de 510 K euros.

Les principaux postes de charges sont :

- les charges de personnel de 859 K euros ;
- les autres charges de 373 K euros ;
- les amortissements et provisions de 330 K euros.

La diminution des charges de 60 K euros en 2017 par rapport à 2016 s'explique principalement par :

- une augmentation :
 - o des autres charges d'exploitation de 54 K euros ;
 - o des charges de personnel nettes de CICE de 20 K euros ;
 - o des amortissements et provisions de 25 K euros ;
 - o des impôts et taxes de 12 K euros ;
 - o du loyer immobilier de 11 K euros ;
- compensée par une baisse :
 - o des charges de crédit-bail et locations financières de 29 K euros ;
 - o des charges exceptionnelles de 39 K EUROS ;

V.II.1 Les charges de personnel

Les charges de personnel 2017, nettes du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) sont de 825 K euros contre 804 K euros en 2016 et 998 K euros au prévisionnel. L'augmentation de 20 K euros par rapport à 2016, soit +7%, s'explique principalement par le renforcement de l'équipe d'accueil et des salariés intervenant sur les terrains. De plus, les charges de personnel avant CICE sont inférieures au prévisionnel de 139 K euros. Cela est cohérent puisque l'activité réelle est inférieure à l'activité prévisionnelle.

V.II.2 Les autres charges d'exploitation

Les autres charges s'élèvent à 373 K euros en 2017, contre 318 K euros en 2016 et 438 K euros prévus. L'augmentation de 54 K euros par rapport à 2016, soit + 17% est due à la hausse :

- des charges d'engrais et traitement phytosanitaire de + 13 K euros, afin de faire face à une maladie survenue en 2017 ;
- des frais de petits matériels et outillage de + 12 K euros et de maintenance de + 27 K euros suite à de multiples pannes et casses de matériel en 2017 auxquelles le délégataire a dû faire face.

Comme pour les charges de personnel, le fait que les autres charges d'exploitation soient inférieures aux charges prévisionnelles est cohérent puisque l'activité réelle est elle-même inférieure à l'activité prévisionnelle.

V.II.3 Les amortissements et provisions

Ce poste s'élève en 330 K euros au 31/12/2017. Il est uniquement constitué des dotations aux amortissements de l'exercice. L'augmentation de ces charges de 25 K euros par rapport à 2016 est cohérente avec la politique d'investissements de l'entité : 172 K euros d'entrées d'immobilisations en 2017.

V.II.4 Crédit-bail et locations financières

Ces charges correspondent à des loyers financiers qui avaient permis à la structure de se doter en 2011 de divers équipements, principalement de voiturettes. Tous ces contrats de 2011 sont arrivés à terme mi-2016. Une seule voiturette a été financée par le biais d'un contrat de location financement en 2016. En 2017, ces frais ne sont donc plus que de 11 K euros contre 40 K euros en 2016, soit une diminution de 29 K euros.

V.II.6 Redevance

En 2017, le montant de ce poste est de 74 K euros contre 63 K euros en 2016 soit + 11 K euros. Il est constitué :

- de la redevance fixe de 1 K euros versée par le délégataire à la Ville pour occupation du domaine public . Ce montant est conforme à l'article 39 du contrat ;
- de la part variable dite « de base » de 63 K euros, définie à l'article 39 du contrat. Elle correspond à 3% du chiffre d'affaires de l'exercice précédent, 2016 en l'occurrence, et est versée par le délégataire à la Ville. Son montant a été calculé conformément aux modalités de l'article 39 ;
- d'une régularisation comptable en 2017 au titre du différentiel de 10 K EUROS non réinvesti par le délégataire sur la part variable complémentaire 2016, calculée sur le chiffre d'affaires 2015.

En 2017, le délégataire a réinvesti dans la structure la totalité du montant de la part variable complémentaire de 42 K euros.

V.II.7 Les frais de structure

Ces charges sont de 139 K euros en 2017 et sont stables par rapport à 2016. Elles représentent, comme l'année précédente, 7% du chiffre d'affaires. Dans le prévisionnel, les frais de structure correspondent à 8% du chiffre d'affaires. En proportion du chiffre d'affaires, ces frais sont donc, au réel, moins élevés que dans le prévisionnel.

V.III Résultat net après frais de siège

Le résultat net 2017 est de 316 K euros contre 375 K euros en 2016, soit une baisse de 59 K euros. Le budget 2018 de la structure prévoit une augmentation du chiffre d'affaires au travers de l'activité golf et par conséquence du résultat net.

Pour votre complète information, le compte-rendu technique et financier 2017 est annexé à la présente synthèse.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le MAIRE

Madame PIAZZA.

MME PIAZZA

Oui, un golf plutôt en bonne santé. Il connaît un bon taux de satisfaction auprès des golfeuses et des golfeurs. Une légère baisse de la fréquentation qui s'explique par le départ de certains compétiteurs qui est compensée par de nouveaux pratiquants. Le chiffre d'affaires est encore en augmentation en 2017, légère augmentation. 59 % des abonnés viennent du centre-ville de Bordeaux et nous continuerons à faire de nombreuses journées de sensibilisation, de découverte, pour s'ouvrir à un plus large public. C'est 28 salariés qui travaillent sur le golf dont 7 contrats de qualification professionnalisation et 3 emplois d'avenir.

Sur les investissements, le délégataire a réalisé 162 409 Keuros de travaux. Sur le plan d'action biodiversité, le délégataire s'est engagé dans une démarche de labellisation, comme vous le savez, pelouse sportive écologique comme base d'évaluation de sa démarche éco-responsable. Sur 2017, le plan d'action a porté sur la conservation du bois mort et du lierre, la conservation des mares, la création d'une jachère fleurie et la gestion des zones de stockage et de brûlage. Sur la gestion durable de la ressource en eau, les conditions climatiques ont entraîné une diminution de la consommation en eau. Enfin, la création d'une zone de lavage indispensable prévue pour laver les machines n'a pu être réalisée, mais c'est reporté très vite pour les investissements futurs.

Pour ce qui concerne les éléments financiers, je ne vais pas en dire plus. Je crois pouvoir dire que vous avez tous les éléments dans la délibération avec un compte-rendu technique et financier en annexe.

M. le MAIRE

Merci. Madame JAMET.

MME JAMET

Monsieur le Maire, Chers Collègues, Bordeaux a été assez innovante sur la politique zéro phyto. Et clairement quand on me pose la question, Bordeaux au niveau écologie, c'est l'exemple que je cite. Aujourd'hui, le Golf de Bordeaux, c'est une aberration. Franchement, la tache sur la politique zéro phyto de la Ville de Bordeaux, c'est le Golf de Bordeaux. Les dépenses en produits phytosanitaires ont explosé en 2017, passant de 7 881 euros en 2015 à 14 413 euros en 2016, et à 18 218 euros en 2017, soit une augmentation de 130 % en 2 ans. Sur le papier, on nous parle d'une démarche nationale « Golf nature » avec un plan d'action pour le Golf de Bordeaux et de la démarche « Pelouse sportive écologique » engagée depuis 2015, mais dans les faits, quand on regarde les comptes, on constate que les dépenses de produits phytosanitaires connaissent un delta de 130 % d'augmentation entre 2015 et 2017. Je vous rappelle que le plan d'action 2017 pour la préservation de la biodiversité joint à ce rapport indique un objectif de diminution de la gestion des effluents phytosanitaires pour 2016. Aujourd'hui, on voit que cela augmente encore, encore et encore. Cela fait 3 ans, 4 ans que l'on intervient sur ce sujet-là, et on voit que rien n'est fait.

Le golf est à proximité d'une réserve naturelle. C'est quand même assez incroyable, aujourd'hui en 2018, que l'on en soit encore là. Et je vous demande vraiment de faire en sorte que le Golf de Bordeaux fasse vraiment ce qu'il dit et ne pas mettre juste sur le simple papier. Nous sommes toujours encore sur des intentions et jamais dans des réalisations, et c'est cela qui est quand même assez désespérant. Je vous remercie.

M. le MAIRE

Merci. Madame PIAZZA.

MME PIAZZA

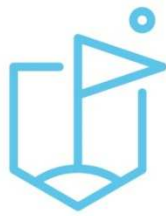
Je vous ai bien entendu. Je pense qu'il y a encore un gros travail à faire. Vos chiffres demandent à être vérifiés, mais je les entends. J'espère que, l'année prochaine, sur le prochain rapport annuel, on saura vous dire et faire évidemment mieux que les années précédentes. Merci.

M. le MAIRE

Merci. C'est un rapport d'information. Nous passons à la délégation de Madame TOUTON.

MME MIGLIORE

Délégation de Madame Élisabeth TOUTON. Délibération 427 : « Opération d'intérêt national BORDEAUX EURATLANTIQUE – Zone d'aménagement concerté Garonne Eiffel – Étude d'impact- – Actualisation – Avis de la Ville de Bordeaux. »



BLUEGREEN

RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNEE 2017 GOLF DE BORDEAUX LAC





SOMMAIRE

1. Le périmètre Bluegreen.....	3
2. Stratégie communication et marketing	8
III – DONNEES D’EXPLOITATION GOLF DE BORDEAUX LAC	18
3. Golf de Bordeaux Lac au sein du réseau	19
4. Comparatif par grand centre de profit :.....	22
5. Répartition du CA par centre de profit en % :	26
6. Evolution du nombre d’abonnés en nombre et CA.....	28
7. Comparatif abonnés 2012/2013/2014/2015/2016/2017.....	30
8. Répartition des départs abonnés de Bordeaux Lac par mois et semaine	35
9. Répartition des abonnements par typologie.....	38
10. Répartition des abonnements par Age.....	39
11. Les Green Fee :	40
12. Practice	43
13. Enseignement :	46
14. Ecole de Golf :	50
15. Le personnel	51
16. Enquêtes de satisfaction	56
IV BILAN 2017 DE L’A.S. GOLF DE BORDEAUX LAC.....	62
V - DONNEES FINANCIERES GOLF DE BORDEAUX LAC	72
VI - BILAN TECHNIQUE 2017 GOLF DE BORDEAUX LAC.....	89
1. Récapitulatif des investissements réalisés en 2017.....	90
2. Programme d’investissement 2018	98
3. Plan d’action biodiversité, guide de bonnes pratiques et démarche PSE®	106
144	
4. Pratiques culturelles alternatives.....	145
5. La gestion durable de la ressource en eau.....	146
6. Bilan Hydrique :.....	146
7. Analyse des dépenses engrais et phytosanitaire.....	148
8. Evolution des consommations engrais et phytosanitaires.....	149
VII - Mot du directeur.....	161

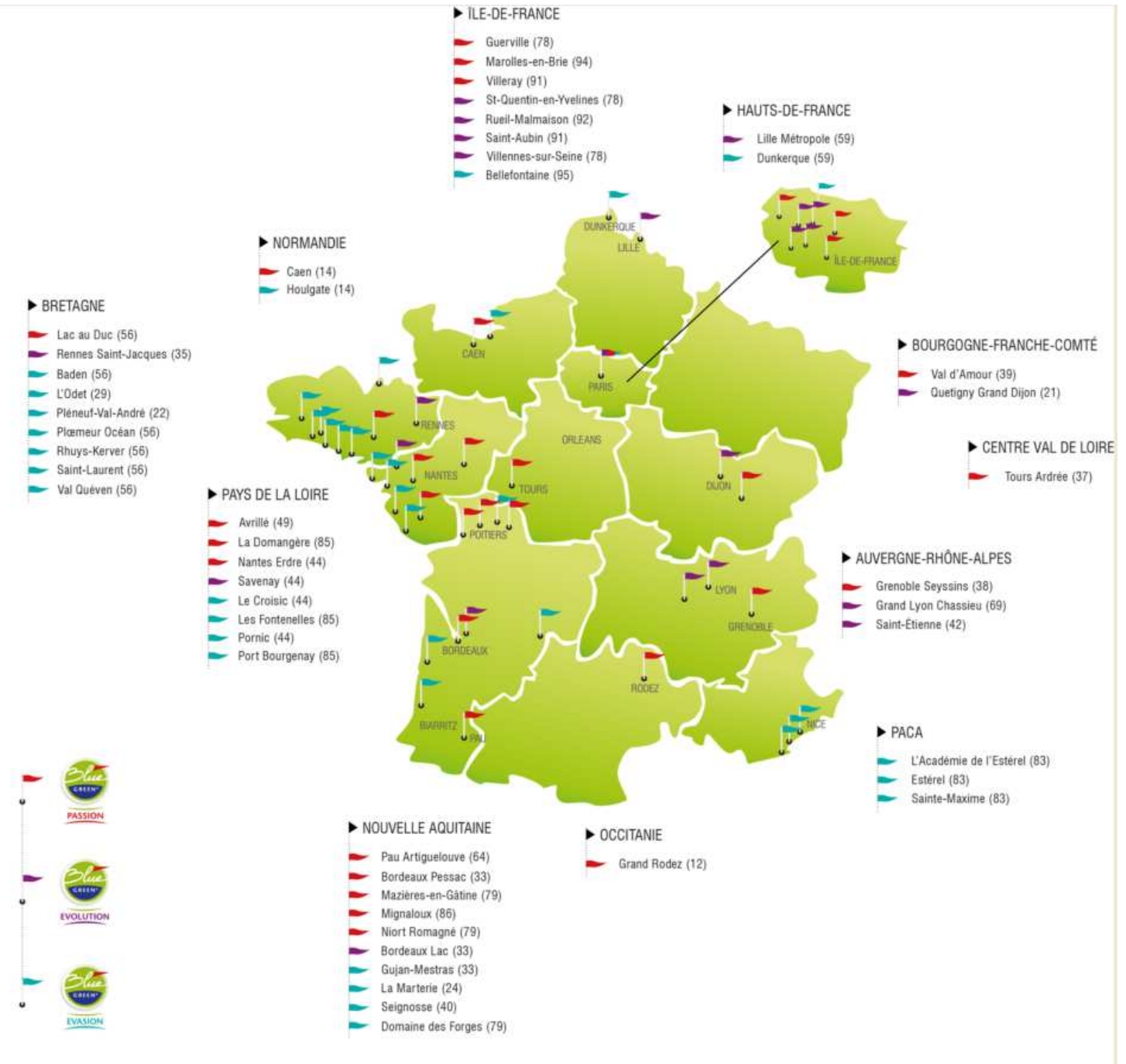
PRESENTATION BLUEGREEN



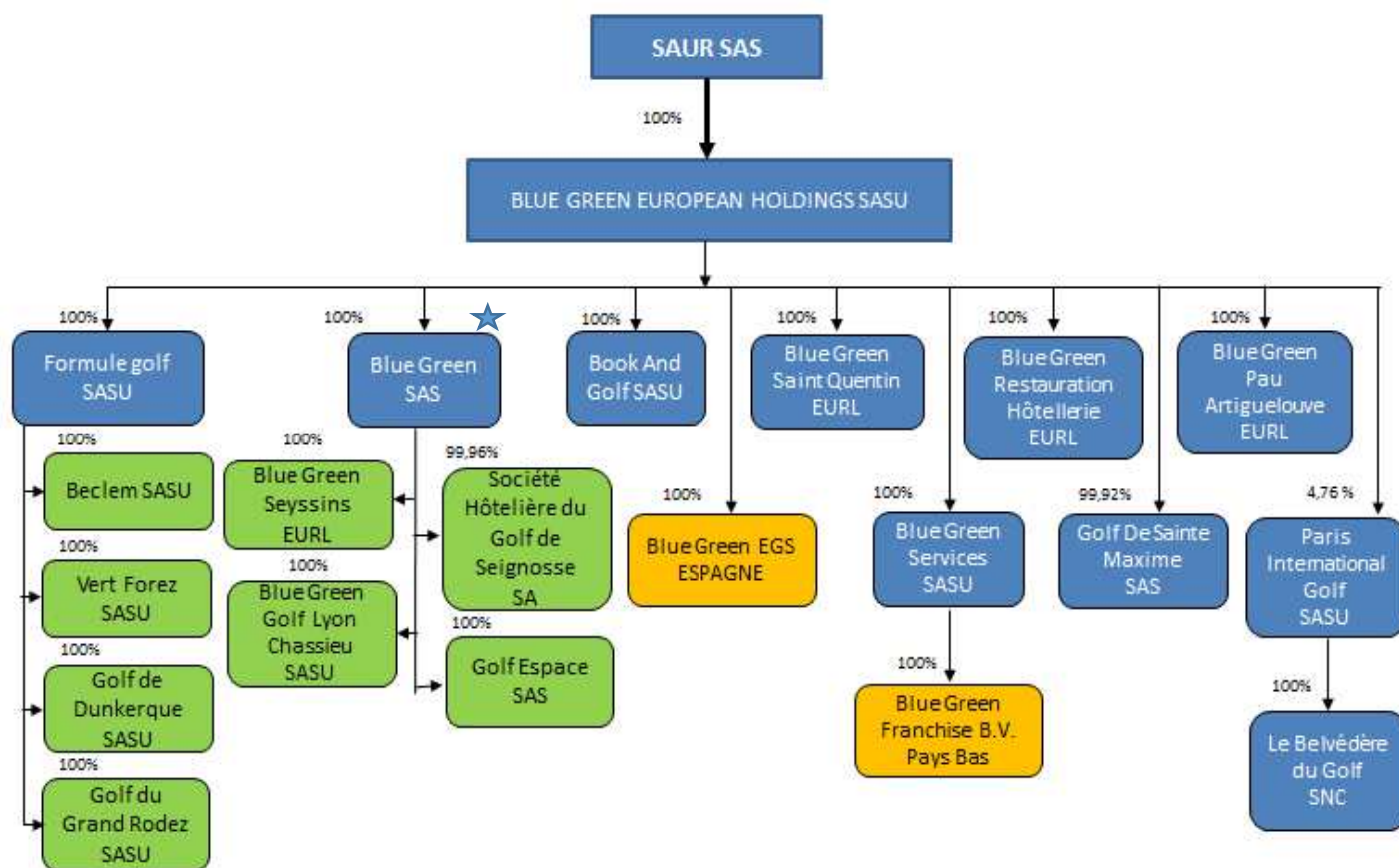
BLUEGREEN

1. Le périmètre Bluegreen

Le réseau Bluegreen au 1^{ER} Janvier 2017



En 2011, les sociétés FORMULE GOLF et BLUEGREEN ont fusionné sous l'entité commerciale Bluegreen. Ce rapprochement des deux groupes a permis la mise en place de nouveaux produits, de nouvelles stratégies permettant d'innover plus vite et d'assurer un réel professionnalisme. Ces deux sociétés sont gérées sous l'entité BGEH (Bluegreen European Holdings) qui est elle-même, à ce jour filiale du groupe Saur à 100 %.



Le Golf de Bordeaux Lac dépend de la société Bluegreen SAS.★

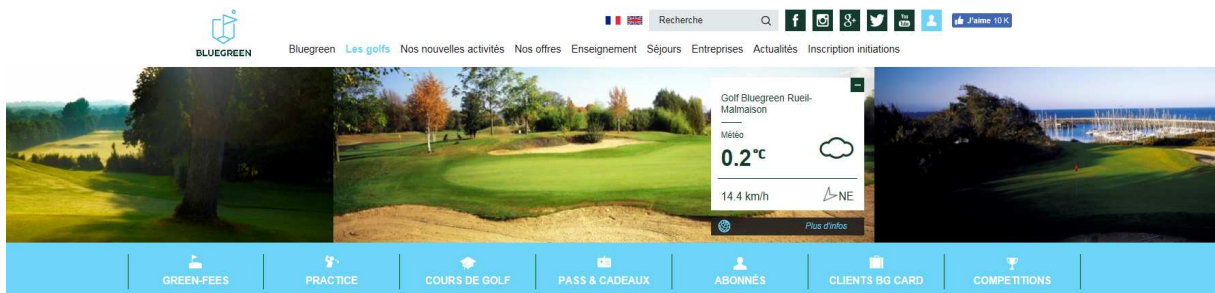
Bluegreen est le numéro 1 de la gestion de parcours de golfs en Europe. Depuis 2011, année de la fusion, le groupe offre à ses clients le 1er réseau de golfs et une expertise toujours plus grande dans la gestion d'équipements publics. Au-delà de la qualité reconnue de ses parcours, Bluegreen est guidée par la philosophie suivante : rendre la pratique du golf accessible au plus grand nombre et participer au déploiement de ce sport dans tout l'hexagone.

Le groupe Bluegreen regroupe ainsi les moyens humains et matériels des sociétés de la holding. Ce sont plus de 700 salariés qui y sont ainsi réunis.

Bluegreen en chiffres

- 30 ans d'expérience,
- 49 parcours dans l'hexagone dont 40 gérés en DSP,
- 18 golfs partenaires France,
- 23 000 golfeurs abonnés,
- 500 000 green fees par an,
- 7 000 élèves formés chaque année par l'académie Géry WATINE,
- 14 000 néophytes par an,
- Plus de 15 golfs partenaires étrangers.

Site web Bluegreen : www.bluegreen.com



Les golfs

Les golfs Bluegreen Les golfs partenaires Bluegreen Tous les golfs du réseau

Golf

Nom du golf

Localisation

Pays, ville ou code postal

Pays

Région

Réseau de golf

Type de parcours



BLUEGREEN

Le réseau golfs partenaires

Les golfs partenaires français

Bluegreen Partenaires est une offre novatrice et évolutive. La personnalisation de partenariat en fait le produit idéal pour développer les golfs partenaires et intégrer un réseau leader sur son domaine en toute sérénité.

Pour le golf partenaire c'est :

- BENEFICIER** de l'expérience du leader numéro 1 en Europe
- INTEGRER** les supports de la marque Bluegreen
- DEVELOPPER** une vraie dynamique de la relation client
- PROFITER** d'outils marketing performants (site web, newsletter)
- AMELIORER** le processus d'achats (terrain, boutique et restauration)

Le réseau golfs partenaires au 1^{er} janvier 2017



Les golfs partenaires étrangers

A ce jour, nous comptons plus de 15 partenaires étrangers :

<p>En Angleterre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Linden Hall course - Portal Ardenne course - Hill Valley Sapphir. 		<p>En Slovénie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dinner's and country golf 	
<p>En Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> - Castelrock course 		<p>En Ecosse</p> <ul style="list-style-type: none"> - Spey Valley course - Tain golf club - Macdonald Cardrona golf club 	
<p>En République Tchèque</p> <ul style="list-style-type: none"> - Golf Resort Konopiste 		<p>Au Portugal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 golfs <p>Réseau Orizonte Lisbon Club (tous situés dans un rayon de 40 kms autour de Lisbonne).</p>	
<p>A Chypre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Minthis Hill course 		<p>En Chine</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mission Hills 	

Au travers de ces partenariats, Bluegreen :

- ✓ Renforce sa visibilité à l'international grâce à l'affichage de ses parcours et de ses séjours dans les golfs partenaires,
- ✓ Propose encore plus d'avantages à ses abonnés en leur offrant la possibilité de jouer à prix réduits lors de leurs séjours à l'étranger.

Ces actions sont portées par notre responsable commerciale tourisme. Elle a en charge également :

- La relation avec les Tours Opérateurs
- l'organisation de la présence de Bluegreen sur les salons internationaux : le PGA golf Show à Orlando
le Scottish golf show – le London golf show – le salon du golf à Paris - le salon du golf à Amsterdam.

Bluegreen participe également à l'IGTM : le salon des professionnels du tourisme.

Le PGA golf show d'Orlando et le stand Bluegreen



1272

2. Stratégie communication et marketing

Résumé de nos engagements pour votre service

- Favoriser les nouvelles pratiques de consommation grâce aux nouvelles activités,
- Augmenter la fréquentation,
- Renforcer notre présence sur les marchés étrangers,
- Assurer un volume de prébooking grâce aux réservations anticipées,
- Elaboration des supports de communication
- Fidélisation de nos clients.

Pour atteindre ces engagements, notre politique globale, marketing et commerciale, s'oriente vers :

- Les amateurs de golf (habitants permanents, personnes séjournant dans la région, Touristes)
- Les débutants désireux de s'initier à ce sport,
- Les touristes et les familles,
- Les établissements scolaires des communes avoisinantes,
- La clientèle entreprise et les comités d'entreprises,
- Le handisport

Bluegreen dynamise la fréquentation du golf grâce à ses principaux points forts :

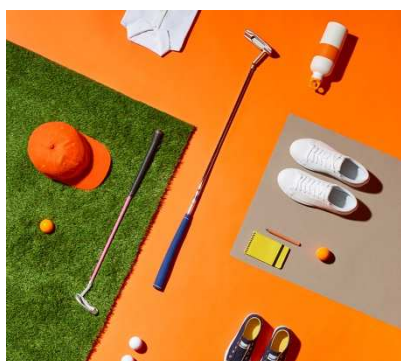
- Une véritable expertise reconnue dans le milieu golfique,
- Une formation reconnue des golfeurs,
- Des produits et des offres adaptés à tous,
- Une forte capacité d'innovation,
- La force d'un réseau de golfs en développement,
- Le professionnalisme de notre équipe d'enseignement,
- Une équipe commerciale performante,
- La recherche permanente d'adaptation au marché local.



✓ LES NOUVELLES ACTIVITES

En 2017, Bluegreen a initié une nouvelle stratégie par la mise en place de nouvelles activités détaillées ci-dessous :

MiniGolf : c'est le petit jeu qui fait les grands joueurs



Un véritable 9 ou 18 trous en version miniature pour découvrir ou s'exercer. Accessible à tout niveau, c'est la parfaite activité à faire entre amis, en famille ou bien seul pour s'amuser au petit jeu.

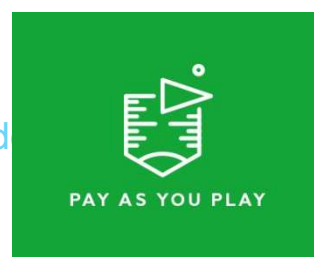


Pay as you play : un petit trou dans son agenda suffit d



Finis les parcours trop longs, vous pouvez maintenant maîtriser votre temps de jeu.

Grâce à l'application dédiée **E GULL PAY**, c'est vous qui décidez du nombre de trous qui vous convient. Vous créez votre parcours de jeu sur mesure.



Perfect line : si vous aimez les jeux d'arcade, vous aimerez taper la balle



Le practice ludique débarque en France et dans les golfs Bluegreen. Parfaite pour la recherche de performance, la technologie intégrée au practice vous donne en temps réel : la distance (carry et totale), la vitesse de la balle, la hauteur, le spin, la distance à la cible, etc.



Profitez-en aussi pour vous challenger entre amis sur des parcours virtuels, des concours de précision et de distance, etc.

AfterWork : on peut mixer le jeudi soir avec le dimanche m



Le golf, c'est d'abord du partage et pour le mettre en pratique, vous pouvez maintenant vous détendre après une journée de travail, taper quelques balles et siroter un verre entre amis.

The Stadium : le golf, c'est dans la tête. Et dans les bras. Et dans les jambes. Et...



Parce que le n° 1 mondial du golf n'est pas devenu n° 1 en un jour, The Stadium est un espace entièrement consacré à l'entraînement, notamment pour les enfants, qui permet de travailler la performance et les atouts essentiels d'un grand joueur. Le physique, la technique mais aussi le mental y sont travaillés en harmonie pour réveiller le champion qui sommeille en chacun.

LES JOURNEES PORTES OUVERTES « JPO »

Organisation deux fois par an sur l'ensemble du réseau Bluegreen :

- Objectif : faire découvrir ou redécouvrir le golf
- Formule : 2 heures d'initiation gratuite conviviales et ludiques
- Environ 20 000 personnes initiées sur les deux sessions en 2017
- 6500 nouveaux golfeurs formés chaque année



✓ LES INITIATIONS GRATUITES TOUTES LES FINS DE MOIS

Pour prolonger l'effet « JPO », des initiations supplémentaires sont proposées une fois par mois dans les golfs du réseau. Les nouveaux sont poussés à s'inscrire le jour même par des remises sur les produits enseignement.

✓ LES OFFRES COMMERCIALES BLUEGREEN

En janvier chaque année Bluegreen surclasse ses abonnés

Du 1er au 31 janvier, Bluegreen offre la possibilité à ses abonnés de jouer librement sur 44 golfs Bluegreen pendant un mois et donc de profiter pleinement de l'abonnement France.



Offres Green fees clients Green fees ou Blue Green card

Ils peuvent acheter le deuxième Green fee à 20 € (9 ou 18 trous) utilisable le 1er trimestre de l'année suivante.

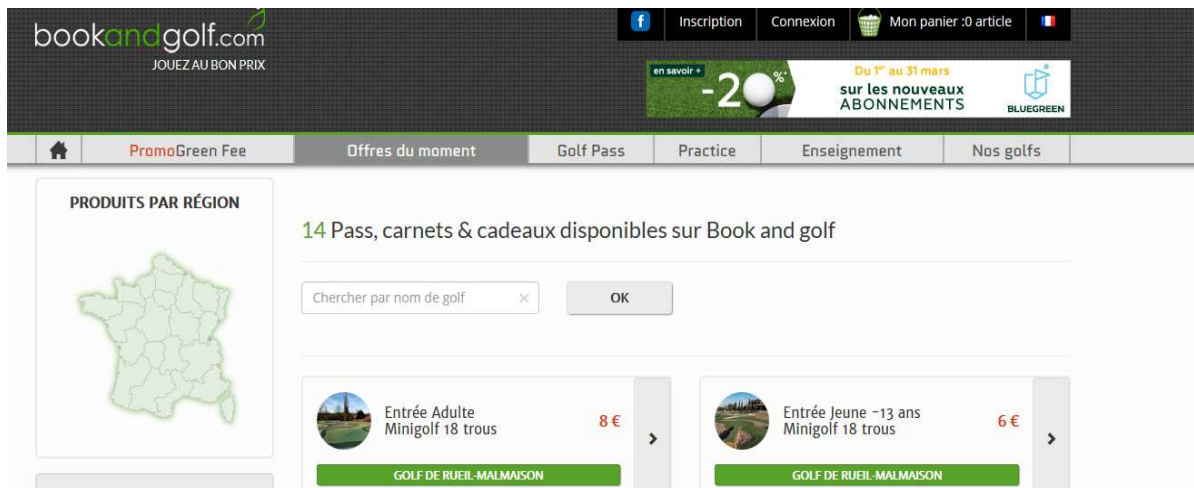
Prévente Green Fees

En prévision des vacances, achats de carnets 10 Green fees + 3 offerts : offre valable sur un golf ou sur les golfs du réseau.



✓ BOOK AND GOLF

Book and Golf, filiale de Blue Green propose une plateforme internet spécialement dédiée à la réservation en ligne. Définitivement intégrée dans Blue green depuis le 1er Janvier 2017, nous pouvons maintenant optimiser les plannings de nos golfs en répondant à la demande grandissante des golfeurs pour la vente en ligne.



✓ **PRISWING**



Spécialisée dans l'étude de la tarification des green-fees en fonction de multiples critères, cette startup utilise des algorithmes analogues à ceux utilisés par les compagnies aériennes ou la SNCF pour optimiser le prix de vente en fonction de la météo, de la demande, de l'historique de fréquentation et du type de jours (we, jour férié, vacances...).

✓ **LA SATISFACTION CLIENTS: Qualitélis**

Depuis juin 2017, la satisfaction client sur l'ensemble des golfs Bluegreen est mesurée par l'outil Qualitélis. Chaque golfeur ayant joué un parcours de la chaîne reçoit un questionnaire. L'évaluation se fait sur différents points (accueil, infrastructures, parcours...). Cet outil est la base du développement de nos axes d'amélioration.

✓ **COMMUNICATION AVEC NOS CLIENTS:** à l'aide des nouvelles technologies et nouveaux moyens de communication : s'appuyer sur notre site internet, un outil emailing, et les réseaux sociaux (Facebook, twitter, You tube) pour offrir plus de services à nos clients.



✓ DES PRODUITS ENSEIGNEMENT ADAPTES

Depuis début 2011, Géry Watine intervient en tant que Directeur de l'enseignement Bluegreen. L'Académie Géry WATINE regroupe plus de 100 enseignants répartis sur l'ensemble de nos golfs.

Bluegreen développe des produits spécifiques pour chacun, pour tous les âges et surtout accessibles à tous. La méthode Géry WATINE présente un contenu technique qui permet de fixer des objectifs en fonction des aptitudes de chacun et de construire un message pédagogique personnalisé.

Nos formules passeport (ci-dessous) permettent de s'adapter à tous les niveaux :



Nos passeports	Passeport 6 mois	Basic ⁽¹⁾ 1 an	Flex 1 an	All Inclusive 1 an
14 cours de niveaux 1 et 2	21h	21h	21h	21h
Passage de la carte verte - 3h	✓	✓	✓	✓
6 cours de niveau 3		9h	9h	9h
Accès au parcours débutant ⁽²⁾	✓	✓	✓	✓
Parcours 18 trous de votre golf		25% de remise ⁽⁵⁾	✓	✓
Avantage cours France ⁽³⁾			✓	✓
Avantage parcours école France ⁽⁴⁾			✓	✓
Carte practice (10 unités = 1 seuil)	carte incluse	carte incluse	carte incluse	carte incluse
Recharge practice	100 unités	30 unités	100 unités	200 unités
2x30min de cours individuels - Bilan vidéo sur golf de souscription				✓
sac + ½ série de clubs				✓
Avantages abonnés				✓

✓ LA FIDELISATION DE NOS ABONNES

Les abonnés Bluegreen bénéficient d'un grand nombre d'avantages dans toute la chaîne, en France ainsi qu'en Europe.

Depuis le 15 juin 2017, Bluegreen a fait évoluer son programme avantage abonnés afin de récompenser la fidélité.

Ce nouveau programme est composé de 3 catégories (Silver, Gold, Platinum) auxquelles les

Silver	Gold	Platinum
		
Pour les nouveaux abonnés, vous débuterez en tant qu'abonnés SILVER, et cela durant deux années complètes successives d'abonnement avant d'accéder au statut GOLD.	Toutes les personnes abonnées depuis 3 ans minimum (3ème année successive d'abonnement) deviennent des abonnés GOLD.	Toutes les personnes abonnées depuis 6 ans minimum (6ème année successive d'abonnement) seront des abonnés PLATINIUM.

golfeurs accéderont en fonction de leur ancienneté sur les golfs Bluegreen.

Ces cartes sont aussi le support de rechargement des seaux de practice avec l'application Stadline. Le rechargement s'effectue soit à l'accueil du golf soit directement sur Book and Golf. Ce nouveau système fonctionne sur l'acquisition d'unités, unités ensuite transformées en seaux de balles.

✓ UN NOUVEAU CONCEPT POUR NOS PROSHOPS

En septembre 2017, Bluegreen s'est engagé dans un partenariat avec l'enseigne Carré Golf afin de développer de nouveaux concepts store pour 47 proshops de la chaîne.

L'objectif de cet accord est d'**améliorer nos lieux de vente** afin de répondre plus précisément aux besoins de nos clients et en proposant une gamme de produits et de services plus étendue.



✓ NOS ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Partenariat avec la LPO (ligue de protection des oiseaux) : depuis 2010 Bluegreen a signé un partenariat. Le 30 août 2017, à l'occasion du Cordon Golf Open ce partenariat a été renouvelé et celui-ci se concrétise par les actions suivantes :

- La poursuite de la mise en œuvre des mesures de gestion et accompagnement des golfs ;
- L'évaluation des bénéfices de la démarche et tests d'indicateurs de suivi de la biodiversité ;
- La coordination du programme et communication.

Signature entre M. Biota Président Bluegreen et
P. Grissac, Vice-Président de la LPO



- Démarche de labellisation des golfs

La fédération française de golf et le muséum d'histoire naturelle ont lancé en 2016 un programme d'étude de la biodiversité des golfs français intitulé "Programme golf pour la biodiversité". Cette démarche repose sur un système progressif de labellisation des clubs volontairement impliqués. Trois niveaux de label sont proposés :

- Le niveau Bronze qui comprend la réalisation d'un diagnostic simplifié et vise à faire connaître au golf la biodiversité présente sur son site ;

- Le niveau Argent qui comprend la mise en place d'inventaires plus poussés et standardisés type Indicateur de Qualité Ecologique (IQE) du Muséum ;
- Le niveau Or qui vise la mise en œuvre des préconisations, le suivi et le partage des retours d'expérience des golfs labellisés.

✓ LE GOLF HANDISPORT

Bluegreen est partenaire depuis 10 ans de l'association Handigolf. Favoriser l'accessibilité et la pratique du golf aux personnes handicapées, est une priorité du partenariat noué entre l'enseignement chez Bluegreen et l'association Handigolf. Ce partenariat prévoit :

- La découverte du sport à de jeunes enfants et de rencontrer des stars du monde du golf ;
- La création d'écoles de golf spécialisées sur les golfs Bluegreen.

Parallèlement à ces actions, Bluegreen a :

- Signé avec la fédération française de golf et la Communauté Urbaine de Dunkerque, une convention visant à développer la pratique du golf dans cette région, en organisant notamment une rencontre amicale handigolf annuelle entre la France et l'Angleterre, de manière alternée.
- Organisé les 23-24 et 25 juin 2017 au golf d'Avrillé le 1^{er} Grand Prix Handigolf. L'objectif de ce grand prix est de créer un circuit national de compétitions. Avrillé a accueilli lors de cette première édition 42 joueurs avec un parrain de renom : Sébastien GROS (joueur du tour Européen). Ce circuit permet aussi une sélection des joueurs de l'équipe de France et parmi nos salariés, nous avons un champion d'Europe en 2013 et un champion de France en 2007, 2011 et 2016, en la personne de Mathieu Cauneau.

*Mathieu Cauneau collaborateur
Bluegreen*

- Formation enseignement Handigolf : une première formation Fédération française de golf devrait voir le jour en 2018. Des enseignants jeunes ou expérimentés recevront les qualifications nécessaires à l'enseignement du handigolf en France. Cette formation comprendra 52 heures d'enseignement et aboutira à un « certificat de qualification handisport mention golf ».



✓ **LE GOLF EN ENTREPRISE**

Des sites dédiés par région ont été mis en place pour développer ce secteur et des commerciaux par région sont chargés du développement d'activités, formation, réceptif, journée groupe, compétitions via :

- La prospection par les différents canaux (salons CE, phoning, mailing, rendez-vous...) des cibles, entreprises, groupes, associations, organismes de formation, comités d'entreprises, organisations professionnelles ;
- La commercialisation des services et produits Blue Green à destination des cibles précitées : carnets GF, abonnements green business, carnet enseignement, séminaires, salon, évènementiel, partenariats, compétitions, initiations...



✓ CREER DES ANIMATIONS SUR LES GOLFS POUR DYNAMISER LES RELATIONS CLIENTS / CLUBS

- Sur des thèmes sportifs et festifs : La Saint Valentin, la Saint Patrick, Noël...

- Le master Bluegreen : compétition nationale réservée **exclusivement aux abonnés** qui réunit les gagnants des 50 qualifications disputées tout au long de l'année. Une finale sur deux jours durant laquelle l'alchimie entre compétition et passion du sport sont les points essentiels de l'évènement.



- Le CORDON GOLF OPEN est un des chemins de prédilection pour accéder à l'European Tour.

Cette compétition est une des occasions supplémentaires pour Blue Green de faire découvrir gratuitement le monde du golf professionnel au plus grand nombre :

- ▶ un des 3 plus grands tournois professionnels en France
- ▶ plus de 150 joueurs internationaux
- ▶ plus de 5000 spectateurs
- ▶ une dotation de 200 000 €
- ▶ sponsor principal depuis 2015 : Cordon Electronics



Vainqueur 2017 : Birgir Hafthorsson

Toutes ces actions ont pour but de faire connaître le golf au plus grand nombre et de mettre tout en œuvre pour que votre golf soit un acteur économique important de votre territoire.



III – DONNEES D'EXPLOITATION GOLF DE BORDEAUX LAC



3. Golf de Bordeaux Lac au sein du réseau

La configuration du domaine (2 parcours 18 trous La Jalle / Les Etangs), un parcours pitch and putt, un practice éclairé couvert (76 postes), le nombre d'enseignants (6), la formation des élèves moniteurs (CREPS), le **nombre important d'abonnés (1250) et d'élèves en enseignement (362 en 2017)** fait du Golf de Bordeaux Lac un complexe à part dans le réseau Bluegreen et plus encore dans le paysage golfique Français.

Parcours de La Jalle :

Créé en 1978, un parcours simple et peu vallonné qui possède une grande partie du terrain très boisée et agréable pour se détendre. Parcours avec des greens de qualité réputé dans l'ensemble de l'Aquitaine

d'une longueur de 6 165 m - Par 72.

Ce parcours a été créé en 1978 par l'architecte Jean BOURRET.

Parcours Les Etangs :

Parcours de 18 trous plus récent de 6 162 m - Par 72.

Ce parcours offre un bon challenge technique avec des pièces d'eau présentes. Présence également d'arbres sur l'ensemble du parcours. Ce parcours a été créé en 1990 par l'architecte Jean BOURRET

Novateur, dans la mise en place d'actions terrain (plan d'action de la biodiversité),

Ambitieux, dans les investissements réalisés (+ de 2.5 millions d'euros sur 3 ans),

Solidaire, avec l'accueil de compétitions caritatives (Resto du cœur, la Mucoviscidose, Green de l'espoir, la Kiwanis, Grain de sables....),

Sportif, dans l'organisation de compétitions (Grand prix de Bordeaux, Grand Prix jeune de Bordeaux, Trophée seniors....),

Conviviale, avec des évènements dédiés (Journée de la femme, Challenge d'Hiver, Crêpes Party, Coupe des Rois...) le golf de Bordeaux Lac est le golf de tous les Bordelais et plus encore...



BLUEGREEN

Le golf de Bordeaux Lac dans le paysage Bluegreen en termes de résultats :

1ère place nationale du réseau, en nombre d'abonnés Avec 1250 abonnés à fin 2017

	Fin d'année 2017	TOTAL NOUVEAU	Dont nouveaux venant de ENS
BORDEAUX	1 250	382	134
PESSAC	1 221	313	111
LILLE	1 097	234	109

1 ère place nationale en création de nouveaux abonnés Avec 382 abonnés en 2017

	Fin d'année 2017	TOTAL NOUVEAU	Dont nouveaux venant de ENS
BORDEAUX	1250	382	134
LILLE	1 221	313	111
PESSAC	1 097	234	109

1ère place nationale en création de nouveaux abonnés (Venant de l'enseignement) 134 abonnés en 2017

	Fin d'année 2017	TOTAL NOUVEAU	Dont nouveaux venant de ENS
BORDEAUX	1 250	382	134
LILLE	1 221	313	111
PESSAC	1 097	234	109

*1^{er} place nationale en création de nouveaux golfeurs
(Personnes ayant souscrit une formule enseignement)
362 produits en 2017*

	<i>Nombre de produits enseignement vendus en 2017</i>
BORDEAUX	362
CHASSIEU	355
PESSAC	326

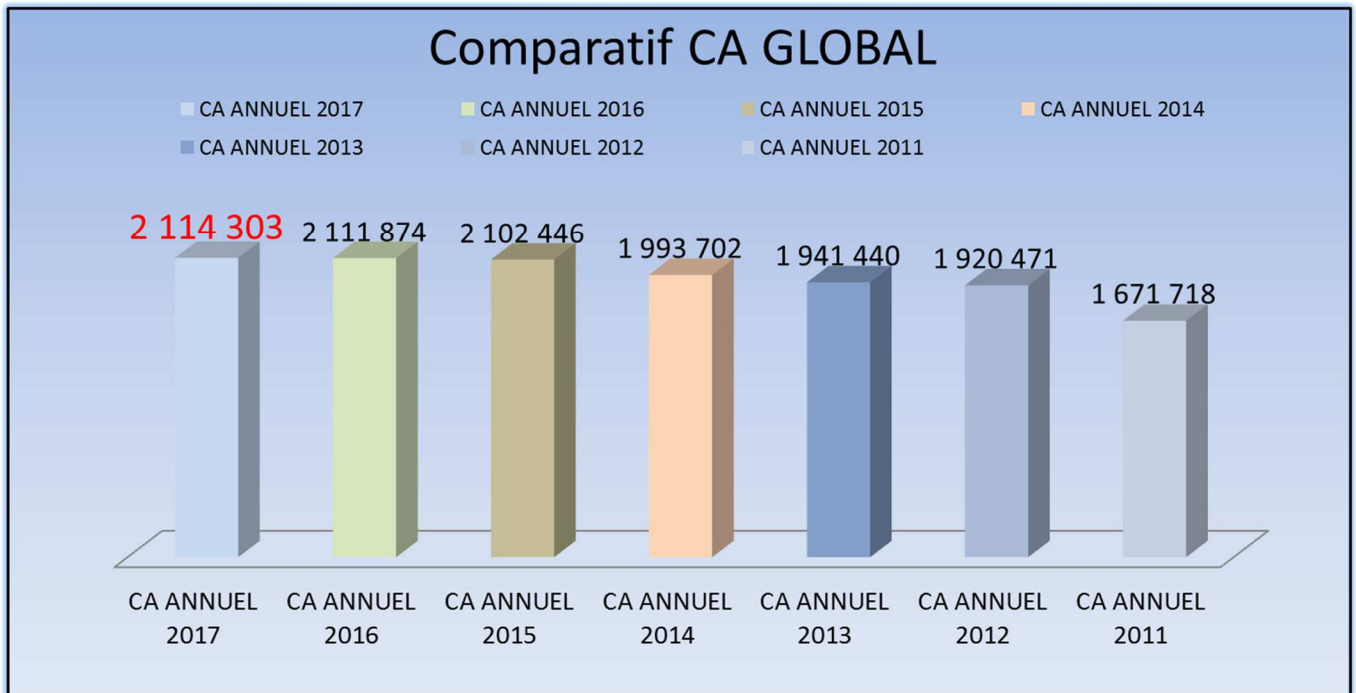


BLUEGREEN

4. Comparatif par grand centre de profit :

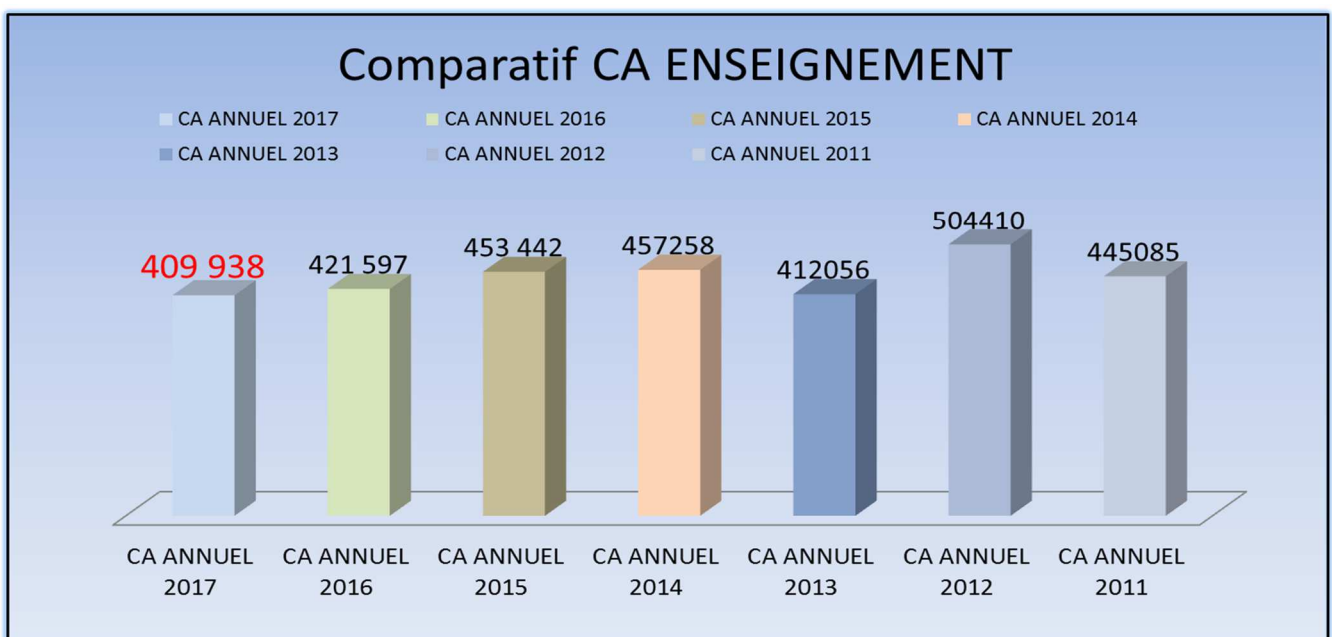
Nous restons au-dessus des 2 Millions de chiffre d'affaires pour nous établir à 2 114 k€ porté par notre chiffre d'affaires green fee et abonnement. C'est la meilleure année de Bordeaux Lac en termes de chiffre d'affaires.

**Unité en Euros*



En légère baisse par rapport à N- 1 pour autant nous restons dans des volumes corrects.

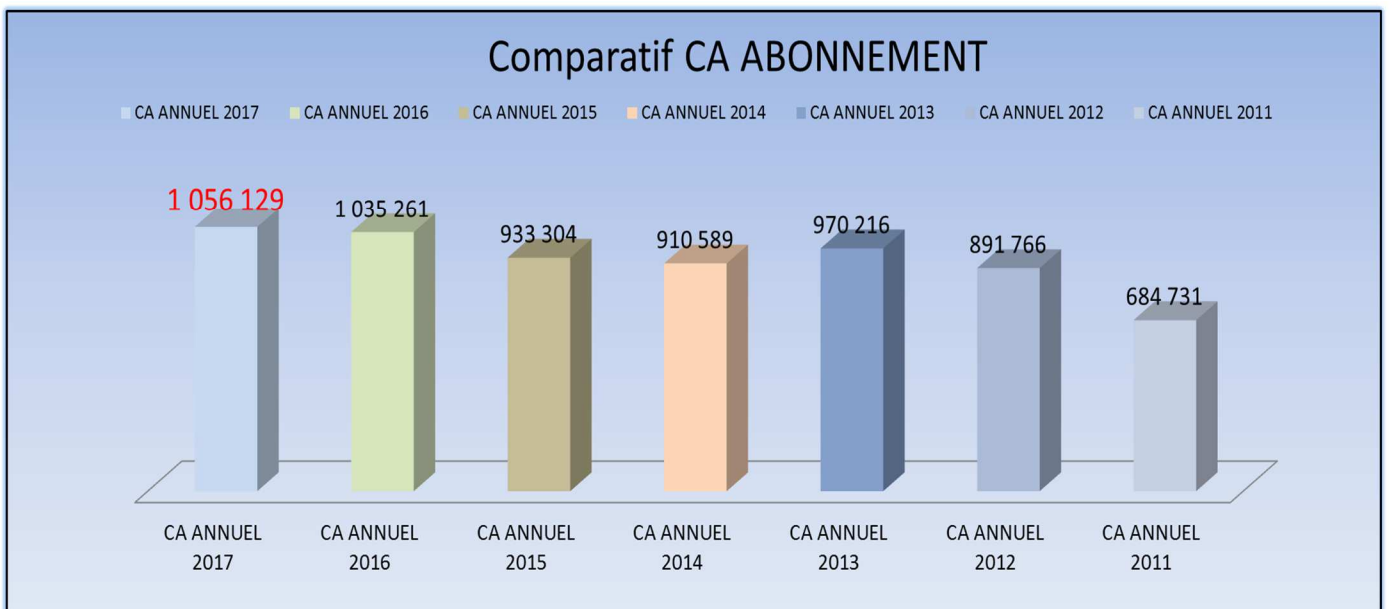
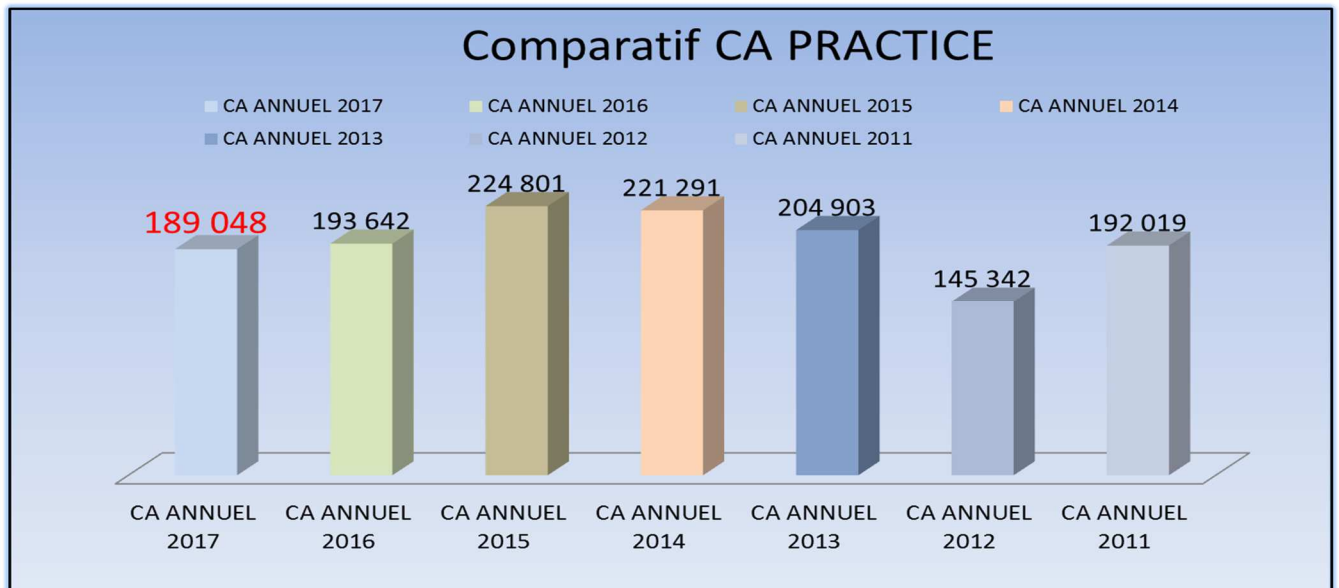
**Unité en Euros*



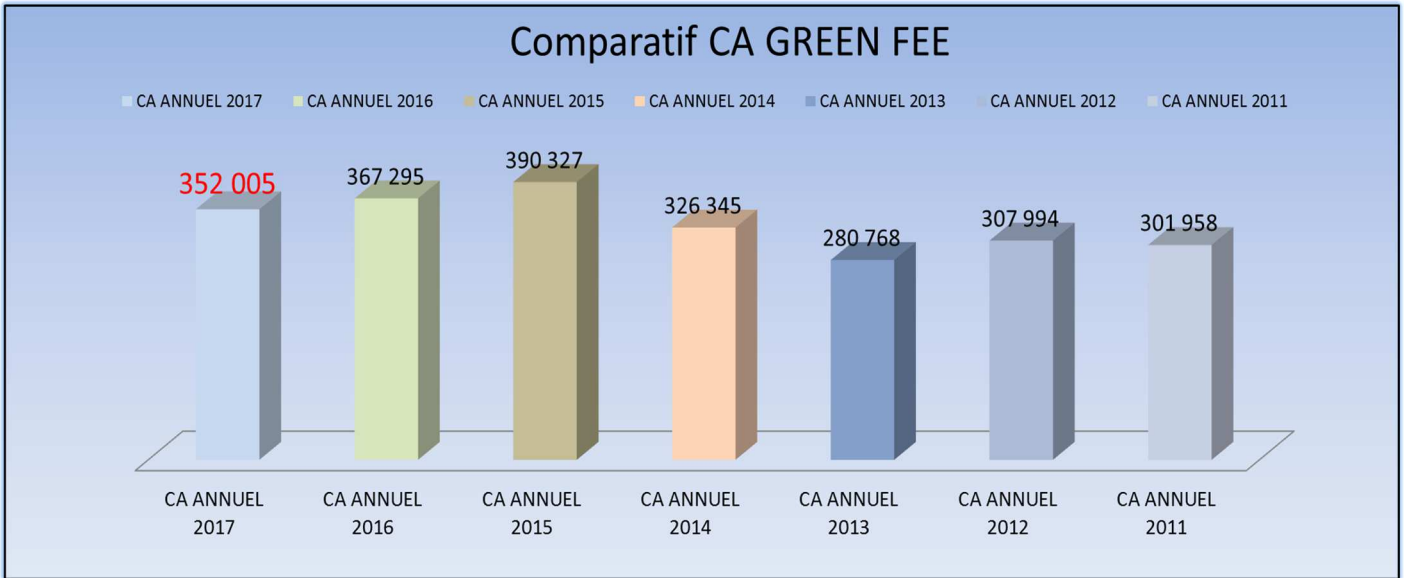
Même si nous sommes en dessous de N-1 nous restons sur des volumes de chiffre d'affaires très intéressants.

2^{ème} année de diminution par rapport à N-1

*Unité en Euros



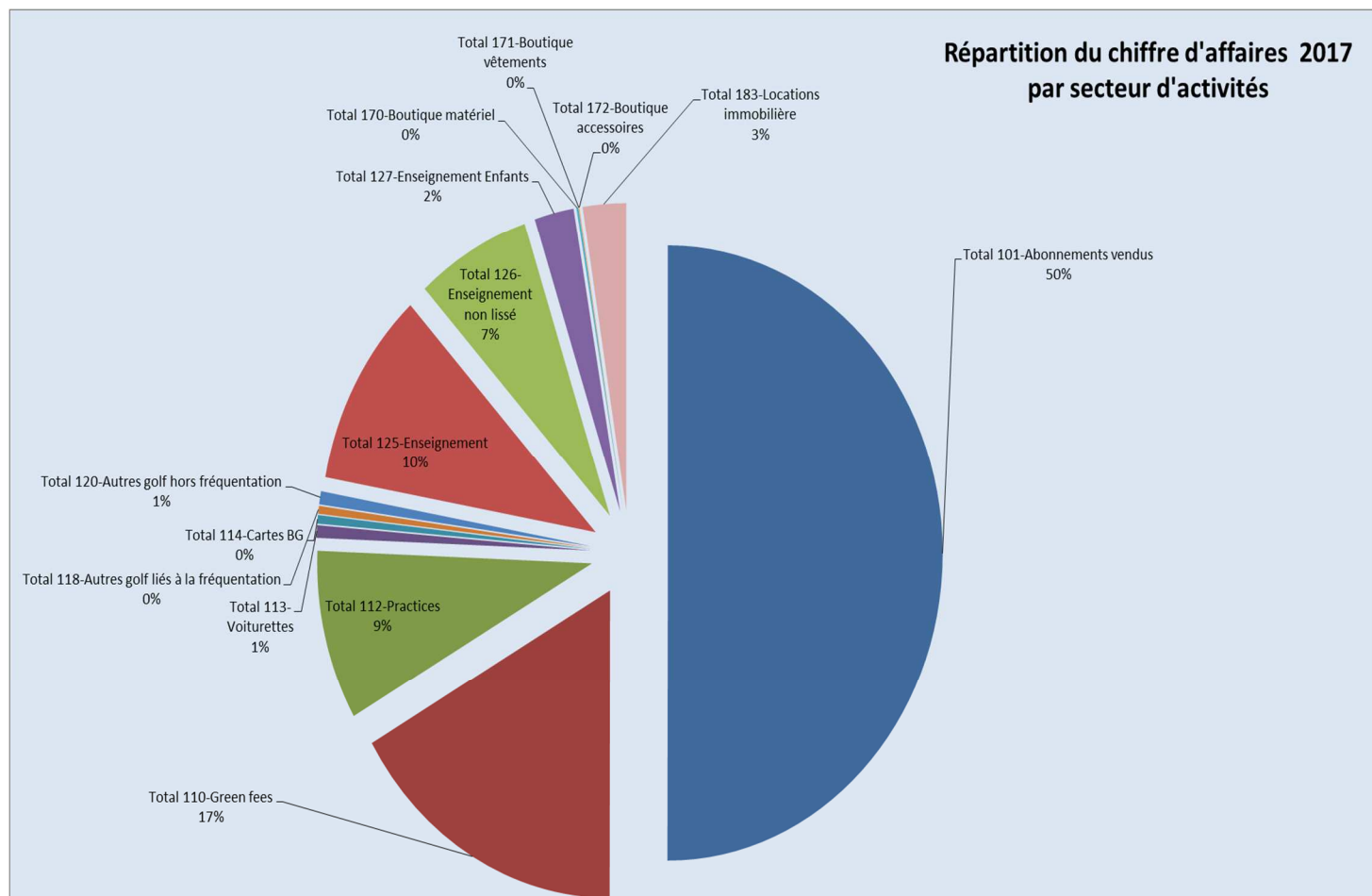
Très Belle augmentation par rapport à N-1 avec 1056 k€.





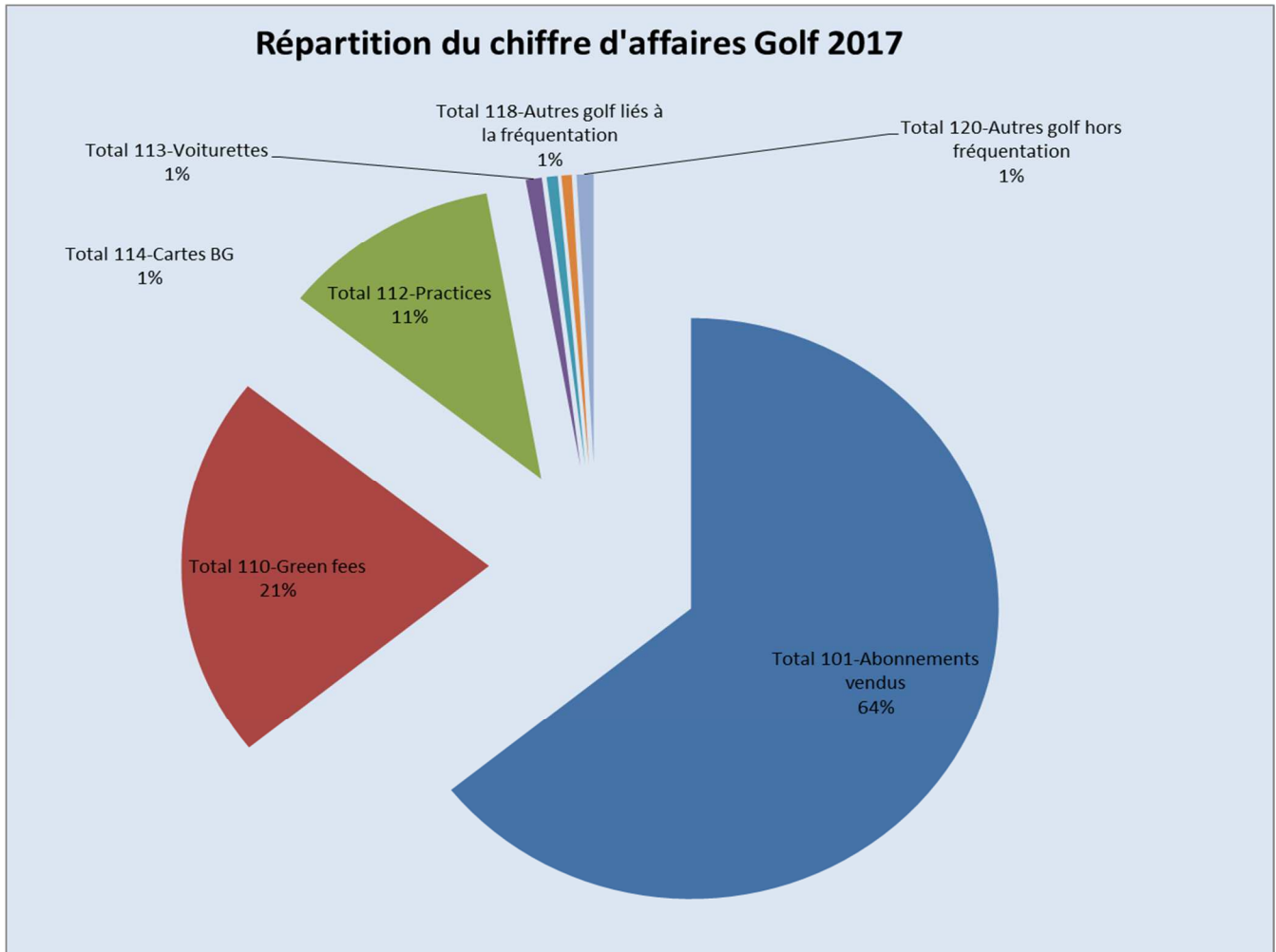
5. Répartition du CA par centre de profit en % :

Par grand centre de profit :



Commentaires :

Le chiffre d'affaires « golf » (Abonnement, green fees, practice...) représente 78% du CA global du golf et l'enseignement 19 %. Les 3% restant représentent le chiffre d'affaires location (loyer, restaurant et boutique).



Golf en détail :

Commentaires :

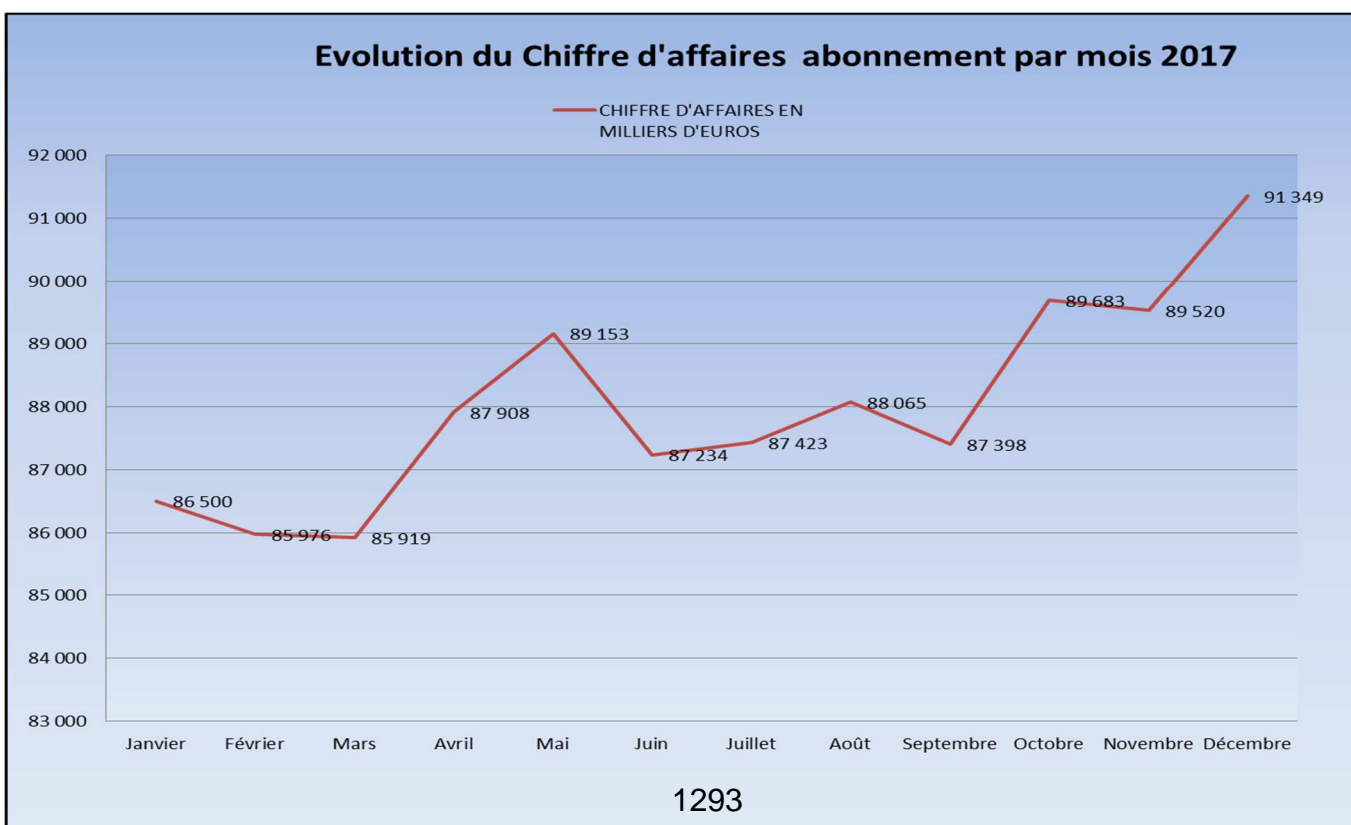
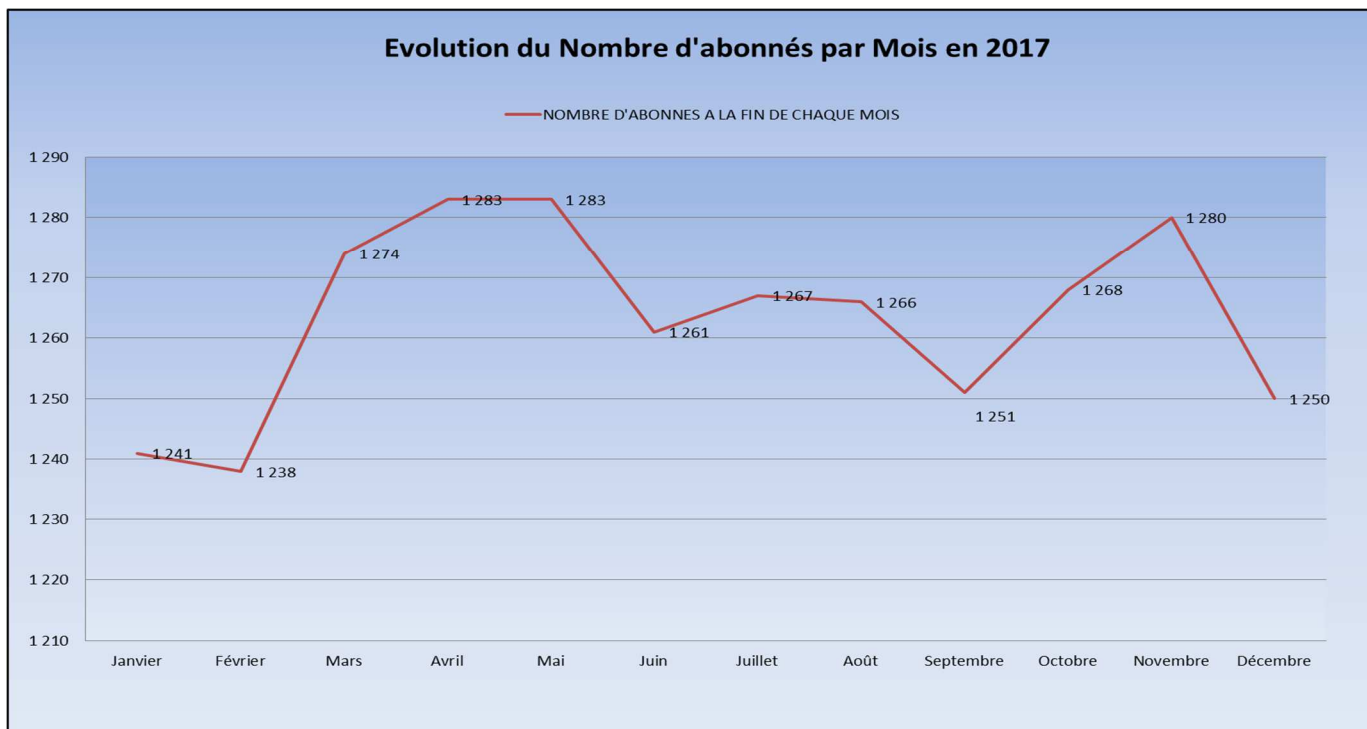
64 % (63 % en 2016) du chiffre d'affaires golf est réalisé par les abonnements, suivi du CA green fee à hauteur de 21% (22 % en 2016) ; ces 2 postes représentent + de 85% du chiffre d'affaires Golf.

Le CA abonnement avec 64 % (en augmentation de 1% par rapport à N-1 ou il représentait 63 % du CA Global).

Le CA green fee représente 21 % du CA globale en baisse de 1 % par rapport à N-1 ou il était à 22 % du CA global.

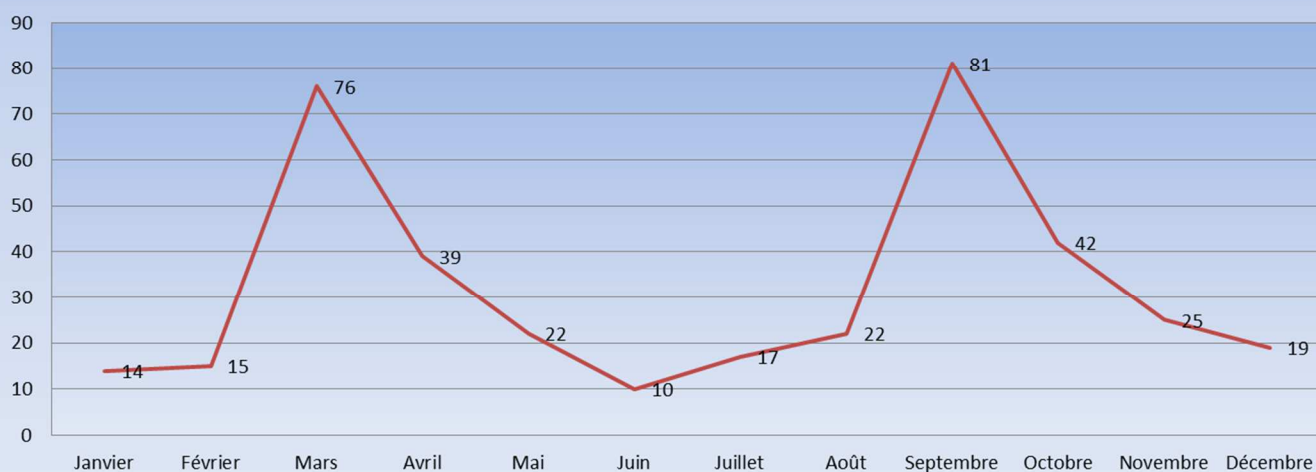
Le practice représente également une part non négligeable du chiffre d'affaires avec 11 % (en baisse de 1% par rapport à N-1 où il s'établissait à 12% du CA global).

6. Evolution du nombre d'abonnés en nombre et CA



Evolution du Nombre de nouveaux abonnés par Mois en 2017

— NOMBRE DE NOUVEAUX ABONNEMENT VENDUS DANS LE MOIS



Commentaires :

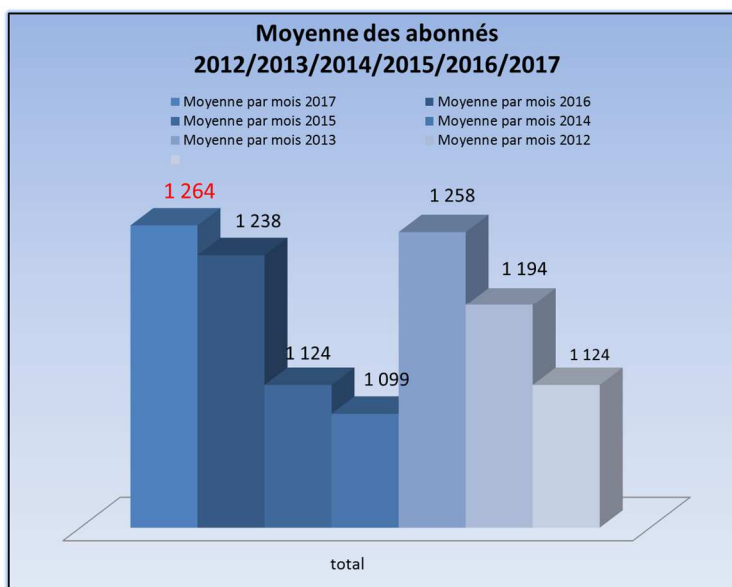
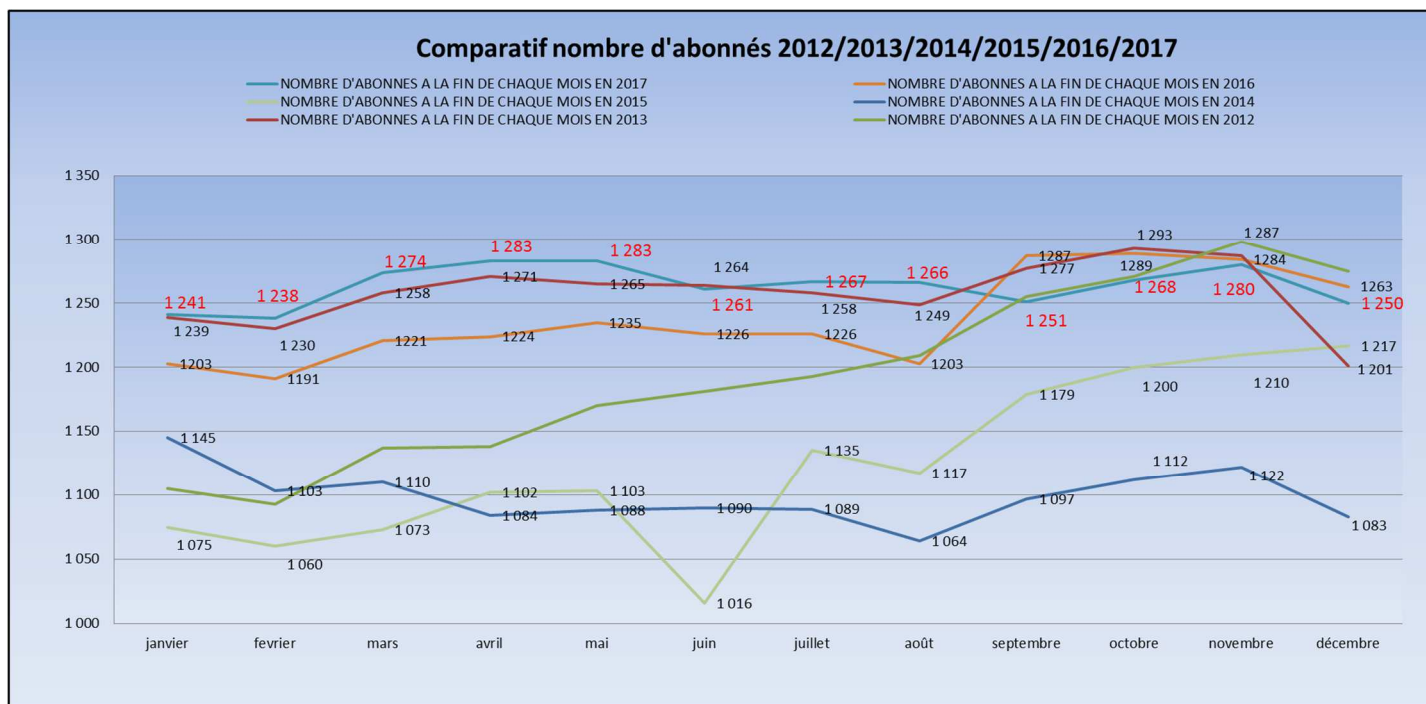
Nous retrouvons une courbe ascendante à partir du mois de février, avec une augmentation de 9 abonnés entre le mois de janvier 2017 et décembre 2017.

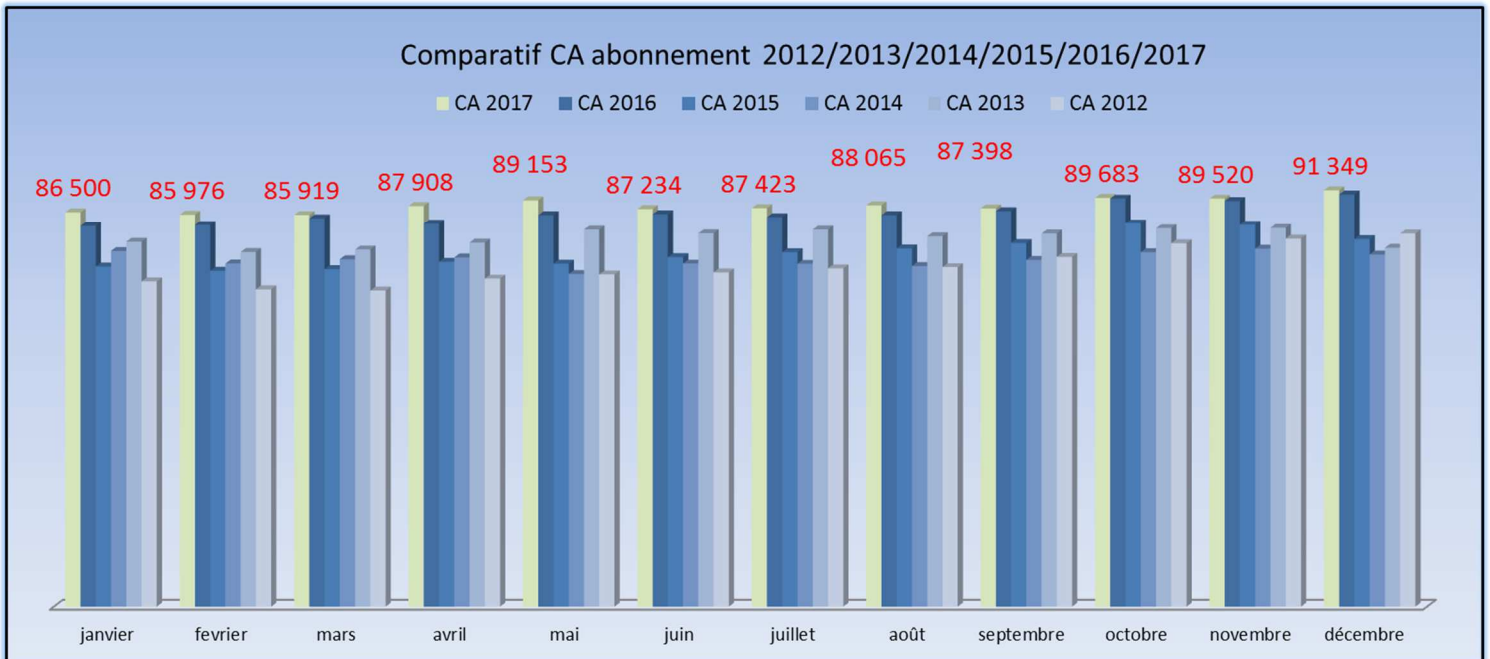
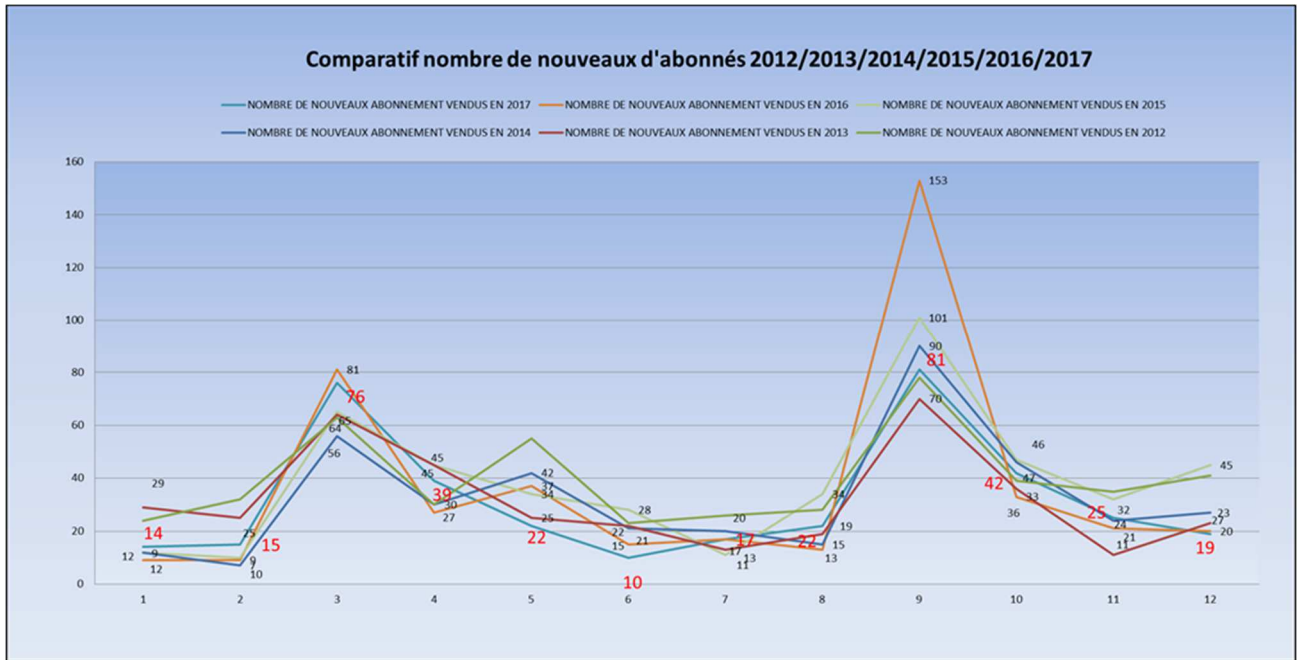
La dynamique engagée dans la création de nouveaux golfeurs associée à une politique commerciale destinée au moins de 40 ans nous ont permis de réaliser une bonne année dans ce secteur.

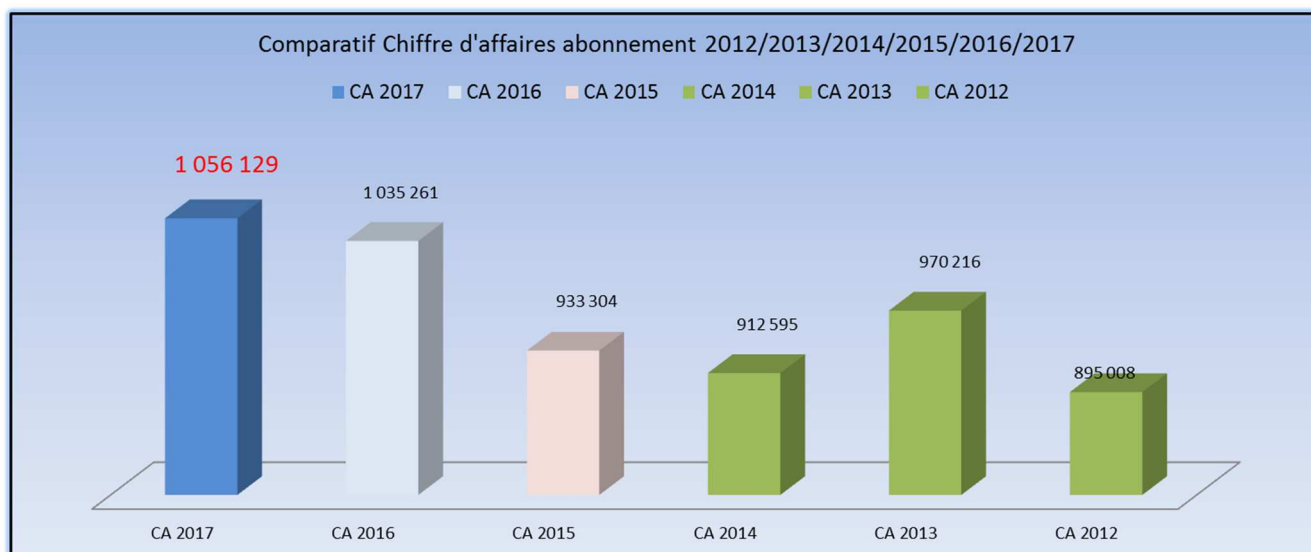
Notamment avec un très bon mois de Mars et Septembre avec 76 et 81 créations de nouveaux abonnés venus majoritairement de l'enseignement et de notre offre destinée au moins de 40 ans.

Le chiffre d'affaires réalisé s'en ressent, la courbe est ascendante avec une « pointe » mensuelle à plus de 90 k€ et un CA annuel qui s'établi à plus de 1056 k€

7. Comparatif abonnés 2012/2013/2014/2015/2016/2017





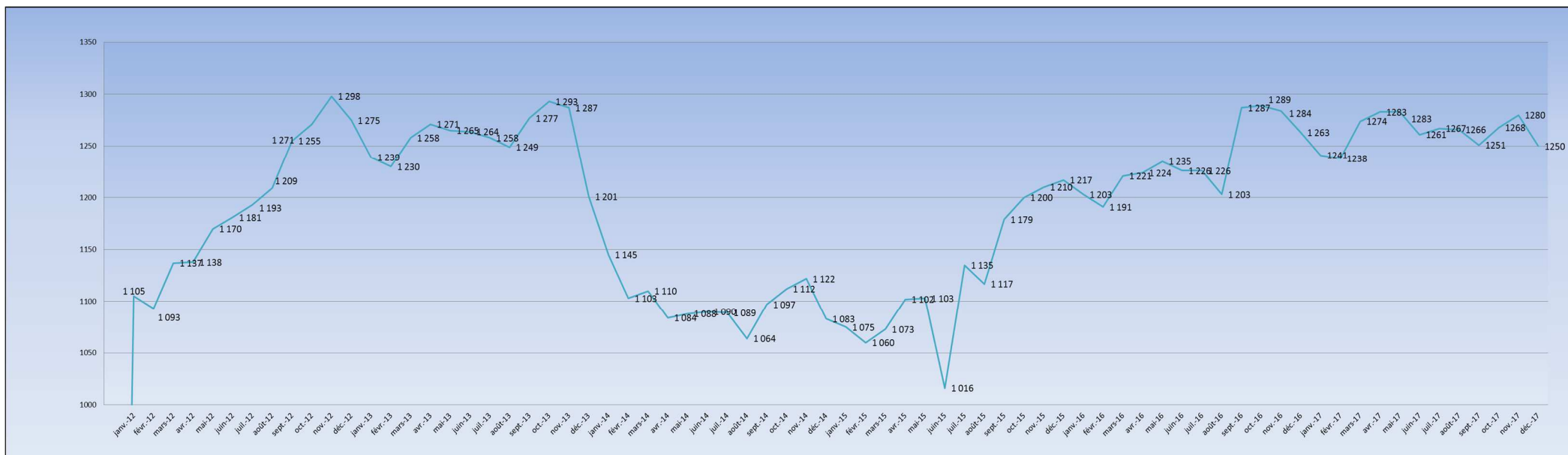


Commentaires :

Nous retrouvons un volume important d'abonnés (1264 en moyenne sur l'année) avec un chiffre d'affaires qui s'établit à 1 056 k€ en fin d'année (le plus haut depuis 2012).

La dynamique commerciale, l'ambiance du club, les travaux réalisés nous permettent d'être performant dans ce secteur de l'activité.

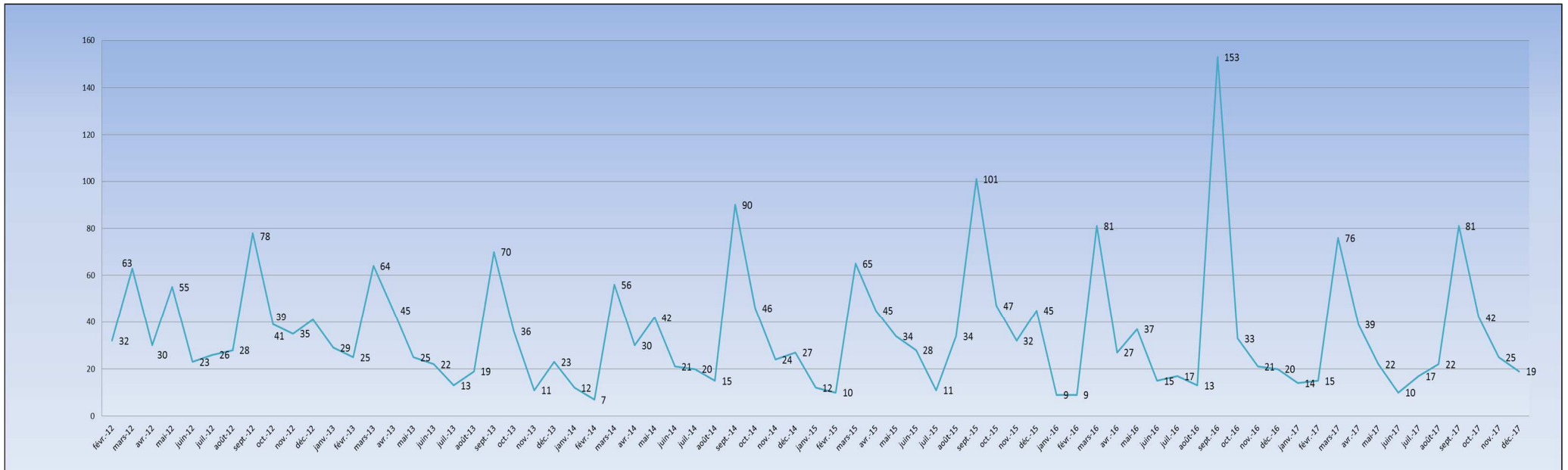
COMPARATIF DU NOMBRE D'ABONNES 2012 / 2013 / 2014 / 2015 / 2016/2017



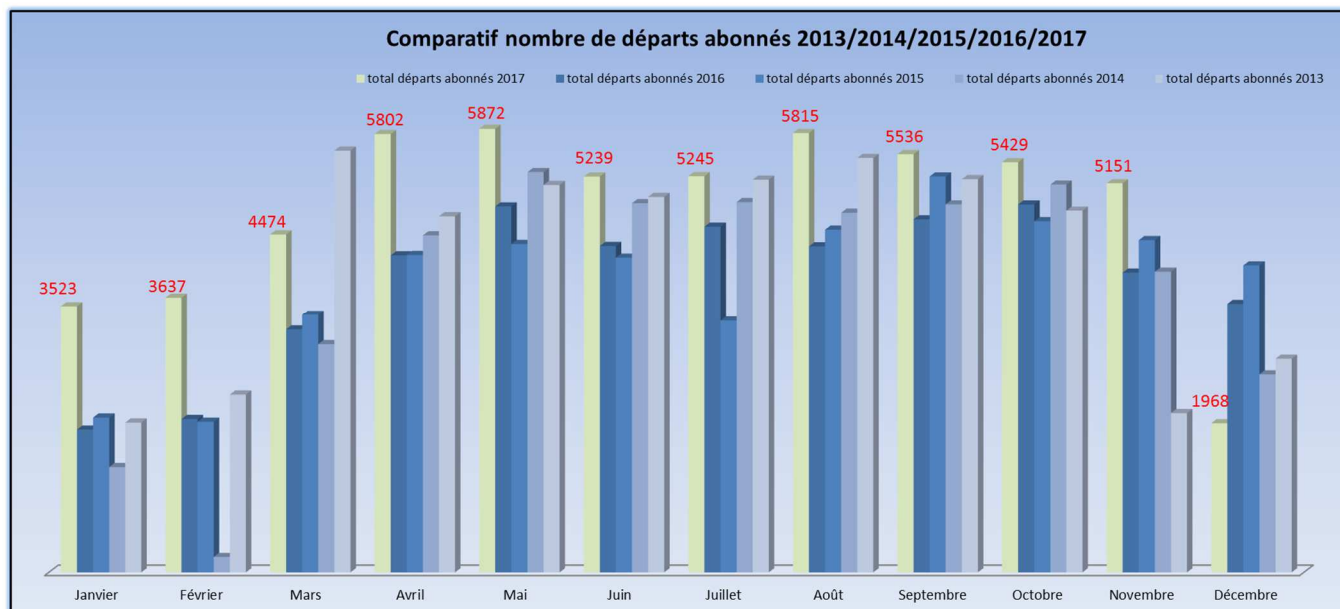
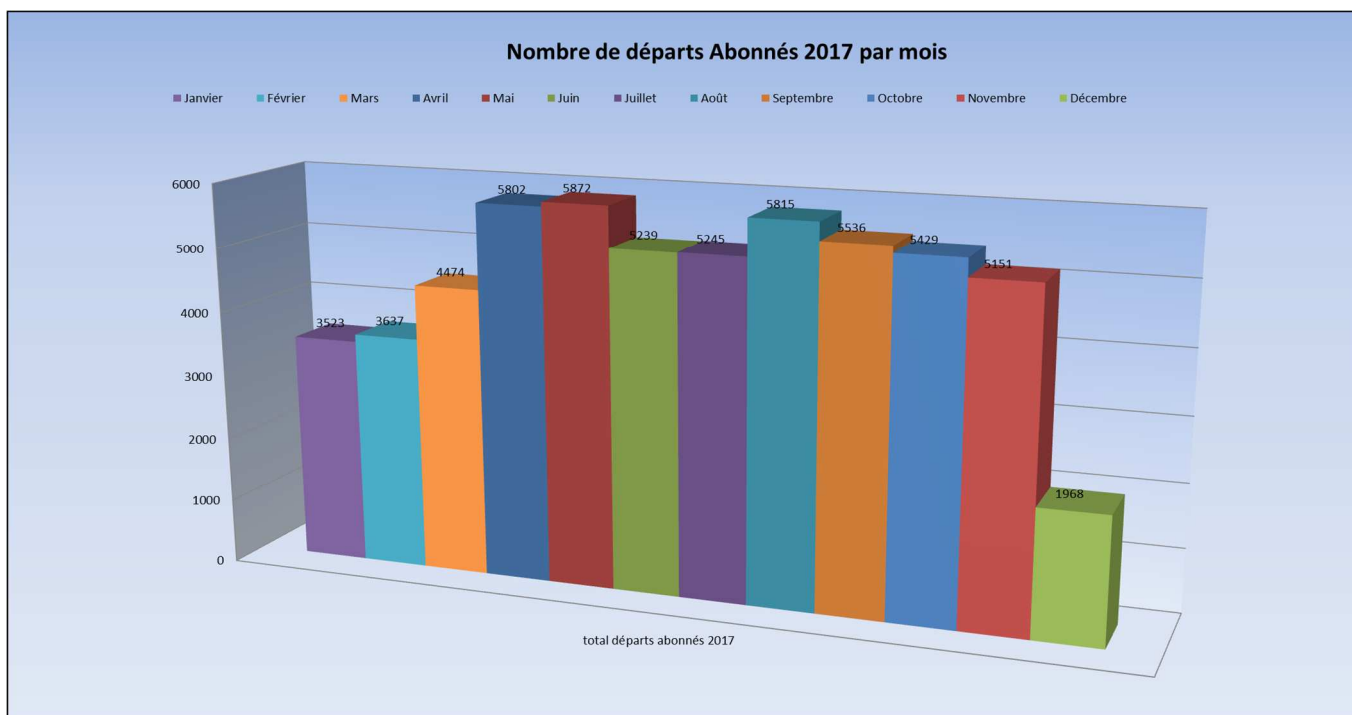
Nous constatons le « trou d'air » de fin 2013 du aux mauvaises conditions météo, les travaux réalisés sur la Jalle (sablage des parcours) nous permettent de retrouver une courbe ascendante à partir de juin 2015

COMPARATIF DE NOUVEAUX ABONNES 2012/2013/2014/2015/2016/2017

Les périodes de création de nouveaux abonnés coïncident avec la fin de nos produits enseignement avec 2 périodes : avril et septembre. Les périodes creusent se situent sans surprise pendant l'été. Notons que le mois de septembre 2016 a été « exceptionnel » avec 153 nouveaux abonnés



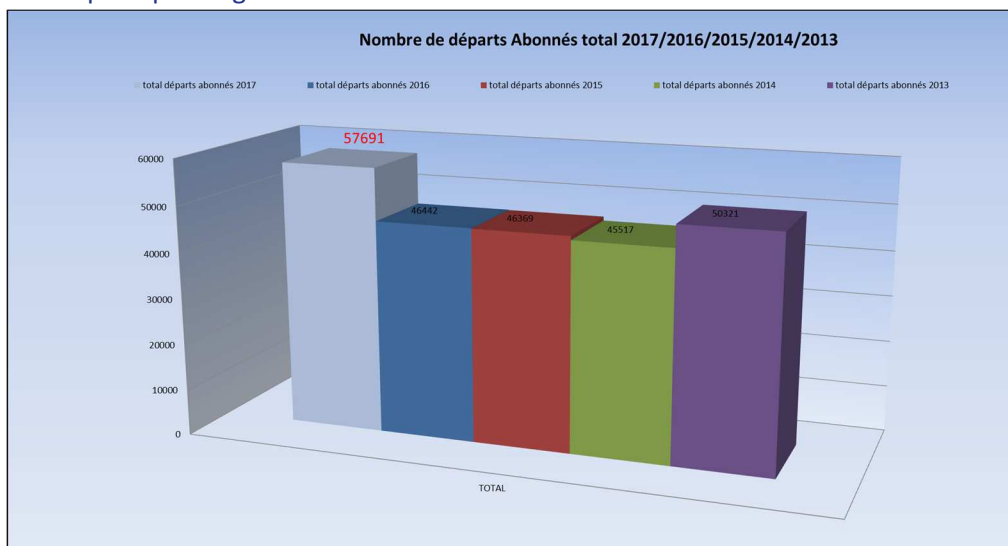
8. Répartition des départs abonnés de Bordeaux Lac par mois et semaine



1300

Commentaires :

Les départs abonnés du golf de Bordeaux Lac s'effectuent essentiellement en semaine, nous constatons également une baisse sur la fin de l'année 2017 (décembre) dû aux conditions météo très défavorables à la pratique du golf.



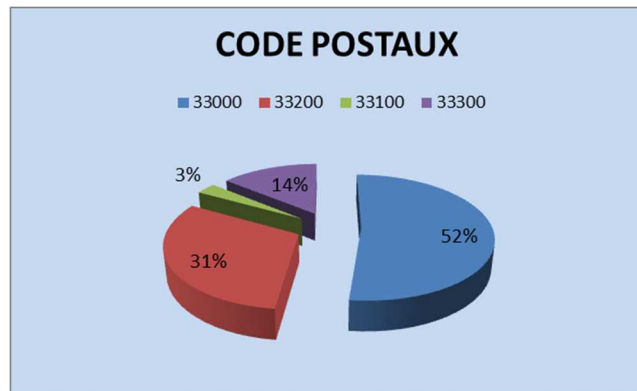
Commentaires :

Nous retrouvons une moyenne de départs abonnés forte augmentation devant 2015 et 2014 c'est dû aux conditions météo favorables à la pratique du golf sur l'année 2017



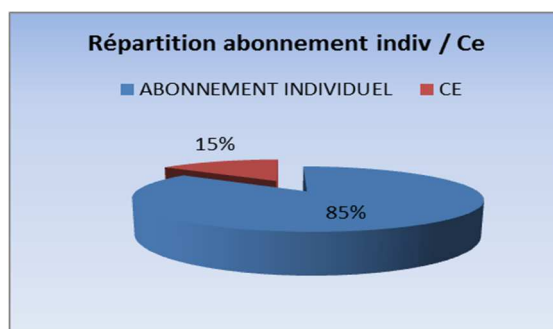
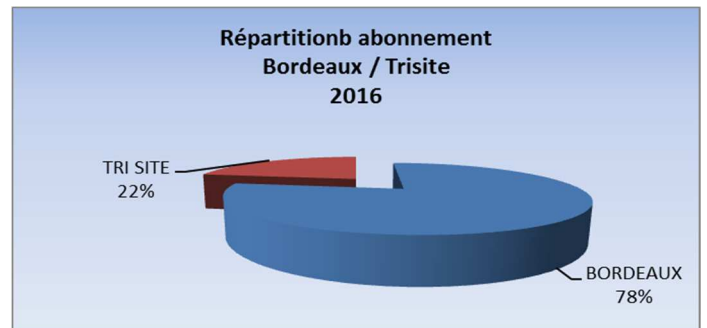
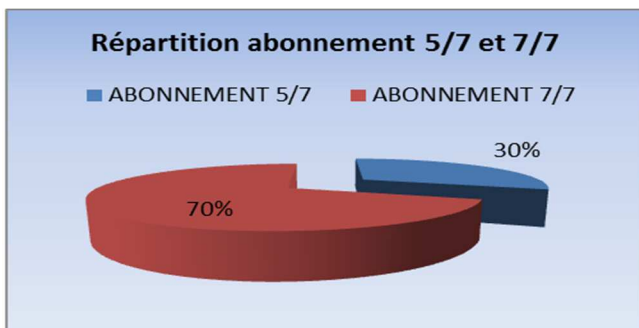
Le nombre de départ abonnés coïncide avec la pluviométrie locale. Nous constatons sans surprise que nous avons plus de départs lorsque les conditions de jeux sont agréables.

9. Répartition des abonnements par typologie



Commentaires :

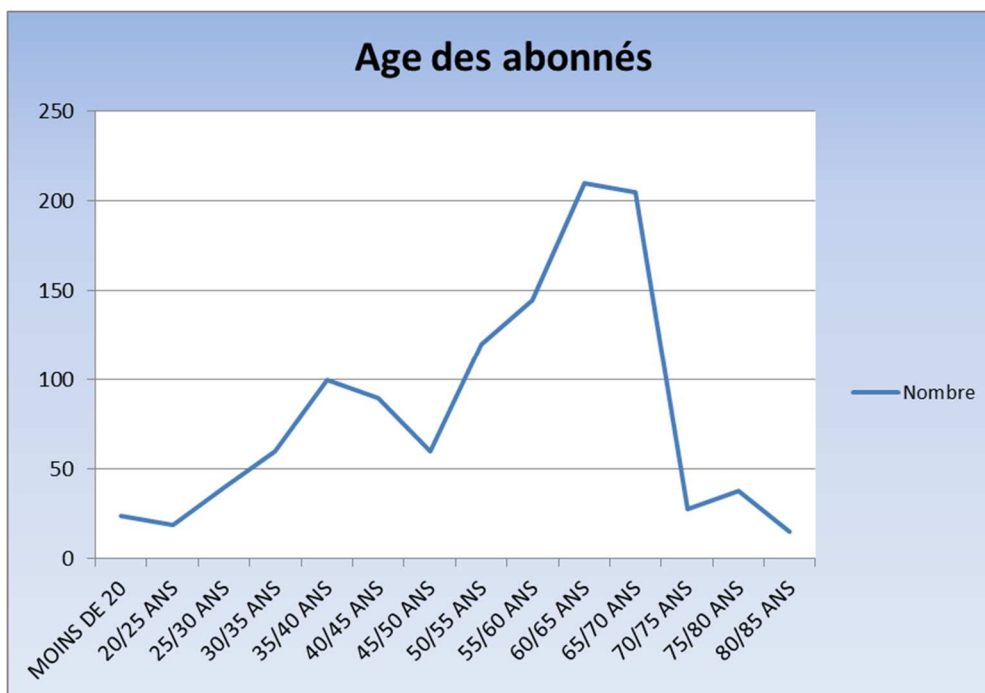
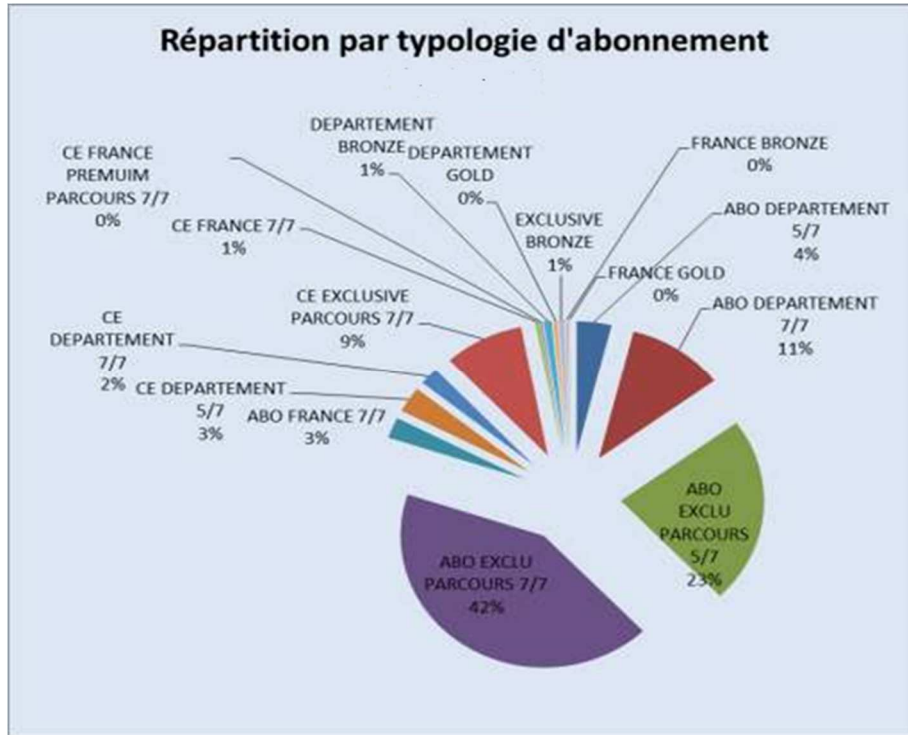
52 % des abonnés résidants de bordeaux proviennent du centre-ville de Bordeaux (CP 33000).
L'essentiel de nos abonnés viennent de Bordeaux.



Commentaires :

L'abonné de Bordeaux lac est majoritairement un abonné 7/7 individuel exclusivement sur Bordeaux Lac.

10. Répartition des abonnements par Age



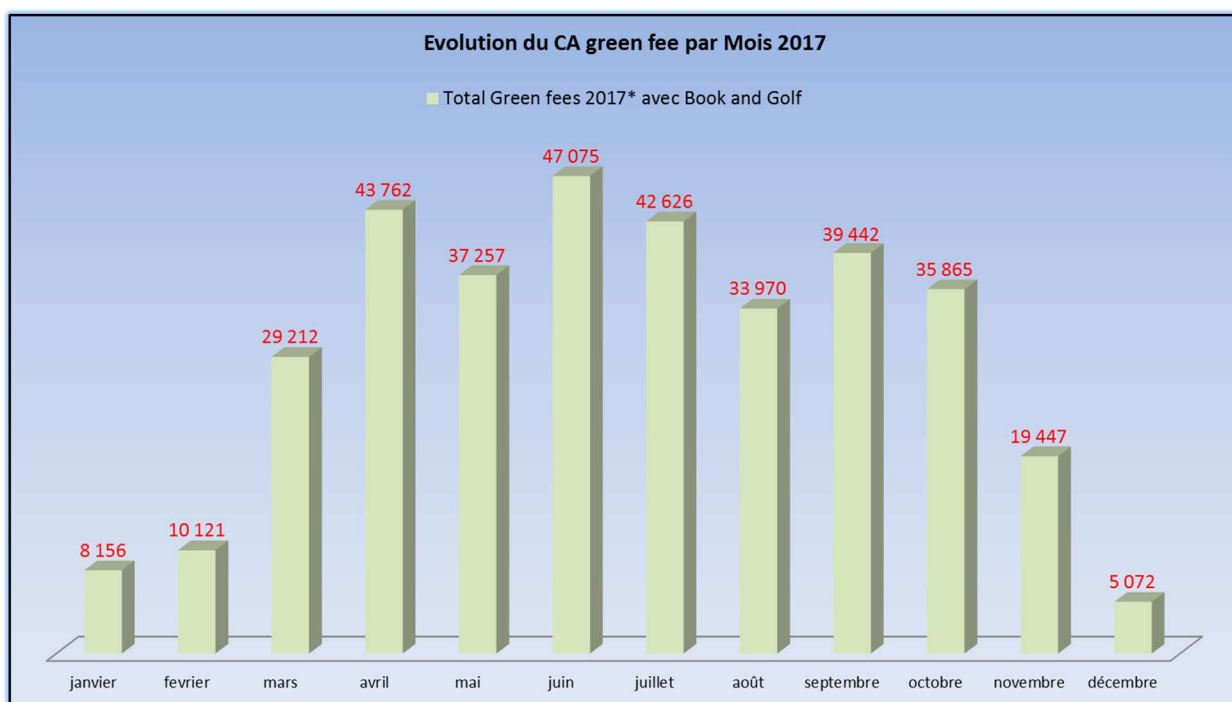
Commentaires :

Une majorité de golfeurs se situent entre 50 et 70 ans, avec un pic entre 60 et 70 ans.

Nous constatons cependant un rajeunissement de notre population notamment dans nos formules enseignement avec une augmentation de notre population dans les 35/40 ans

Cette clientèle est difficile à fidéliser (le temps de jeu est la principale raison), d'où la baisse par la suite entre 40/50 ans

11. Les Green Fee :



**unité en euros*

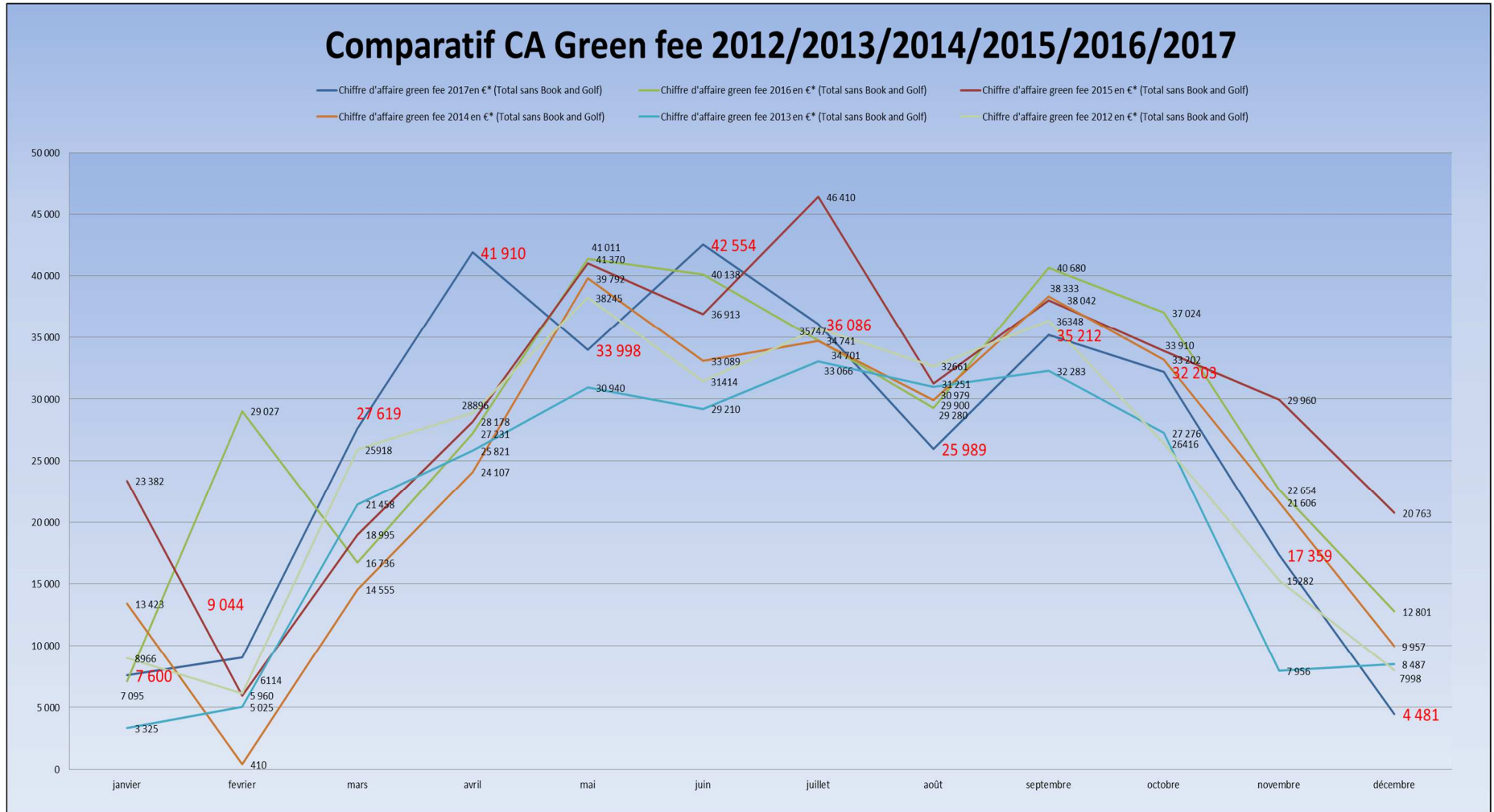
Commentaires :

Les mois de forte activité restent mai/ juin et septembre.

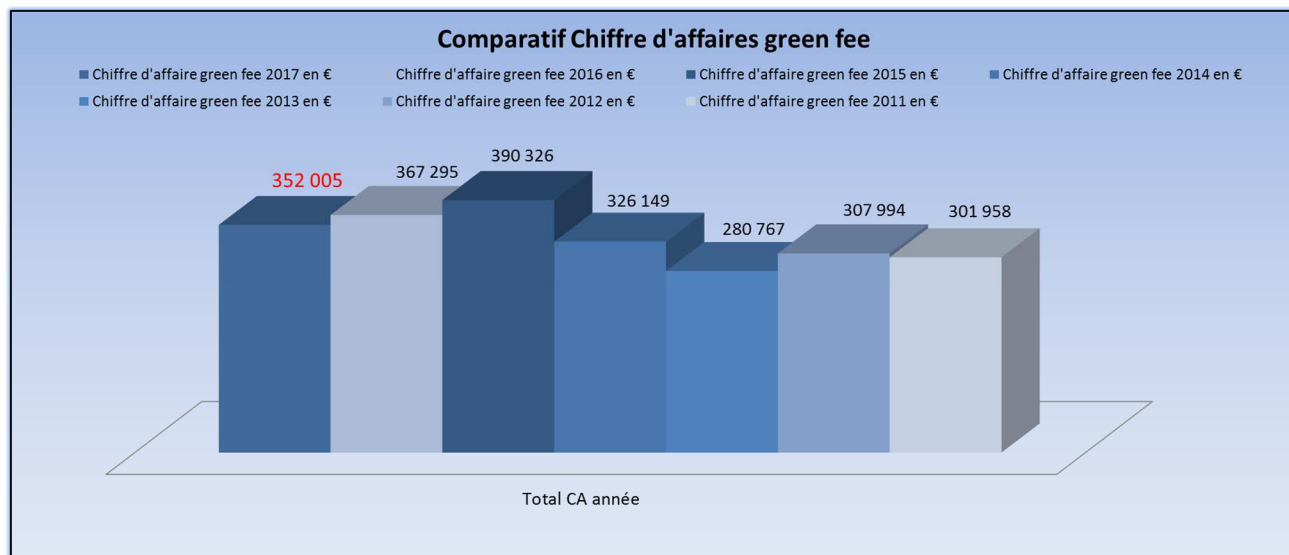
Pour autant, la belle arrière-saison nous a permis de faire d'excellents mois d'octobre et novembre.

Le CA de Mars /Avril correspond à des ventes de green fee en lot vendus aux sections golfs des comités d'entreprise.

*unité en euros



**Unité en Euros*



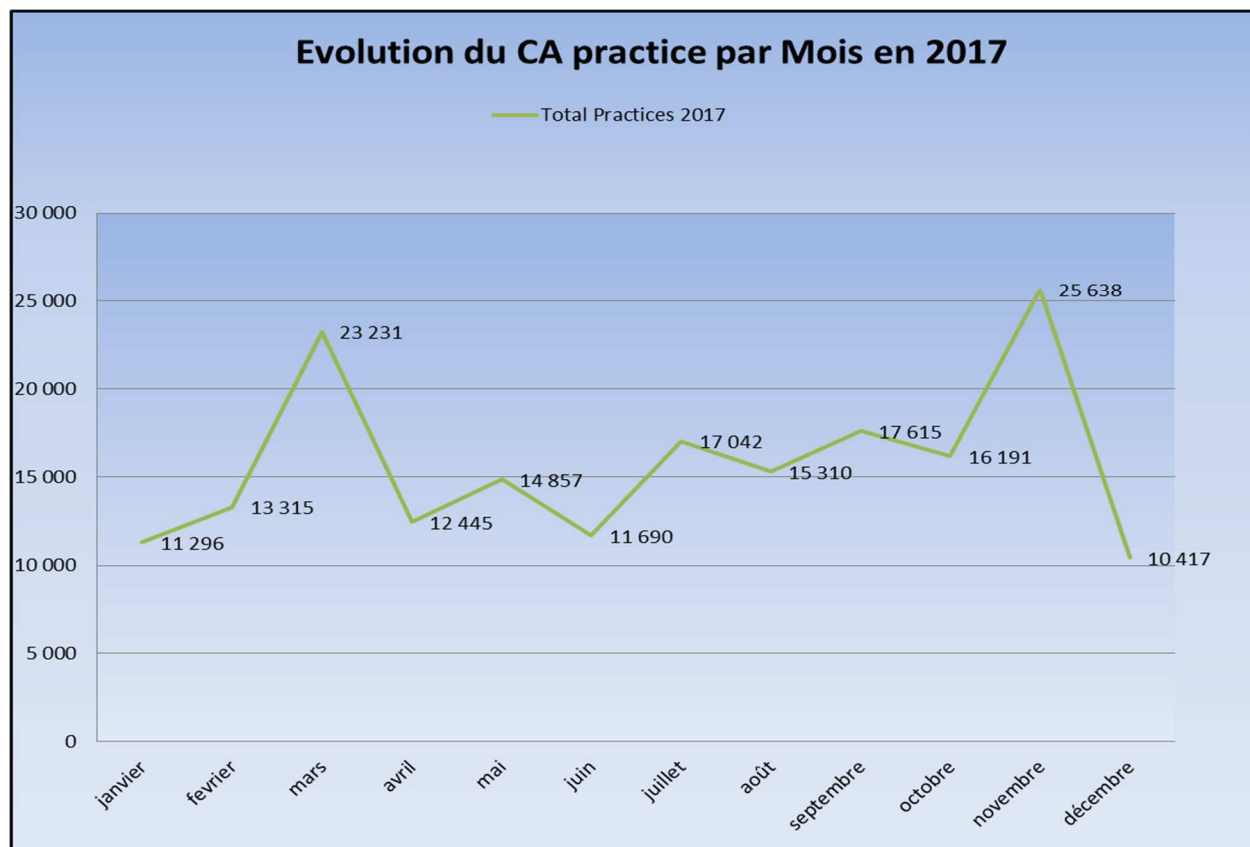
Commentaires :

Très bonne année avec 352 k€ de chiffre d'affaires green fee.
Nous sommes sur des volumes importants comparés à la période 2012 à 2014.

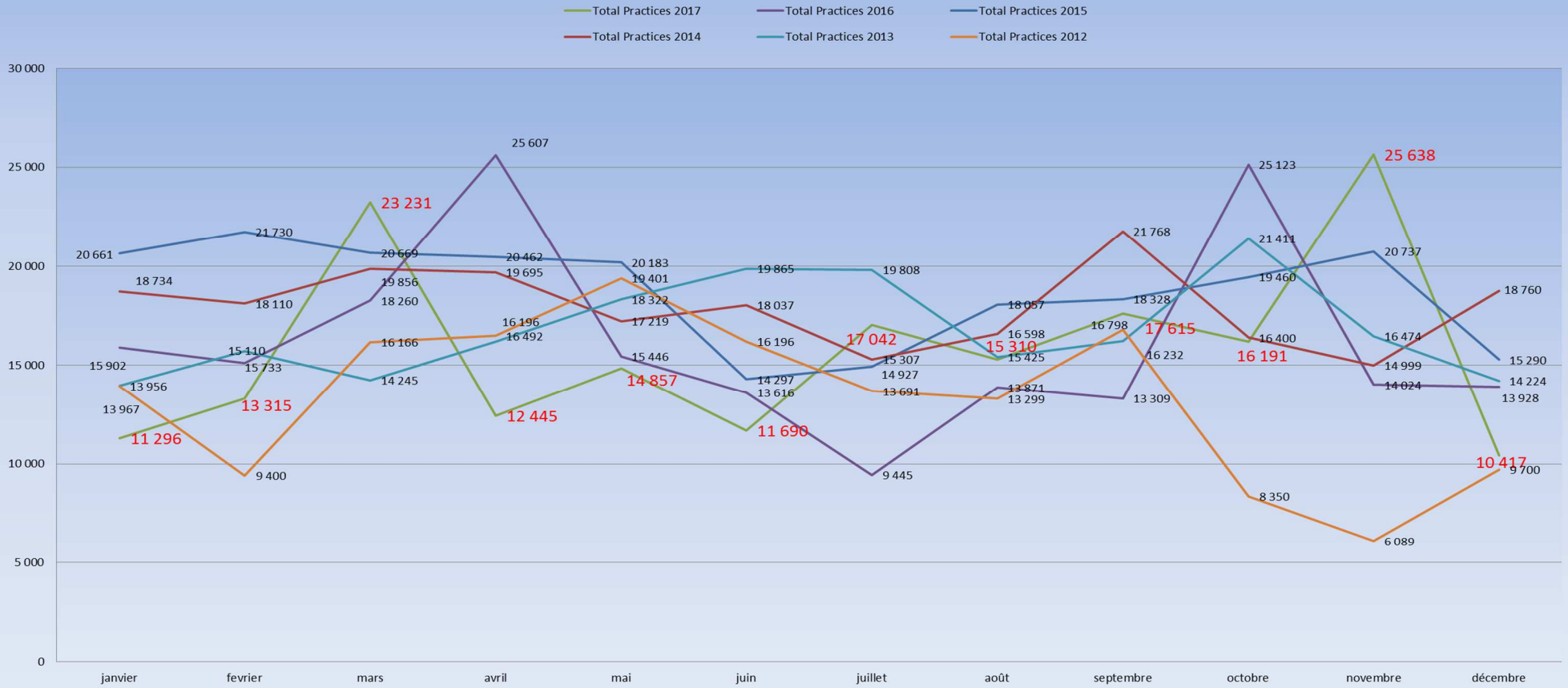
C'est la 3^{ème} meilleure année des 5 dernières années. La qualité du terrain, les conditions de jeux favorables associées à une politique commerciale dynamique (vente aux CE notamment) nous a permis d'atteindre ce chiffre.

12.Practice

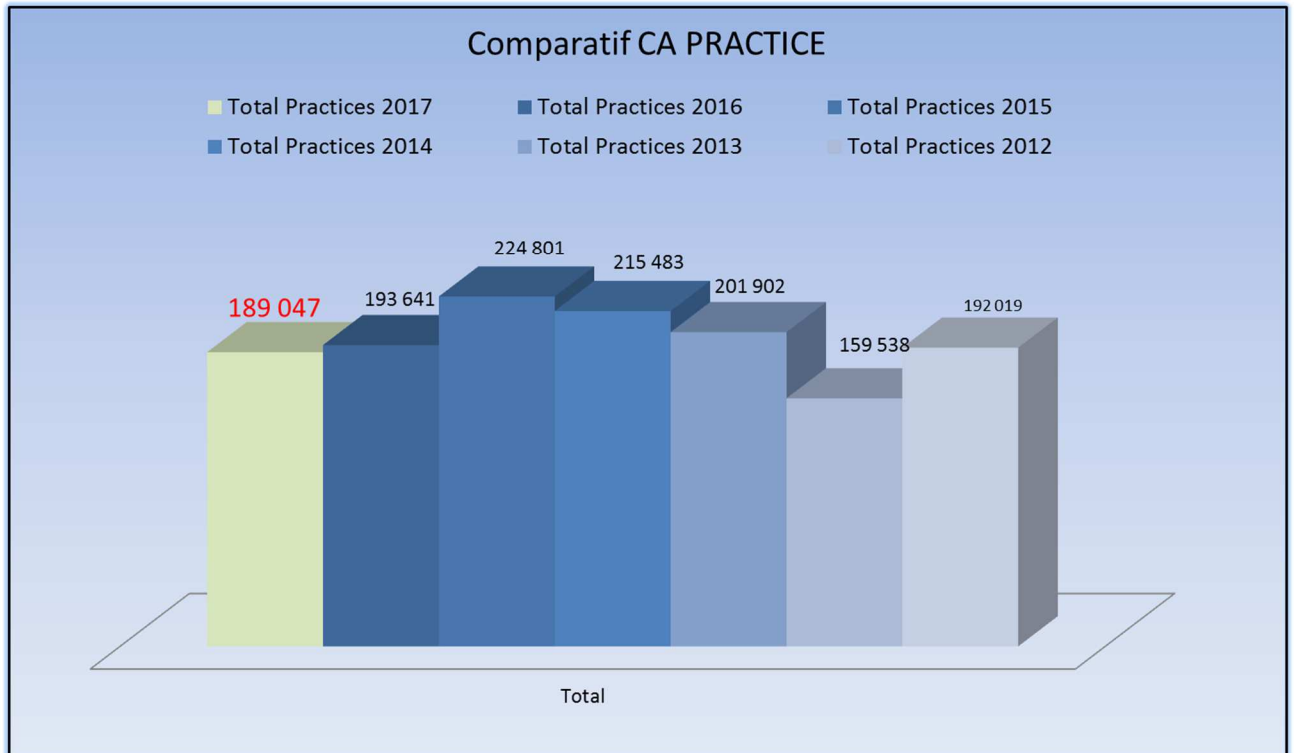
*Unité en Euros



Comparatif 2012/2013/2014/2015/2016/2017 CA practice



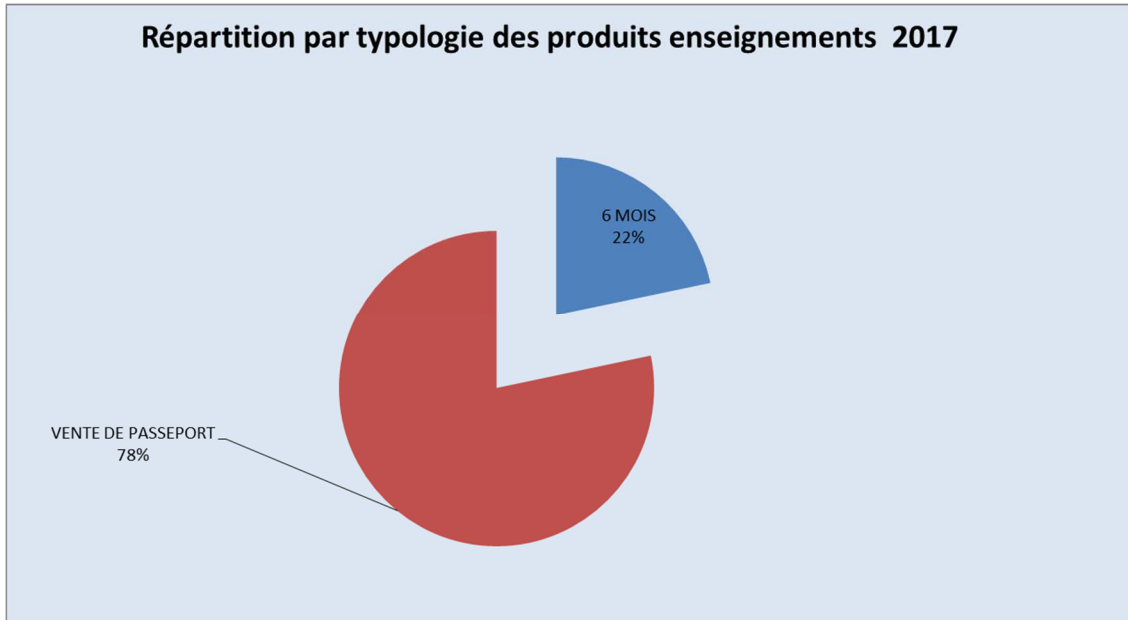
*Unité en Euros



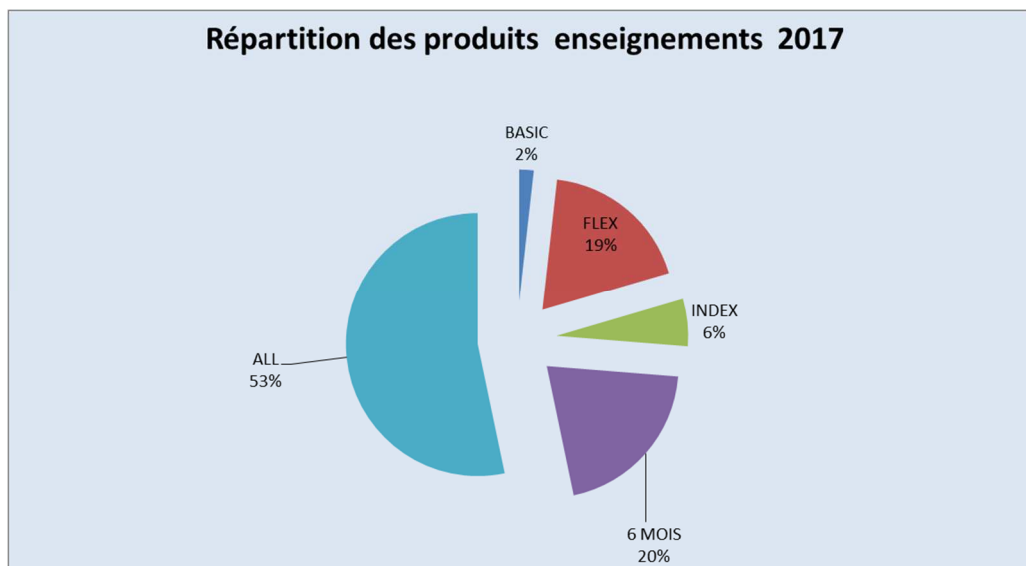
Commentaires :

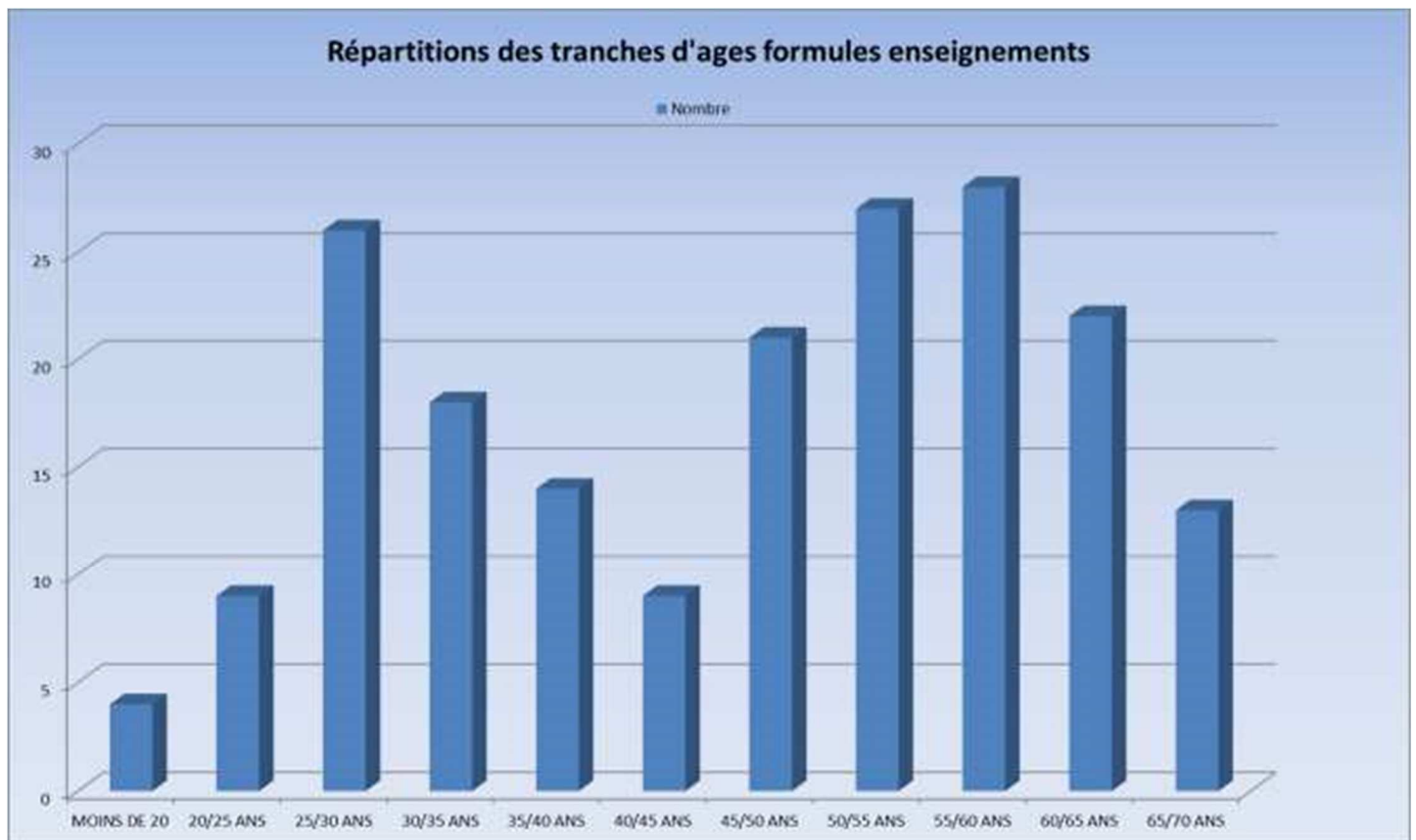
C'est la 2^{ème} année où le CA est en diminution sur le practice pour s'établir à 189 k€.
 Nous souffrons d'un manque de fréquentation et de volumes d'achat plus faible.
 Pour autant, le practice est toujours aussi attrayant en termes de structure.
 La mise en place du nouveau système en juillet 2017 va nous permettre après une année d'utilisation une analyse plus fine des raisons

13. Enseignement :



78 % de nos formules sont prises sur 1 an alors que nous étions à 80% en 2016.
Ceci s'explique par la mise en avant d'offre promotionnelle sur les passeports 6 mois





+ de 53% de nos ventes sont représentées par notre formule all inclusive.

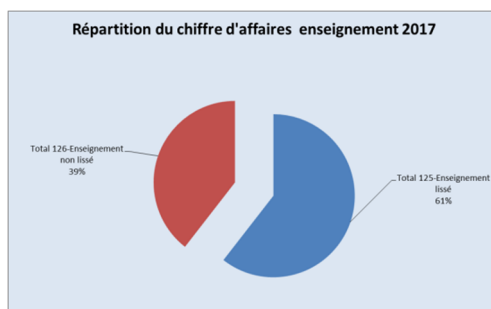
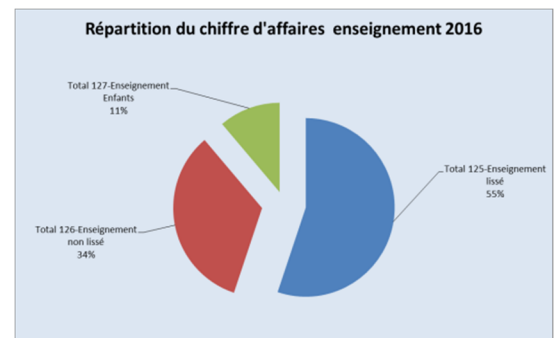
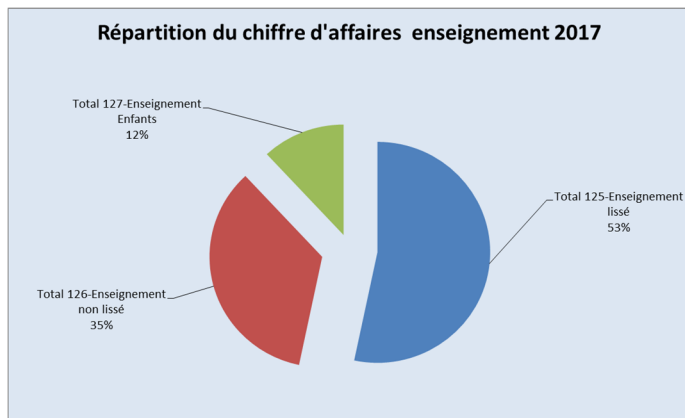
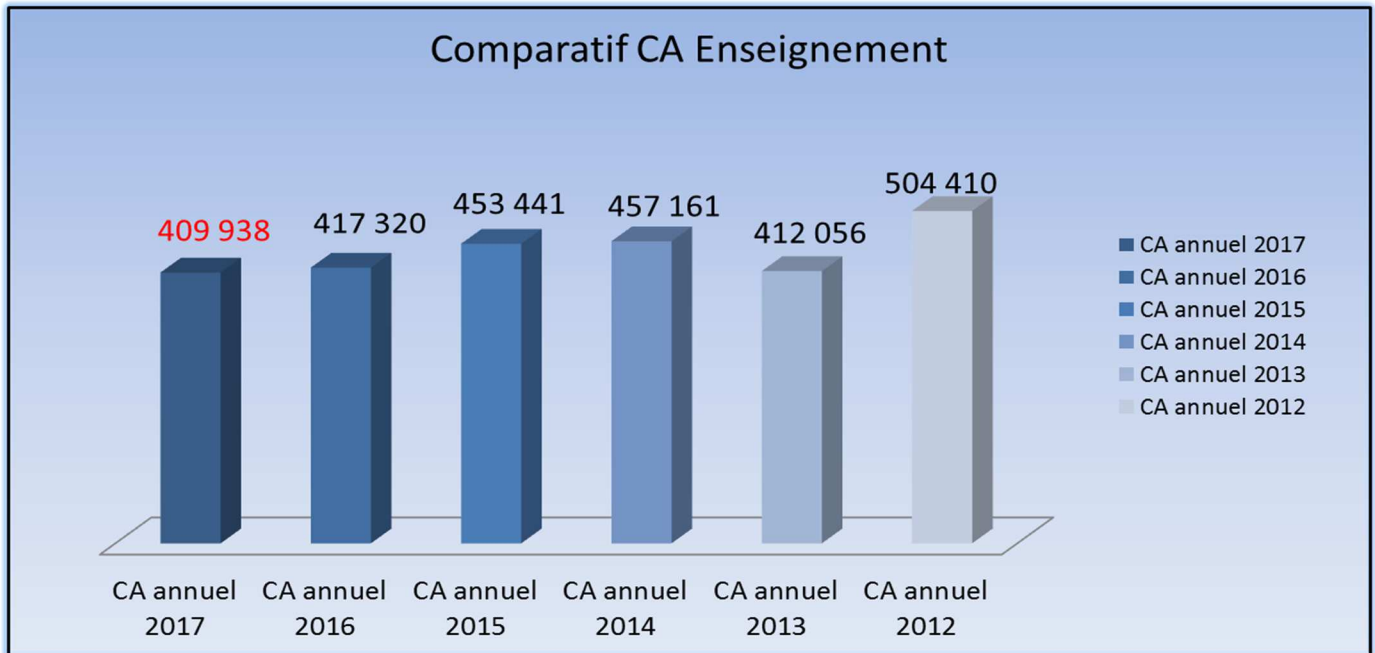
Commentaires :

396 personnes ont bénéficié de l'enseignement sur 2017, porté par nos journées portes ouvertes (initiation gratuite) qui nous permettent d'accueillir un maximum de futurs golfeurs.

Notre produit phare le « all inclusive » représente 53 % de nos ventes. Il permet de former les golfeurs en 1 an et de les fidéliser par la suite en formules abonnement. Il comprend le passage de la carte verte (permis de conduire du golfeur) le matériel, les cours et l'accès au parcours.

Enseignement en détail :

*Unité en Euros





Commentaires :

Le CA enseignement lissé* à 53% correspond à nos produits débutant Blue Green: all inclusive, 6 mois.... Ils ont pour objectif de former de nouveaux golfeurs. En 2015 il s'établissait à 55 % soit une diminution de 2%.

**Le CA lissé se définit par une formule enseignement débutante, réglée au comptant par le client, puis lissée sur l'ensemble de sa durée jusqu'à sa fin.*

Ex : 1000 € sur 12 mois nous lissons le CA soit 83.33 /mois

**Le CA prélèvement est réglé par prélèvement bancaire sur le compte du client chaque mois. Ex : le client est prélevé de 83.33/mois jusqu'à la fin de sa formule.*

Le CA encaissé (leçons individuelles, groupes, CREPS) représente quant à lui 35% du chiffre d'affaires (en augmentation de +1% par rapport à n-1 où il s'établissait à 34 % du CA global enseignement).

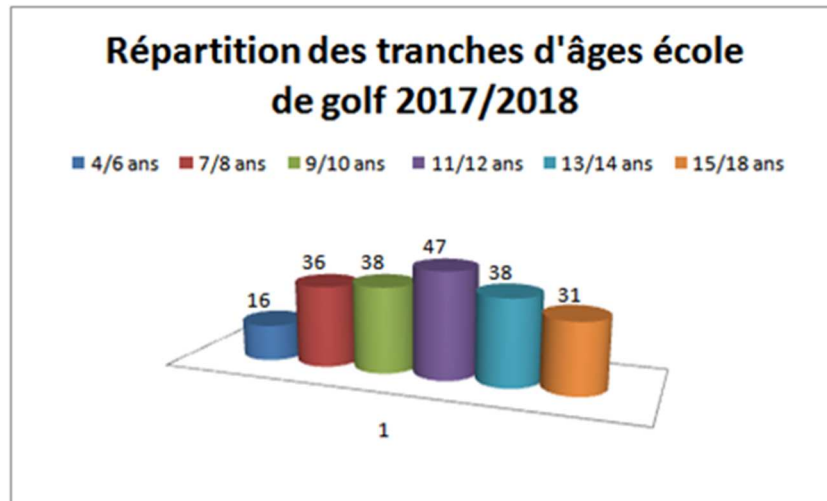
Les 12% restants sont le CA enfant (école de golf pour une majorité supérieure à 90 % et groupe scolaire pour les 10% restants) ; on constate une augmentation de 1% par rapport à N-1 située à 11% du CA global enseignement.





BLUEGREEN

14. Ecole de Golf :



L'école de golf de Bordeaux-Lac compte 206 enfants dont 70% de réinscriptions. Le plus jeune joueur est né en 2014 et le plus ancien en 2000.

Organisation école de golf :

Ces cours s'orientent tant pour le loisir que la compétition.

En ce qui concerne le plus haut niveau, nous avons plusieurs groupes distincts, qui ont entraînement le mercredi après-midi et le samedi toute la journée :

- ✓ Groupe élite (Benjamins + minimes) : 13 joueurs
- ✓ Groupe espoir (-13 ans) : 7 joueurs
- ✓ Cadet : 6 joueurs

Ces joueurs font partie de la filière jeune pouvant les amener jusqu'au Championnat de France.

Objectifs :

- ✓ Faire découvrir et aimer le jeu de golf,
- ✓ Donner les moyens de progresser et amener les plus motivés vers la compétition.

Moyens :

- ✓ Attestations de niveaux progressifs de formation sportive et de jeu sur le parcours (les tests des drapeaux),
- ✓ Organisation de compétitions réservées à l'école de golf, entraînements équipe jeune, abonnement parcours à petit coût.

15. Le personnel

Au 31/12/2017

Nous avons augmenté le nombre de personnel : 28 en 2017 (26 en 2016)

- à l'accueil nous avons recruté un stagiaire AMOS à Bordeaux
- au terrain afin de monter en qualité (entretien des abords notamment)
Deux Contrats Professionnels: Jardinier en formation au CFA de Blanquefort + un Contrat Pro arrosage

	ACCUEIL	TERRAIN	ENSEIGNEMENT	TOTAL
Effectif	9	13	6	28
dont employé	8	12	5	25
dont cadre	1	1	1	3
dont CDI	2	9	3	14

	ACCUEIL	TERRAIN	ENSEIGNEMENT	TOTAL
dont cdd	2	1	0	3
dont temps partiel	1	0	0	1
dont emploi avenir	3	0	0	3
dont contrat de qualification/professionalisation	1	3	3	7

Ci-dessous un comparatif sur les 5 dernières années des emplois « aidés » (emploi d'avenir + contrat apprentissage / pro) :

- En 2013 cela représente 19% des contrats.
- En 2014 cela représente 29% des contrats.
- En 2015 cela représente 33% des contrats.
- En 2016 cela représente 26% des contrats
- En 2016 cela représente 27% des contrats

Terrain :

- Un CDI (suite à son CAE)
- un contrat de qualification
- Un jardinier en formation à l'école d'arrosage intégré au CFA du GARD, à noter que c'est un contrat d'aide à l'emploi CAE dans le cadre d'une reconversion (+ de 50 ans).



BLUEGREEN

Accueil :

Recrutement d'une chargée de clientèle en CDD de remplacement suite à un congé maternité (cette dernière a été embauchée en CDI sur l'un de nos golfs girondin en 2018)

Un stagiaire AMOS :

Enseignement :

Suite à un congé sans solde un de nos enseignants a démissionné, nous l'avons remplacé en CDI par

Concernant les emplois d'avenir proprement dit, nous sommes pleinement dans le dispositif depuis 2014,

- ✓ 1 emploi d'avenir en 2014 (habitant Bordeaux et/ou le département)
- ✓ 3 emplois d'avenir en 2015 (habitant Bordeaux et/ou le département)
- ✓ 3 emplois d'avenir en 2016 (habitant Bordeaux et/ou le département)
- ✓ 3 emplois d'avenir en 2017 (habitant Bordeaux et/ou le département)

2013			
	Contrat apprentissage / Contrat Pro	Emploi d'avenir	TOTAL
Accueil	1	0	1
Terrain	1	0	1
Enseignement	4	0	4
	6	0	6
2014			
	Contrat apprentissage / Contrat Pro	Emploi d'avenir	TOTAL
Accueil	2	0	2
Terrain	1	1	2
Enseignement	5	0	5
	8	1	9

1 Contrat Pro embauché en CDI

2015			
	Contrat apprentissage / Contrat Pro	Emploi d'avenir	TOTAL
Accueil	1	1	2
Terrain	2	2	4
Enseignement	4	0	4
	7	3	10

2016			
	Contrat apprentissage / Contrat Pro	Emploi d'avenir	TOTAL
Accueil	0	3	3
Terrain	2	0	2
Enseignement	2	0	2
	4	3	7

2017

	Contrat apprentissage / Contrat Pro	Emploi d'avenir	TOTAL
Accueil	1	3	4
Terrain	3	0	3
Enseignement	2	0	2
	6	3	9

Direction :

Le directeur de Bordeaux Lac a quitté ses fonctions de manière comptable en octobre 2017. A cette date son salaire n'est plus imputé à Bordeaux Lac

Pour autant au regard des 858 k€ (Page 82) de charges de personnel, cela impacte peu la masse salariale total

D'autant que dans le même temps nous avons une augmentation des charges personnel sur la partie Golf avec des charges de personnel s'établissant à 506.88 k€ en 2017 pour 464.31 k€ en 2016 soit 109 %. Et également sur la partie enseignement charges de personnel de 279.93 k€ en 2017 pour 248.83 k€ en 2016 soit 112 %

Prévision 2018 : Annexe 1



BLUEGREEN

En partenariat avec la mission locale de Bordeaux nous avons organisé le Golf'n coach.

Avec pour objectif de mettre en relation employeur et jeune.

Nous avons offert la prestation enseignement afin de permettre à tous de découvrir le golf.

- Côté jeunes : 6 jeunes,
- Côté employeurs : 5 employeurs.



CONTEXTE

La Mission Locale de Bordeaux accompagne chaque année environ 3500 jeunes de 16 à 25 ans, dans l'ensemble de leurs démarches. L'objectif est de favoriser leur insertion professionnelle et leur entrée durable sur le marché du travail.

Fortement ancrée dans le monde économique, la Mission Locale de Bordeaux est en relation avec de nombreuses entreprises, groupements d'employeurs et partenaires institutionnels locaux, acteurs du développement territorial et de l'emploi. Ces relations permettent à la structure de recueillir des offres d'emploi en direct, et d'être mobilisée sur des actions communes, identifiées sur le territoire Bordelais.

Dans cette optique, la structure souhaite renouveler son partenariat avec le Golf de Bordeaux Lac, qui avait abouti précédemment, en 2009 à une première action innovante, de rencontre entrepreneurs/jeunes.

OBJECTIFS

Dans un cadre propice aux échanges, l'action « Golf'n Coach » se donne plusieurs finalités :

- Diversifier les modes de rencontres et susciter les échanges entre professionnels et jeunes en recherche d'emploi, suivis par la Mission Locale et issus de divers domaines de compétences ;
- Permettre aux jeunes de bénéficier d'informations / de conseils professionnels, et de travailler sur leur aisance à l'oral ;
- Permettre aux professionnels de partager leur passion du golf, de transmettre leurs conseils et de rencontrer de nouveaux potentiels.

⇒ La finalité pour les jeunes n'est pas de décrocher un emploi ou de réaliser une simulation d'entretien, mais de « démystifier » la relation professionnels/jeunes, afin de recueillir plus facilement des informations et des conseils.

PRINCIPE ET PROGRAMME DE L'ACTION

Plus concrètement, un groupe de 12 personnes composé de 6 professionnels et 6 de jeunes, sera réuni au Golf de Bordeaux Lac pour une demi-journée, dont le programme est le suivant :

- Accueil des participants employeurs : présentation des principes de l'action, de l'offre de service Mission Locale, des mesures et aides à l'emploi,
- Accueil des jeunes participants et présentation des binômes constitués d'un professionnel et d'un jeune,



BLUEGREEN

- Initiation golf avec un encadrant professionnel,
 - Temps d'échange entre jeunes et employeurs, sous forme de « Café-coaching » permettant à chacun de recueillir davantage d'informations et d'échanger autour de thèmes liés à l'emploi.
- ⇒ C'est avant tout un temps convivial, où des professionnels viennent partager un cours de Golf puis un temps d'échange avec des jeunes en recherche d'emploi.

PLUS-VALUE

- + Pour les jeunes, il s'agit de se faire connaître de professionnels, de valoriser leur potentiel, d'acquérir une meilleure connaissance du marché de l'emploi et de ses attentes, de développer des contacts pérennes avec un professionnel, d'élargir leur réseau professionnel, d'obtenir des conseils, de développer leurs capacités relationnelles, de changer ses représentations sur le monde de l'entreprise et sur les recruteurs....
- + Pour les entreprises, il s'agit, grâce à l'échange avec des jeunes dans un cadre nouveau, d'apporter leurs connaissances et leur réseau à des jeunes, de découvrir des compétences/des potentiels qu'ils n'auraient peut-être pas repérés, de rencontrer d'autres professionnels du territoire, et pourquoi pas aussi, de changer de regard sur les jeunes.



Se déroulera le **17 mars 2017** de 13h à 17h30
au **Golf Blue Green** de Bordeaux Lac

CONTACT

Grégory WANNER

Référent Emploi

05.56.79.97.28

g.wanner@missionlocalebordeaux.fr



BLUEGREEN

16. Enquêtes de satisfaction

Le 29 juin 2017 nous avons mis en place un nouvel outil permettant de suivre la satisfaction de nos clients. La solution choisie est fournie par le prestataire Qualitelis.



Qualitelis

Outil de suivi de la satisfaction client



Blue Green, des golfs qui font aimer le golf.

Le fonctionnement de l'outil est le suivant :

1 – Envoi d'un mail aux clients avec un lien vers le questionnaire de satisfaction :

- Les bases d'envois sont générés par le siège, comprenant l'ensemble des clients ayant joués (abo, nai, bgc...), à l'exception de ceux ayant réservés par Book&Golf
- Un système de blocage permet d'éviter l'envoi trop rapproché des questionnaires au même client (1 mail max/56 jours, le client peut cependant recevoir plusieurs mails s'il joue des golfs différents durant cette période).

2 – Analyse des résultats et réponses aux clients :

- Les résultats sont visibles sur une plateforme en ligne, et actualisés 1 fois/ jour
- Chaque directeur peut visualiser les résultats de son golf.
- Les réponses aux commentaires clients se font via l'outil en ligne.



BLUEGREEN

Le client reçoit :

- Mail d'invitation
- Questionnaire en ligne
- Page de remerciement à la fin du questionnaire

Votre opinion en quelques minutes

MOYEN DE RESERVATION

Par quel biais avez-vous réservé votre départ ?

Par téléphone A l'accueil du golf Sur un site internet Sur une application mobile

ARRIVÉE-ACCUEIL

Indication / Signalisation pour accéder au golf ★ ★ ★ ★ ★ Insuffisant

Accessibilité / Signalétique à l'arrivée au golf (Parking, Chemin d'accès) ★ ★ ★ ★ ★ Très bien

Etes-vous satisfait des horaires d'ouverture de l'accueil ?

Oui Non

Accueil / Courtoisie du personnel ★ ★ ★ ★ ★ Très bien

Qualité du service d'accueil / des informations fournies ★ ★ ★ ★ ★ Bien

INFRASTRUCTURES

To: adupond@email.com Date: 02/17/2016 03:11
 Cc:
 Objet: Votre expérience au [EstablishmentName]

Cher Monsieur Dupond,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre visite sur le [EstablishmentName]

Afin de continuer à améliorer nos services, nous vous serions reconnaissants de nous fournir un très rapide retour de votre expérience sur notre golf.

[Cliquez ici pour accéder au questionnaire](#)

Nous espérons avoir bientôt le plaisir de vous accueillir à nouveau sur nos golfs Blue Green.

Très cordialement,

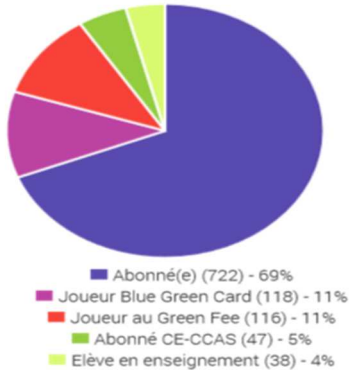
[Name]
Directeur



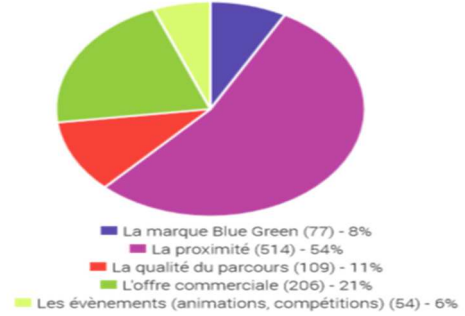
BLUEGREEN

Bilan synthétique de la satisfaction 2017

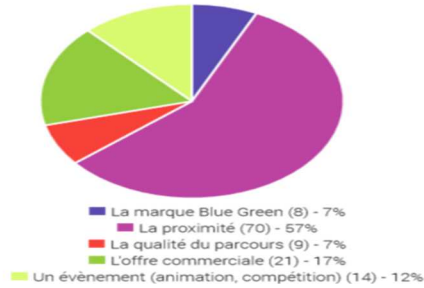
Vous êtes :



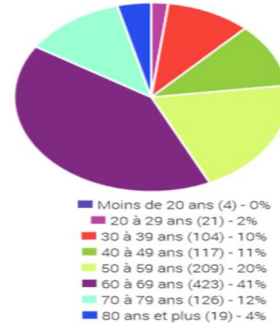
Pour quelle(s) raison(s) êtes-vous abonné(e) ou en enseignement sur notre golf ?



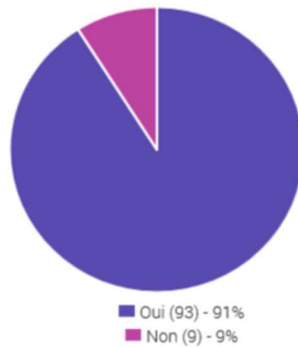
Pour quelle(s) raison(s) êtes-vous venu sur notre golf ?



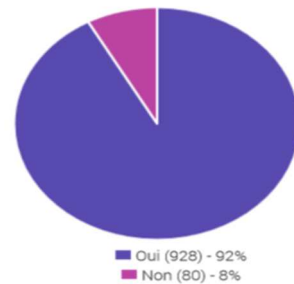
Quel âge avez-vous ?



Reviendrez-vous dans notre Golf ?



Recommanderiez-vous notre Golf à vos amis ?



91 % de nos clients souhaitent revenir dans notre golf

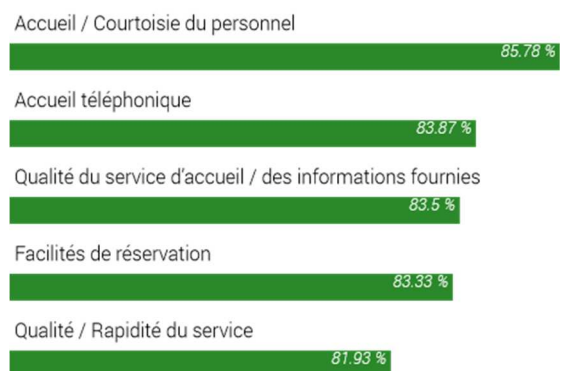
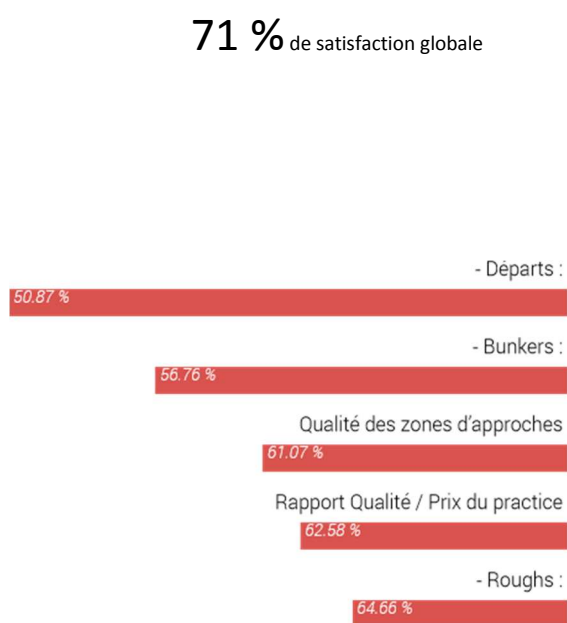
92 % recommandent Bordeaux Lac



BLUEGREEN

Satisfaction Golf de Bordeaux Lac			
Periode	Du 01/01/2017 au 31/12/2017		
Satisfaction Global Bordeaux Lac	71%		
Satisfaction Global Groupe	72%		
Intitulé de la Section	Intitulé de la question	Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Nombre de réponses
Réservation	Accueil téléphonique	83,87%	282
Réservation	Facilités de réservation	83,33%	279
Arrivée-accueil	Indication / Signalisation pour accéder au golf	77,36%	1029
Arrivée-accueil	Accessibilité / Signalétique à l'arrivée au golf (Parking, Chemin d'accès)	78,23%	1023
Arrivée-accueil	Accueil / Courtoisie du personnel	85,78%	1037
Arrivée-accueil	Qualité du service d'accueil / des informations fournies	83,50%	1027
Infrastructures	Propreté / Entretien global du Club House	79,93%	1015
Infrastructures	Qualité des tapis	74,54%	814
Infrastructures	Qualité des balles	65,46%	810
Infrastructures	Qualité des cibles	79,00%	25
Infrastructures	Rapport Qualité / Prix du practice	62,58%	807
Infrastructures	Qualité du Putting green	75,24%	736
Infrastructures	Qualité des zones d'approches	61,07%	732
Bar / Restaurant	Qualité / Rapidité du service	81,93%	678
Bar / Restaurant	Qualité du repas	75,19%	664
Bar / Restaurant	Rapport qualité / prix du restaurant	73,83%	664
Parcours	Qualité générale du parcours	68,15%	1000
Parcours	- Départs :	50,87%	1033
Parcours	- Fairways :	69,98%	1031
Parcours	- Roughs :	64,66%	1028
Parcours	- Greens :	69,89%	1032
Parcours	- Bunkers :	56,76%	1028
Parcours	Signalétique sur le parcours (Plan des trous, indication trou suivant)	73,29%	1021
Parcours	Qualité / Efficacité de l'aire de lavage	65,31%	991
Location	Propreté/Entretien de la voiturette	73,54%	103
Location	Propreté/Entretien du chariot	73,91%	46
Evaluation générale	Satisfaction globale	71,93%	1017

71 % de satisfaction globale



Comparatif Bordeaux Lac / Groupe Bluegreen par question						
Période		Du 01/01/2017 au 31/12/2017				
Satisfaction Global Bordeaux Lac		71%				
Satisfaction Global Groupe		72%				
Intitulé de la Section	Intitulé de la question	Golf Blue Green Bordeaux-Lac Période filtrée	Nombre de réponses Bordeaux Lac	Groupe Période filtrée	Nombre de réponses groupe Bluegreen	Différence Bordeaux Lac / Groupe
Réservation	Accueil téléphonique	83,87%	282	86,71%	7137	-2,84%
Réservation	Facilités de réservation	83,33%	279	85,28%	6985	-1,95%
Arrivée-accueil	Indication / Signalisation pour accéder au golf	77,36%	1029	78,85%	22528	-1,49%
Arrivée-accueil	Accessibilité / Signalétique à l'arrivée au golf (Parking, Chemin d'accès)	78,23%	1023	79,71%	22402	-1,48%
Arrivée-accueil	Accueil / Courtoisie du personnel	85,78%	1037	87,05%	22719	-1,27%
Arrivée-accueil	Qualité du service d'accueil / des informations fournies	83,50%	1027	84,44%	22452	-0,94%
Infrastructures	Propreté / Entretien global du Club House	79,93%	1015	75,67%	22368	4,26%
Infrastructures	Qualité des tapis	74,54%	814	69,15%	15859	5,39%
Infrastructures	Qualité des balles	65,46%	810	65,44%	15861	0,02%
Infrastructures	Qualité des cibles	79,00%	25	70,53%	760	8,47%
Infrastructures	Rapport Qualité / Prix du practice	62,58%	807	62,24%	15698	0,34%
Infrastructures	Qualité du Putting green	75,24%	736	75,29%	14862	-0,05%
Infrastructures	Qualité des zones d'approches	61,07%	732	66,17%	14543	-5,10%
Bar / Restaurant	Qualité / Rapidité du service	81,93%	678	75,62%	12971	6,31%
Bar / Restaurant	Qualité du repas	75,19%	664	69,96%	12337	5,23%
Bar / Restaurant	Rapport qualité / prix du restaurant	73,83%	664	66,30%	12552	7,53%
Parcours	Qualité générale du parcours	68,15%	1000	72,16%	22068	-4,01%
Parcours	- Départs :	50,87%	1033	61,24%	22733	-10,37%
Parcours	- Fairways :	69,98%	1031	72,01%	22733	-2,03%
Parcours	- Roughs :	64,66%	1028	67,04%	22690	-2,38%
Parcours	- Greens :	69,89%	1032	69,79%	22741	0,10%
Parcours	- Bunkers :	56,76%	1028	58,74%	22630	-1,98%
Parcours	Signalétique sur le parcours (Plan des trous, indication trou suivant)	73,29%	1021	71,23%	22608	2,06%
Parcours	Qualité / Efficacité de l'aire de lavage	65,31%	991	61,78%	21434	3,53%
Location	Propreté/Entretien de la voiturette	73,54%	103	73,27%	3955	0,27%
Location	Propreté/Entretien du chariot	73,91%	46	70,54%	734	3,37%
Evaluation générale	Satisfaction globale	71,93%	1017	73,04%	22317	-1,11%

71 % de satisfaction globale sur Bordeaux LAC

72 % de satisfaction globale chaîne



Analyse enquête de satisfaction :

Points forts :

- ✓ Qualité de l'accueil
- ✓ Convivialité du club

Points Faibles :

- ✓ Départ, bunkers zone et d'approche*

Bordeaux Lac est un club convivial et sportif, nous nous devons de conserver cet esprit.

En 2017 nous avons eu comme plan d'action :

- ✓ D'assurer un suivi et une animation pour nous garantir la fidélité des abonnés, mais aussi les associer à notre démarche commerciale quand cela est possible,
- ✓ De faire preuve d'empathie vis-à-vis de la clientèle dans le cadre fixé,
- ✓ Avoir une gestion du planning de réservation optimum dans un souci permanent de permettre aux clients de jouer.

Avec pour objectif de :

- ✓ Conserver la satisfaction clientèle
- ✓ Permettre à nos abonnés de jouer

Amélioration 2017:

- ✓ Réfection de 4 départs avec comme objectif d'améliorer la qualité dans ce domaine
- ✓ Recharger les bunkers en sable



BLUEGREEN

IV BILAN 2017 DE L'A.S. GOLF DE BORDEAUX LAC



BLUEGREEN



ASSOCIATION SPORTIVE GOLF DE BORDEAUX-LAC

Avenue de Pernon - 33300 BORDEAUX

Tél. : 05 56 50 92 72 - Fax : 05 56 29 01 84

E-mail : asbordeauxlac@gmail.com

Internet : www.asgolfbordeauxlac.com

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 2017

PROCÈS-VERBAL

Le Président Gilbert LAFOND ouvre la séance en remerciant les personnes présentes, une grosse trentaine, soit une bonne chambrée. Il rappelle qu'il n'est pas exigé de quorum pour les assemblées annuelles.

- **Rapport moral du Président**

Malgré la descente en D2 de notre équipe masculine, Gilbert LAFOND considère que l'année 2017 ne s'est pas si mal passée que cela, avec de bons résultats pour nos dames et demoiselles. Ne reste aux messieurs qu'à profiter de l'opportunité qui leur est faite en 2018 de remonter, car jouant à domicile.

Le vrai point noir, particulièrement significatif cette année est la baisse du nombre des membres AS, un point récurrent à travailler.

La bonne nouvelle, c'est que la situation financière en cette fin d'année est saine, malgré la stagnation (au mieux) des subventions institutionnelles et la nette baisse des cotisations de membres. On ne peut donc que vivement remercier notre partenaire privilégié Blue Green pour la constance de son soutien.

C'est donc avec confiance en l'avenir que le Président a confirmé sa décision (après plus de 25 ans au sein du bureau, dont 17 années de présidence) de passer la main, tout en assurant le Comité de sa disponibilité pour apporter son aide si besoin était.

On trouvera en annexe le texte de ce rapport moral, approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

- **Animation**

En l'absence de Christian BASQUE, responsable de la commission animation, c'est Alfred KHENCHOUCHE qui donne lecture de l'activité accomplie (cf. annexe) et remercie les partenaires et tous les bénévoles.

L'Assemblée félicite à l'unanimité la commission pour son bilan.

- **Rapport sportif**

Le Président de la Commission Sportive Claude MERIAUX donne la parole à Cédric CALATAYUD pour présenter les résultats obtenus par les jeunes.

Celui-ci met en avant l'arrivée d'une bonne génération U12 et la bonne prestation de Camille QUEYREAU et Alice MEZIAT aux Championnats de France, toutes deux se classant dans les 32 meilleures de leur catégorie. Il remercie tous les membres du Comité et bénévoles qui prennent une part active dans ces résultats.

Il reprend la parole pour les résultats toutes catégories, avec bien sûr la déception de la descente en D2 de notre équipe fanion masculine, mais les bons résultats de notre équipe féminine et de nos équipes mid-amateur messieurs et dames, maintenues en D1.



BLUEGREEN

BILAN 2017 DE L'A.S. GOLF DE BORDEAUX LAC

1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

L'année 2017 fut une année mitigée comme bon nombre de clubs sportifs en connaissent certaines saisons.

Nos équipes féminines nous ont donné de belles satisfactions aussi bien chez les adultes que chez les U16 avec le maintien dans les 2 cas en première division nationale. Si nos équipes masculines ne sont pas parvenues aux mêmes résultats, elles ont défendu chèrement leurs places et n'ont malheureusement pas eu le petit coup de pouce du destin pour parvenir à leurs fins. Mais pour 2018 j'espère que cela tournera en notre faveur, surtout pour notre équipe 1 masculine qui jouera à domicile. Comme nos féminines ne se déplaceront pas trop loin (Hossegor), ce seront deux beaux challenges en perspective pour nos équipes fanlons.

A noter que 2017 fut une très belle année pour notre jeune joueuse Gala Dumez qui intègre le top 10 français et a gagné sa place en équipe de France U18 pour les championnats du Monde au Canada.

Egalement une bonne note à notre école de golf gérée par Laurent Elduayen et son équipe, grâce à laquelle nous avons vu arriver dans les divers championnats départementaux et régionaux un nombre conséquent de jeunes garçons qui annoncent de belles choses pour l'avenir. Sans oublier évidemment les 2 jeunes filles qualifiées pour les France (Alice Méziat et Camille Queyreau). Nos filles étant encore sur le devant de la scène puisque l'équipe féminine de la Ligue pour le trophée des régions, la semaine dernière, était composée uniquement par des joueuses de Bordeaux Lac : Charlotte Bunel, Alice Méziat et Margaux Bonafé. En conclusion l'avenir de notre club est loin d'être si morose...

Notre trésorerie est en équilibre, de plus nous avons eu le bonheur d'accueillir de nouveaux partenaires cette année, ce qui est une excellente nouvelle. Seul bémol, le nombre de membres AS qui a diminué très sensiblement (100 en moins). Pourtant un gros effort de communication a été réalisé en 2017 avec la création de la Gazette du Lac, la modernisation de notre site internet et un suivi régulier de nos résultats et actions sur Facebook. (Merci en particulier à Catherine, Yvon et Cédric pour ces actions).

Pour ma part je vous confirme que 2017 était ma dernière saison en tant que président, comme annoncé l'an dernier. Ce fut un honneur de présider l'AS de notre club. Un grand merci à toutes les personnes du Comité qui ont œuvré depuis 2000 sous ma présidence pour permettre à notre club de parvenir à cet excellent niveau. Un grand merci également aux 3 directeurs que j'ai côtoyés, car ils ont été d'une aide très précieuse pour permettre à notre AS de progresser dans les meilleures conditions possibles. Evidemment je reste au club comme membre de notre AS et toujours disponible, si le besoin s'en fait sentir, pour rendre des services ponctuellement. Un grand merci à vous tous pour ces années inoubliables passées auprès de vous.

2. ANIMATION SOCIALE ET SPORTIVE

a) COMMISSION ANIMATION

L'équipe active composée de Christian BASQUE, Jean-Christophe JACQUES et Alfred KENCHOUCHE a organisé :

- Les samedi 25 et dimanche 26 mars : 7^{ème} GRAND PRIX JEUNES DE BORDEAUX, 216 joueurs et joueuses, plus les accompagnateurs ; accueil, ambiance dès le vendredi et remise des prix.
- Les vendredi 31 mars, samedi 1^{er} et dimanche 2 avril : 27^{ème} GRAND PRIX DE BORDEAUX, avec 212 joueurs et joueuses, Trophée inclus ; remise des prix le dimanche soir avec le concours du champagne Nicolas FEUILLATE.
- Les samedi 26 et dimanche 27 août : 9^{ème} TROPHEE SENIORS DE BORDEAUX, 62 participants ; ambiance conviviale et remise des prix avec le concours du champagne Nicolas FEUILLATE.
- Les samedi 14 et dimanche 15 octobre : CHAMPIONNAT DU CLUB réunissant à nouveau plus de 150 joueurs et joueuses. Création de catégories jeunes et séniors. Cocktail très suivi et apprécié.
- Le samedi 18 novembre : La « FÊTE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE » en préparation rassemblera, nous l'espérons, autant d'équipes (24) qu'en 2016, composées d'un capitaine pro ou joueur/joueuse de nos équipes et de 4 membres de l'AS, soit plus de 120 participants.

Nous remercions tous nos partenaires, sans qui il nous serait difficile de fonctionner.

Merci à tous les bénévoles pour l'aide apportée au cours de cette année, toutes manifestations confondues.

b) COMMISSION SPORTIVE

Tout au long de la saison et avec la participation de toutes les commissions :

- organisation du Grand Prix de Bordeaux, du Grand Prix Jeunes de Bordeaux, du Trophée Séniors de Bordeaux, du Championnat du Club, et du Pro-Am de l'A.S. ;
- préparation des jeunes à la compétition ;
- soutien sportif des joueurs (entraînements et compétitions) ;
- préparation, sélection et encadrement des équipes.



BLUEGREEN

3. BILAN SPORTIF 2017

a) LES JEUNES

La Commission Jeunes, menée par Cédric CALATAYUD assisté de Jean-Christophe JACQUES, Alfred KENCHOUCHE et Henri RAVAUT, aidée par les parents et les membres du Comité, a comme objectif principal la détection et le suivi des jeunes pratiquants, en particulier des moins de 13 ans, en application de la filière jeune voulue par la FFGolf ; son activité s'exerce en liaison avec l'Ecole de Golf (250 enfants) et son responsable Laurent ELDUAYEN.

Les différents résultats :

• Epreuves individuelles

- Championnat départemental (30 qualifiés /35 en 2016-17) : pas de podium en U12 (12 participants), 3 places de podium dont 2 titres en Benjamins/Minimes (T. HILLAIREAU et C. QUEYREAU). Le championnat 2017-18 est en cours (25 qualifiés).
- Filière d'accès aux Championnats de France : 19 jeunes au départ du Chpt Interdépartemental Nord Aquitaine, destiné aux U14 (22 en 2016), 11 qualifiés pour le Championnat de l'ex-Aquitaine (dont 8 U12), 4 qualifications pour le Championnat d'Aquitaine, auxquels se sont ajoutés 5 minimes (1 titre pour la benjamine C. QUEYREAU).

2 filles se sont qualifiées pour les Championnats de France (C. QUEYREAU, A. MEZIAT) ; elles passeront le cut des 32 premiers mais échoueront en 1/16.

• Epreuves par équipes

- Championnat de France : En D1 notre équipe masculine n'a pas réussi à se maintenir après barrage (15^{ème} des qualifications).
L'équipe féminine (les minimes M. BONAFÉ et A. MEZIAT, et la benjamine C. QUEYREAU), en D1 également, s'est qualifiée 10^{ème} et a atteint les 1/4.

b) LES SENIORS

Les résultats messieurs :

- Championnat Régional 1^{ère} division : belle 2^{ème} place.
- Chpt de France : maintien en 3^{ème} division nationale (2^{ème} place en qualif, défaite en 1/4).
- Séniors 2 : maintien en D2 régionale ; descente en D3 nationale.

Les résultats dames :

- Championnat Régional 2^{ème} division : maintien (9^{ème} sur 12).
- Championnat de France Promotion : pas de remontée (6^{ème} sur 9).

c) LES DAMES

- 1^{ère} division régionale : défaite en 1/2 (1^{ère} des qualifs).
- Equipe 1 (D1) : maintien en 1^{ère} division nationale après barrage (10^{ème} des qualifs).
- Mid-Amateur : maintien en D1 régionale (2^{ème}) ; maintien en 1^{ère} division nationale après barrage (12^{ème}/16 en qualif)

d) LES MESSIEURS

- Aquitaine : finale perdue pour l'équipe 1 en D1 ; 7^{ème} place pour l'équipe 2.
- Equipe 1 (D1) : descente en 2^{ème} division nationale après barrage (9^{ème} sur 16 en qualif)
- Equipe 2 (D1) : 1/4 finale et maintien en 1^{ère} division nationale (6^{ème} sur 16 en qualif).
- Mid-Amateur : maintien en D1 régionale (6^{ème}) ; maintien en 1^{ère} division nationale après barrage (14^{ème} en qualif).
- Coupe de France Jean Lignel : 20^{ème} place sur 33.

Mérite national au 31/10 :

9 Messieurs (sur 783), aucun dans les 100 premiers ; 141. L. MATHARD, etc...

8 Dames (sur 384) : dont 2 dans les 50 premières : 9. G. DUMEZ - 45. C. BUNEL.

Sans oublier : Les victoires de M. BONAFÉ au GPJ de Mt-de-Marsan et de La Ramée, aux GP d'Aubazine, de Lacanau et des Etangs de Fiac, celles d'A. MEZIAT à Périgueux, de C. GUILLAUME à Langon, d'A. JAMEAU à Gujan, de S. DUMEZ à Mt-de-Marsan, du Mid-am M. RODELLAR à Gujan et du Sénior Y. DENIS aux Vigiers.

De l'autre côté de l'Atlantique, les bons résultats de L. MATHARD avec son université du Texas (2 victoires)

Une mention particulière pour G. DUMEZ, vainqueur à Joyenval et sélectionnée en Equipe de France Girls pour les Championnats du Monde (France 4^{ème}), après de multiples places d'honneur aux GP de Chiberta (3^{ème}), de Biarritz (4^{ème}), d'Hossegor (2^{ème}) et du Médoc (2^{ème}).

LES CHAMPIONS DU CLUB 2017 : Laurent MÉRIAUX et Charlotte BUNEL.



BLUEGREEN

Les résultats individuels sont bien sûr marqués par la sélection en équipe de France U18 de Gala DUMEZ, assortie d'une 9^{ème} place au Mérite national. Sans oublier les 8 victoires récoltées en Grand Prix (dont 3 pour Margaux BONAFÉ).

Pour finir, 9 messieurs et 8 dames figurent au Classement National au 31/10.

L'Assemblée donne quitus au Comité Directeur pour ce bilan sportif, dont le détail figure en annexe

- **Bilan financier**

La Trésorière adjointe Maia LADUCHE présente le bilan financier de la saison écoulée établi par le Trésorier Francis BOITAUD, qui s'établit à un montant (hors contributions volontaires) de 120 425,41 euros, avec un résultat positif de 3 163,17 euros.

Les dépenses engagées pour nos équipes représentent près de 63% des dépenses, et les aides individuelles 5%. La part des dépenses concernant les jeunes s'élève à près de 25% du total.

Comme l'an passé, le niveau de notre trésorerie en fin d'année permettra d'assurer un démarrage serein pour 2018.

L'Assemblée donne à l'unanimité son quitus au bilan présenté.

- **Elections**

En application des statuts en vigueur, 3 sièges sont à pourvoir.

Il y a 4 candidatures reçues : celle de la sortante Maia LADUCHE (Gilbert LAFOND et Bertrand SOTA ne se représentant pas), et celles de Jean-Christophe JACQUES, Laurent MÉRIAUX et François SAUVE.

Comme de coutume, les 4 candidats sont intégrés au Comité Directeur, mais il est procédé à un vote à bulletin secret pour désigner les 3 titulaires, les scrutateurs étant Arthur OSTIER et Alfred KHENCHOUCHE.

Il ya eu 42 votes exprimés, pouvoirs compris, et les 3 titulaires élus pour 3 ans sont Jean-Christophe JACQUES, Maia LADUCHE et Laurent MÉRIAUX.

- **Questions diverses**

Pas de question.

Le président lève la séance à 19h30 et propose à tous les participants le verre de l'amitié.

Le secrétaire
Claude MERIAUX

Le président
Gilbert LAFOND



BLUEGREEN





BLUEGREEN



GOLF BLUE GREEN BORDEAUX LAC

Tour 1 - Tour 3, le 2 avril 2017

Simple Stroke play



GRAND PRIX DE BORDEAUX 2017

Classement Brut

Première Série Messieurs								
Rg	Nom - Prénom	Club licence	Idx	T1	T2	T3	T4	Total
1	FRANCOIS Mathieu	BIARRITZ	0,0	71	71	72	---	214
2	GACHET Paul Louis	MEDOC	0,2	70	71	74	---	215
3	MORIZIO Charles	ANGOULEME HIRON	0,6	72	74	70	---	216
4	CASTAGNET Edouard	BIARRITZ	+1,0	70	74	72	---	216
5	FAURE Valentin	HOSSEGOR	1,7	71	69	76	---	216
6	JACKSON Jack	PESSAC	1,6	70	75	72	---	217
7	KEDOCHIM Benjamin	BIARRITZ	+1,6	71	75	72	---	218
8	MERIAUX Laurent	BORDEAUX LAC	0,4	73	73	73	---	219
9	RIBOUD Hugo	BIARRITZ	0,8	77	74	69	---	220
10	CATESSON Nicolas	ANGOULEME HIRON	+1,2	74	74	72	---	220
11	DUHA Chayan	STADE FRANCAIS	1,2	70	74	76	---	220
12	SABRIA Marc	BORDEAUX LAC	0,5	76	75	70	---	221
13	GRIS Jules	HAUT POITOU	0,5	73	74	74	---	221
14	HOURCADE Nicolas	BIARRITZ	1,8	71	75	75	---	221
15	LEGROS Maxime	DINARD	0,0	75	73	74	---	222
16	RODELLAR Matthieu	BORDEAUX LAC	0,9	73	75	74	---	222
17	BELLAN Louis	BIARRITZ	1,3	76	72	74	---	222
18	BAUDUIN Alexandre	BIARRITZ	2,0	71	77	74	---	222
19	DIANA Xavier	TOULOUSE	1,0	77	72	74	---	223
20	BALDAUF Matyas	MEDOC	0,4	78	76	70	---	224
21	RABASSA Arnaud	BIARRITZ	1,9	78	74	72	---	224
22	CALVET Nicolas	BIARRITZ	+1,1	77	73	74	---	224
23	LESPINASSE Simon	BIARRITZ	+0,3	73	77	74	---	224
24	MANSOUR Cyril	PALMOLA	1,7	77	71	76	---	224
25	CHURCHWARD Claude	ALBRET	+0,3	74	73	77	---	224
26	GELINET Charles	MEDOC	1,3	76	77	72	---	225
27	TREY Nathan	BIARRITZ	0,4	73	78	74	---	225
28	TREHET Victor	HOSSEGOR	+0,4	77	73	75	---	225
29	LAGRAULET Arnaud	BORDELAIS	1,5	69	75	81	---	225
30	PICKUP Harry	HOSSEGOR	+0,7	76	77	73	---	226
31	BYROTHEAU Enzo	BIARRITZ	2,3	76	76	74	---	226
32	MOSES Sebastien	BORDELAIS	+0,1	73	79	74	---	226
33	FONMARTY Théo	PERIGUEUX	2,5	75	77	74	---	226
34	MARTIN Laurent	PALMOLA	0,4	72	80	74	---	226
35	FERCHAUD Hermes	BIARRITZ	+1,4	79	73	74	---	226
36	LEGROS Nicolas	HOSSEGOR	1,1	70	80	76	---	226
37	RIDEAU Luc	ROYAN	0,0	71	79	76	---	226



BLUEGREEN



GOLF BLUE GREEN BORDEAUX LAC

Tour 1 - Tour 3, le 2 avril 2017

ffgolf®

GRAND PRIX DE BORDEAUX 2017

Classement Brut

38	TISSENDIE Arthur	PALMOLA	0,1	77	72	78	---	227
39	ARRIEULA Loïc	HOSSEGOR	+0,5	76	77	75	---	228
40	LOMBARD Cameron	PERIGUEUX	1,2	76	78	76	---	230
41	PIQUOT Nicolas	BORDEAUX LAC	1,8	74	78	78	---	230
42	CAZEAUX Laurent	BORDELAIS	2,4	78	74	78	---	230
43	LARVARON David	ST DONAT	0,6	76	75	79	---	230
44	CORDIER Paul	PALMOLA	0,3	67	78	85	---	230
45	FLOIRAC Hugo	PALMOLA	3,3	77	76	78	---	231
46	DUHART Kevin	CHANTACO	2,4	74	78	79	---	231
47	LECLERCQ Henri	AMIENS	1,5	75	77	79	---	231
48	AUDER Julien	BORDELAIS	1,9	74	80	79	---	233
49	CHATELIER Baptiste	PALMOLA	1,8	78	74	83	---	235
50	DALAVAT Romain	LOURDES	1,4	75	77	83	---	235
51	BRANDT Timothy	BORDELAIS	3,6	76	75	94	---	245
52	TROCHU Martin	ARCAÇON	2,2	82	73	HCC	---	155
53	LEBLANC Valentin	BIARRITZ	1,6	82	73	HCC	---	155
54	BAZOGE Charly	BIARRITZ	4,1	80	75	HCC	---	155
55	ANGER Elliot	ST DONAT	0,8	79	76	HCC	---	155
56	LEMAIRE Clément	BORDELAIS	+2,0	78	77	HCC	---	155
57	GRAND Antonin	PERIGUEUX	0,7	77	78	HCC	---	155
58	DE SAINT ROMAIN Aymar	MEDOC	2,6	77	78	HCC	---	155
59	LEFEVRE Matthis	HOSSEGOR	3,1	77	78	HCC	---	155
60	LACAZE Aubin	MEDOC	4,5	76	79	HCC	---	155
61	MECCA Léo	PALMOLA	1,6	80	76	HCC	---	156
62	DELHOMME Julien	BORDELAIS	2,2	80	76	HCC	---	156
63	SAINTILLAN Quentin	CANNES-MOUGINS	0,9	80	76	HCC	---	156
64	DESCLAUX Oscar	BORDEAUX LAC	1,0	79	77	HCC	---	156
65	BINON Antoine	TOULOUSE	2,1	79	77	HCC	---	156
66	FRESTEL Thibault	MEDOC	2,7	78	78	HCC	---	156
67	GUILLAMOUNDEGUY Lilian	HOSSEGOR	2,4	76	80	HCC	---	156
68	AUBERT Sacha	BIARRITZ	2,2	76	80	HCC	---	156
69	BASTERE Nicolas	ANGOULEME HIRON	2,1	81	76	HCC	---	157
70	DONZE Benoît	PERIGUEUX	1,6	79	78	HCC	---	157
71	LE GAL Victor	TOULOUSE	1,3	77	80	HCC	---	157
72	ABLANCOURT Jérémy	BUSSY	1,3	76	81	HCC	---	157
73	FOSSE Loïc	HOSSEGOR	2,1	75	82	HCC	---	157
74	LOUSTAUNAU F.Xavier	AXA AQUITAINE	1,8	74	83	HCC	---	157
75	BOUR Guillaume	BORDELAIS	1,2	74	83	HCC	---	157
76	CLERGET Didier	ARCAÇON	0,8	85	73	HCC	---	158



BLUEGREEN



GOLF BLUE GREEN BORDEAUX LAC

Tour 1 - Tour 3, le 2 avril 2017

ffgolf®

GRAND PRIX DE BORDEAUX 2017

Classement Brut

77	EYQUEM Nicolas	CARQUEFOU	0,9	82	76	HCC	---	158
78	HEINRICH Jose	BORDELAIS	2,0	78	80	HCC	---	158
79	VIGIER Clément	BORDEAUX LAC	1,2	77	81	HCC	---	158
80	BOYER Damien	BORDEAUX LAC	1,5	75	83	HCC	---	158
81	FRUCTUOSO-PREVOST Thomas	BORDEAUX LAC	0,6	77	82	HCC	---	159
82	GODET Gautier	PERIGUEUX	3,3	76	83	HCC	---	159
83	SOLER Fabien	RARAY	2,8	80	80	HCC	---	160
84	DOUMAYRENC Jérôme	AUBAZINE	2,0	79	81	HCC	---	160
85	DESCLAUX CASSAGNE Clement	BORDEAUX LAC	2,9	79	81	HCC	---	160
86	BEZIO Julien	BORDEAUX LAC	3,1	78	82	HCC	---	160
87	SEGUIN Nicolas	MEDOC	0,8	77	83	HCC	---	160
88	MORIN Benjamin	BORDELAIS	+0,7	76	84	HCC	---	160
89	PERROT Charlie	CHIBERTA	1,5	75	85	HCC	---	160
90	MEDALE Gilles	PALMOLA	0,5	82	79	HCC	---	161
91	ETCHENIC Baptiste	NIVELLE	4,0	81	80	HCC	---	161
92	TAICLET Matthieu	BORDEAUX LAC	4,4	79	82	HCC	---	161
93	DUFOUR Thomas	BIARRITZ	4,0	79	82	HCC	---	161
94	BURBAN Clément	BIARRITZ	3,4	73	88	HCC	---	161
95	CHAMORIN Guillaume	PARIS	0,9	85	77	HCC	---	162
96	GENESTOU Paul	BORDELAIS	1,6	83	79	HCC	---	162
97	LADEVEZE Fabrice	MARMANDE	2,8	82	80	HCC	---	162
98	BOURDY Alexis	BORDELAIS	1,9	80	82	HCC	---	162
99	HUA Gautier	LA PREE	4,1	78	84	HCC	---	162
100	LUIS Dimitri	MONTAL	3,1	80	83	HCC	---	163
101	DAGNALL Benjamin	MARMANDE	2,2	80	83	HCC	---	163
102	BLASZCZYK Killian	MIMIZAN	2,5	77	88	HCC	---	165
103	CASTANIER Orian	BORDEAUX LAC	4,8	83	83	HCC	---	166
104	DEYRIES Fabien	MONT DE MARSAN	5,3	83	83	HCC	---	166
105	FRAIOLI Thomas	MOLIETS	3,7	82	84	HCC	---	166
106	BRIN Axel	BORDEAUX LAC	3,7	78	88	HCC	---	166
107	LOURAU Clément	BORDELAIS	5,1	85	84	HCC	---	169
108	SALLABERRY Pierre Jean	NIVELLE	4,3	78	91	HCC	---	169
109	BASQUE Joffrey	BORDEAUX LAC	4,0	81	91	HCC	---	172
110	BLEZE-PASCAU Enzo	BIARRITZ	4,2	80	ABJ	ABJ	---	80

Première Série Dames

Rg	Nom - Prénom	Club licence	Idx	T1	T2	T3	T4	Total
1	TRILLO Marta	BORDEAUX LAC	+0,2	76	74	77	---	227
2	GAILLAC Florine	PALMOLA	2,0	77	80	77	---	234
3	BEAUFILS Eve	BORDEAUX LAC	2,1	78	80	77	---	235



BLUEGREEN



GOLF BLUE GREEN BORDEAUX LAC

Tour 1 - Tour 3, le 2 avril 2017

ffgolf®

GRAND PRIX DE BORDEAUX 2017

Classement Brut

4	JAMEAU Amelie	BORDEAUX LAC	2,3	84	78	80	---	242
5	MAGUIN-LEOPOLD Charlotte	BORDEAUX LAC	0,8	80	81	83	---	244
6	SANCHEZ Elorri-Gabrielle	PALMOLA	1,4	80	84	81	---	245
7	DREYER Maëlle	BOULEAUX	4,3	85	83	80	---	248
8	CHOTIN Delphine	BORDEAUX LAC	2,3	88	79	85	---	252
9	BEUZELIN Vanessa	LA PREE	4,3	82	79	93	---	254
10	COMBES Anaïs	BORDEAUX LAC	3,4	84	90	83	---	257
11	FRADON Chloé	MONT DE MARSAN	5,9	87	91	82	---	260
12	LADUCHE Maia	BORDEAUX LAC	6,7	85	88	92	---	265
13	QUEYREAU Camille	BORDEAUX LAC	11,9	90	87	90	---	267
14	VIGIER Oceane	BORDEAUX LAC	8,3	92	80	96	---	268
15	DE JESUS Alexandra	PALMOLA	5,4	90	90	91	---	271
16	HILLAIREAU Tess	BORDEAUX LAC	4,5	87	93	96	---	276
17	BOUTINEAU Anne-Charlotte	CHU SPORTS	11,2	93	96	HCC	---	189
18	BABIN Emmanuelle	PESSAC	11,8	97	97	HCC	---	194
19	BONOTTO Pauline	LA PREE	4,5	FOR	FOR	FOR	---	0



BLUEGREEN

V - DONNEES FINANCIERES GOLF DE BORDEAUX LAC



<p>Golf de BORDEAUX BLUEGREEN Comptes d'Exploitation Analytique 2017 (en €)</p>
--

Par activité :

			2017	2016	N versus N-1
10-RBE	1-Golf	10-Chiffre d'affaires	1 646 780	1 640 518	6 263
		30-Coût matières			
		40-Charges de personnel	-506 881	-464 313	-42 568
		50-Impôts & taxes		-174	174
		60-Autres charges	-229 059	-187 611	-41 448
		83-Provisions exploitations		-1 809	1 809
	Total 1-Golf		910 840	986 610	-75 769
	2-Enseignement	10-Chiffre d'affaires	410 285	417 320	-7 035
		40-Charges de personnel	-279 928	-248 825	-31 103
		60-Autres charges	-21 272	-23 924	2 652
		83-Provisions exploitations	-78	-112	34
	Total 2-Enseignement		109 007	144 459	-35 452
	3-Proshop	10-Chiffre d'affaires	3 446	3 081	365
		30-Coût matières	-4 251	-8 138	3 887
Total 3-Proshop		-805	-5 057	4 252	
6-Autres activités	10-Chiffre d'affaires	53 792	50 955	2 836	
Total 6-Autres activités		53 792	50 955	2 836	
7-Indirectes	40-Charges de personnel	-71 742	-91 012	19 271	
	50-Impôts & taxes		-24 552	24 552	
	60-Autres charges	-122 421	-106 918	-15 503	
	83-Provisions exploitations	-1 847	7 876	-9 722	
Total 7-Indirectes		-196 009	-214 607	18 598	
Total Revenu Brut d'Exploitation			876 825	962 360	-85 535

Toutes activités confondues :

		2017	2016	N versus N-1
10-RBE	10-Chiffre d'affaires	2 114 303	2 111 874	2 429
	30-Coût matières	-4 251	-8 138	3 887
	40-Charges de personnel	-858 551	-804 151	-54 400
	50-Impôts & taxes		-24 726	24 726
	60-Autres charges	-372 751	-318 453	-54 298
	83-Provisions exploitations	-1 925	5 954	-7 879
Total Revenu Brut d'Exploitation		876 825	962 360	-85 535
11-CICE		33 836		33836,47
12-Impôts & Taxes		-37 335		-37334,78
15-Loyer immobilier		-73 966	-62 758	-11 208
20-CB & Locations financières		-10 958	-40 369	29 411
30-Amort & Provisions		-330 060	-304 722	-25 339
50-Exceptionnel		-2 814	-41 983	39 169
Total général avant frais de service support		455 529	512 529	-57 000
Quote part des frais de service Support		-99 602	-102 245	2 643
Quote part des charges de marketing & communication structures *		-39 120	-35 552	-3 568
Total frais de structure		-138 722	-137 797	-925
% du CA analytique		6,6%	6,52%	0,04%
Résultat Net avant IS		316 807	374 732	-57 925

* Selon le % des charges marketing sur l'ensemble des charges de structures du groupe BLUE GREEN (28.2%).

Note d'accompagnement des Etats financiers au 31/12/2017

Le golf de Bordeaux Lac continue dans une dynamique commerciale forte, nous avons également conservé une météo favorable à la pratique du golf notamment sur la fin d'année, ceci nous permet d'atteindre un chiffre d'affaires légèrement supérieur à 2016 pour s'établir à 2114 k€ contre 2111 k€ en 2016 soit 0.1 % d'augmentation

Cette augmentation est portée par l'activité « abonnement », qui a progressé de 2 % par rapport à N-1 et pour atteindre 1250 abonnés en décembre 2017, dans le même temps nous conservons des volumes de chiffre d'affaires dans les autres secteurs d'activité proche de N-1

La poursuite du programme d'investissements, notamment sur le sablage, l'attention, la reconnaissance portée à nos abonnés et notre politique de création de nouveaux golfeurs (382 en 2017), en sont les principales raisons.

L'enseignement est en baisse de 2% par rapport à N-1 en s'établissant à 410 K€ pour 417 k€ en 2016.

Cette baisse est principalement due à la baisse de l'enseignement lissé de quasi Cela s'explique par une baisse de prix moyen (baisse des prix pour les moins de 40 ans) et des volumes moins important et pus tardif dans l'année (effet du lissage.).

Concernant le practice, son chiffre d'affaires est en retrait de 3 % par rapport à N-1. Nous stoppons l'hémorragie dans ce domaine. (Nous avons perdu 13% en 2016 vs 2015).

Les autres charges d'exploitation (hors coût matières, charges de personnel, impôts et taxes et provisions d'exploitation) ont connu une augmentation de plus de 16 %. Pour passer de 318 453 € en 2016 à 372 751 € en 2017 Ci-dessous les principales explications :

1. Augmentation de 20 % en petit matériel outils et pièces, nous avons subi des pannes et des casses matériels que nous avons du réparer

Consommation Petits mat, outil & pièces	(65,723)	(23,66)	(54,655)	120%
--	-----------------	---------	-----------------	-------------

2. Augmentation de 26 % des engrais phyto et sable : plus précisément des engrais

Consommation Engrais, phyto, sables etc	(63,246)	3,01	(50,026)	126%
--	-----------------	------	-----------------	-------------

Nous avons dû faire face à plus de traitement phytosanitaire (maladie)

602-Engrais, phyto, sables etc	ACHATS ENGRAIS	-38 016	-36 117	-1 899	105,3%
	ACHATS PHYTOSANITAIRES	-18 218	-14 413	-3 805	126,4%
	ACHATS SABLES, GRAVIERS, ETC	-8 859	-6 585	-2 274	134,5%
	ACHATS VEGETAUX & POISSONS	-1 947	-45	-1 902	4284,6%
	TC ENGRAIS, PHYTO, ETC ...	3 794	7 089	-3 295	53,5%

3. Les charges personnelles sont aussi en augmentation de 3% (principalement sur la partie Terrain et accueil)

Synthèse :		Réel 2017	Réel 2016	n/n-1
<i>Confidentiel</i>				
		K€		%
Charges de personnel		(858,55)	19,9	(838,63) 103%
Accueil	Charges de personnel	(506,88)	42,6	(464,31)
enseignement	Charges de personnel	(279,93)	31,1	(248,83)
Indirect	Charges de personnel	(71,74)	(53,7)	(125,44)
Total	Charges de personnel	(858,55)	19,9	(838,63)

Les charges de personnel sont en augmentations sur la partie enseignement et accueil/terrain
Ceci s'explique par :

- ✓ une augmentation du nombre de personnel entre 2016 et 2017 notamment accueil et terrain

Personnel 2016 : 26
ETP moyen 2016 : 23.9575

	ACCUEIL	TERRAIN	ENSEIGNEMENT
Effectif	8	12	6

Personnel 2017 : 28
ETP moyen 2017 : 23.6383

	ACCUEIL	TERRAIN	ENSEIGNEMENT
Effectif	9	13	6

- ✓ Une augmentation des primes versées sur la période (tous services)
- ✓ Une augmentation des salaires suite à la NAO (tous services)
- ✓ Des arrêts maladies non remplacés (enseignement)

4. Calcul de la part complémentaire des 2% réinvesti

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Part complémentaire 2% réinvesti	42 237.50 €	41 171.81 €	39 035.23 €



BLUEGREEN

5. Budget prévisionnel 2018, nous estimons pouvoir passer les 2214 k€ en 2018 avec un CA golf à 1738 k€ et un CA enseignement à 422 k€

Blue Green		
122-BORDEAUX	(Secteur OUEST/45 Trous)	2018
Date	19/06/2018	Compte d'Exploitation Analytique (CEA)
		Synthèse Site En €

Periode	(Tous)	Modifiable	MAJ des tableaux
---------	--------	-------------------	----------------------------------

GLCategory Descri	GLCategory Description7	Section	GLCategory Description8	Budget
<input type="checkbox"/> RBE	<input type="checkbox"/> Chiffre d'affaires	<input type="checkbox"/> 1-Golf		1 738 391
		<input type="checkbox"/> 2-Enseignement		422 962
		<input type="checkbox"/> 3-Proshop		2 865
		<input type="checkbox"/> 4-Restauraton		
	<input type="checkbox"/> 6-Autres activités	Locations immobilière		49 900
		Total 6-Autres activités		49 900
	Total Chiffre d'affaires			2 214 118
	<input type="checkbox"/> Coût matières			-2 285
	<input type="checkbox"/> Autres charges	<input type="checkbox"/> 1-Golf		-198 913
		<input type="checkbox"/> 2-Enseignement		-25 354
		<input type="checkbox"/> 4-Restauraton		
		<input type="checkbox"/> 7-Indirectes		-108 517
	Total Autres charges			-332 783
	<input type="checkbox"/> Charges de personnel	<input type="checkbox"/> 1-Golf		-539 582
		<input type="checkbox"/> 2-Enseignement		-262 328
		<input type="checkbox"/> 4-Restauraton		
		<input type="checkbox"/> 7-Indirectes		-89 259
	Total Charges de personnel			-891 169
	<input type="checkbox"/> Provisions exploitations			
Total RBE				987 881
<input type="checkbox"/> Loyer immobilier	<input type="checkbox"/> Loyer			-64 100
Total Loyer immobilier				-64 100
<input type="checkbox"/> Impôts & Taxes	<input type="checkbox"/> Impôts & taxes			-37 325
Total Impôts & Taxes				-37 325
Total général				886 456

Golf de BORDEAUX
BLUEGREEN
Comptes d'Exploitation Analytique 2017 (en €)

Par activité :

			2017	2016	N versus N-1	Prévi. CEP 2017	CEP 2017 versus N
10-RBE	1-Golf	10-Chiffre d'affaires	1 646 780	1 640 518	6 263	2 090 000	-443 220
		30-Coût matières					
		40-Charges de personnel	-506 881	-464 313	-42 568	-596 000	89 119
		50-Impôts & taxes		-174	174		
		60-Autres charges	-229 059	-187 611	-41 448	-205 000	-24 059
		83-Provisions exploitations		-1 809	1 809		
	Total 1-Golf		910 840	986 610	-75 769	1 289 000	-378 160
	2-Enseignement	10-Chiffre d'affaires	410 285	417 320	-7 035	527 000	-116 715
		40-Charges de personnel	-279 928	-248 825	-31 103	-209 000	-70 928
		60-Autres charges	-21 272	-23 924	2 652		-21 272
83-Provisions exploitations		-78	-112	34		-78	
Total 2-Enseignement		109 007	144 459	-35 452	318 000	-208 993	
3-Proshop	10-Chiffre d'affaires	3 446	3 081	365	6 000	-2 554	
	30-Coût matières	-4 251	-8 138	3 887		-4 251	
Total 3-Proshop		-805	-5 057	4 252	6 000	-6 805	
6-Autres activités	10-Chiffre d'affaires	53 792	50 955	2 836	44 000	9 792	
Total 6-Autres activités		53 792	50 955	2 836	44 000	9 792	
7-Indirectes	40-Charges de personnel	-71 742	-91 012	19 271	-193 000	121 258	
	50-Impôts & taxes		-24 552	24 552			
	60-Autres charges	-122 421	-106 918	-15 503	-233 000	110 579	
	83-Provisions exploitations	-1 847	7 876	-9 722		-1 847	
Total 7-Indirectes		-196 009	-214 607	18 598	-426 000	229 991	
Total Revenu Brut d'Exploitation			876 825	962 360	-85 535	1 231 000	-354 175

Toutes activités confondues :

			2017	2016	N versus N-1	Prévi. CEP 2017	CEP 2017 versus N
10-RBE	10-Chiffre d'affaires	2 114 303	2 111 874	2 429	2 667 000	-552 697	
	30-Coût matières	-4 251	-8 138	3 887		-4 251	
	40-Charges de personnel	-858 551	-804 151	-54 400	-998 000	139 449	
	50-Impôts & taxes		-24 726	24 726			
	60-Autres charges	-372 751	-318 453	-54 298	-438 000	65 249	
	83-Provisions exploitations	-1 925	5 954	-7 879		-1 925	
Total Revenu Brut d'Exploitation			876 825	962 360	-85 535	1 231 000	-354 175
11-CICE			33 836		33836,47		33836,47
12-Impôts & Taxes			-37 335		-37334,78	-50 000	12665,22
15-Loyer immobilier			-73 966	-62 758	-11 208	-135 000	61 035
20-CB & Locations financières			-10 958	-40 369	29 411	-116 000	105 042
30-Amort & Provisions			-330 060	-304 722	-25 339	-357 000	26 940
50-Exceptionnel			-2 814	-41 983	39 169		-2 814
Total général avant frais de service support			455 529	512 529	-57 000	573 000	-117 471
Quote part des frais de service Support			-99 602	-102 245	2 643	-152 934	53 332
Quote part des charges de marketing & communication structures *			-39 120	-35 552	-3 568	-60 066	20 946
Total frais de structure			-138 722	-137 797	-925	-213 000	74 278
% du CA analytique			6,6%	6,52%	0,04%	8,0%	-1,43%
Résultat Net avant IS			316 807	374 732	-57 925	360 000	-43 193

* Selon le % des charges marketing sur l'ensemble des charges de structures du groupe BLUE GREEN (28.2%).



Nous avons un décalage de chiffre d'affaires sur la partie de Golf de moins 552 k€ (CA 2017 2114 k€ pour 2667 k€ prévu en prévis C.E.P) soit 78 k€ sur 7 ans d'exploitation.

Ce décalage de chiffre d'affaire est répartie pour : 378 k€ sur la partie Golf et 443 k€ soit 116 k€ sur la partie enseignement.

Le décalage de chiffre d'affaires entre prévis CEP et réel 2017 s'explique par l'évolution complexe du contexte en 7 ans

Nous avons dû faire face à :

- ✓ 2 Crises économiques de 2008 et 2012,
- ✓ une météo difficile notamment les pluies centennales de 2013/2014 (que nous retrouvons notamment dans le graphique page.34 qui montre l'évolution du nombre d'abonnés depuis 2012.
- ✓ A une concurrence proche (practice de Mérignac, practice du Bec d'ambes)

Sur la partie enseignement nous avons également subit une baisse de volume en terme de cours (exemple baisse du volume de cours du CREPS de Bordeaux, diminution du temps de formation) et de création de nouveaux clients

Dans le même temps nous avons eu une gestion rigoureuse de nos charges, essayant de s'adapter au plus près à cette évolution du marché.

Cela nous permet d'avoir un atterrissage du résultat net avant IS proche du prévis CEP 316 k€ en 2017 pour 360 k€ prévis CEP soit 43 k€ de différence sur 2017

BLUE GREEN SAS
BORDEAUX

Parc Saint Christophe - Le Magellan 3 - niveau 2
10 avenue de l'entreprise
95862 CERGY PONTOISE

Issu de de l'extraction des états Financiers de société multi-établissements au 31 décembre 2017



BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	11 000	11 000	(0)	(0)
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	650 550	207 330	443 220	452 852
Constructions	1 867 078	681 807	1 185 271	1 323 116
Installations techniques, matériel, outillage	957 142	537 946	419 196	415 838
Autres immobilisations corporelles	144 039	83 853	60 186	74 539
Immobilisations en cours	7 004		7 004	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 200		1 200	1 200
ACTIF IMMOBILISE	3 638 013	1 521 936	2 116 077	2 267 545
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	34 417		34 417	31 051
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 815		4 815	5 481
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	41 049	10 208	30 841	33 657
Autres créances	(2 326 216)		(2 326 216)	150 291
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	2 032 363		2 032 363	1 288 309
Disponibilités				
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	13 400		13 400	11 675
ACTIF CIRCULANT	(200 173)	10 208	(210 381)	1 520 463
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 437 840	1 532 145	1 905 696	3 788 008

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé :)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	1 931 702	1 423 116
RESULTAT DE L'EXERCICE (avant frais de structure)	455 529	512 529
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 387 231	1 935 645
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour écart d'acquisition négatif		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	(480 566)	(222 704)
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 597	25 686
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 033	82 946
Dettes fiscales et sociales	(759 021)	1 329 036
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	90 567	67 031
Autres dettes	206 426	198 212
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	363 429	372 155
DETTES	(481 536)	1 852 363
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 905 696	3 788 008

Résultat de l'exercice en centimes

455 528,95

Total du bilan en centimes

1 905 695,87

**COMPTE DE RESULTAT (en liste)**

Rubriques	France	Belgique	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises	3 446		3 446	3 081
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 067 986		2 067 986	2 109 169
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 071 432		2 071 432	2 112 250
Production stockée				
Production immobilisée			11 383	16 927
Subventions d'exploitation			48 849	51 663
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			9 373	63 188
Autres produits			271	616
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 141 308	2 244 645
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 585	6 474
Variation de stock (marchandises)			705	1 641
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			150 099	112 339
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(3 366)	5 440
Autres achats et charges externes			322 194	308 944
Impôts, taxes et versements assimilés			72 977	47 928
Salaires et traitements			653 484	703 560
Charges sociales			188 312	216 325
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			330 060	304 722
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			9 923	12 909
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1 261	7 341
CHARGES D'EXPLOITATION			1 729 235	1 727 624
EBE			740 690	818 766
RESULTAT D'EXPLOITATION			412 073	517 021
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			412 073	517 021

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	46 270	(2 937)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	46 270	(2 937)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 019	1 555
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	795	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 814	1 555
RESULTAT EXCEPTIONNEL	43 456	(4 492)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	2 187 578	2 241 708
TOTAL DES CHARGES	1 732 049	1 729 179
BENEFICE OU PERTE	455 529	512 529
Frais de structure		
CA	2 071 432	-6,7%
	(138 722)	(137 797)
RESULTAT APRES FRAIS DE STRUCTURE & CICE	316 807	374 732



BLUEGREEN

Golf de BORDEAUX
BLUEGREEN
Compte d'Exploitation Analytique détaillé 2017 Vs 2016

Catégorie 6	Catégorie 7	Catégorie 8	Compte GL	2017	2016	R17- R16	% R17 / R16
10-RBE	10-Chiffre d'affaires	101-Abonnements vendus	CA ABONNEMENTS GOLF CA ABONNEMENTS LISSAGE CA ABONNEMENTS PRELEVEMENT	-1 576 549 681 508 024	762 540 329 494 170	-2 338 9 352 13 854	-206,7% 101,7% 102,8%
		Total 101-Abonnements vendus		1 056 129	1 035 261	20 868	102,0%
		109-Abonnements - prov rejets de prlv	PROV CLIENTS/IMPAYES PRLV ABO REPRISE PROV CLIENTS/IMPAYES PRLV ABO	-2 764 5 521	-5 521	2 758 5 521	50,1%
		Total 109-Abonnements - prov rejets de prlv		2 758	-5 521	8 279	-49,9%
		110-Green fees	CA GREEN FEES TC GRP GREEN FEES B&G	314 055 37 950	338 778 28 516	-24 724 9 434	92,7% 133,1%
		Total 110-Green fees		352 005	367 295	-15 290	95,8%
		112-Practices	CA PRACTICE TC GRP PRATIC B&G	183 645 5 404	192 132 1 510	-8 487 3 894	95,6% 357,9%
		Total 112-Practices		189 048	193 642	-4 593	97,6%
		113-Voitures	CA LOCATIONS VOITURETTES	13 901	12 741	1 160	109,1%
		Total 113-Voitures		13 901	12 741	1 160	109,1%
		114-Cartes BG	CA CARTES BLUE GREEN	9 519	13 221	-3 702	72,0%
		Total 114-Cartes BG		9 519	13 221	-3 702	72,0%
		118-Autres golf liés à la fréquentation	CA LOCATIONS MATERIEL GOLF TC GRP LOC MAT GOLF B&G	8 800	8 749	50	100,6%
		Total 118-Autres golf liés à la fréquentation		8 800	8 749	50	100,6%
		120-Autres golf hors fréquentation	CA AUTRES LOC & PROD. GOLF CA SPONSORING	13 021 1 600	13 530 1 600	-510	96,2% 100,0%
		Total 120-Autres golf hors fréquentation		14 621	15 130	-510	96,6%
		125-Enseignement	CA ENSEIGNEMENT LISSAGE CA ENSEIGNEMENT PRELEVEMENT	92 801 125 725	88 240 144 218	4 561 -18 493	105,2% 87,2%
		Total 125-Enseignement		218 526	232 458	-13 931	94,0%
		126-Enseignement non lissé	CA ENSEIGNEMENT TC GRP ENSEIGNEMENT B&G	136 471 6 012	135 261 6 618	1 210 -606	100,9% 90,8%
		Total 126-Enseignement non lissé		142 483	141 878	604	100,4%
		127-Enseignement Enfants	CA ENSEIGNEMENT ENFANTS	48 929	47 261	1 667	103,5%
		Total 127-Enseignement Enfants		48 929	47 261	1 667	103,5%
		129-Enseignements - prov rejets de prlv	PROV CLIENTS/IMPAYES PRLV ENSEIGNEMENT REPRISE PROV CLIENTS/IMPAYES PRLV ENSEIGNEMENT	-3 929 4 277	-4 277	348 4 277	91,9%
		Total 129-Enseignements - prov rejets de prlv		348	-4 277	4 625	-8,1%
		130-Restauration solide	TC CA RESTAURATION SOLIDE				
		Total 130-Restauration solide					
		170-Boutique matériel	CA BO MATERIEL & REPARAT.	2 364	2 052	312	115,2%
		Total 170-Boutique matériel		2 364	2 052	312	115,2%
		171-Boutique vêtements	CA BO VETEMENTS AH 1	133	988	-855	13,5%
		Total 171-Boutique vêtements		133	988	-855	13,5%
		172-Boutique accessoires	CA BO ACCESSOIRES	949	42	907	2278,0%
		Total 172-Boutique accessoires		949	42	907	2278,0%
		183-Locations immobilière	CA LOCATIONS IMMOBILIERES	53 792	50 955	2 836	105,6%
		Total 183-Locations immobilière		53 792	50 955	2 836	105,6%
	Total 10-Chiffre d'affaires			2 114 303	2 111 874	2 429	100,1%
	30-Coût matières	330-Variation matériel	VARIATION STOCKS BO MAT & REP	-616	-1 157	542	53,2%
		Total 330-Variation matériel		-616	-1 157	542	53,2%
		331-Variation Vêtements	VARIATION STOCKS BO VETEMENTS AH 1				
		Total 331-Variation Vêtements					
		332-Variation accessoires	VARIATION STOCKS BO ACCESSOIRE	-89	-484	395	18,4%
		Total 332-Variation accessoires		-89	-484	395	18,4%
		335-Variation solide	VARIATION STOCKS SOLIDE				
		Total 335-Variation solide					
		336-Variation liquide	VARIATION STOCKS LIQUIDE				
		Total 336-Variation liquide					
		338-Variation terrain	TC VARIATION STOCK TERRAIN VARIATION STOCKS TERRAIN	-3 366 3 366	5 440 -5 440	-8 806 8 806	-61,9% -61,9%
		Total 338-Variation terrain					#DIV/0!
		360-Achats bo matériel	ACHATS MSES BO MAT & REPARAT. TC ACHATS BO MATERIEL & REPAR. TC STE MSES BO MAT & REP	-3 074	-3 731	656	82,4% #DIV/0! #DIV/0!
		Total 360-Achats bo matériel		-3 074	-3 731	656	82,4%
		361-Achats bo vêtements	ACHATS MSES BO VETEMENTS AH 2 ACHATS MSES BO VETEMENTS PE TC ACHATS BO VETEMENTS	1 105	-1 435 -1 105	2 540 1 105	-77,0%
		Total 361-Achats bo vêtements		1 105	-2 540	3 645	-43,5%
		362-Achats bo accessoires	ACHATS MSES BO ACCESSOIRES TC ACHATS BO ACCESSOIRES	-1 616	-204	-1 412	793,0%
		Total 362-Achats bo accessoires		-1 616	-204	-1 412	793,0%
		366-Achats resto liquide	MALUS SUR EMBALLAGES				
		Total 366-Achats resto liquide					
		390-Prov & rep deprec matériel	DAP STOCKS BO MATERIEL & REPAR RAP STOCKS BO MATERIEL & REPAR				
		Total 390-Prov & rep deprec matériel					
		391-Prov & rep deprec vêtements	DAP STOCKS BO VETEMENTS RAP STOCKS BO VETEMENTS				
		Total 391-Prov & rep deprec vêtements					
		392-Prov & rep deprec accessoires	DAP STOCKS BO ACCESSOIRES RAP STOCKS BO ACCESSOIRES			-39 22	39 231,9%
		Total 392-Prov & rep deprec accessoires		39	-22	61	-175,8%
		395-Offerts resto solide	TC OFFERTS RESTO SOLIDE				
		Total 395-Offerts resto solide					
		398-Repas du personnel	TC Repas du personnel				
		Total 398-Repas du personnel					
	Total 30-Coût matières			-4 251	-8 138	3 887	52,2%

40-Charges de personnel	420-Personnel - bruts	ABSENCES CONGES PAYES	50 078	51 940	-1 863	96,4%
		ABSENCES RETENUES & IND COMP.	57 446	28 748	28 698	199,8%
		APPOINTEMENTS & SALAIRES	-618 478	-617 464	-1 013	100,2%
		AVANTAGES EN NATURE LOGEMENT	-11 383	-11 383		100,0%
		CONGES PAYES PRIS	-52 542	-51 940	-602	101,2%
		INDEMNITES COMPENSATRICES C.P	-5 059	-18 643	13 584	27,1%
		MAJORAT - HEURES SUPP & COMPL.	-543	-935	391	58,1%
		PRIME ANCIENNETE	-29 002	-29 829	828	97,2%
		PRIMES DE PRECARITE	-1 424	-2 095	671	68,0%
		PRIMES EXCEPTIONNELLES	-1 000	-2 378	1 378	42,0%
		PRIMES S/ SALAIRES	-29 169	-20 833	-8 337	140,0%
		REPRISE AVTGES NATURE LOGEMENT	11 383	11 383		100,0%
		TC PERSONNEL - BRUTS		5 113	-5 113	
		Total 420-Personnel - bruts		-629 693	-658 316	28 623
425-Personnel - bruts Prov dotation n	PROVISIONS SALAIRES A VERSER	-18 285	-19 240	955	95,0%	
Total 425-Personnel - bruts Prov dotation n		-18 285	-19 240	955	95,0%	
429-Personnel - bruts Prov reprise n-1	REPRISE PROV SAL A VERSER N-1	19 240	14 623	4 618	131,6%	
Total 429-Personnel - bruts Prov reprise n-1		19 240	14 623	4 618	131,6%	
430-Personnel - charges	ASSEDIC - RG & MSA	-11 039	-20 313	9 275	54,3%	
	C E - FONCTIONNEMENT	-1 281	-1 335	54	96,0%	
	C E - OEUVRES SOCIALES	-5 125	-5 341	216	96,0%	
	EFFORT CONSTRUCTION	-2 739	-2 812	73	97,4%	
	FORMATION CONTINUE (1.50 %)	-7 875	-7 703	-171	102,2%	
	MEDECINE DU TRAVAIL	-2 305	-2 286	-19	100,8%	
	MUTUELLE - CADRES	-9 530	-10 004	473	95,3%	
	PREVOYANCE - CADRES	-4 373	-8 449	4 077	51,8%	
	RETRAITES - CADRES	-6 923	-8 797	1 874	78,7%	
	RETRAITES - NC	-33 715	-35 439	1 724	95,1%	
	TAXE APPRENTISSAGE	-6 787	-4 248	-2 539	159,8%	
	TC PERSONNEL - CHARGES		7 789	-7 789		
	URSSAF - RG & MSA	-142 073	-153 468	11 395	92,6%	
	Total 430-Personnel - charges		-233 764	-252 406	18 643	92,6%
435-Personnel - charges Prov dotation n	PROV CHARGES S/ SAL A VERSER	-7 132	-7 506	374	95,0%	
Total 435-Personnel - charges Prov dotation n		-7 132	-7 506	374	95,0%	
439-Personnel - charges Prov reprise n-1	REPRISE CHARGES SAL A VERS N-1	7 506	5 704	1 802	131,6%	
Total 439-Personnel - charges Prov reprise n-1		7 506	5 704	1 802	131,6%	
460-Personnel - autres	ABONDEMENT FOND EPARGNE	-3 218		-3 218		
	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	-217	-988	771	22,0%	
	AUTRES FRAIS DE PERSONNEL		41	-41		
	CA REFACT PERSO A TIERS		17 621	-17 621		
	COUT SUPPLEMENTAIRE FORMATION	-17 704	-7 907	-9 797	223,9%	
	FRAIS DE DEMENAGEMENT		948	-948		
	INDEMNITES DE STAGES SOUMIS	-3 606		-3 606		
	INDEMNITES TRANSAC / RUPTURES CONVENTIONNELLES	-2 525	-27 526	25 001	9,2%	
	PERSONNEL INTERIMAIRE	-6 053		-6 053		
	PHARMACIE		-82	82		
	PRODUCTION IMMOBILISEE CORP		5 544	-5 544		
	REMBT RECU S/ FORMATIONS	-3 274	6 861	-10 136	-47,7%	
	REMBT RECU S/ SUBR PREVOYANCE	1 281	13	1 268	10007,8%	
	REMBT TITRE DE TRANSPORT	-56	-135	79	41,8%	
SUBVENTION AIDE RECUE A EMPLOI	48 849	51 663	-2 814	94,6%		
TC CHARGES DE PERSONNEL EXPLOIT		40 428	-40 428			
TC PERSONNEL - AUTRES		-12 902	12 902			
Total 460-Personnel - autres		13 476	73 579	-60 103	18,3%	
495-Personnel - prov CP	PROV CHARGES S/ C.P ECOULES	-2 724	1 406	-4 130	-193,7%	
	PROV CONGES PAYES ECOULES	-7 175	3 531	-10 706	-203,2%	
Total 495-Personnel - prov CP		-9 899	4 937	-14 836	-200,5%	
Total 40-Charges de personnel			-858 551	-838 626	-19 925	102,4%



BLUEGREEN

60-Autres charges	602-Engrais, phyto, sables etc	ACHATS ENGRAIS	-38 016	-36 117	-1 899	105,3%
		ACHATS PHYTOSANITAIRES	-18 218	-14 413	-3 805	126,4%
		ACHATS SABLES, GRAVIERS, ETC	-8 859	-6 585	-2 274	134,5%
		ACHATS VEGETAUX & POISSONS	-1 947	-45	-1 902	4284,6%
		TC ENGRAIS, PHYTO, ETC ...	3 794	7 089	-3 295	53,5%
	Total 602-Engrais, phyto, sables etc		-63 246	-50 071	-13 175	126,3%
	603-Petits mat, outil & pièces	ACHATS BALLEES PRATIC	-15 377		-15 377	
		ACHATS PETIT MATERIEL PARCOURS	-3 388	-243	-3 145	1394,6%
		ACHATS PETIT MATERIEL PRACTICE	-4 145	-3 688	-457	112,4%
		ACHATS PETIT OUTIL & MATERIEL	-1 607	-3 341	1 734	48,1%
		PIECES DETACHEES MAT ARROSAGE	-11 344	-6 893	-4 451	164,6%
		PIECES DETACHEES MAT ATELIER	-1 839	-560	-1 279	328,6%
		PIECES DETACHEES MAT TERRAIN	-28 163	-27 567	-596	102,2%
		TC PETIT MAT, OUTILL & PIECES	-501	-12 397	11 896	4,0%
	Total 603-Petits mat, outil & pièces		-66 364	-54 689	-11 675	121,3%
	604-Eau arrosage	REDEV. STATION POMPAGE TERRAIN	-2 072	-2 488	416	83,3%
	Total 604-Eau arrosage		-2 072	-2 488	416	83,3%
	605-Energie	EAU	-11 922	-7 269	-4 653	164,0%
		ELECTRICITE	-35 891	-42 331	6 440	84,8%
		FIOUL TERRAIN	-2 003		2 003	
		GAZ	-1 671	-3 764	2 093	44,4%
		GAZOLE TERRAIN	-14 306	-10 715	-3 591	133,5%
		LUBRIFIANT TERRAIN	-4 564	-2 366	-2 198	192,9%
		SUPER CARBURANT TERRAIN	-1 879	-1 189	-690	158,0%
		TC ENERGIE	73	-132	205	-55,3%
	Total 605-Energie		-70 161	-69 769	-393	100,6%
	606-Fournitures consommables	ACHATS PETITES FOURNITURES	-25 867	-21 715	-4 152	119,1%
		ACHATS PRODUITS D'ENTRETIEN	-3 048	-2 665	-383	114,4%
		ACHATS VET. & CHAUSS. TRAVAIL	-6 036	-4 355	-1 681	138,6%
		FLEURS & DECORATIONS FLORALES		-112	112	
		TC FOURNITURES CONSOMMABLES	-533	190	-723	-280,5%
	Total 606-Fournitures consommables		-35 484	-28 657	-6 828	123,8%
	607-Fournitures administratives	ACHATS FOURN. BUREAU & INFORM.	-2 723	-2 164	-559	125,8%
		TC FOURNITURES ADMINISTRATIVES	274	394	-120	69,5%
	Total 607-Fournitures administratives		-2 449	-1 770	-679	138,3%
	608-Produits accueil	ACHATS PRODUITS D'ACCUEIL	-1 566	-921	-645	170,0%
		TC PRODUITS D'ACCUEIL		-109	109	
	Total 608-Produits accueil		-1 566	-1 030	-536	152,0%
	611-Gardiennage & sécurité	SOUS TRAITANCE GARDIENNAGE	-342	-279	-63	122,6%
	Total 611-Gardiennage & sécurité		-342	-279	-63	122,6%
	613-Locations	ASSURANCE VOITURETTES	-924	-1 001	77	92,3%
		LOCATIONS CANAL PLUS & TPS	-508	-508	0	100,0%
		LOCATIONS MATERIEL DURABLE	-2 126	-6 552	4 426	32,4%
		LOCATIONS MATERIEL PONCTUELLE	-682	33	-715	-2065,2%
		LOCATIONS VEHICULE	-2 690	-822	-1 868	327,1%
	Total 613-Locations		-6 930	-8 850	1 920	78,3%
	615-Maintenance & entretien	ANALYSES BACTERIOLOGIQUES	-618	-508	-110	121,6%
		CONTRATS MAINT. INFORMATIQUE	-180	-180		100,0%
		CONTRATS MAINT. MAT & INSTALL.	-5 608	-762	-4 845	735,6%
		SCE EXT. ENTR & REPAR ARROSAGE	-5 509	6 391	-11 900	-86,2%
		SCE EXT. ENTR & REPAR MATERIEL	-6 268	-4 070	-2 199	154,0%
		SCE EXT. ENTR & REPAR MOBILIER	-536		-536	
		SCE EXT. ENTR & REPAR VEHICULE	-75	-1 979	1 904	3,8%
		SCE EXT. ENTR & REPAR VOITURET	-846	-2 851	2 005	29,7%
		SCE EXT. TRAVAUX S/ LOCAUX	-7 826	-1 359	-6 467	575,9%
		SCE EXT. TRAVAUX S/ TERRAIN	-4 766	-398	-4 368	1197,5%
		SOUS TRAITANCE MENAGE	-980	-830	-150	118,1%
	Total 615-Maintenance & entretien		-33 213	-6 546	-26 666	507,3%
	616-Assurances	ASSURANCE MATERIEL TERRAIN	-2 040		-2 040	
		ASSURANCE MULTIRISQUES	-10 980	-10 980		100,0%
		ASSURANCE VEHICULES SOCIETE	-1 020	-2 156	1 136	47,3%
	Total 616-Assurances		-14 040	-13 136	-904	106,9%
	620-Frais postaux	AFFRANCHISSEMENTS	-1 595	-1 572	-22	101,4%
	Total 620-Frais postaux		-1 595	-1 572	-22	101,4%
	622-Honoraires	FRAIS DACTES & CONTENTIEUX	-195	-2 186	1 992	8,9%
		HONORAIRES TECHNIQUES		-3 273	3 273	
		PRESTATIONS D'ANIMATIONS	-600		-600	
	Total 622-Honoraires		-795	-5 459	4 664	14,6%
	623-Publicité	AFFICHAGES PUBLICITAIRES	-4 336	-3 479	-857	124,6%
		AUTRES MARKETING DIRECTS	-4 347	-6 874	2 527	63,2%
		CADEAUX A LA CLIENTELE	-422		-422	
		FOIRES, SALONS & EXPOSITIONS	-500		-500	
		PRIX & PRIMES VERSES COMPETS	-400		-400	
		SIGNALIETIQUE EXTERIEURE	-176	-368	192	47,9%
		TC PUBLICITE	-2 837	-3 571	734	79,4%
	Total 623-Publicité		-13 018	-14 291	1 273	91,1%

		624-Offerts direction	TC CADEAUX & OFFERTS CLIENTS					
		Total 624-Offerts direction						
		625-Voyages & déplacements	CARBURANTS VEHICULE SOCIETE	-898	-818	-80	109,8%	
			MISSIONS	-151	-212	61	71,3%	
			RECEPTIONS	-10 345	-8 518	-1 827	121,5%	
			VOYAGES & DEPLACEMENTS	-1 727	-6 227	4 501	27,7%	
		Total 625-Voyages & déplacements		-13 122	-15 775	2 654	83,2%	
		626-Telecom	TELEPHONE	-2 630	-2 247	-383	117,1%	
		Total 626-Telecom		-2 630	-2 247	-383	117,1%	
		627-Frais bancaires	FRAIS BANCAIRES	-1 969	-958	-1 011	205,5%	
			FRAIS S/ CARTES BLEUE	-3 229	-4 164	935	77,5%	
			FRAIS S/ CHEQUES VACANCES ANCV	-135	-96	-39	140,7%	
		Total 627-Frais bancaires		-5 333	-5 218	-115	102,2%	
		628-Cotisations diverses	COTISATIONS DIVERSES	498	-800	1 298	-62,3%	
		Total 628-Cotisations diverses		498	-800	1 298	-62,3%	
		629-Redevance FFG	REDEVANCE F.F.G.	-2 448	-2 400	-48	102,0%	
		Total 629-Redevance FFG		-2 448	-2 400	-48	102,0%	
		630-Cotisation AS	COTISATION AS	-46 338	-41 997	-4 341	110,3%	
		Total 630-Cotisation AS		-46 338	-41 997	-4 341	110,3%	
		635-Redevance télévisions	REDEVANCE TELEVISION	-538	-532	-6	101,1%	
		Total 635-Redevance télévisions		-538	-532	-6	101,1%	
		658-Autres charges exploitations	CA REFACOT DIV TIERS 20%	9 600	9 600		100,0%	
			CHARGES DE GESTION COURANTE	-1 131	-46	-1 085	2451,4%	
			DIFFERENCES DE REGLEMENTS	196	12	184	1608,0%	
			DOCUMENTATIONS TECHNIQUES	-369	-215	-154	171,6%	
			ECARTS DE CAISSE - NEGATIFS	-102	-464	361	22,1%	
			FRAIS DE TRANSPORTS DIVERS		-380	380		
			POURBOIRES & DONS COURANTS	-30		-30		
			PRODUITS DE GESTION COURANTE	271	616	-346	43,9%	
		Total 658-Autres charges exploitations		8 434	9 124	-690	92,4%	
		Total 60-Autres charges		-372 751	-318 453	-54 298	117,1%	
		83-Provisions exploitation	830-Prov & pertes clients	PERTES CLIENTS EXERCICE ANTER.	-224	-6 843	6 620	3,3%
				PROV DEPREC CREANCES	-3 230	-3 072	-158	105,2%
				REP PROV DEPREC CREANCES	1 529	15 870	-14 341	9,6%
		Total 830-Prov & pertes clients		-1 925	5 954	-7 879	-32,3%	
		Total 83-Provisions exploitations		-1 925	5 954	-7 879	-32,3%	
		Total Revenu Brut d'Exploitation		876 825	952 611	-75 786	92,0%	
11-CICE	40-Charges de personnel	470-CICE	CICE	33 836	34 475	3 304	110,8%	
		Total 470-CICE		33 836	30 533	3 304	110,8%	
	Total 40-Charges de personnel			33 836	30 533	3 304	110,8%	
	Total 11-CICE			33 836	30 533	3 304	110,8%	
12-Impôts & Taxes	50-Impôts & taxes	501-Taxe foncière	REDEVANCE ORDURES MENAGERES	-1 500		-1 500		
			TAXE FONCIERE		2 281	-2 281		
		Total 501-Taxe foncière		-1 500	2 281	-3 781	-65,8%	
		502-CFE	CFE	-5 955	-5 977	22	99,6%	
		Total 502-CFE		-5 955	-5 977	22	99,6%	
		503-CVAE	CVAE	-29 441	-22 896	-6 545	128,6%	
		Total 503-CVAE		-29 441	-22 896	-6 545	128,6%	
		504-C3S	ORGANIC CONTRIBUT SOLIDARITE		2 844	-2 844		
		Total 504-C3S			2 844	-2 844		
		505-TVTS	TAXE S/ VEHICULES DE TOURISME		-371	371		
		Total 505-TVTS			-371	371		
		506-Autres Impôts	AUTRES IMPOTS & TAXES	-439	-607	168	72,3%	
		Total 506-Autres Impôts		-439	-607	168	72,3%	
	Total 50-Impôts & taxes			-37 335	-24 726	-12 609	151,0%	
	Total 12-Impôts & Taxes			-37 335	-24 726	-12 609	151,0%	
15-Loyer immobilier	70-Loyer	700-Loyers part fixe	LOCATIONS IMMOBILIERES PART FIXE	-1 000	-1 000		100,0%	
		Total 700-Loyers part fixe		-1 000	-1 000		100,0%	
		701-Loyers part variable	LOCATIONS IMMOBILIERES PART VARIABLE	-72 966	-61 758	-11 208	118,1%	
		Total 701-Loyers part variable		-72 966	-61 758	-11 208	118,1%	
	Total 70-Loyer			-73 966	-62 758	-11 208	117,9%	
	Total 15-Loyer immobilier			-73 966	-62 758	-11 208	117,9%	
20-Emprunt	75-Leasing & crédit baux financiers	750-Leasing & crédit baux financiers	LEASE BACK MATERIEL	-4 238	-37 009	32 771	11,5%	
			LOCATIONS VOITURETTES	-6 720	-3 360	-3 360	200,0%	
		Total 750-Leasing & crédit baux financiers		-10 958	-40 369	29 411	27,1%	
	Total 75-Leasing & crédit baux financiers			-10 958	-40 369	29 411	27,1%	
	Total 20-Emprunt			-10 958	-40 369	29 411	27,1%	
30-Amort & Provisi	82-Amortissements exploi	820-Amortissements des immos	DOT AMORT IMMOS CORPORELLES	-330 060	-304 722	-25 339	108,3%	
			PROV AMORT MENSUEL CORP					
		Total 820-Amortissements des immos		-330 060	-304 722	-25 339	108,3%	
	Total 82-Amortissements exploitations			-330 060	-304 722	-25 339	108,3%	
	Total 30-Amort & Provisions			-330 060	-304 722	-25 339	108,3%	
50-Exceptionnel	87-Exceptionnel	876-Charges exceptionnelles	AUTRES CHARGES EXCEPT. GESTION	-2 990		-2 990		
			CHARGES EXCEPT.DIVERSES	-795		-795		
			DAP EXCEPT. IMMOS CORPO.					
			PENALITES & AMENDES FISCALES	971	-1 555	2 526	-62,4%	
			TC CHARGES DE PERSONNEL EXCEPT.		-40 428	40 428		
		Total 876-Charges exceptionnelles		-2 814	-41 983	39 169	6,7%	
	Total 87-Exceptionnel			-2 814	-41 983	39 169	6,7%	
	Total 50-Exceptionnel			-2 814	-41 983	39 169	6,7%	
	Total général avant frais de service support			455 529	512 529	-57 000	88,9%	



BLUEGREEN

VI - BILAN TECHNIQUE 2017 GOLF DE BORDEAUX LAC



1. Récapitulatif des investissements réalisés en 2017

C'est plus de 68 000 € investis en 2017 :

BLUE GREEN GOLF DE BORDEAUX LAC - PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS 2017			
ZONE	ACTIONS	2 017	
		2%	hors 2%
ARROSAGE	SIREV - RACCORDEMENT POMPE DE RELEVAGE JALLE		1 465,00
ARROSAGE	SIREV - MOTEUR STATION ETANGS		1 395,85
TERRAIN / CLUB HOUSE / RESTAURANT	AEI BRUNET - EXTRACTION HOTTE CUISINE		18 355,26
TERRAIN / CLUB HOUSE / RESTAURANT	LEDEFIBRILATEUR.COM - DEFIBRILATEUR		1 000,00
TERRAIN / CLUB HOUSE / RESTAURANT	BOTANICA - SABLAGE DU PARCOURS DE LA JALLE AVEC FOURNITURE SABLE (AQUITALIA)	16 800,00	
TERRAIN / CLUB HOUSE / RESTAURANT	BOTANICA - REFECTION DES DEPARTS DE LA JALLE 6-7 ET 12 ETANG 11	19 220,00	
TERRAIN / CLUB HOUSE / RESTAURANT	BOTANICA - REFECTION DE L'ARROSAGE DES DEPARTS DE LA JALLE 6-7 ET 12 ETANG 11	6 656,27	
TERRAIN / CLUB HOUSE / RESTAURANT	ETCHART - REPRISE ASCENSEUR (PROTOCOLE DIVISION)		13 509,85
TERRAIN / CLUB HOUSE / RESTAURANT	HEXATEL - INSTALLATION BAIE DE BRASSAGE INTERNET		1 357,41
TERRAIN / CLUB HOUSE / RESTAURANT	BOUYGUES TELECOM - CABLAGE POUR FIBRE OPTIQUE		5 646,16
MONETIQUE	STADLINE - MONETIQUE DE PRACTICE RFID (YOYO+PLATINES+LECTEUR+ANTENNES RELAIS ET BORNES WIF)		5 086,94
SOUS TOTAL 1		42676	25600
SOUS TOTAL 1		68277	

MATERIEL	DESIGNATION	2 017
TURF	RANSOMES - TONDEUSE A ROUGHS HR 500 SERIE MQ100363	46 673,13
TURF	RULLIER - JDEERE GATOR HPX 20 CV + CABINE + PARE CHOC AVANT ET ATTELAGE BOULE 1M0HPXDSCGM140897	15 232,00
TURF (2018)	RANSOMES - TONDEUSE GP 400 AVEC ARCEAU SIEGE ET KIT 3EME ROUE MOTRICE - SERIE GY401246	18 096,38
TURF (2018)	RANSOMES - TONDEUSE GP 400 AVEC ARCEAU SIEGE ET KIT 3EME ROUE MOTRICE - SERIE GY 401247	18 096,38
MONETIQUE	LACAZE - ELECTRICITE RACCORDEMENT WIFI	1 055,73
TURF-PETITS MATERIELS	PROTURF - PULVERISATEUR BLANCHARD 500 LITRES	800,00
TERRAIN / CLUB HOUSE / RESTAURANT	DESTRIAN - PERCHE ELAGUEUSE STIHL HT 133 TELESCOPIQUE	666,00
TURF-PETITS MATERIELS	DESTRIAN - TRONCONEUSE STIHL MS 362	712,67
TOTAL GENERAL		101 332

Hors 2%

REPRISE ASCENSEUR (PROTOCOLE DIVISION)

Cout estimé des travaux en 2016 : **13509,85 €HT (Hors 2%)**

Date des travaux : **MAI 2017**

Date de fin de travaux : **MAI 2017**



DEFIBRILATEUR

Cout des travaux en 2016 : **1000 €HT (hors 2%)**

Date des travaux : **Juin 2017**

Date de fin de travaux : **Juin 2017**



SIREV - RACCORDEMENT POMPE DE RELEVAGE JALLE SIREV - MOTEUR STATION ETANGS

AEI BRUNET - EXTRACTION HOTTE CUISINE

Cout des travaux en 2017 : **18355,26 € HT (Hors 2%)**

Date des travaux : **septembre 2017**

Date de fin de travaux : **septembre 2017**

HEXATEL - INSTALLATION BAIE DE BRASSAGE INTERNET et BOUYGUES TELECOM - CABLAGE POUR FIBRE OPTIQUE

Cout des travaux en 2017 : **1 357,415 et 646,16€ HT (Hors 2%)**

Date des travaux : **Avril 2017**

Date de fin de travaux : **décembre 2017**

Amélioration des outils de travail, connectivité pour développements futurs

STADLINE - MONETIQUE DE PRACTICE RFID (YOYO+PLATINES+LECTEUR+ANTENNES RELAIS ET BORNES WIF)

Cout des travaux en 2017 : **5086,94 € HT (Hors 2%)**

Date des travaux : **Juin 2017**

Date de fin de travaux : **Juin 2017**



Calcul des 2 % et tableau synthétique :

2017	
Chiffre d'affaires 2016	2 111 874,30 €
2%	2 069 636,81 €
2% HT	42 237 €
2% TTC	50 685 €

ACTIONS	2 017
	2%
BOTANICA - SABLAGE DU PARCOURS DE LA JALLE AVEC FOURNITURE SABLE (AQUITALIA)	16 800,00 €
BOTANICA - REFECTION DES DEPARTS DE LA JALLE 6-7 ET 12 ETANG 11	19 220,00 €
BOTANICA -REFECTION DE L'ARROSAGE DES DEPARTS DE LA JALLE 6-7 ET 12 ETANG 11	6 656,27 €
Total 2 %	42676 €

SABLAGE DU PARCOURS DE LA JALLE AVEC FOURNITURE SABLE (AQUITALIA)

Sablage du parcours de la Jalle, plus de 800 tonnes de sables ont été déposées sur les surfaces de jeu. Le sablage consiste à répandre une quantité importante de sable avec une "sableuse". Puis intervient le brossage afin de faire pénétrer le sable dans les différentes intersections, drain et fentes.

Cout estimé des travaux en 2016 : **16800 €HT (2%)**

Date des travaux : **Octobre 2017**

Date de fin de travaux : **Novembre 2017**





BLUEGREEN

REFECTION DES DEPARTS DE LA JALLE 6-7 ET 12 ETANG 11 et REFECTION DE L'ARROSAGE DES DEPARTS DE LA JALLE 6-7 ET 12 ETANG 11

Cout des travaux en 2017: **19220 et 6656,27 € HT (2%)**

Date des travaux : **Novembre 2017**

Date de fin de travaux : **Décembre 2017**





Départ 12 Jalle



2. Programme d'investissement 2018

BLUE GREEN GOLF DE BORDEAUX LAC - PROJET PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS 2018			
ZONE	ACTIONS	2 018	
		2%	hors 2%
INVESTISSEMENT SITE	SABLAGE DU PARCOURS DE LA JALLE	4 875,00 €	
	DEPART 2/14/15/16	32 877,00 €	
	CASIER CADDY MASTER	4 648,00 €	
	BOULE DE DEPART	2 916,00 €	
	SOUS TOTAL 1	45 316,00 €	
NOUVELLES ACTIVITEES PROJET INVESTISSEMENT	TOP TRACER 8 POSTES		54 000,00
	TAPIS PRACTICE PERFECT LINE		1 500,00
	SECURISATION PRACTICE		9 344,00
	INSTALLATION ELECTRIQUE/ CHAUFFAGE		10 000,00
	THE STADIUM CONCEPT - CONCEPT STADIUM EQUIPEMENT ET LICENCE		17 000,00
	SOUS TOTAL 2	91844	
ARROSSAGE	REPLACEMENT ASPIRATION ETANGS		3 044,00
	VARIATEURS POMPES ETANGS		3 956,00
	SOUS TOTAL 3	7000	

MATERIEL	DESIGNATION	2 018	
TRONCONNEUSE ELAGUEUSE	TRONCONNEUSE	700	
DEFEUTREUR ED 130 S	FAIRWAY	14 276	
SOUFFLEUR A DOS	MATERIEL ATELIER	600	
RAMASSE BALLE	PRACTICE	2 600	
TOTAL GENERAL		18 976	0
		18976	
	TOTAL	163 136,00 €	

SABLAGE DU PARCOURS DE LA JALLE

Nous allons poursuivre nos efforts de drainage du parcours de la Jalle en 2018 par le sablage

Sablage des Fairways de la Jalle :

4 875 € HT (2 % 2018)



REFECTION DE 4 DEPARTS

Continuer notre programme d'amélioration des départs de la Jalle trous 2/14/15/16 Cf enquête de satisfaction 2017 :

32 877 € HT (2% 2018).





BLUEGREEN

CASIER CADDY MASTER

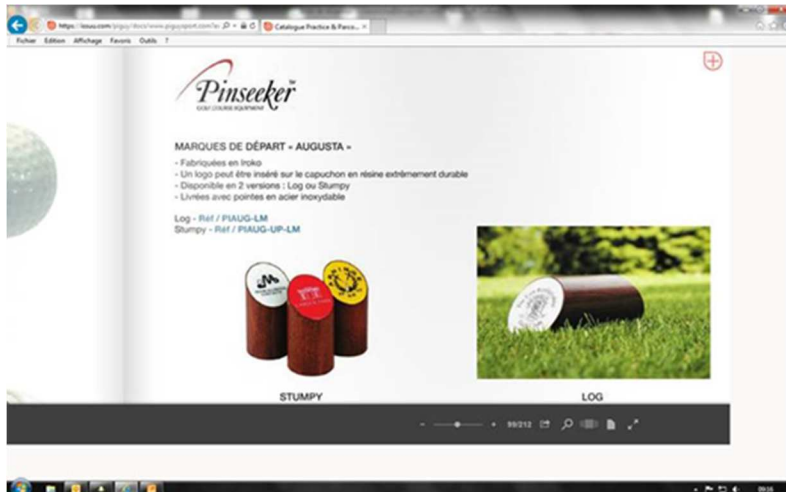
Nous avons pour projet De continuer d'aménager le caddy master : **4 648 € HT (2% 2018).**



BOULE DE DEPARTS

Amélioration des boules de départs :

2 916 € HT (2% 2018).





BLUEGREEN

Nouvelle activité



Perfect line



Pay as you Play



After work



The Stadium

PERFECT LINE

Aménagement de 8 postes de practice avec la technologie perfect line (top tracer), nécessite la mise en place de caméra, électricité, écran vidéo... :

54 000€ HT.



Tapis de practice perfect line
Sécurisation practice
Installation électrique perfect line :

1 500 € HT
9344 € HT
10 000 € HT



BLUEGREEN

Arrosage






Remplacement aspiration des étangs

3044 € HT

Variateur Pompes Etangs

3956 € HT



SUIVI DES TRAVAUX - GOLF BORDEAUX LAC									
DEPUIS NOVEMBRE 2011									
Travaux	Montants en euros autorisés	Montants dépensés à fin 2012	Engagement 2012	Engagement 2014	engagement 2015	engagement 2016	montants à équilibre 2011		
Rénovation/Réfection du club house, mise aux normes - 1ère phase	400 000 €	444 971,70			10 796,11		652 570,81	REALISES	
Rénovation/Réfection du club house, mise aux normes - 2ème phase			138 100,00	58 703,00					
Amélioration des abords du club house	45 000 €			20 201,00					
Amélioration des parkings et voies de circulation internes	35 000 €		66 500,00				66 701,00	REALISES	
Amélioration de l'espace boutique, réhabilitation de la salle enseignement existante et du local chariot	168 000 €						139 698,00	REALISES	
Création d'une nouvelle salle d'enseignement		70 000,00							
Création de vestiaires hommes et femmes		69 698,00							
Remise en conformité du local maintenance : vestiaire du personnel, réfé doc, atelier, révision des toitures et gouttières	40 000 €			27 123,00			27 123,00	REALISES	
Equipement de sécurité (Pont élévateur, bac de rétention, local phyto)			7 804,00				7 804,00	FAIT	
Travaux de drainage fairways	160 000 €								
Travaux de drainage bunkers avec main d'œuvre		2 000,00					74 955,11	REALISES	
Bunkers Matière première				11 128,00	39 204,76				
Main d'œuvre				14 900,00	8 722,35				



BLUEGREEN

Rénovation du système d'arrosage (réseau et câblage électrique) - 1ère phase	930 000 €	287 666,00										
Rénovation du système d'arrosage parcours des étangs- L'ANSON GC STATION DES ETANOS						12 321,01	29 608,14					
Mati d'oeuvre pour rénovation du système d'arrosage - petit matériel		41 009,00										
Rénovation du système d'arrosage (réseau et câblage électrique) - 2ème phase			72 500,00			14 223,50			448 739,65	FAIT SUR LA JALLE		
Mati d'oeuvre pour rénovation du système d'arrosage - petit matériel			21 413,00									
Création d'un parcours école 9 trous urbain et d'une zone d'entraînement	277 800 €	336 078,50							336 078,50	REALISES		
Practice couvert : construction d'un practice couvert sur deux niveaux (76 postes)	400 000 €	833 582,00							833 582,00	REALISES		
Machinerie practice		127 745,00							127 745,00	REALISE		
Matériels et petit équipements d'entretien	9 050 €	2 494,55							2 494,55	FAIT		
Matériels et petit équipements d'entretien			3 778,00						3 778,00	FAIT		
Filet de protection atelier				7 027,00					7 027,00	REALISES		
Bouffeur Noblet						6 348,83			6 348,83			
Ipod enseignement						276,81			276,81			
Compresseur Bel Air						645,00			645,00			
PARKING REPRISE DES ALLEES DE CIRCULATION							6 561,52		6 561,52			
FILET DE PRACTICE							3 452,79		3 452,79			
COM PRESSEUR							3 416,00		3 416,00			
MISE EN CONFORMITE CLUB (extincteur...)							4 483,82		4 483,82			
TOIT LOGEMENT DE FONCTION DOMINIQUE							2 051,00		2 051,00			
TOTAL TRAVAUX	2 601 560 €	2 194 214 €	510 098 €	159 082,0 €	90 633,4 €	49 673 €	2 770 602,4 €					

3. Plan d'action biodiversité, guide de bonnes pratiques et démarche PSE®

Blue Green vise l'amélioration continue de ses performances au travers d'une gestion économiquement saine, socialement responsable et tournée vers la performance environnementale.

Les parcours de golf constituent de véritables poumons verts. La mosaïque d'habitats et les variétés de végétation qui se trouvent sur un golf concourent à la vie naturelle d'espèces variées. Les espaces calmes qu'ils offrent, permettent ainsi d'abriter une faune diversifiée.

Dans cette optique de préservation, le programme Golf & Nature mené par Blue Green, visant une gestion éco-durable de ses sites, est structurée autour de trois objectifs environnementaux prioritaires :



<http://bluegreen.com/fr/blue-green/developpement-durable>

- 1.** La gestion durable de la ressource en eau : les pratiques de gestion responsable de l'eau ont pour objectif d'optimiser son utilisation, en limitant les volumes d'eau prélevés au strict nécessaire, en arrosant mieux et moins, tout en recherchant des alternatives à l'utilisation d'eau potable comme en valorisant l'utilisation des eaux recyclées.
- 2.** L'entretien raisonné de nos parcours concernant l'usage des produits phytopharmaceutiques et des engrais : les pratiques d'entretien raisonné des parcours visent le double objectif d'assurer la qualité de jeu tout en préservant les sols, les milieux aquatiques et la biodiversité. Elles se traduisent par des mesures de gestion qui permettent de réduire les consommations d'intrants - engrais et produits phytosanitaires - et de favoriser la sélection de produits naturels moins impactant sur l'homme et l'environnement.
- 3.** La préservation et le développement de la biodiversité sur nos golfs, et ce, dans la continuité des actions déjà engagées avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).

L'élaboration d'un guide de bonnes pratiques a permis d'accompagner la mise en œuvre de cette démarche sur les golfs Blue Green.



BLUEGREEN

Afin d'accompagner le déploiement de cette démarche sur l'ensemble de ses golfs, Blue Green a élaboré son guide des bonnes pratiques de gestion écologique.

Ajustement de l'irrigation selon les données d'évapotranspiration et les données météo, bassinage des greens ou intensification du travail mécanique des sols pour la gestion de l'eau, suppression de la rosée sur les greens ou encore application d'un programme de lutte biologique pour l'entretien raisonné des parcours constituent quelques exemples parmi la trentaine de bonnes pratiques rassemblées dans le guide.

En matière de biodiversité, si les mesures de gestion doivent être adaptées à chaque contexte local, des priorités de gestion communes aux différents parcours golifiques ont été mises en évidence dans le cadre de la collaboration engagée depuis 2011 entre Blue Green et la LPO France (Ligue pour la protection des Oiseaux) avec l'appui de son réseau. A titre d'exemple, le fauchage tardif des milieux herbacés ou le développement de milieux de lisière constituent des nouvelles et bonnes pratiques de gestion pouvant être généralisées aisément à tous les parcours golifiques. Au cas par cas, la plantation de haies champêtres ou la végétalisation des berges de plans d'eau sont également des bonnes pratiques plus spécifiques qui peuvent être déployées.

1) Bassinage des greens	
<p>Objectif de réaliser des bassinages</p> <p>Le bassinage des greens correspond à un arrosage réalisé à la main pour apporter un complément d'eau sur les zones les plus sèches sans sur-arroser les zones adjacentes. Cette pratique permet de limiter la consommation en eau, apporter un mouillage avec l'utilisation de produits et d'un applicateur, limiter l'impact des zones de "Dry Patch".</p>	
<p>Pratique de gestion</p> <p>Appliquer avec un tuyau et une pompe d'arrosage un complément d'eau selon une fréquence à déterminer selon le substrat et les conditions climatiques.</p> <p>Conseils</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dès les premiers symptômes de dessèchement, arroser les zones de bords, de bords de greens et de "Dry Patch". • Différencier les zones à problèmes. Une pente (25% de pente augmente de 20% le maillagelement "Dry Patch" stricto sensu) par un basidomyces, zone de concurrence avec les racines d'arbres, zones de sortie de bords, etc... • Le bassinage peut s'accompagner d'un travail mécanique de surface (piques, hache à pied) pour plus d'efficacité. • Alterner les arrosages à l'eau pure et les arrosages avec utilisation de produit mouillant en contact avec applicateur. • Avoir recours au syringe (cycle d'arrosage très court) pour réduire la température de surface du green. 	<p>Où ? : zones du golf concernées</p> <p>Les greens.</p> <p>Quand ?</p> <p>Coût de la main d'œuvre.</p> <p>Coût des cartouches et de l'applicateur.</p> <p>Indicateurs de suivi</p> <p>Réduction des taches "Dry Patch".</p> <p>Economies d'eau.</p> <p>Limitation des mousses et algues en cas de sur-arrosage.</p>
<p>Janvier - Février - Mars - Avril - Mai - Juin - Juillet - Août - Septembre - Octobre - Novembre - Décembre</p> <p>Programme opérationnel à la main en cours de la période</p>	
<p>Guide Golf & Nature - Blue Green</p> <p>Page 4 sur 22</p>	



BLUEGREEN

Concrètement, sur chaque golf, un inventaire des bonnes pratiques est établi et un plan d'action est élaboré. Divers registres, associés à la mise en place d'indicateurs, permettent de suivre dans le temps l'évolution et de centraliser les progrès effectués.

⇒ Registre du poste de comptage

En cours

CAMPAGNE : 2017

0

Index au 1^{er} janvier 356954

Mois	Type de culture irriguée et surfaces (hectares)	Index fin de mois	Volume mensuel (m ³) ⁽¹⁾	2017 suite compteur endommagé	Observations	Pluviométrie (mm)
Janvier	PARCOURS ETANGS	356954	0			29
Février	PARCOURS ETANGS	356954	0			39
Mars	PARCOURS ETANGS	356954	0			77
Avril	PARCOURS ETANGS	356971	17	17		13
Mai	PARCOURS ETANGS	359207	2236	2236		75
Juin	PARCOURS ETANGS	365366	6159	6159		134
Juillet	PARCOURS ETANGS	372288	6922	6922		27
Août	PARCOURS ETANGS	375151	2863	63947	COMPTEUR STATION ENDOMMAGE	27
Septembre	PARCOURS ETANGS	375151	13458	9894	COMPTEUR STATION ENDOMMAGE	72
Octobre	PARCOURS ETANGS	375151	3759	3759	COMPTEUR STATION ENDOMMAGE	17
Novembre	PARCOURS ETANGS	375151	0	893	COMPTEUR STATION ENDOMMAGE	56
Décembre	PARCOURS ETANGS	375151	0	0	COMPTEUR STATION ENDOMMAGE	136
Total			35414	93827		702

92934

Déclaration Agence		2017
Index au 1 ^{er} janvier		356954
Index au 31 décembre		375151
Volume consommé (m ³)		35414
Surfaces irriguées* (Ha)		25

* il faut indiquer les surfaces irriguées totales en fin de cette campagne

INCIDENT DE COMPTAGE 2017

Date de la panne	Index avant la panne	Date de la réparation	Index après la réparation	Nombre de jour de panne	Volume estimé pendant la panne	Type de panne	Motif de l'incident

Observation :
 COMPTEUR STATION ENDOMMAGE ,CHANGEMENT EFECTUER AU MOIS DE JANVIER 2018 . D'APRES CALCUL DE RELEVÉ DES CONSOMMATIONS PROGRAMMEES SUR LE LOGICIEL D'ARROSAGE : 93 827 M3



BLUEGREEN

CAMPAGNE : 2017

0

Index au 1^{er} janvier 258741

Mois	Type de culture irriguée et surfaces (hectares)	Index fin de mois	Volume mensuel (m ³) ⁽¹⁾	Observations	Pluviométrie (mm)
Janvier	PARCOURS JALLE + PITCH	258741	0		29
Février	PARCOURS JALLE + PITCH	258741	0		39
Mars	PARCOURS JALLE + PITCH	258741	0		77
Avril	PARCOURS JALLE + PITCH	258970	229		13
Mai	PARCOURS JALLE + PITCH	271662	12692		75
Juin	PARCOURS JALLE + PITCH	281783	10121		134
Juillet	PARCOURS JALLE + PITCH	290966	9183		27
Août	PARCOURS JALLE + PITCH	303518	12552		27
Septembre	PARCOURS JALLE + PITCH	321893	18375		72
Octobre	PARCOURS JALLE + PITCH	324162	2269		17
Novembre	PARCOURS JALLE + PITCH	328298	4136		56
Décembre	PARCOURS JALLE + PITCH	330033	1735		136
Total			71292		702

65421

Déclaration Agence		2017
Index au 1 ^{er} janvier		356954
Index au 31 décembre		330033
Volume consommé (m ³)		71292
Surfaces irriguées * (Ha)		25

* il faut indiquer les surfaces irriguées totales en fin de cette campagne

INCIDENT DE COMPTAGE 2017

Date de la panne	Index avant la panne	Date de la réparation	Index après la réparation	Nombre de jour de panne	Volume estimé pendant la panne	Type de panne	Motif de l'incident

Observation :



BLUEGREEN

FERTILISATION GREENS 2017

- J** JALLE
- E** ETANGS
- P** PITCH

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
JANV																															
FEV																											J	E	P		
MARS																															
AVRIL												J	P												E						
MAI										P							J	E													E
JUIN	E	J	J												J	E															
JUIL						J	E		J	E	P															P					
AOUT																												J	E	P	
SEPT				J	E	P														J	E										
OCT								J	E																						
NOV														P	P					J	E										
DEC																															



BLUEGREEN

FERTILISATION GREENS 2017 (ALTERNATIFS)

- J** JALLE
- E** ETANGS
- P** PITCH

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
JANV																															
FEV																															
MARS																															
AVRIL																															
MAI			J	P	E	J	P										J														
JUIN																J		E									J	E			
JUIL			J	E																						J	E	P			
AOUT								E	J																				J	E	
SEPT												J	E																		P
OCT																	E									J					
NOV																															
DEC																															



BLUEGREEN

2017

Date	Engrais/Produit(s)	Surface	Qté Totale	gr/m ²	Parcours			Remarques
					J	E	P	
27/02/17	NUTRIDG 14-7-14 + Fe	1,3ha	160Kg	15gr		E		Epandeur Scotts
	NUTRIDG 14-7-14 + Fe	1ha	270Kg	27gr	J			Epandeur Scotts
	NUTRIDG 14-7-14 + Fe	2500m ²	18Kg	8gr			P	Epandeur Scotts
12/04/17	NUTRIDG 15-0-15	1ha	250Kg	25gr	J			Epandeur Scotts
13/04/17	NUTRIDG 15-0-15	2500m ²	50Kg	20gr			P	Epandeur Scotts
25/04/17	NUTRIDG 15-0-16	1,3ha	240Kg	20gr		E		Epandeur Scotts
10/05/17	HUMICDG Greens	2500m ²	40kg	16gr			P	Epandeur Scotts
17/05/17	MATRIX	1ha	200Kg	20gr	J			Epandeur Scotts
	MATRIX	1,3ha	250Kg	20gr		E		Epandeur Scotts
31/05/17	HUMICDG Greens	1,3ha	150Kg	11,5gr		E		Epandeur Scotts
	MATRIX	1,3ha	185Kg	14gr		E		Epandeur Scotts
01/06/17	HUMICDG Greens	1ha	170Kg	17gr	J			Epandeur Scotts
	MATRIX	1ha	200Kg	20gr	J			Epandeur Scotts
15/06/17	NUTRIDG 13-0-26	1ha	230Kg	23gr	J			Epandeur Scotts
16/06/17	NUTRIDG 13-0-26	1,3ha	280Kg	21gr		E		Epandeur Scotts
06/07/17	HUMICDG Greens	1ha	130Kg	13gr	J			Epandeur Scotts
	HUMICDG Greens	1,3ha	130Kg	10gr		E		Epandeur Scotts
26/07/17	NUTRIDG 15-0-15	2500m ²	50Kg	20gr			P	Epandeur Scotts
09/07/17	MATRIX	1ha	200Kg	20gr	J			Epandeur Scotts
	MATRIX	1,3ha	225Kg	20gr		E		Epandeur Scotts
	MATRIX	2500m ²	35Kg	14gr			P	Epandeur Scotts
28/08/17	HUMICDG	1ha	80Kg	8gr	J			Epandeur Scotts
	HUMICDG	1,3ha	110Kg	8,5gr		E		Epandeur Scotts
	HUMICDG	2500m ²	40Kg	16gr			P	Epandeur Scotts
05/09/17	NUTRIDG 15-0-15	1ha	245Kg	24,5gr	J			Epandeur Scotts
	NUTRIDG 15-0-15	1,3ha	275Kg	21gr		E		Epandeur Scotts
	NUTRIDG 15-0-15	2500m ²	70Kg	28gr			P	Epandeur Scotts
20/09/17	HUMICDG	1,1ha	200Kg	19gr	J			Epandeur Scotts
	HUMICDG	1,3ha	180Kg	14gr		E		Epandeur Scotts
09/10/17	NUTRIDG 14-7-14 + Fe	1,3ha	215Kg	17gr		E		Epandeur Scotts
	NUTRIDG 14-7-14 + Fe	1ha	230Kg	23gr	J			Epandeur Scotts
14/11/17	3-0-20 (liquide)	2500m ²	50L	-			P	Epandeur Scotts
	16-3-10 (liquide)	2500m ²	40L	-			P	Epandeur Scotts
20/11/17	3-0-20	1ha	215Kg	22gr	J			Epandeur Scotts
21/11/17	3-0-20	1,3ha	255Kg	22gr		E		Epandeur Scotts
Parcours LA JALLE		Parcours LES ETANGS			Parcours PITCH & PUTT			



BLUEGREEN

FERTILISATION TEES + AVGREENS 2017

- J** JALLE
- E** ETANGS
- P** PITCH

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
JANV																															
FEV																															
MARS																															
AVRIL												J														E					
MAI																															
JUIN		E						J																							
JUIL																															
AOUT																															
SEPT																													E	J	
OCT																															
NOV			E					J																							
DEC																															



BLUEGREEN

FERTILISATION FAIRWAYS 2017



JALLE



ETANGS



PITCH

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
JANV																															
FEV																															
MARS																															
AVRIL																															
MAI																															
JUIN																															
JUIL																															
AOUT																															
SEPT																															
OCT																															
NOV																															
DEC																															



BLUEGREEN

TRAITEMENTS DES GREENS 2017

F	FONGICIDE JALLE	F	FONGICIDE ETANGS
AM	ANTI-MOUSSE	R	REGARNISSAGE
I	INSECTICIDE	S	SPINKING et SABLAGE
E	ENGRAIS FOLIAIRE ET OLIGOS	A	AERATION et SABLAGE
M	MOUILLANT	v	VERTICUT et SABLAGE
R	RALENTISSEUR		

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
JANV																																
FEV												F																				
MARS								F		F																						
AVRIL																									F							
MAI																	F	F														
JUIN												F	F																			
JUIL			F	F																												F
AOUT		F															F							F								
SEPT																																
OCT												F	F																			
NOV		F						F																								
DEC											F									F	F											



BLUEGREEN

2017						
Date	Produits	Qté / ha	Surface	Qté Tot	Qté Eau	Remarques
22/02/17	GLAZENN	1,2Kg	1ha	1.2Kg	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
08/03/17	GLAZENN	1.2Kg	1ha	2Kg	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
10/03/17	MEDAILLON	3L	1ha	3L	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
25/04/17	BANNER MAX II	3L	1,3ha	4L	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
17/05/17	BANNER MAX II	3L	1,3ha	4L	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
17/05/17	HERITAGE	0.5Kg	1.3ha	1Kg	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
17/05/17	BANNER MAX II	3L	1ha	3L	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
17/05/17	HERITAGE	0.5Kg	1ha	0.5Kg	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
12/06/17	DEDICATE	0.75L	1ha	0.75L	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
12/06/17	DEDICATE	0.75L	1,3ha	1L	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
03/07/17	INTERFACE	10L	1.3ha	13L	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
04/07/17	INTERFACE	10L	1ha	10L	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
31/07/17	BANNER MAX II	3L	1ha	3L	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
02/08/17	INTERFACE	10L	1.3ha	13L	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
17/08/17	BANNER MAX II	3L	1,3ha	4L	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
23/08/17	BANNER MAX II	3L	1ha	3L	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
12/10/17	INTERFACE	10L	1.3ha	13L	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
13/10/17	INTERFACE	10L	1ha	10L	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
02/11/17	CHIPCO GREEN	20L	1,3ha	26L	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
07/11/17	CHIPCO GREEN	20L	1ha	20L	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
10/12/17	GLAZENN	1,2Kg	1ha	1.2Kg	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
19/12/17	MEDAILLON	3L	1ha	4L	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
20/12/17	MEDAILLON	3L	1ha	3L	350L	Cushman (1ere, 1800tr/min bs bleues, 2 bars)
Parcours LA JALLE				Parcours LES ETANGS		



BLUEGREEN

TRAITEMENTS DES DEPARTS 2017

- F FONGICIDE
- HS HERBICIDE SELECTIF
- I INSECTICIDE
- E ENGRAIS FOLIAIRE ET OLIGOS
- M MOUILLANT
- R RALENTISSEUR

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
JANV																																
FEV																																
MARS																																
AVRIL																																
MAI																																
JUIN																																
JUIL																																
AOUT																																
SEPT																																
OCT																																
NOV																																
DEC																																

Jalle

HS

Etangs

Jalle

HS HS

Jalle

HS

Etangs

HS



BLUEGREEN

TRAITEMENTS DES FAIRWAYS 2017

- F** FONGICIDE
- HS** HERBICIDE SELECTIF
- I** INSECTICIDE
- E** ENGRAIS FOLIAIRE ET OLIGOS
- M** MOUILLANT
- R** RALENTISSEUR

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
JANV																																
FEV																																
MARS																																
AVRIL																																
MAI																																
JUIN												HS								HS	HS		HS									
JUIL																																
AOUT																																
SEPT																																
OCT																																
NOV																																
DEC																																

Etangs

Jalle



BLUEGREEN

TRAITEMENTS DES ROUGH 2017

- F** FONGICIDE
- H** HERBICIDE
- I** INSECTICIDE
- E** ENGRAIS FOLIAIRE ET OLIGOS
- M** MOUILLANT
- R** RALENTISSEUR

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
JANV																															
FEV																															
MARS																															
AVRIL																															
MAI																															
JUIN																															
JUIL																															
AOUT																															
SEPT																															
OCT																															
NOV																															
DEC																															



BLUEGREEN

TRAITEMENT TOTAL 2017

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
JANV																															
FEV																															
MARS																															
AVRIL																															
MAI																															
JUIN																															
JUIL																															
AOUT																															
SEPT																															
OCT																															
NOV																															
DEC																															



BLUEGREEN

TRAITEMENT ANTI-MOUSSE 2017

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
JANV																															
FEV																															
MARS																															
AVRIL																															
MAI																															
JUIN																															
JUIL																															
AOUT																															
SEPT																															
OCT																															
NOV																															
DEC																															



BLUEGREEN

OPERATIONS SPECIFIQUES 2017

- A AERATION
- S SABLAGE ET TOPDRESSING
- SF SABLAGE FAIRWAYS
- SP SPIKING, POINTES
- R REGARNISSAGE GREENS
- AF AERATION FAIRWAYS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
JANV																																
FEV																																
MARS									SP	S			SP	S	SP	SP				S	S											
AVRIL			A	A	S					A	A	S																				
MAI															S	S															SP	
JUIN	SP				S	R	R																									
JUIL				S																						SP						
AOUT															SP	S	R	R			S											
SEPT						SP					SP	SP						SP	SP	S					AF	S	AF	AF				
OCT	AF	AF	AF	R	AF			AF	AF	AF	AF				A	A	S	S					A	A	S	S	R				R	
NOV													SF	SF	SF	SF																
DEC																																



BLUEGREEN

2017

Date	Opérations	Diamètre/ granulos	Dose/ profondeur	Qté Totale	Parcours		Commentaires/réglages
09/03/17	Micro-pointes	Ø6	2.5cm	-		E	Tracteur 4630 + Terrafloat
	Topdressing	0-1	-	-		E	Cushman+Sableur disques
13/03/17	Micro-pointes	Ø6	2.5cm	-	J		Tracteur 4630 + Terrafloat
	Topdressing	0-1	-	-	J		Cushman+Sableur disques
15/03/17	Pointes	Ø8	11cm	-	J		STV40+Wiedenmann
16/03/17	Pointes	Ø8	11cm	-	J		STV40+Wiedenmann
20/03/17	Topdressing	0-1	-	-	J	E	Cushman+Sableur disques
27/03/17	Topdressing	0-1	-	-	J	E	Cushman+Sableur disques
03/04/17	Aeration Louchets	Ø16-12	12.5cm	-	J		STV40+Wiedenmann
04/04/17	Aeration Louchets	Ø20-16	18cm	-	J		STV40+Wiedenmann
	Sablage	0-1	-	-	J		Cushman+Sableur rouleau
10/04/17	Aeration Louchets	Ø16-12	13cm	-		E	STV40+Wiedenmann
11/04/17	Aeration Louchets	Ø16-12	13cm	-		E	STV40+Wiedenmann
	Sablage	0-1	-	-		E	Cushman+Sableur à rouleau
15/05/17	Topdressing	0-1	-	-	J		Cushman+Sableur disques
16/05/17	Topdressing	0-1	-	-		E	Cushman+Sableur disques
29/05/17	Micro-pointes	Ø6	2.5cm	-		E	Tracteur 4630 + Terrafloat
01/06/17	Micro-pointes	Ø6	2.5cm	-	J		Tracteur 4630 + Terrafloat
06/06/17	Topdressing	0-1	-	-	J	E	Cushman+Sableur disques
07/06/17	Regarnissage	9gr/m ²	1ha	90,4Kg	J		Triplex elements regarnisseur
08/06/17	Regarnissage	9gr/m ²	1ha	90,4Kg	J		Triplex elements regarnisseur
05/07/17	Topdressing	0-1	-	-	J		Cushman+Sableur disques
26/07/17	Micro-pointes	Ø6	2.5cm	-		E P	Tracteur STV40 + Terrafloat
16/08/17	Micro-pointes	Ø6	2.5cm	-	J	E P	Tracteur 4630 + Terrafloat
	Topdressing	0-1	-	-		E P	Cushman+Sableur disques
	Regarnissage	6gr/m ²	5000m ²	50Kg		E	Triplex elements regarnisseur
	Regarnissage	6gr/m ²	2500m ²	8Kg		P	Triplex elements regarnisseur
22/08/17	Topdressing	0-1	-	-	J		Cushman+Sableur disques
06/09/17	Topdressing	0-1	-	-	J	P	Cushman+Sableur disques
07/09/17	Micro-pointes	Ø6	2.5cm	-	J	E	Tracteur 4630 + Terrafloat
12/09/17	Micro-pointes	Ø12	11cm	-	J		Tracteur 4630 + Wiedenmann
13/09/17	Micro-pointes	Ø12	11cm	-		E	Tracteur 4630 + Wiedenmann
19/09/17	Micro-pointes	Ø12	11cm	-		P	Tracteur 4630 + Wiedenmann
20/09/17	Topdressing	0-1	-	-		P	Cushman+Sableur disques
27/09/17	Topdressing	0-1	-	-	J	P	Cushman+Sableur disques
26/09/17	Shockwave Fairways	Lames	15cm	12jours	J		Tracteur 4630 + Shockwave
au12/10/17	-	-	-	-	J		Tracteur 4630 + Shockwave
05/10/17	Regarnissage	-	2500m ²	-		E P	Triplex elements regarnisseur
16/10/17	Aeration Louchets	Ø16-12	16cm	-		E	STV40+Wiedenmann
17/10/17	Aeration Louchets	Ø16-12	16cm	-		E	STV40+Wiedenmann
	Sablage	0-1	-	-		E	Cushman+Sableur rouleau
23/10/17	Aeration Louchets	Ø20-16	16cm	-	J		STV40+Wiedenmann
24/10/17	Aeration Louchets	Ø20-16	16cm	-	J		STV40+Wiedenmann
	Sablage	0-1	-	-	J		Cushman+Sableur à rouleau
Parcours LA JALLE		Parcours LES ETANGS			Parcours PITCH & PUTT		



Blue Green, des golfs qui font aimer le golf.

Vers une démarche de labellisation PSE®

Pour aller plus loin et faire reconnaître sa démarche environnementale, Blue Green Golf de Bordeaux-Lac souhaite intégrer les indicateurs du label Pelouse Sportive Ecologique (PSE) comme base d'évaluation de sa démarche éco responsable. En effet dans le cadre de notre mission de délégation de service public, le golf de Bordeaux Lac souhaite adopter l'agenda 21 avec pour objectif de rentrer dans le processus et les procédures du label Pelouse Sportive Écologique® mis en place dans les équipements sportifs de plein air de la ville de Bordeaux.


Dans cet objectif, le Golf de Bordeaux-Lac, a souhaité faire réaliser par un expert en sciences agronomiques indépendant un constat de situation technique.

Ce dernier intègre :

- Une évaluation de la situation environnementale
- Une évaluation des pratiques

Jonc Fleurie (juin 2017)



DEMARCHE PSE 	Golf de : BORDEAUX LAC			
SUIVI DES ACTIONS				
Description de l'action	Exigence référentiel	Situations observées	Objectif de progrès	Recommandations
I. CONNAISSANCE DU SITE SPORTIF ET DE SON ENVIRONNEMENT	Disposer d'un état des lieux par établissement sportif	Les plans et études disponibles sont conformes aux exigences du référentiel : DIAGNOSTICS ECOLOGIQUES DES GOLFS BLUE GREEN		
II. A FORMATION - CONNAISSANCES DES PELOUSES SPORTIVES, DES PRATIQUES et ASSISTANCE	Se tenir informer sur l'évolution des pratiques et se former aux techniques d'entretien les mieux adaptées au type de terrain. Former et sensibiliser les agents aux bonnes pratiques d'entretien dans le respect de l'environnement.	Les responsables techniques (intendant, adjoint et coordinateur technique Blue Green) possèdent un diplôme d'intendant de parcours de golf et dispose du Certificat Individuel Décideur et applicateur.	Plan de formation spécifique Formation Conversation de flore réalisée en 2017	Un plan de formation spécifique doit être mis en oeuvre. Le développement d'un nouveau modèle agronomique nécessite l'adhésion de l'ensemble de l'équipe technique.
II. B INFORMATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE EXTERNE	Intégrer le service de tutelle dans une démarche globale Le gestionnaire justifiera d'une veille d'information technique et diffusera les informations à ses subordonnés. Ces informations devront être archivées 3 ans.	La procédure de diffusion d'informations techniques type revue spécialisée, flash info...n'est pas mise en place.	Organiser des tables rondes autour d'un thème à développer	Une plate forme documentaire insitu doit être créée. Des animations de type "atelier d'informations techniques" sont préconisées. Il est essentiel que les informations techniques et réglementaires soient diffusées à l'ensemble des collaborateurs.
	Assistance technique externe- Conseil Assistance technique externe- Vente et Distribution de spécialités commerciales.	Le gestionnaire ne dispose d'un service externe de conseil technique régulier. Le réseau de golf Blue Green réalise ses achats d'intrants auprès d'un fournisseur unique la société LOB GREEN. La certification pour l'activité de conseil en distribution	Améliorer le référencement des produits	Fournir la certification de votre conseiller distributeur. Définir une offre de spécialités commerciales mieux adaptée aux contraintes sécuritaires et



BLUEGREEN

<p>III . TRACABILITE DES PRATIQUES CULTURALES, DE NUTRITION ET DE PROTECTION</p>	<p>Enregistrer toutes les interventions effectuées sur chaque pelouse sportive. Les documents relatifs aux différentes interventions d'entretien seront conservés 3 ans. Cette traçabilité des pratiques aura pour but d'améliorer le programme et d'en optimiser la cohérence afin de minimiser l'empreinte carbone et l'impact sur la biodiversité de son entretien. Les opérations d'entretien mécanique seront au coeur du dispositif de management écologique. Les interventions à enregistrer doivent l'être dans les huit jours suivant leur réalisation. Les enregistrements doivent être effectués depuis au moins trois mois au moment de la demande de label. Les enregistrements doivent être conservés cinq ans pour chaque pelouse et espaces extérieurs des sites concernés.</p>	<p>de Monsieur Vincent PORRES salarié n'a pas été produite.</p> <p>Les interventions sont enregistrées dans les 24 heures post réalisation. Les enregistrements sont conservés et font l'objet d'un traitement informatique. Ces informations sont intégrées dans le bilan annuel de gestion des extérieurs et dans le Compte rendu technique et financier annuel produit à la mairie de BORDEAUX dans le cadre de la DSP.</p>	<p>Certification de Mr PORRES en PJ dans le CRTF</p> <p>Fait en PJ dans le CRTF 2016 et 2017</p>	<p>environnementales</p>
<p>IV. SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL</p>	<p>Informé toutes les personnes (agents, stagiaires...) présentes sur chaque site, sur les bonnes conditions en matière de santé et de sécurité au travail, et veiller à proposer des formations adaptées aux missions demandées. Les procédures mises en place seront conformes au Décret n°2008-1347 du 17 décembre 2008 relatif à l'information et à la formation des</p>	<p>Installations sanitaires en bon état (douches, lavabos, toilettes) renouvelées en 2014. Document Unique d'Hygiène et de Sécurité est tenu à la disposition des agents et est disponible sur site. Formation à la sécurité au travail correspondant aux tâches réalisées. Attestation à fournir. Les agents disposent des équipements de protections</p>	<p>Améliorer stockage des EPI Fait en 2017</p>	<p>Vérifier les procédures et actions liées au Décret n°2008-1347 du 17 décembre 2008. De nombreux points relatifs à l'information et à la protection sont à améliorer (stockage EPI, informations port des équipements individuels...).</p>



BLUEGREEN

	travailleurs sur les risques pour leur santé et leur sécurité.	individuelles (E.P.I). Toutefois, le stockage des EPI est à revoir.		
V. GESTION DU SOL	Préserver et améliorer sur le long terme les qualités de l'aire de jeu, la fertilité minérale et biologique, les échanges entre le gazon et le milieu nourricier. Optimiser les flux d'air et d'eau. Mettre en oeuvre un programme d'analyses sur vos différents terrains permettant la mise en place d'indicateurs scientifiques qui serviront de base agronomique à votre stratégie écologique. Ces indicateurs permettront la mise en place d'un plan de fertilisation (dates et doses d'apport) correspondant à la nature, aux exigences du couvert végétal et au niveau d'entretien	Le gestionnaire dispose d'analyses de sol mais les indicateurs demandés ne sont pas tous mesurés. Les analyses des échantillons sont réalisées par le Laboratoire HARRIS. Ce dernier n'est que partiellement agréé en France par le Ministère de l'Agriculture (type 1 : Physico-chimique). De plus, il n'est pas accrédité par le COFRAC pour le programme 96 : analyses de terre	Faire une analyse de sol pour chacune des surfaces (green, départ, fairway) Mesure de la Biomasse	Mettre en place un programme d'analyse de sol adaptée Une analyse de sol sera réalisée pour chacune des surfaces sportives (green/tee/fairway) et sur les 3 sites. <u>Adjonctions conseillées</u> Biomasse microbienne selon la méthode de fumigation - extraction dérivée de la norme NF ISO 142 40-2 Fractionnement de la matière organique selon la méthode de tamisage sous eau (méthode INRA)
VI. AMENDEMENT & FERTILISATION VI a. TRAÇABILITE ET BONNES PRATIQUES DE NUTRITION	Réduire les risques de pollution du milieu par les matières fertilisantes en équilibrant la nutrition en fonction du besoin du couvert végétal et du niveau d'entretien (dates et doses d'apport) 1) Plan de fertilisation prévisionnel 2) Traçabilité d'entretien et de nutrition 3) Epannage des matières fertilisantes 4) Formations	Plan de fertilisation prévisionnel: Un plan de fertilisation prévisionnel est élaboré avec le fournisseur LOB GREEN. Ce document technique est réalisé pour chaque parcours. Malgré les différences observées, une faible variabilité dans les programmes est constatée. Les engrais et amendements semblent adaptés aux conditions agronomiques, et au type de programmation sportive. <u>Traçabilité d'entretien et de nutrition</u> : Ce document est effectivement	Créer fiches d'étalonnages. Formation nutrition raisonnée pour les décideurs	Plans de fertilisation mis en cohérence avec les analyses de sol. Mise en place d'une gestion nutritionnelle différenciée: En fonction des produits sélectionnés, des fiches d'étalonnage seront élaborées et utilisées . Les fiches d'étalonnage et fiches d'épandages seront enregistrées et conservées. Formation nutrition raisonnée à suivre pour les décideurs.



BLUEGREEN

VI.b. STOCKAGE	Disposer d'une zone de stockage spécifique pour les engrais. Cette aire sera stabilisée, couverte à l'écart de dépôts de matières explosives, inflammables et combustibles. Compte tenu de la nature des produits respecter les conditions de stockage préconisées par le fabricant (informations contenues fiche de donnée des produits). Stockage des engrais liquides : ne pas stocker d'engrais liquide dans un réservoir enterré. Respecter les conditions de stockage préconisées par le fabricant (informations contenues fiche de donnée des produits).	élaboré. Les apports de matières fertilisantes par terrain (date, type de matière fertilisante, apport N, P, K éléments secondaires...) sont enregistrés. <u>Épandage</u> des matières fertilisantes: Le matériel d'épandage est adapté aux types de matières fertilisantes épandues. L'étalonnage du couple opérateur matériel n'est pas formalisé et tracé. Les conditions de stockage sont non conformes. Une réorganisation de l'espace s'impose. Le danger lié à la proximité de matières inflammables et de combustibles est caractérisé.	Réorganiser les espaces de stockage	Une réorganisation des espaces de stockage s'impose.
----------------	---	--	-------------------------------------	--



BLUEGREEN

<p>VI.c. LES MATIERES FERTILISANTES ET STIMULANTES UTILISABLES</p>	<p>Les matières fertilisantes et stimulantes utilisées seront conformes aux réglementations européennes et françaises en vigueur NF-U 42001, 42-002, 42-003. Les engrais organiques et organo-minéraux utilisés seront autorisés en agriculture biologique Règlement CE n°834/2007 ou bénéficiant d'un <u>label écologique</u> communautaire pour les amendements pour sol décision de la commission n° 98/488/CE.</p> <p>Les stimulateurs de défense naturelle (SDN) des végétaux ou stimulateurs de croissance de végétaux, conditionneurs de sol seront utilisables dans les conditions suivantes : Les produits de nutrition, de stimulation et les conditionneurs de sol seront exempts de classement toxicologique et non dangereuses pour l'environnement.</p> <p>1. <u>Engrais granulaires</u>: Les apports ne pourront excéder 170 Unités d'azote/ha/an et 40U d'azote/ha par passage.</p> <p>Les engrais utilisés seront identifiés pour un usage gazon. Au minimum, 50% de l'azote sera à libération progressive ou retard.</p>	<p>Sur les surfaces intensives, Les apports annuels sont fractionnés. La quantité totale d'azote apportée n'excède pas 250 unités/ha/an dont 170 unités/ha/an. Les apports azotés n'excèdent pas 40 unités par passage. Les formes d'azote à libérations lentes sont dans certains produits non majoritaires. Les produits de nutrition utilisés ont des profils toxicologiques et éco-toxicologiques variables. La situation est non conforme. Les critères de réduction en amont des dangers liés à La santé de l'homme ou de l'environnement ne sont pas pris en compte dans les procédures d'achat:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les produits de nutrition utilisés ne sont pas systématiquement identifiés pour un usage gazon. - Les fiches techniques et fiches de donnée de sécurité ne sont que partiellement disponibles - A ce jour, dans le cas d'utilisation d'engrais organiques et organo-minéraux, ces derniers ne sont pas autorisés en agriculture biologique. Règlement CE n°834/2007 - Les stimulateurs des défenses naturelles (SDN) des végétaux ou stimulateurs de croissance de végétaux et 	<p>Vérifier les profils toxicologiques des produits utilisés et leur réglementation. Mettre à disposition les fiches techniques et FDS (disponible sur le serveur)</p> <p>Lutte biologique: utilisation de produit à base de trichoderma et pseudomonas pour lutter contre la sclérotinia et le feutre (analyse amont/aval) Quiz de l'usage gazon ?</p>	<p>Mise en place d'une stratégie nutritionnelle intégrée (minérale, organique, SDN, "biberonnage "liquide ...).</p> <p>Entrée les critères sécuritaires dans les procédures d'achats. Identifier et sélectionner par usage les spécialités commerciales les plus vertueuses.</p> <p>Privilégier les produits sans classement toxicologique et éco toxicologique lorsqu'ils existent sur le marché (justifier dans le cas contraire)</p> <p>Identifier et sélectionner que des nutriments et intrants dont l'usage gazon est identifié. Adapter les fréquences d'apports afin de limiter les ruptures nutritionnelles. Dans les gammes organiques ou organo-minérales, identifier et sélectionner des produits utilisés en agriculture biologique Règlement CE n°834/2007. Suivi des documents de mise sur marché des spécialités (FT, FDS)</p>
--	---	---	---	--



BLUEGREEN

	<p>2. <u>Engrais liquides</u>: Un événement sportif, une échéance, des contraintes de fréquentation autorisent l'utilisation d'engrais sous forme liquide. Ces matières fertilisantes seront apportées au maximum à 12 unités d'azote/ha et par passage. Les constituants seront dans la mesure du possible d'origine organique ou organique de synthèse.</p>	<p>conditionneurs de sol ne sont pas utilisés.</p> <p>-</p> <p>Pour les engrais inorganiques : Les produits en stock sont conformes au règlement CE 2003/2003 ou NF U 42-001 ou homologués en tant que matières fertilisantes.</p> <p>Les engrais utilisés ne sont pas systématiquement identifiés pour un usage gazon.</p>		
<p>VI.d. AMENDEMENTS ORGANIQUES ET BASIQUES UTILISABLES</p>	<p>Les amendements utilisés seront conformes à la réglementation européenne et française en vigueur normes NF rendues d'application obligatoire NF-U 44-051. Dans la mesure du possible, les matières fertilisantes utilisées seront identifiables par le repère déposé "Produit Naturel". Les matières utilisables seront exemptes de classement toxicologique et non dangereuses pour l'environnement.</p>	<p>Type de produit non déclaré lors de la visite.</p>		<p>Dans le cadre d'une stratégie nutritionnelle intégrée et dans l'optique de dynamiser l'activité biologique des substrats, ce type d'amendement pourra être préconisé.</p>
<p>VI.e. AMENDEMENTS PHYSIQUES</p>	<p>Les corrections seront réalisées en conformité avec les préconisations de l'analyse et la nature du substrat d'origine.</p>	<p>Des amendements sableux sont utilisés. Le profil chimique n'est pas tracé. Le choix granulaire n'est pas lié à la nature physique du</p>	<p>Voir la fiche d'analyse physico-chimique du sable 0/1 de la Grande Jaugue (sablage et top dressing)</p>	<p>La qualité et le profil des amendements physiques doivent être mieux évalués.</p>



BLUEGREEN

		substrat.		
VII . ETABLISSEMENT SPORTIF ET BIODIVERSITE VII .a BIODIVERSITE ET SOLS	Favoriser la biodiversité sur les équipements sportifs : En cohérence avec les objectifs des la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) et de Développement Durable du Sport (SNDSD), la biodiversité sera une donnée intégrée dans les actions de gestion des établissements sportifs			Intégrer l'indicateur mesure de la biomasse microbienne selon la méthode de fumigation - extraction dérivée de la norme NF ISO 142 40-2 dans le programme d'étude de sol.
VII .b BIODIVERSITE ET DEPENDANCES VERTES	Sur le patrimoine des établissements sportifs disposant de dépendances vertes, il est recommandé de : Mettre une gestion différenciée en place. Favoriser les auxiliaires présents naturellement en leur offrant un environnement adapté (haies libres, prairies fleuries...) Favoriser les plantes indigènes, la diversité des espèces et les zones refuges. Lors de plantations sur les dépendances, les végétaux sélectionnés seront adaptés aux conditions pédoclimatiques. Favoriser les plantes à intérêt écologique. Installer et préserver les plantes hôtes, mellifères, nectarifères, plantes-relais pour la faune auxiliaire, etc. Créer des habitats favorables aux espèces animales (nichoirs, mangeoires,...)	Diagnostic et plan de gestion – réalisé en mai 2014 par la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Selon cet excellent dossier, en raison de la variété de ses milieux et de la présence de nombreux habitats aquatiques l'établissement sportif présente une biodiversité intéressante mais qui reste moyenne. L'étude nous informe sur un potentiel important surtout dans les milieux aquatiques sous réserve d'une gestion plus favorable. Un plan de gestion a été proposé : 1) Mesures de contrôle et d'élimination des organismes invasifs. 2) Action pour favoriser une diversité de milieux 3) Action sur la gestion des	Diagnostic et plan de gestion – réalisé en mai 2014 par la Ligue pour la Protection des Oiseaux.	Contrôle adapté et élimination des organismes invasifs. Mise en place d'espaces de transition entre les milieux (bandes herbacées tampons, végétalisation de certaines berges ...) Gestion différenciée des roughs, mise en place d'abris et nichoirs. Définition en collaboration avec les professeurs de golfs des zones L'ensemble des acteurs doivent être impliqués afin de diffuser un message vulgarisé.



BLUEGREEN

<p>viii . PROTECTION DES GAZONS et des ESPACES VIII.a DEMARCHE INTEGREE ET TRACABILITE</p>	<p>Le gestionnaire mettra en place un suivi de l'évolution de la biodiversité, une évaluation même simplifiée sera nécessaire.</p> <p>Raisonner ses pratiques de protection, en développant les méthodes alternatives à la lutte chimique adaptées. Réduire les dangers pour l'homme et pour l'environnement liés à la protection des plantes et des dépendances .</p>	<p>espaces de transition entre ces milieux. 4) Action de préservation des arbres remarquables. 5) Gestion différenciée des roughs et la mise en place d'abris et nichoirs constituent des mesures de gestion intéressantes comme elles le sont sur la plupart des golfs.</p> <p>Base documentaire : "Bilan annuel Gestions des extérieurs Golf de Bordeaux Lac" (campagne 2014) Les produits phytosanitaires sont utilisés de façon récurrente sur 43% de l'établissement et ponctuelle dans les roughs (désherbant non sélectif, non rémanent). Les moyens de lutte utilisés contre les bio-agresseurs sur les aires de jeux ne sont pas exempts de classement toxicologique et non dangereux pour l'environnement. La stratégie végétale est limitée. Une stratégie biologique durable n'est pas développée. La stratégie culturelle est insuffisante.</p>	<p>La gestion responsable des parcours de golf et de leurs espaces verts constitue une des priorités de Blue Green et se traduit au travers de sa démarche « Golf & Nature ». La démarche « Golf & Nature » vise à mieux prendre en compte la sécurité humaine et le respect de l'environnement, tout en répondant aux exigences qualitatives, esthétiques et aux contraintes de sécurité liées à l'activité golfique. L'élaboration d'un guide de bonnes pratiques a permis d'accompagner la mise en œuvre de cette démarche sur l'ensemble des golfs de Blue Green.</p>	<p>Les pratiques de protection actuelle sont essentiellement basées sur la lutte chimique. La pression parasitaire paraît élevée. Cette situation transcrit une souffrance végétale sur de nombreux espaces. Les fondamentaux de l'agronomie doivent être respectés. Comme décrit dans votre document "Bilan annuel Gestions des extérieurs Golf de Bordeaux Lac" votre plan d'action est un premier levier pertinent. Il est donc urgent de mettre en place une stratégie alternative et conforme à la réglementation en vigueur ou la lutte chimique sera le dernier rempart.</p>
<p>VIII b . METHODES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES</p> <p>VIII. b .1 Stratégie végétale</p> <p>VIII. b .2 Stratégie biologique</p> <p>VIII. b .3 Stratégie culturelle</p>	<p>Sur l'ensemble du parcours, les méthodes alternatives à l'utilisation des pesticides seront privilégiées.</p> <p>Choisir les gazons les plus adaptés à l'usage lors de création, de regarnissage et de rénovation.</p> <p>Objectifs : Mieux caractériser les variétés par rapport aux facteurs limitant et donc leur dépendance aux intrants. Entretien la variabilité végétale. En cas de désordre, les produits biologiques de protection bénéficiant d'une autorisation de mise sur marché (AMM) seront au</p>			



BLUEGREEN

	<p>coeur du dispositif de lutte contre les bioagresseurs.</p> <p>L'entretien des flux d'air et d'eau est un facteur limitant les maladies du gazon. Le gestionnaire mettra en place un plan d'action mécanique et tracera ses interventions.</p>		<p>Le guide des bonnes pratiques de gestion écologique des golfs Blue Green est structuré autour de <u>trois</u> objectifs environnementaux définis comme prioritaires :</p> <ol style="list-style-type: none">1 - Pratiques pour une gestion durable de la ressource en eau2- Pratiques pour un entretien raisonné des parcours3- Pratiques en faveur de la préservation de la biodiversité <p>En pratique, sur chaque golf, un inventaire des bonnes pratiques est établi et un plan d'action est élaboré. Divers registres ainsi que la mise en place d'indicateurs permettent de suivre dans le temps l'évolution et de centraliser les progrès effectués. Acquisition en 2016 d'un décompacteur à lames pour le travail mécanique des fairways (entretien des flux d'air et d'eau)</p>	
--	--	--	---	--



BLUEGREEN

<p>VIII. c .UTILISATION DE PRODUITS DE PROTECTION DES PLANTES NON DANGEREUX POUR LA SANTE HUMAINE ET ENVIRONNEMENTALE</p>	<p>Dans des situations où la pression parasitaire n'est plus contrôlable par les méthodes alternatives la possibilité d'intervenir avec des produits phytosanitaires sera autorisée sous conditions de :</p> <p>Justifier de la mise en oeuvre de techniques alternatives de protection. Faire valider par un tiers spécialisé dans la protection des plantes, l'identification du parasite ou de la maladie. Utiliser des produits de protection des plantes homologués pour l'usage.</p> <p>Dans la mesure où les traitements sont gérés en interne, le site labellisé devra disposer de personnel certifié DAPA/ CERTIPHYTO 2009/2010 / Certificat individuel</p>	<p>La Justification de la mise en oeuvre de techniques alternatives de protection est limitée. Le greenkeeper ne fait pas appel à un tiers spécialisé dans la protection des plantes pour l'identification du parasite ou de la maladie. Une procédure doit être mise en place (laboratoire de pathologie végétale). Utilisation de produits de protection des plantes dont l'homologation pour l'usage gazon doit être confirmée. Les spécialités ne sont pas conformes aux exigences toxicologiques et environnementales liées au label. Les traitements sont gérés en interne, le golf dispose de personnel certifié. L'équipe de maintenance dispose d'un guide des bonnes pratiques phytopharmaceutiques. Les applications sont enregistrées. Les fiches techniques et de données de sécurité ne sont pas disponibles en totalité. La gestion des effluents n'est que partiellement conformément aux exigences réglementaires</p>	<p>voir le document Guide des bonnes pratiques mis en oeuvre sur l'ensemble des golfs et l'application d'une procédure de délai de réentrée après traitement.</p>	<p>Afin de réduire la pression parasitaire, il est essentiel de faire avec la nature. La mise en place d'action préventive pour limiter le risque de pathologie ou d'infestation de plantes indésirables s'impose et doit être mieux tracé. La création d'un document cadre parait nécessaire.</p>
---	--	--	---	--



BLUEGREEN

<p>VIII. d. STOCKAGE</p>	<p>Les produits phytosanitaires seront stockés dans un local réservé à cet usage. Pour la sécurité des personnes, il sera fermé à clé et accessible aux seules personnes certifiées.</p>	<p>La situation observée est partiellement conforme. Les produits phytosanitaires sont stockés dans un local réservé à cet usage, fermé à clé et accessible aux seules personnes certifiées. Produits non utilisables PPNU en stock. Situation non conforme.</p>		<p>Inventaire précis des produits non utilisables PPNU et évacuation dans les meilleurs délais conformément à la procédure en vigueur.</p>
<p>VIII. e. LE MATERIEL D'APPLICATION</p> <p>IX. ENTREPRISES PRESTATAIRES DE SERVICE INTERVENANT DANS LES ETABLISSEMENTS SPORTIFS</p> <p>X. TRAÇAGE DES PELOUSES</p> <p>xi. GESTION DE LA FLORE DE L'AIRE DE JEU XI.a. LA TONTE</p> <p>XI.b. STRATEGIE VEGETALE</p>	<p>Garantir la sécurité des personnes et limiter les risques environnementaux</p> <p>Le système de tonte mulching est recommandé. Son intégration dans la stratégie de tonte s'effectuera en fonction du type de conception des terrains, du niveau d'entretien, des conditions météorologiques lors de la tonte.</p> <p>Le gestionnaire demandeur aura une stratégie végétale (création ou entretien) adaptée aux conditions agroclimatiques et d'entretien. La densité du gazon et l'utilisation</p>	<p>Le matériel d'application est récent (- de 5 ans) conforme à la directive CE 95/63 de décembre 1995 et la norme environnement EN 12761.</p> <p>Non applicable, aucun prestataire externe n'intervient sur le parcours.</p> <p>Non applicable, vérifier le profil toxicologique et éco toxicologique des bombes de marquage arbitre.</p> <p>Conforme: pas de ramassage de tonte sur fairway et mulching sur semi-rough et rough</p> <p>La stratégie végétale est limitée et peu adaptée aux conditions agroclimatiques et d'entretien. La densité et l'agressivité du gazon reste faible. Sur les fairways, la</p>	<p>Controler le matériel de pulvérisation (Europulvé)</p> <p>RAS</p> <p>RAS</p> <p>RAS</p> <p>Voir fiche conversion de flore</p>	<p>La date de contrôle du pulvérisateur doit être anticipée. L'achat d'une pompe doseuse est recommandé. Cette acquisition permettrait de sécuriser certaines phases des traitements comme le remplissage.</p>



BLUEGREEN

<p>XII . GESTION DE L'EAU</p>	<p>d'espèces et de variétés de qualité est un moyen de renforcer la résistance des gazons sportifs et d'augmenter la capture et la séquestration de CO2.</p> <p>Mise en place d'une gestion durable de la ressource en eau en réduisant progressivement les prélèvements pour l'arrosage des aires de jeux. Cette gestion raisonnée impose une réforme des pratiques afin de couvrir strictement et uniquement les besoins en eau du gazon. Dans la mesure où le gestionnaire n'est pas en mesure de justifier ses apports d'arrosage et leurs cohérences, dans un délai d'un an, à compter de la labellisation, chaque site devra réduire de 30% les apports hydriques.</p>	<p>situation est propice au développement de plantes indésirables.</p> <p>Comme exprimé dans le document "Bilan annuel Gestions des extérieurs Golf de Bordeaux Lac" (campagne 2014) Une gestion durable de la ressource en eau en réduisant les prélèvements pour l'arrosage des aires de jeux a été mise en place.</p>		<p>Améliorer la perméabilité et les flux d'eau et d'air dans les différentes couches de jeu Améliorer la répartition de la pluviométrie lors des arrosages (étalonnage) Connaitre la capacité optimale de rétention des sols Se former à la gestion de l'eau (connaissance agronomique, fréquence des modules d'arrosage) L'achat d'un humidimètre est recommandé</p>
--------------------------------------	--	--	--	---

Certificat

N° 2013/55883.2

AFNOR Certification certifie que les dispositions adoptées par :

LOB GREEN SAS

misés en oeuvre par les sites suivants :

25 RUE DE LA CHAPELLE HAMEAU DE GOURNAY FR-42560 VERCHOCO

ont été évaluées et jugées conformes aux exigences du :

Référentiel de certification des entreprises de distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel

conformément au décret n° 2011-1325 et aux arrêtés n° AGRG1132062A et n° AGRG1132069A

Le présent certificat, délivré dans les conditions fixées par AFNOR Certification, est valable à dater du :

(ambalouage)	2016-07-25
Jusqu'à	2022-07-25



F. LEBEUGLE

Directeur Général d'AFNOR Certification



Flèche ou QR Code pour vérifier la validité du certificat



11, rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 02 00 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
 SAS au capital de 18 187 500 € - 478 678 003 RCS Bobigny - www.afnor.org

ATTESTATION DELIVREE PAR L'ORGANISME DE FORMATION POUR DEMANDER LE CERTIFICAT INDIVIDUEL PRESENTE PAR TEST SEUL
(arrêté du 21 octobre 2011 et du 7 février 2012)

l'organisme de formation
dénomination : CFC DE BRIACE

adresse du siège social : BRIACE
44430 LE LANDREAU
Tel : 02 40 06 43 33

BRIACE

Lycée Professionnel - Lycée Général
Enseignement supérieur - Centre de formation continue
44430 LE LANDREAU
Tél. 02 40 06 43 33 - Fax 02 40 06 46 15
www.briace.org

le candidat
Identité : M
nom d'usage : **PORRES** nom de naissance :
prénoms : **VINCENT**
date de naissance : 22/09/1957 lieu de naissance : ORAN (ALGERIE)
adresse : N° : 160 Avenue FOCH
lieu-dit :
code postal : 44250 commune : SAINT BREVIN LES PINS
adresse e-mail : vincent.porres@wanadoo.fr

certificat individuel professionnel présenté

intitulé de l'activité professionnelle : **Vente et mise en vente de produits phytosanitaires**
intitulé de la catégorie : **Vendeur produits professionnels**
date du test : 10/06/2015
Résultat du test : 19/20 N° du test : 299155
adresse de réalisation de l'action de formation : CFC de BRIACE
n° : rue :
lieu-dit : BRIACE commune : LE LANDREAU
code postal : 44430

le signataire de l'attestation

je soussigné(e) : **Matthieu GILLOIS**, responsable des formations au certificat individuel au CFC de Briace, atteste l'exactitude de l'ensemble des informations fournies ci-dessus et que : **M PORRES Vincent** satisfait aux conditions de test en vue de l'obtention du certificat individuel professionnel présenté.

Fait en deux exemplaires originaux le : 10/06/2015
Signature : 

Signature du bénéficiaire de l'attestation :

 **FranceAgriMer**
ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

0003386

11 □ 2B

M. Vincent PORRES
160 Avenue Foch
44250 ST BREVIN LES PINS

Monsieur PORRES,

À la suite de votre demande de certificat(s) individuel(s) pour la mise en vente et/ou la distribution à titre gratuit et/ou l'application et/ou le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dont les conditions de délivrance sont fixées par le décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 déposée auprès de la Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt PAYS DE LA LOIRE, le Directeur régional de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt PAYS DE LA LOIRE a décidé de vous délivrer le(s) certificat(s) individuel(s) dans les conditions précisées ci-après.

Certains certificats permettent l'obtention directe d'un ou plusieurs autre(s) certificat(s). Dans le cas où le certificat obtenu donne accès à un autre certificat (cf. annexe « OBTENTION DIRECTE DE CERTIFICAT » ci-après), vous êtes dispensé(e) de solliciter l'attestation relative au(x) certificat(s) obtenu(s) directement.

Ce courrier et la carte jointe doivent être conservés pendant toute la durée de validité du (des) certificat(s). Aucun duplicata ne sera délivré.

En cas de perte ou de vol, vous êtes tenu d'en informer, par courrier postal établi par vos soins, le Directeur régional de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt PAYS DE LA LOIRE.


Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur général de FranceAgriMer,
Eric ALLAIN



12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil Cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30
www.franceagri.fr

151287_L01_0003386

 **FranceAgriMer**
ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

0003386

11 □ 2B

M. Vincent PORRES
160 Avenue Foch
44250 ST BREVIN LES PINS

CERTIFICAT INDIVIDUEL PROFESSIONNEL
ARTICLES R. 254-8 ET SUIVANTS DU CODE RURAL ET DE LA PÊCHE MARITIME

M. PORRES Vincent
né(e) le 22/09/1957 à Oran
160 Avenue Foch
44250 ST BREVIN LES PINS
est titulaire du(des) certificat(s) :

Mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques-Distribution produits professionnels (PP)

Numéro de certificat : OF-0478-20574
Délivré le : 01/07/2015 par le : Directeur régional de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt PAYS DE LA LOIRE. (DRAAF PL)
Date limite de validité : 01/07/2020

Certains certificats permettent l'obtention directe d'un ou plusieurs autre(s) certificat(s). Dans le cas où le certificat obtenu donne accès à un autre certificat (cf. annexe « OBTENTION DIRECTE DE CERTIFICAT » ci-après), vous êtes dispensé(e) de solliciter l'attestation relative au(x) certificat(s) obtenu(s) directement.

Aucun duplicata ne sera délivré

Nom : PORRES		Activité(s) professionnelle(s) et catégorie(s)	
Prénoms : Vincent	Date de naissance : 22/09/1957	Sélecteur : PP	
Lieu de naissance : Oran	Adresse : 160 Avenue Foch 44250 ST BREVIN LES PINS	N° de(s) certificat(s) : OF-0478-20574	
		Délivré(e) par : DRAAF PL	
		Délivré(e) le : 01/07/2015	
		Validité(s) jusqu'au : 01/07/2020	
* Décret n° AGRG1116160 du 18 octobre 2011			

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30
www.franceagri.fr

151287_L01_0003386

4. Pratiques culturales alternatives

L'entretien du parcours fera appel aux pratiques alternatives dès que possible d'un point de vue technique mais également législatif.

Les graminées seront choisies pour leur bonne résistance aux maladies, à la sécheresse et au piétinement. Au sein de chaque espèce, les variétés les mieux notées au catalogue officiel du GNIS ainsi qu'au catalogue européen, seront retenues pour effectuer les regarnissages des greens, des départs et des fairways. Ces graminées remplaceront progressivement les anciennes variétés plus sensibles et plus gourmandes, permettant à terme **une économie d'eau ainsi que la diminution des traitements phytopharmaceutiques et des apports de fertilisants.**

Les pratiques culturales les plus sophistiquées seront employées pour optimiser le développement d'un gazon sain en diminuant le concours des intrants. Par exemple, le verticut des greens permettra d'éviter le développement de la mousse (et donc l'emploi de produits chimiques pour l'éradiquer) et du feutre dont l'excès favorise le développement de champignons pathogènes.

Le programme d'entretien planifiera également l'emploi de stimulateurs de défense naturelle (SDN), éliciteurs et auxiliaires. L'emploi de complexes d'hydrates de carbone et oligo-éléments en provenance d'algues marines permettra également **d'optimiser le développement du gazon et ainsi d'avoir des graminées plus résistantes aux stress climatiques et aux maladies.** Le remplacement des produits phytopharmaceutiques chimiques par des PNPP (Préparation Naturelle Peu Préoccupante) se fera au fur et à mesure des autorisations de mise sur le marché (AMM) délivrées par le Ministère de l'Agriculture.

L'emploi des produits les plus neutres possibles c'est-à-dire de l'environnement sera privilégié dans le respect de la réglementation en vigueur.

La fertilisation sera optimisée et les apports d'azote pourront être réduits grâce à des bactéries fixatrices de l'azote de l'air comme par exemple les azotobacters ainsi que des enzymes permettant une dégradation et minéralisation du feutre et de la matière organique. Les engrais organiques seront préférés aux engrais minéraux chaque fois que cela sera possible. Les apports seront fractionnés pour éviter au maximum les pertes par lessivage. Un contrôle régulier de la fertilité du sol permettra d'éviter tout excès. Des analyses foliaires en période de croissance aideront à éviter tout déséquilibre propice aux maladies. Les correctifs se feront par voie foliaire ce qui permet de mettre en œuvre des quantités beaucoup plus faibles de sels minéraux et évite ainsi toute accumulation dans le sol.

5. La gestion durable de la ressource en eau

L'eau constitue environ 90 % du tissu végétal des graminées. Autant dire que l'utilisation et la gestion de l'eau d'arrosage est essentielle pour les golfs. Les économies d'eau sont dans l'air du temps. Au-delà des considérations purement financières, l'aspect environnemental est de plus en plus présent à l'esprit des gestionnaires de golfs.

Le Golf de Bordeaux Lac place depuis toujours l'optimisation des consommations d'eau au cœur de ses priorités et inscrit son activité en parfaite conformité avec l'application de la Charte sur l'Eau mise en place par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et les différents acteurs de la profession. Aujourd'hui, la C'est-à-dire fait régulièrement face à des phénomènes de sécheresses et de restrictions d'eau. Une situation inquiétante qui incite le Golf de Bordeaux Lac, soucieux de la ressource en eau, à mettre en place de nombreuses actions permettant sa préservation.

Le rythme de l'arrosage dépend des conditions climatiques. La quantité d'eau apportée lors de chaque opération doit être suffisante pour humidifier, sans excès, le sol sur une dizaine de centimètre. Il faut donc éviter les arrosages fréquents et légers qui favorisent l'apparition d'un système racinaire peu profond rendant le gazon plus sensible au piétinement et à l'arrachement et, également, plus sensible à la chaleur et à la sécheresse. Mais il faut aussi éviter les arrosages trop abondants, car l'excès d'eau peut entraîner un lessivage des éléments fertilisants, surtout l'azote, un compactage des sols, conditionne le feutre et facilite le développement du pâturin annuel. En principe, la dose d'arrosage doit être calculée de façon à couvrir le déficit hydrique hebdomadaire, c'est-à-dire l'évapotranspiration potentielle de la plante (ETP) soustrait à la pluviométrie. Cette dose d'arrosage est fonction, d'une part, du lieu et de la saison, d'autre part, de la nature du terrain à arroser et donc de sa réserve utile (RU)

6. Bilan Hydrique :

	2013	2014	2015	2016	2017
PLUVIOMETRIE	1,035	1,024	0,64	0,951	0,702
CUMUL ETP	0,957	1,203	1,048	1,1	1,02
SURFACE ARROSEE	500000	500000	500000	500000	500000
CONSO THEORIQUE	-39000	89500	204000	74500	159000
	-302%	141%	83%	234%	88%
CONSO REELLE	117654	125931	168836	174342	140107

Nous constatons une augmentation de la consommation en eau du site de bordeaux Lac depuis 2013. Cette consommation est dépendante des conditions climatiques, nature sous-sol, graminées....

Pour autant nous pouvons remarquer que sur l'année 2016, nous sommes inférieures à la consommation théorique des besoins du gazon (40% de moins). Nos apports d'eau sont intimement liés **aux exigences techniques** d'un parcours de Golf.

TOTALITE DU SITE	2013	2014	2015	2016	2017
PLUVIOMETRIE	0,576	0,3859	0,309	0,372	0,324
CUMUL ETP	0,807	0,838	0,86	0,85	0,85
SURFACE ARROSEE	500000	500000	500000	500000	500000
CONSO THEORIQUE	115500	226050	275500	239000	263000
Bilan Hydrique	100%	55%	60%	60%	60%
CONSO REELLE	115426	123909	166209	174342	140107
ETANGS (avril à octobre)	2013	2014	2015	2016	2017
PLUVIOMETRIE	0,576	0,3859	0,309	0,372	0,324
CUMUL ETP	0,807	0,838	0,86	0,85	0,85
SURFACE ARROSEE	250000	250000	250000	250000	250000
CONSO THEORIQUE	57750	113025	137750	119500	131500
	115%	63%	71%	71%	71%
CONSO REELLE	66613	71238	97648	103763	93827
JALLE (avril à octobre)	2013	2014	2015	2016	2017
PLUVIOMETRIE	0,576	0,3859	0,309	0,372	0,324
CUMUL ETP	0,807	0,838	0,86	0,85	0,85
SURFACE ARROSEE	250000	250000	250000	250000	250000
CONSO THEORIQUE	57750	113025	137750	119500	131500
	85%	47%	50%	50%	50%
CONSO REELLE	48813	52671	68561	70579	65421

Nous remarquons une distinction entre les 2 parcours (Etangs et Jalle). Cette différence peut s'expliquer de différentes manières.

- Conception des parcours
- Topographie (Plus vallonnée sur les étangs)
- Nature des sols
- Végétation
- Vétusté du système d'arrosage (fuite)

7. Analyse des dépenses engrais et phytosanitaire

Dans les comptes, achats phytosanitaires et achats engrais se trouvent des semences, des engrais, des amendements organiques et inorganiques.

Afin d'avoir une lisibilité exacte des comptes et par soucis de transparence nous avons extrait du budget la ligne uniquement phytosanitaire Pesticides (= fongicides + herbicides + insecticides).

⇒ Réalisé 2017

602-Engrais, phyto, sables etc	ACHATS ENGRAIS	-38 016	-36 117	-1 899	105,3%
	ACHATS PHYTOSANITAIRES	-18 218	-14 413	-3 805	126,4%
	ACHATS SABLES, GRAVIERS, ETC	-8 859	-6 585	-2 274	134,5%
	ACHATS VEGETAUX & POISSONS	-1 947	-45	-1 902	4284,6%
	TC ENGRAIS, PHYTO, ETC ...	3 794	7 089	-3 295	53,5%

⇒

⇒ Détail des produits uniquement phytosanitaire dans les factures

Dépenses Phytosanitaires 2013
12795 €

Dépenses Phytosanitaires 2014
15116 €

Dépenses Phytosanitaires 2015
7881 €*

Dépenses Phytosanitaires 2016
14413 €

Dépenses Phytosanitaires 2017
18218 €*



BLUEGREEN

*Nous enregistrons sur 2017 une augmentation de nos dépenses phyto qui s'expliquent par :

- ✓ Une météo favorable à l'apparition de champignons et d'adventices (+ d'hectares traite)
- ✓ Nouvelle matière active référencé

8. Evolution des consommations engrais et phytosanitaires

⇒ Evolution des consommations d'engrais

Année	Surface	Azote	Phosphore	Potasse
2013	Greens	164	56	216
	Départs	150	50	150
	Fairways	46	25	71
2014	Greens	174	68	285
	Départs	150	50	150
	Fairways	30	10	30
2015	Greens	136	61	179
	Départs	150	50	150
	Fairways	30	10	30
2016	Greens	127	34	226
	Départs	146	49	146
	Fairways	0	0	0

Consommation 2017

Golf de Bordeaux Lac	2017		
	Apport Azote en kg N / an	Apport Phosphore en kg P2O5 / an	Apport Potassium en kg K2O / an
Greens	183	58	223
Avant-greens et Départs	209	70	209
Fairways	0	0	0
Autres			

⇒ Evolution des consommations phytosanitaires

Année	Surface	Fongicide	Herbicide	Insecticide Biologique	Régulateur de croissance	Destructeur de mousse	IFT*
2013	Greens	12	0	0	7	1	24
	Avants-greens départs	2	1	0	0	0	
	Fairways	0	1	0	0	0	
2014	Greens	13	0	0	7	3	26
	Avants-greens départs	1	1	0	0	0	
	Fairways	0	1	0	0	0	
2015	Greens	17	0	0	9	2	31
	Avants-greens départs	0	2	0	0	0	
	Fairways	0	1	0	0	0	
2016	Greens	10	0	2	9	2	16
	Avants-greens départs	1	2	0	0	0	
	Fairways	0	1	0	0	0	



Consommation 2017

Golf de BORDEAUX LAC	2017					
	Fongicides	Biocontrôle	Herbicides	Insecticides biologique	Régulateurs de croissance	Destructeur de mousse
	Nombre de traitements / an	Nombre de traitements / an	Nombre de traitements / an	Nombre de traitements / an	Nombre de traitements / an	Nombre de traitements / an
Greens	13	4	0	0	0	0
Avant-greens et Départs	0	0	4	0	0	0
Fairways	0	0	1	0	0	0
Autres						

*l'augmentation de IFT s'explique par : une météo favorable au développement du Dollars spot, des traitements préventifs, produits moins nombreux et donc moins efficaces (accoutumance des champignons aux matières actives).



BLUEGREEN



si fort aimer le golf.

Plan d'action

Pour la préservation de la biodiversité du golf de Bordeaux-Lac



Avec l'appui scientifique et technique de la LFO

- Les Etangs
- La Jalle
- Green
- Plan d'eau
- Fairway
- Bâti
- Rough sauvage



Actions pour tout le site **1 Plans d'eau: Rives** **2 Rough sauvage** **3 Abris à reproduction**

-Le bois mort et le lierre sont conservés car ils offrent des cavités pour les oiseaux et les mammifères.

-Les espèces invasives (Ragondins et Ecrevisses de Louisiane) sont piégées car elles menacent les écosystèmes, les habitats et les espèces indigènes.

-Un travail mécanique des greens (aération) est réalisé pour prévenir les maladies et réduire l'usage de produits phytosanitaires.

Ce plan d'eau est une zone test de travail mécanique des berges pour les rendre plus douces et ainsi favoriser les espèces rivulaires (cycle de vie des libellules).

Ces deux nouvelles zones sont laissées en libre évolution pour développer la diversité végétale et animale. Une seule coupe par an est réalisée entre le 15 sep. et le 15 oct. afin de ne pas déranger les espèces pendant leur période de reproduction.

Création de deux abris à reproduction (2015) pour favoriser la reproduction et les abris à reproduction pendant la période de reproduction.

4 Compostage **5 Végétalisation** **6 Pédagogie** **7 Zone protégée** **8 Haies champêtres** **9 Hôtel à insectes** **10 Nichoir et gîte** **11 Bande végétale**

4 n de respecter des espaces tranquilles pour la faune et flore, une unique zone est inscrite à faire du compost avec les débris de feuilles. Branches broyées sont utilisées pour le paillage des sifs.

5 Plantation d'une végétation aquatique (Roseaux communs, etc.) pour permettre à la faune du plan général du golf pour et en particulier aux oiseaux par ludicoles (trousserolle effarvée, ...) qui peuplent la zone afin de se nourrir, de se protéger place pour favoriser la biodiversité prédateurs et d'y nicher ainsi. afin d'élever leurs petits.

6 Installation en 2015 d'un panorama pédagogique à proximité du plan général du golf pour présenter les différents habitats et espèces présents sur le golf.

7 Mise en place d'une zone tampon sans traitements chimiques (herbicides) autour des zones à Junc fleuri. *Extremum umbellatus*, espèce végétale protégée.

8 Plantation de haies champêtres. Véritables réservoirs écologiques, elles jouent un rôle de continuité à l'échelle locale pour la migration des amphibiens et des petits mammifères. On privilégie la plantation d'arbustes locaux et nourriciers comme le Noysetier ou le Prunellier.

9 Mise en place d'un hôtel à insectes pour favoriser la survie des insectes pendant la période hivernale. Ces hôtel constitue aussi un support de sensibilisation et de communication auprès des golfeurs.

10 Mise en place d'un gîte à chauves-souris dans la grange et de nichoirs à oiseaux pour favoriser le maintien et le retour de ces animaux qui sont soumis à une réduction de leur habitat naturel (greniers, forêts, ...).

11 Une bande de végétation laissée autour des plans d'eau. Cette végétation est port de biodiversité donne aux berges leur filtre pour les contaminants.

Analyse: Clément Crozet, 16.04.14 Source: G

Plan d'action 2017 pour la préservation de la biodiversité

Démarche Blue Green "Golf & Nature"		Golf de : Bordeaux Lac			
DESCRIPTION BONNES PRATIQUES	Fiche bonne pratique		Cette pratique est-elle déjà en place? (Oui/Non)	Commentaires ou précisions sur la pratique	Priorité
OBJECTIF 1 : Gestion durable de la ressource en eau					
Bassinage des greens	1		N		
Conversion flore	2	2017	O	En cours avec augmentation des regamissage(greens)	
Utiliser l'ETP et les données météo pour ajuster l'irrigation	3	2016	O	Correspondre au besoin uniquement des gazons	
Utilisation des mouillants	4	2017	O	Meilleure répartition de l'eau arrosage ...	
Rénover et entretenir son système d'arrosage	5	2017	O	Mise en place d'arrosage de nouvelle génération lors de réparations	
Vérifier la répartition de l'eau d'arrosage	6	2016	O		2018-2020
Intensifier le travail mécanique du sol	7	2017	O	Travail sur différentes hauteur de sol (strates)	
Autres pratiques : précisez					
OBJECTIF 2 : Entretien raisonné des parcours					
Enlever la rosée des greens	8	2016	O	lorsque que la tonte des greens n'est pas effectuée	
Gestion des effluents phytosanitaires	9	2016	O	Diminution / lutte alternative	
Tenir à jour un registre des pratiques de surveillance, de traitement et de mesure	10	2016	O		
Utiliser des engrais liquides	11	2017	O	Selon les besoins spontanés	
Appliquer un programme de lutte biologique I	12		N		
Appliquer un programme de lutte biologique II	13	2016	O	Contre maladie	
Appliquer un programme de lutte intégrée	14	2017	O	Contre maladie	
Utiliser des engrais organiques	15		N		
Utilisation des éliciteurs et autres SDN	16		N		
Étalonnage de son pulvérisateur	17	2017	O		
Autres pratiques : précisez					
OBJECTIF 3 : Préservation et développement de la biodiversité					
Effectuer un fauchage tardif des milieux ouverts herbacés	18	2016	O	zones identifiées	
Développer les milieux de lisière	19	2016	O	zones identifiées	
Améliorer la topographie des berges des plans d'eau et mares	20	2017	O	Lors des chantiers de terrassements (localisé)	
Conservier les arbres remarquables, le bois mort et le lierre	21	2016	O	Abris naturels conservés	
Lutter contre les espèces invasives	22	2016	N	Difficile de gestion (plan d'eau ...)	Non défini
Créer des habitats artificiels pour la faune - gîtes, nichoirs et refuges	23	2017	O	Mise en place sur le site	
Privilégier des espèces et plants locaux favorables à la biodiversité lors de plantations	24	2016	N	Peut être sur 2018/2019 A voir avec les agents techniques (Ville de Bordeaux)	
Evaluer l'impact des travaux (défrichage, etc.) sur la nature avant leur mise en œuvre	25	2016	O	Avec LPO	
Planter des haies champêtres	26		N	Peut être sur 2018/2019 A voir avec les agents techniques (Ville de Bordeaux)	
Végétaliser les berges des plans d'eau	27		N	Pas encore adapter au site	
Conservier certains plans d'eau sans espèces piscicoles	28	2017	O		
Appliquer une gestion différenciée sur les zones de friches	29	2017	O		
Autres pratiques : précisez					

Démarche Blue Green "Golf & Nature"		Golf de : BORDEAUX LAC		
		Suivi des actions		
DESCRIPTION DE L'ACTION	N° fiche	Indicateur de suivi		Commentaires
OBJECTIF 1 : Gestion durable de la ressource en eau				
Bassinage des greens	1	% de zones de dry patch	2017	
Conversion flore	2	% de graminées désirables	2016	
Utiliser l'ETP et les données météo pour ajuster l'irrigation	3	ajustement quotidien	2017	
Utilisation des mouillants	4	nombre de traitement	2017	
Rénover et entretenir son système d'arrosage	5	mise en oeuvre préconisations audit SIREV	2016	
Vérifier la répartition de l'eau d'arrosage	6	% superficie arrosée uniformément	2017	
Intensifier le travail mécanique du sol	7	profondeur d'enracinement		
OBJECTIF 2 : Entretien raisonné des parcours				
Enlever la rosée des greens	8	opération quotidienne	2016	
Gestion des effluents phytosanitaires	9	épandage au champ	2016	
Tenir à jour un registre des pratiques de surveillance, de traitement et de mesure	10	registre phyto renseigné	2016	
Utiliser des engrais liquides	11	% d'engrais liquides utilisés	2017	
Appliquer un programme de lutte biologique I	12	% population larve de tipule		
Appliquer un programme de lutte biologique II	13	diminution de la pression des pathogènes	2016	
Appliquer un programme de lutte intégrée	14	mise en place d'un programme	2017	
Utiliser des engrais organiques	15	% d'engrais organiques utilisés		
Utilisation des éliciteurs et autres SDN	16	mise en place d'un programme d'utilisation		
Etalonnage de son pulvérisateur	17	Amélioration de la pulvérisation	2017	
OBJECTIF 3 : Préservation et développement de la biodiversité				
Effectuer un fauchage tardif des milieux ouverts herbacés	18	% de surface en fauchage tardif	2016	
Développer les milieux de lisière	19	mise en place de zones tampons	2016	
Améliorer la topographie des berges des plans d'eau et mares	20	% du linéaire de berges favorable à la biodiversité	2017	
Conservier les arbres remarquables, le bois mort et le lierre	21	mis en place de la pratique	2016	
Lutter contre les espèces invasives	22	mise en place d'un programme de lutte	2016	précisez les espèces concernées
Créer des habitats artificiels pour la faune - gîtes, nichoirs et refuges	23	nombre d'habitats installés	2017	
Privilégier des espèces et plants locaux favorables à la biodiversité lors de plantations	24	espèces sélectionnées	2016	
Évaluer l'impact des travaux (défrichage, etc.) sur la nature avant leur mise en œuvre	25	mesures particulières prises	2016	
Planter des haies champêtres	26	linéaire de haies plantées		
Végétaliser les berges des plans d'eau	27	linéaire de berges végétalisées		
Conservier certains plans d'eau sans espèces piscicoles	28	nombre de plans d'eau sans espèces piscicoles	2017	
Appliquer une gestion différenciée sur les zones de friches	29	diversité végétale et faunistique	2017	

Fiche action du plan d'action 2017

Fiche action n°A4 Conserver le bois mort et le lierre





Objectifs L'objectif est de conserver le bois mort, les gros arbres dépérissants, le sous étage et le lierre dans les milieux boisés. Ces éléments font des forêts des milieux riches pour de nombreuses espèces (ex : cavernicoles ou organismes saproxylophages).	Niveau de priorité Moyen
	Localisation Tout le site
Description de l'action On veillera à conserver le bois morts sous toutes ses formes et les arbres de gros diamètres (notamment les chênes). De la même façon, la mixité dans une forêt est indispensable, il faudra s'assurer de conserver la diversité spécifique, les espèces d'accompagnement, le lierre (le lierre n'est pas une espèce parasite, il a besoin d'un support physique pour se développer mais il n'est jamais la cause de mortalité d'un arbre).	Habitats visés Espaces forestiers
	Espèces visées Toute la faune forestière : espèces cavernicoles (Sitelle, Pics, Choquette hulotte, etc.), insectes saproxylophages
	Modalités de suivi Fréquentation du site par des espèces cavernicoles.
Mise en œuvre de l'action Ne pas couper le bois mort et les arbres dépérissant (sauf impératifs de sécurité). Le bois mort est indispensable en forêt, il offre des cavités pour les oiseaux, les mammifères et il est le support de vie des insectes xylophages.	Budget prévisionnel Pas de coût lié à cette action
- S'il est nécessaire de couper un arbre pour des raisons de sécurité, une alternative consiste à couper les branches et à conserver le tronc (qui forme alors une chandelle). Lorsque c'est possible, les branches seront laissées sur place, à terre ou en tas. Parfois des pousses se développent de nouveau sur la section de tronc, on obtient alors un arbre têtard, qui créera des cavités avec le temps quand il est taillé régulièrement.	
- Ne pas couper le lierre. Le lierre est très favorable aux insectes et aux oiseaux en termes de ressources alimentaires (floraison à l'automne, production de baies à la fin de l'hiver) et en termes de milieu de reproduction.	
- Favoriser la diversité spécifique dans les boisements.	
Résultats attendus Conserver voir augmenter la richesse spécifique en forêt.	
Site référent et contact	

Fait en 2017



Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Sept. Oct. Nov. Déc.

 Périodes favorables à la mise en œuvre de l'action
 Périodes défavorables à la mise en œuvre de l'action



BLUEGREEN

Fiche action n°A9 Plans d'eau : Conservation des mares



Des petits gestes pour sauver le globe.

<p>Objectifs</p> <p>Les mares permanentes et milieux aquatiques existants jouent un rôle important dans la reproduction et la préservation des espèces liées à ces milieux (batraciens, odonates, etc.). Le cycle de reproduction des amphibiens et odonates, mais aussi la présence de végétation aquatique, sont directement liés aux niveaux hydrographiques de ces milieux aquatiques. Il convient à l'avenir de préserver ces mares afin de ne pas interrompre le processus de reproduction des espèces.</p>	<p>Niveau de priorité</p> <p>Moyen</p>
<p>Description de l'action</p> <p>Renoncer à l'utilisation de produits phytosanitaires à proximité des milieux aquatiques. Laisser <u>une zone tampon de 1,5 m à 5 m</u> sans produits phytosanitaires autour des pièces d'eau (largeur à adapter selon la configuration de la zone de jeu à proximité). <u>Eviter le curage des mares, sauf dans les cas de fermeture de ces milieux.</u> Ne pas empoisonner les pièces d'eau afin de favoriser la faune et la végétation aquatique, la présence de poissons étant un frein au développement des populations locales notamment pour les batraciens et odonates.</p> <p>Mise en œuvre de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Conserver et protéger la végétation rivulaire</u> des mares sur une largeur d'<u>1 à 2 m minimum</u> autour de la mare. Cette végétation permet en effet l'émergence des larves d'odonates. Les roselières sont également de bons milieux pour la reproduction d'oiseaux paludicoles (ex : Rousserolle effarvatte) - L'absence d'application de fertilisants dans <u>un rayon de 5 m</u> autour des mares est indispensable, car les algues et certaines végétations aquatiques se développent de façon massive dans une eau trop riche en éléments nutritifs (nitrate, etc.), ce qui accélère l'envasement et nuit à la diversité biologique. - Si l'eau est malgré tout trop riche, une solution consiste à planter des plantes aquatiques à feuilles flottantes (nymphéa, nénuphars, nymphoïdes, morrènes) sans qu'elles ne recouvrent totalement les mares. - Surveiller l'apparition et le développement éventuels des espèces aquatiques invasives (type Jussies, Elodée, etc.). <p>Résultats attendus</p> <p>La conservation des mares, et la non-utilisation de produits phytosanitaires dans un rayon proche de celles-ci devraient permettre l'augmentation des effectifs, voire l'apparition, d'amphibiens et d'odonates dans les années à venir.</p> <p>Site référent et contact</p>	<p>Localisation</p> <p>Tous les points d'eau</p> <p>Habitats visés</p> <p>Milieux aquatiques.</p> <p>Espèces visées</p> <p>Batraciens (Triton palmé, Grenouille verte), odonates (Leste verdoyant, Agrion mignon et al.), végétation aquatique (roselière, scirpaie, etc.), oiseaux (Rousserolle effarvatte, etc.).</p> <p>Modalités de suivi</p> <p>De nouveaux inventaires d'ici 5 ans devraient mettre en évidence une augmentation des effectifs faunistiques liés à ces milieux.</p> <p>Budget prévisionnel</p> <p>Pas de coût additionnel pour cette action.</p>



Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Sept. Oct. Nov. Déc.

Green box: Périodes favorables à la mise en œuvre de l'action
Red box: Périodes défavorables à la mise en œuvre de l'action

Logo of the French Environment and Energy Management Agency (ADEME) with text: Pour l'énergie, le climat et le territoire de la LPE

Fait en 2017



<p>Objectifs Une jachère fleurie constitue une alternative écologique à la pelouse classique. Facile d'entretien et ne nécessitant pas un arrosage important, ce type d'aménagement s'adapte surtout sur les sols pauvres. Ce sont des milieux privilégiés pour de nombreux insectes et invertébrés (coccinelles, papillons, coléoptères...) qui y trouvent de nombreux éléments à leur développement (pollen, nectar, eau, abris...).</p>	<p>Niveau de priorité Moyen</p>
<p>Description de l'action Mettre en place une jachère fleurie pour permettre l'apport de gîtes et de nourritures à une faune variée, de favoriser le développement de la biodiversité sur le site. Elle contribue par ailleurs à l'embellissement du site.</p> <p>Mise en œuvre de l'action -La préparation du sol est une étape importante dans l'implantation d'une jachère fleurie. Elle doit permettre d'assouplir le sol, de le nettoyer et d'obtenir un guéret très fin (lit semences).</p> <p>-Il est recommandé de se rapprocher d'une association de protection de la nature, afin de connaître les espèces les plus adaptées pour le site (porter son choix sur des espèces locales). Si le sol est pauvre, les mélanges semés pousseront assez facilement. En revanche, si le sol est riche et envahi par des espèces végétales agressives (orties ou rumex par exemple), la mise en place d'une jachère fleurie n'est pas recommandée.</p> <p>-Les mélanges de fleurs annuelles se sèment idéalement au printemps de mi-mars à mai (cf calendrier cidessous). <u>Eviter de semer durant les périodes trop chaudes ou trop sèches.</u> Il est préférable de semer à la volée en croisant plusieurs fois le semis afin d'obtenir un résultat plus naturel. Ne pas enrichir le sol (cela favoriserait le développement de plantes indésirables). <u>Le passage de rouleau est indispensable pour bien mettre la graine en contact avec le sol et améliorer la rétention d'humidité du sol.</u> <u>Il ne faut pas remplacer tous les roughs sauvages du site par des jachères fleuries mais elles peuvent être mises en place en bordure ou à l'intérieur des roughs.</u></p> <p style="text-align: right;">Données : www.nva-flore.com.</p> <p>Résultats attendus Amélioration du potentiel d'accueil du site.</p> <p>Site référent et contact Luc MENNETEAU gkstaurent@bluegreen.com Dominique POIRIER rennes@bluegreen.com</p>	<p>Localisation Point 2 (cf. carte)</p> <p>Habitats visés roughs</p> <p>Espèces visées coccinelles, papillons, coléoptères...</p> <p>Modalités de suivi</p> <p>Budget prévisionnel Selon les espèces semées</p>



■ Périodes favorables à la mise en œuvre de l'action
■ Périodes défavorables à la mise en œuvre de l'action

Fiche action n°A14 Gérer les zones de stockage et de brûlage



Des golfes qui font aimer le golf

Objectifs Les bosquets d'arbres font parfois l'objet de stockage de matériaux (sables, déchets de tontes) et servent d'espace de brûlage pour le bois. D'un point de vue écologique, les bosquets constituent des zones de naturalité et de quiétude au milieu du terrain de golf. L'objectif est de contrôler le stockage des matériaux.	Niveau de priorité Fort
	Localisation Point 4 (cf. carte)
Description de l'action Les matériaux divers ne seront pas stockés sur place. Les produits de tontes, s'ils ne sont pas trop riches en produits phytosanitaires, seront compostés à des endroits bien définis. Le bois ne sera pas brûlé, on privilégiera le stockage sous forme de tas de bois favorable à la faune ou un broyage des branches avec utilisation des copeaux pour le compost.	Habitats visés Bosquets d'arbres et d'arbustes.
	Espèces visées Les oiseaux des haies et des lisières, la végétation spontanée.
	Modalités de suivi Suivi de la diversité des plantes et de l'entomofaune.
	Budget prévisionnel Pas de coût lié à cette action.
Mise en œuvre de l'action Le sable et autres matériaux peuvent être exportés vers des décharges spécialisées dans le recyclage des matériaux.	
Résultats attendus Respect de la zone de quiétude pour la faune, ne pas gêner la reproduction des espèces. Eviter la pollution nitrée et phosphatée qui conduit à une vanalisation de la végétation.	
Site référent et contact	



Fiche action n°A12 Faucher tardivement les roughs sauvages



Des golfes qui font aimer le golf

Fait en 2017

Objectifs Les prairies de fauche et arbustive couvrent une surface importante sur le site d'étude. Le stade prairial est riche en biodiversité : les prairies sont attractives pour les pollinisateurs (papillons, abeilles, diptères, etc.) et pour les orthoptères. Les insectes, à la base de la chaîne alimentaire, forment des ressources alimentaires pour les oiseaux insectivores. L'objectif est de faucher ce milieu de façon à intégrer la présence de ces espèces.	Niveau de priorité Fort
Description de l'action Une fauche annuelle s'effectue entre le 15 septembre et le 15 octobre. Ces fauches annuelles dites également tardives permettent à la flore et la faune associées à ces milieux de finaliser leur cycle de reproduction. Les rhopalocères (papillons diurnes) ayant toujours besoin d'une plante-hôte afin de se reproduire et grandir, ces prairies sont le parfait endroit pour engendrer une descendance.	Localisation Point 2 (cf. carte) et les zones de roughs sauvages.
Mise en œuvre de l'action - Les interventions se font préférentiellement par temps chauds et secs, en milieu de journée, car c'est le moment où les insectes sont les plus vifs et les plus aptes à s'échapper. - La fauche centrifuge (du centre de la parcelle vers l'extérieur) aide la fuite des oiseaux, mammifères et insectes. - Les résidus de fauche sont laissés 3-4 jours sur place pour permettre aux insectes piégés de retrouver leur milieu d'origine.	Habitats visés Roughs et zones libres
Résultats attendus Amélioration du potentiel d'accueil faune flore des prairies.	Espèces visées Oiseaux des prairies : Hirondelle, perdrix grise, faucon crécerelle, entomofaune.
Site référent et contact Pratique mise en œuvre sur de nombreux golfs : Saint Quentin en Yvelines, Bordeaux-lac, Rennes,	Modalités de suivi Suivi de la diversité des plantes et de l'entomofaune.
	Budget prévisionnel Pas de coût lié à cette action.





Fait en 2017

Fiche action n°A17 Gestion des invasifs : Les Ragondins



<p>Objectifs Une espèce exotique envahissante est une espèce (animale ou végétale) exotique (allochtone, non indigène) dont l'introduction par l'homme (volontaire ou fortuite) sur un territoire menace les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives (MEDDE, 2013). Les ragondins peuvent causer des dégâts importants dans les rivières et les marais en détruisant les plantes aquatiques dont ils se nourrissent dont les roselières où nichent de nombreuses espèces d'oiseaux. Mais c'est sur les berges, digues et chaussées d'étang qu'ils provoquent les plus gros dommages par le creusement de galeries qui peuvent atteindre plusieurs mètres de longueur et provoquer l'effondrement des berges. La protection de celles-ci est indispensable et elles ont un rôle essentiel à jouer pour assurer la conservation des sols en bordure d'un cours d'eau. En effet, les rives marquent la transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. La ceinture de végétation des rives, grâce à une multitude de racines entremêlées, constitue une barrière efficace contre l'effritement et l'érosion du sol. Les racines des plantes herbacées, des arbres et arbustes filtrent une grande partie des éléments nutritifs qui, autrement, aboutiraient dans l'eau et stimuleraient la croissance des algues. La végétation rivulaire a aussi un rôle très important pour la reproduction de nombreuses espèces.</p>	<p>Niveau de priorité Fort</p> <p>Localisation Tous les plans d'eau du site</p>
<p>Description de l'action Gestion des Ragondins dans les plans d'eau</p> <p>Mise en œuvre de l'action -Le <u>tir</u> (à l'arme à feu ou à l'arc) : Prendre contact avec les fédérations des chasseurs, l'Association des Chasseurs à l'Arc et l'Union Nationale des Associations de Piégeurs Agréés de France -<u>Piégeage</u> des ragondins par une personne habilitée (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) par exemple), afin d'éviter leur prolifération. Faire une convention avec ces fédérations et récupérer une autorisation écrite du propriétaire du terrain. - <u>Clôture électrique</u> à 20 cms de hauteur</p> <p>Résultats attendus Elimination partielle ou totale des Ragondins.</p> <p>Site référent et contact Gérard Delas, gerard.delas@club-internet.fr 0687773754 Ou le président : 0557885700</p> 	<p>Habitats visés Milieux aquatiques</p> <p>Espèces visées Le Ragondin</p> <p>Modalités de suivi A réaliser tous les ans 2-3 semaines pour la capture</p> <p>Budget prévisionnel Prix fixe : 16€ par piègeur par an 3€ par ragondin capturé</p>

Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Sept. Oct. Nov. Déc.



 Périodes favorables à la mise en œuvre de l'action
 Périodes défavorables à la mise en œuvre de l'action

Fiche action n°A18 Créer des transitions douces entre les milieux



<p>Objectifs Les haies et les bosquets forment des milieux intéressants et les lisières de ces habitats présentent un intérêt spécial car ils créent une zone de transition écologique (écotone) fréquentée par de nombreuses espèces. Les arbres isolés quant à eux servent à agrémenter le terrain de golf, ils forment un atout paysager. Le gazon est actuellement tondu à proximité immédiate des haies, des bosquets et des arbres. L'objectif est de créer des transitions plus douces entre les milieux.</p>	<p>Niveau de priorité Fort</p> <p>Localisation Tout le site</p>
<p>Description de l'action On peut fixer une <u>zone tampon de 1 à 2 m</u> de large autour des milieux arbustifs et arborés que l'on fauchera annuellement. La zone tampon autour des arbres isolés sera de <u>50 cm minimum</u>. Les groupements lâches d'arbres ornementaux feront aussi l'objet d'une <u>seule tonte annuelle</u>.</p> <p>Mise en œuvre de l'action - La fauche annuelle se fait entre le 15 septembre et le 15 octobre. - Se reporter à la fiche action A12 pour avoir les recommandations générales liées à la fauche tardive. - Il est inutile de ramasser les feuilles mortes à l'automne, celles-ci participent à la formation de la litière. - Pour planter de nouvelles haies, de nouveaux bosquets, pensez à utiliser des espèces locales, qui sont adaptées au contexte climatique et qui forment un support riche en biodiversité (à l'inverse des espèces ornementales et introduites). Voir la fiche action A19 sur la plantation de haies champêtre. - Laisser 50 cm de végétation autour des arbres isolés quand ils ne sont pas dans la zone de jeu pour créer une transition plus douce entre la strate arborescente et la strate herbacée.</p> <p>Résultats attendus L'objectif consiste à obtenir des zones tampons autour des espaces arbustifs et arborés. Sur les zones ainsi définies, les espèces à fleurs se développeront et constitueront un attrait pour les insectes pollinisateurs. La zone herbacée formera une zone de transition moins brutale. Par ailleurs, le passage répété d'engin sur les racines peut conduire à une mortalité prématurée des arbres, d'où l'intérêt de conserver une zone tampon.</p> <p>Site référent et contact</p>	<p>Habitats visés Milieux arbustifs.</p> <p>Espèces visées Les oiseaux des haies et des lisières, les mammifères, l'entomofaune.</p> <p>Modalités de suivi</p> <p>Budget prévisionnel Pas de coût additionnel</p>

Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Sept. Oct. Nov. Déc.

 Périodes favorables à la mise en œuvre de l'action
 Périodes défavorables à la mise en œuvre de l'action

Fait en 2017

Fiche action n°A20 Comment et quand tailler les arbres et les arbustes ?



Objectifs Les haies et les bosquets demandent un entretien régulier. Cette fiche action donne des préconisations relatives à la taille des arbres et des arbustes. Les tailles régulières permettront également de valoriser les haies plantées.	Niveau de priorité Moyen
	Localisation Haies champêtre, haies en bordure de site, bosquets
Description de l'action Cette action a pour objectif de concilier les tailles arbutives à la présence et la reproduction de la faune.	Habitats visés Milieux arbutifs.
Mise en œuvre de l'action - Les premières années suivant la plantation de la haie (1 à 3 ans), on effectue <u>une taille de formation</u> pour permettre une bonne ramification à la base de la haie. Cette taille s'appelle taille de recépage. Les tiges des jeunes plants sont rabattus à 5-10 cm de hauteur. Cela permettra d'obtenir une forme buissonnante par la suite. - La <u>taille d'entretien</u> se pratique sur les haies déjà formées (à partir de 3-4 ans). La taille douce est la plus adaptée : elle respecte la forme naturelle de la haie et l'équilibre global de la haie. Cela consiste à faire une sélection et à éliminer certaines branches par rapport à d'autres en conservant la forme de l'arbre. - Pratiquer la <u>taille en corbeille</u> de façon à favoriser l'installation des nids. Les nouveaux rameaux issus de cette taille au sécateur formeront des enfourchures en forme de corbeilles sur lesquels les oiseaux pourront tisser leur nid. - Si les haies font l'objet de <u>taille mécanique</u> , on privilégiera le lamier ou la tronçonneuse associée à la nacelle élévatrice. Le broyeur à fléaux (ou épaveuse) n'est pas adapté aux rameaux de plus de 2 cm de diamètre car il provoque un déchetage et un éclatement des rameaux. - <u>Effectuer les tailles entre novembre et février</u> , et ne jamais intervenir pendant la saison de nidification des oiseaux, de mars à juillet.	Espèces visées Oiseaux des haies (forestiers et des milieux ouverts), création de conditions propices à la nidification.
Résultats attendus Création de haies fonctionnelles d'ici 5 ans. Entretien des haies et des bosquets existants.	Modalités de suivi 1 an après la plantation de haies : taille de formation 4 ans après la plantation : première taille d'entretien
Site référent et contact	Budget prévisionnel Coût lié à un entretien régulier des haies créées.



■ Périodes favorables à la mise en œuvre de l'action
■ Périodes défavorables à la mise en œuvre de l'action

Fiche action n°A23 Utiliser des auxiliaires de gestion




Objectifs Pour pallier à l'utilisation de produits phytosanitaires, notamment herbicides ou insecticides, des actions naturelles peuvent être réalisées. L'utilisation d'auxiliaires de gestion se trouve donc être aujourd'hui une alternative aux produits chimiques. D'ici 2018, d'après les objectifs fixés par le plan Ecophyto, aucun produit phytosanitaires ne sera autorisé sur les terrains de golf. L'objectif dans un premier temps est de différencier les zones qui nécessitent l'utilisation de produits phytosanitaires de celles pour lesquelles cette pratique est facultative. Des démarches de gestion différenciée ont déjà été mise en place sur le golf de Baden, l'utilisation de larves de nématodes (tipules) permettent aujourd'hui une gestion écologique des greens, remplaçant les herbicides.	Niveau de priorité Moyen
	Localisation Milieux ouverts
Description de l'action Utiliser des auxiliaires de gestion (ex : tipules).	Habitats visés Green et rough.
Mise en œuvre de l'action Se renseigner auprès de Mr. Luc MENNETEAU, golf de Baden	Espèces visées Végétation (prairies ou zones en libre évolution, plantes aquatiques, etc.), entomofaune (papillons diurnes, orthoptères, odonates) et protection des sols.
Résultats attendus Diminution des intrants chimiques. Action naturelle par prédation pour élimination des non-désirables.	Modalités de suivi Pas de coût additionnel pour cette action. Coût supplémentaire à définir en fonction des auxiliaires additionnels utilisés.
Site référent et contact Dominique POIRIER rennes@bluegreen.com Luc MENNETEAU gkstaurent@bluegreen.com	Budget prévisionnel Pas de coût additionnel pour cette action. Coût supplémentaire à définir en fonction des auxiliaires additionnels utilisés.



■ Périodes favorables à la mise en œuvre de l'action
■ Périodes défavorables à la mise en œuvre de l'action



<p>Objectifs La pose de nichoirs permet de compenser l'absence de sites de reproduction favorables. Au printemps, les oiseaux recherchent un site de nidification favorable : cavités, anfractuosités, etc. Or ces derniers, en campagne ou en ville, deviennent de plus en plus rares, du fait des modifications des milieux (disparition des haies, des vieux arbres), du ravalement des vieilles façades d'immeubles, etc.</p>	<p>Niveau de priorité Moyen</p>
<p>Description de l'action Installation de nichoirs pour les différentes espèces d'oiseaux.</p>	<p>Localisation grand arbre ou bâtiments</p>
<p>Mise en œuvre de l'action</p> <p>-Il est important que les nichoirs <u>soient propres</u> en début de nidification. Bien entendu, il ne faut pas les nettoyer en cours de période de ponte ou d'élevage des jeunes. Attendez <u>donc l'automne (entre le 15 septembre et le 15 octobre)</u> pour retirer matériaux et déjections.</p> <p>-Le nichoir doit être bien fixé : vissez une planche de bois au dos du nichoir et fixez-le au tronc avec une corde de nylon ou un fil galvanisé. Enfoncez un coin en bois entre le tronc et la corde pour renforcer le serrage et protéger l'arbre. Chaque année, vérifiez le système de fixation. Pour les bâtiments, clouez de préférence le nichoir sur une poutre ou un pilier.</p> <p>-L'exposition est importante : le nichoir ne doit <u>jamais être en plein soleil ou dans l'ombre complète</u>. Le trou d'envol (là où les jeunes ou les adultes entrent et sortent du nid) <u>doit être à l'opposé des vents dominants</u> (en cas de pluie). Une orientation Est-Sud-Est est préférable. Si possible, penchez légèrement le nichoir en avant.</p> <p>-Eloignez <u>les prédateurs et intrus</u> : Il faut vérifier qu'aucune branche ne se trouve à proximité du trou d'envol pour éviter un accès trop facile aux chats ou aux mustélidés (belette, etc.).</p> <p>-Le trou d'envol doit être dégagé.</p>	<p>Habitats visés</p>
<p><u>Il existe différents types de nichoirs, adaptés aux différentes espèces :</u></p> <p>- Les nichoirs types « à balcon » Ils offrent une bonne protection de la nichée vis-à-vis des intempéries et des prédateurs. Ces nichoirs sont parfaits pour de petits oiseaux comme les mésanges ou les moineaux domestiques.</p> 	<p>Espèces visées Espèces d'oiseaux en fonction des nichoirs mis en place.</p> <p>Modalités de suivi Prévoir des visites de suivi de l'occupation des nichoirs et une visite pour les nettoyer à l'automne.</p> <p>Budget prévisionnel A regarder dans le catalogue LPO</p>

Fait en 2017



VII - Mot du directeur

L'année 2017 a été une année de consolidation du chiffre d'affaires et de restructuration suite aux départs de fin 2016.

Consolidation sportive tout d'abord nous souhaitons le maintien de nos équipes dans en 1er division, élite du golf Français, et ce ne fut pas le cas car notre équipe masculine est descendu en 2^{ième} division

Consolidation dans le chiffre d'affaire avec le souhait de maintenir le chiffre d'affaires au-dessus des 2 Millions d'euros, nous avons un atterrissage fin d'année à 2 114 k€ identique à 2016

Consolider la dynamique abonnée en se maintenant à un haut niveau de création et en continuant à fidéliser notre clientèle, cela été dans ce domaine une excellente année avec 1250 abonnés en fin d'année et 1 056 k€ de chiffre d'affaires

Consolider notre dynamique enseignement en récupérant la 1^{er} place en création de nouveaux golfeurs, ce fut le cas avec 382 nouveaux golfeurs Bordeaux Lac (1^{ère} position nationales).

Consolider nos résultats en étant toujours dans une gestion optimale de l'installation



BLUEGREEN

Annexe 1 :

Prévision embauche 2018 contrats professionnels et emploi d'avenir

Prévision d'embauche 2018				
	Contrat apprentissage / Contrat Pro	Contrat CDI	Emploi d'Avenir	Total
Accueil	1	1	1	3
Terrain	2	1	1	4
Enseignement	2		0	2
	5	2	2	9

Dont 1 embauche en prévision de CDI en tant que chargé de clientèle.



BLUEGREEN

Table with columns for project details (ID, description, dates, status) and a grid of numerical values representing various metrics or costs. The table is organized into sections like 'Bien de retour' and '2. Construct'.



BLUEGREEN

Tableau des immobilisations avec 2% en jaune

Site		Immobilisations au 31/12/2017															
BORDEAUX																	
iFRS %	NR/2054: C, F	NR/2054: Typ	Rubrique	Compte	N°	Durée	Date Acq.	Désignation	Année acquisition	Fin amort	Données						
											Brut	Cumul amort 16	Dotation 2017	Cumul Amort 2017	VNC 2017		
Bien de reprise	1.Incorporelles 2.Corporelles	3.Instal tech	Logiciel	205180			1220 10 003 [3 ans.Hist] 12/10/2010 CPS	2010	11/10/2013	11 000	11 000	0	11 000	0			
			Aérateur	215420			2016 1220 70 [2 ans.Hist] 17/6/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT AERATEUR WIEDENMAN SRIE 498AA1078	2016	16/06/2018	55	15	27	42	12			
			Affûteuse	215420			122012011 [5 ans.Hist] 30/3/2012 GREENBRUSH - AFFUTEUSE RAPIDE FACER 1000	2012	29/03/2017	1 362	1 297	66	1 362	0			
			Aspirateur	215480			122011014 [5 ans.Hist] 29/1/2011 RESTORANT ACHAT ASPIRATEUR	2011	28/01/2016	356	356	0	356	0			
			Benne	215420			1220 10 005 [5 ans.Hist] 22/11/2010 DESTRIAN BENNE ALU 16 LOISEAU	2010	21/11/2015	531	531	0	531	0			
										2016 1220 72 [2 ans.Hist] 17/6/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT BENNE ELEVATRICE SERIE 244206	2016	16/06/2018	70	19	35	54	16
			Bétonnières	215420						122011010 [5 ans.Hist] 31/3/2011 DESTRIAN BETONNIERE PROFESSIONNELLE TYPE CARTEL BP 350 H	2011	30/03/2016	1 427	1 427	0	1 427	0
										1220 10 010 [5 ans.Hist] 22/11/2010 DESTRIAN GYROBROYEUR DML-60	2010	21/11/2015	1 016	1 016	0	1 016	0
			Compresseur	215420						1220 10 045 [5 ans.Hist] 30/10/2010 DESTRIAN COMPRESSEUR PRODIF 150 L	2010	29/10/2015	469	469	0	469	0
										122011003 [5 ans.Hist] 29/4/2011 WURTH COMPRESSEUR SOL K410	2011	28/04/2016	740	740	0	740	0
										2015 1220 1057 [5 ans.Hist] 31/5/2015 AGRI 33 - COMPRESSEUR BELAIR	2015	30/05/2020	645	205	129	334	311
										2016 1220 49 [5 ans.Hist] 31/3/2016 LEDOUX PROLINAS - COMPRESSEUR INSONORISE 500 L	2016	30/03/2021	3 416	517	683	1 200	2 216
			Dé plaqueuse	215420						2016 1220 67 [2 ans.Hist] 17/6/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT JR 4 SERIE K7120005	2016	16/06/2018	36	10	18	28	8
										2016 1220 71 [2 ans.Hist] 17/6/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT CARROTEUR / DECOMPACTEUR WIEDENMAN SERIE BDXGX16	2016	16/06/2018	173	47	86	133	39
			Débroussailluse	215420						1220 10 037 [3 ans.Hist] 30/10/2010 DESTRIAN DEBROUSSAILLEUSE	2010	29/10/2013	553	553	0	553	0
										1220 10 038 [3 ans.Hist] 30/10/2010 DESTRIAN DEBROUSSAILLEUSE	2010	29/10/2013	553	553	0	553	0
										1220 10 039 [3 ans.Hist] 30/10/2010 DESTRIAN DEBROUSSAILLEUSE KM100R	2010	29/10/2013	473	473	0	473	0
										1220 10 040 [3 ans.Hist] 30/10/2010 DESTRIAN DEBROUSSAILLEUSE KM100R	2010	29/10/2013	473	473	0	473	0
			Distributeur de balles	215420						2013 1220 13 [5 ans.Hist] 1/3/2013 GOLF CHALLENGE - AMENAGEMENT PRACTICE distributeur balles	2013	28/02/2018	74 226	56 981	14 845	71 826	2 400
										2014 1220 437 [5 ans.Hist] 4/3/2014 NODIS - CENTRALE	2014	03/03/2019	1 758	995	352	1 347	411
			Divers Mat. & outill	215420						1220 10 004 [5 ans.Hist] 30/10/2010 DESTRIAN PETITS MATERIELS	2010	29/10/2015	1 337	1 337	0	1 337	0
										1220 10 017 [5 ans.Hist] 27/10/2010 AGRI 33 MATERIELS ATELIER	2010	26/10/2015	4 062	4 062	0	4 062	0
										1220 10 046 [5 ans.Hist] 30/10/2010 DESTRIAN POMPE A EAU HONDA WB30TX	2010	29/10/2015	433	433	0	433	0
										1220 10 047 [5 ans.Hist] 30/11/2010 AGRI 33 CHARGEUR DEMARREUR GYSTART	2010	29/11/2015	517	517	0	517	0
										1220 10 048 [5 ans.Hist] 30/11/2010 AGRI 33 TRANSPALETTE CMU 2500	2010	29/11/2015	240	240	0	240	0
										122012012 [5 ans.Hist] 30/3/2012 GREENBRUSH - DEMONTE PNEUS TONDEUSE GB	2012	29/03/2017	357	340	17	357	0
										3211 10 001 [5 ans.Hist] 30/11/2010 AGRI 33 CRIC ROULEUR 2T EXTRA PLAT	2010	29/11/2015	349	349	0	349	0
										2013 1220 23 [5 ans.Hist] 26/4/2013 JEMA AUTOLIFTE - PONT ELEVATEUR	2013	25/04/2018	2 314	1 706	463	2 169	146
										2013 1220 24 [5 ans.Hist] 15/5/2013 AGRI 33 - BAC RETENTION	2013	14/05/2018	468	340	94	434	34
										2013 1220 25 [5 ans.Hist] 27/5/2013 AGRINORM - LOCAL PHYTOSANITAIRE	2013	26/05/2018	5 022	3 616	1 004	4 620	402
										2016 1220 46 [5 ans.Hist] 18/4/2016 ROYAL MOUGINS - MATERIELS D'OCCASION	2016	17/04/2021	4 500	636	900	1 536	2 964
										2016 1220 52 [2 ans.Hist] 23/5/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT SP 1540 serie 02842	2016	22/05/2018	92	28	46	74	18
										2016 1220 73 [2 ans.Hist] 31/10/2016 HYDRAPARTS - SHOCKWAVE 210 AVEC LIMITEUR DE COUPLE	2016	30/10/2018	13 920	1 182	6 960	8 142	5 778
			Epaneur	215420						1220 10 008 [5 ans.Hist] 22/11/2010 DESTRIAN EPANDEUR AMZONE ZAXBY00503	2010	21/11/2015	2 997	2 997	0	2 997	0
										122011005 [5 ans.Hist] 30/3/2011 DESTRIAN EPANDEUR D'ENGRAIS SCOTTS ACCUPRO 2000	2011	29/03/2016	566	566	0	566	0
										122011006 [5 ans.Hist] 30/3/2011 DESTRIAN EPANDEUR D'ENGRAIS SCOTTS ACCUPRO 2000	2011	29/03/2016	566	566	0	566	0
										122011009 [5 ans.Hist] 31/3/2011 DESTRIAN EPANDEUR EN NAPPE GANDY	2011	30/03/2016	972	972	0	972	0
										122011011 [5 ans.Hist] 29/3/2011 DESTRIAN EPANDEUR D'ENGRAIS PENDULAIRE AGRIC EPC 400	2011	28/03/2016	1 343	1 343	0	1 343	0
			Groupe électrogène	215420						122012008 [5 ans.Hist] 23/3/2012 LEDOUX - GROUPE ELECTROGENE PERFORM 3000	2012	22/03/2017	455	435	20	455	0
			Hotte	215450						2017 1220 564 [5 ans.Hist] 27/10/2017 AEI BRUNET - EXTRACTION HOTTE CUISINE	2017	26/10/2022	18 355	0	664	664	17 691
			Meuleuse	215420						122012009 [5 ans.Hist] 23/3/2012 LEDOUX - MEULEUSE GWS 24	2012	22/03/2017	139	133	6	139	0
			Mini pelle	215420						3182 08 017 [5 ans.Hist] 4/4/2008 GENESTE MINI PELLE SERIE 20744	2008	03/04/2013	28 974	28 974	0	28 974	0
			Nettoyeur HP	215420						1220 10 044 [3 ans.Hist] 30/10/2010 DESTRIAN NETTOYEUR HP STIHL	2010	29/10/2013	667	667	0	667	0
			Perceuse	215420						122012010 [3 ans.Hist] 23/3/2012 LEDOUX - PERCEUSE GSB	2012	22/03/2015	181	181	0	181	0
			Pulvérisateur	215420						2016 1220 69 [2 ans.Hist] 17/6/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT PULVERISATEUR BERGMAN	2016	16/06/2018	92	25	46	71	21
			Râteau à bunker	215420						2016 1220 62 [2 ans.Hist] 23/5/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT SUPER STAR XTREME SERIE 14171	2016	22/05/2018	130	40	65	105	25
Régénérateur	215420						1220 10 011 [5 ans.Hist] 22/11/2010 DESTRIAN REGENERATEUR REGARNISSEUR	2010	21/11/2015	9 778	9 778	0	9 778	0			
Remorque	215420						1220 10 012 [5 ans.Hist] 22/11/2010 DESTRIAN REMORQUE A BASCULEMENT ARRIERE DEVES	2010	21/11/2015	3 907	3 907	0	3 907	0			
Signalétique autre	218180						2014 1220 434 [3 ans.Hist] 30/10/2014 ARDVENTURE - SIGNALIETIQUE DE PARCOURS	2014	29/10/2017	6 533	4 731	1 802	6 533	0			
Signalétique parc	218120						2016 1220 75 [2 ans.Hist] 2/11/2016 GOLF CHALLENGE - PLAQUES DE DEPART	2016	01/11/2018	4 284	352	2 142	2 494	1 790			
Souffleur	215420						1220 10 009 [3 ans.Hist] 22/11/2010 DESTRIAN SOUFFLEUR WHISPER TWISTER 3P	2010	21/11/2013	5 637	5 637	0	5 637	0			
							1220 10 041 [3 ans.Hist] 30/10/2010 DESTRIAN SOUFFLEUR A MAIN BG86 STIHL	2010	29/10/2013	227	227	0	227	0			
							1220 10 042 [3 ans.Hist] 30/10/2010 DESTRIAN SOUFFLEUR BR 600	2010	29/10/2013	594	594	0	594	0			
							2015 1220 1065 [3 ans.Hist] 30/11/2015 DESTRIAN - SOUFFLEUR NOBLAT	2015	29/11/2018	5 349	1 939	1 783	3 726	1 623			
Station carburant	215420						122011012 [5 ans.Hist] 30/6/2011 AGRI 33 CUVE A CARBURANT	2011	29/06/2016	2 099	2 099	0	2 099	0			

1430



BLUEGREEN

Taille haies	215420	1220 10 032 [3 ans.Hist] 30/10/2010 DESTRIAN TAILLE HAIE HS81R	2010	29/10/2013	372	372	0	372	0	
		1220 10 033 [3 ans.Hist] 30/10/2010 DESTRIAN TAILLE HAIE SUR PERCHE HL100	2010	29/10/2013	548	548	0	548	0	
		1220 10 036 [3 ans.Hist] 30/10/2010 DESTRIAN ELAGUEUR HT131 STIHL	2010	29/10/2013	710	710	0	710	0	
		2017 1220 569 [3 ans.Hist] 7/7/2017 DESTRIAN - PERCHE ELAGUEUSE STIHL HT 133 TELESCOPIQUE	2017	06/07/2020	666	0	108	108	558	
		2016 1220 43 [5 ans.Hist] 28/4/2016 RANSOMES - LF 3800 9 LAMES BROSSES SERIE 6795901802	2016	27/04/2021	11 460	1 557	2 292	3 849	7 611	
		2016 1220 44 [5 ans.Hist] 4/5/2016 RANSOMES - RECONDITIONNEMENT GP 400 SERIE GY000369	2016	03/05/2021	12 602	1 671	2 520	4 192	8 411	
		2016 1220 45 [5 ans.Hist] 25/5/2016 RANSOMES - RECONDITIONNEMENT GP 400 SERIE GY000387	2016	24/05/2021	13 135	1 591	2 627	4 218	8 918	
		2016 1220 56 [2 ans.Hist] 23/5/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT R311 T SERIE 691701827	2016	22/05/2018	424	130	212	341	82	
		2016 1220 57 [2 ans.Hist] 23/5/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT GP 400 SERIE GY 000387	2016	22/05/2018	221	68	111	178	43	
		2016 1220 58 [2 ans.Hist] 23/5/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT GP 400 SERIE GY 000369	2016	22/05/2018	221	68	111	178	43	
2016 1220 59 [2 ans.Hist] 23/5/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT GP 400 SERIE GY 000367	2016	22/05/2018	223	68	112	180	43			
2016 1220 60 [2 ans.Hist] 23/5/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT GP 400 SERIE GY 000368	2016	22/05/2018	223	68	112	180	43			
2016 1220 61 [2 ans.Hist] 23/5/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT AR3 SERIE EX000717	2016	22/05/2018	230	70	115	185	45			
2016 1220 63 [2 ans.Hist] 23/5/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT LF3800 SERIE 67948-2466	2016	22/05/2018	320	98	160	258	62			
2016 1220 64 [2 ans.Hist] 23/5/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT GP III SERIE FH001375	2016	22/05/2018	201	61	101	162	39			
2016 1220 65 [2 ans.Hist] 17/6/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT LF 570 SERIE 67898201704	2016	16/06/2018	422	114	211	325	97			
2017 1220 557 [5 ans.Hist] 7/7/2017 RANSOMES - TONDEUSE A ROUGHS HR 500 SERIE MQ100363	2017	06/07/2022	46 673	0	4 552	4 552	42 121			
2017 1220 558 [5 ans.Hist] 12/12/2017 RANSOMES - TONDEUSE GP 400 AVEC ARCEAU SIEGE ET KIT 3EME ROUE MOTRICE - SERIE GY401246	2017	11/12/2022	18 096	0	198	198	17 898			
2017 1220 559 [5 ans.Hist] 12/12/2017 RANSOMES - TONDEUSE GP 400 AVEC ARCEAU SIEGE ET KIT 3EME ROUE MOTRICE - SERIE GY 401247	2017	11/12/2022	18 096	0	198	198	17 898			
122011004 [5 ans.Hist] 31/3/2011 DESTRIAN TONDEUSE HONDA HRX 537 HYE	2011	30/03/2016	961	961	0	961	0			
Tracteur & transp	215420	1220 10 006 [5 ans.Hist] 22/11/2010 DESTRIAN TRACTEUR STV 40 KUBOTA S2362	2010	21/11/2015	20 270	20 270	0	20 270	0	
		1220 10 007 [5 ans.Hist] 22/11/2010 DESTRIAN RTV 900W 70581 KUBOTA	2010	21/11/2015	11 834	11 834	0	11 834	0	
		122011008 [5 ans.Hist] 18/5/2011 DESTRIAN CHARGEUR FRONTAL POUR KUBOTA STV 40	2011	17/05/2016	2 992	2 992	0	2 992	0	
		2016 1220 54 [2 ans.Hist] 23/5/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT TURF TRUCKSTER SERIE 0001891	2016	22/05/2018	208	64	104	167	40	
		2016 1220 55 [2 ans.Hist] 23/5/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT TURF TRUCKSTER SERIE 0001890	2016	22/05/2018	208	64	104	167	40	
		2016 1220 66 [2 ans.Hist] 17/6/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT UTV 2200 MECHRON SRIE 01328	2016	16/06/2018	96	26	48	74	22	
		2016 1220 68 [2 ans.Hist] 17/6/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT TRACTEUR KUBOTA SERIE 84275	2016	16/06/2018	280	76	140	216	64	
		1220 10 034 [3 ans.Hist] 30/10/2010 DESTRIAN TRONCONEUSE MS192T STIHL	2010	29/10/2013	256	256	0	256	0	
		1220 10 035 [3 ans.Hist] 30/10/2010 DESTRIAN TRONCONEUSE STIHL MS260	2010	29/10/2013	478	478	0	478	0	
		2017 1220 571 [3 ans.Hist] 7/7/2017 DESTRIAN - TRONCONEUSE STIHL MS 362	2017	06/07/2020	713	0	116	116	597	
Matériels & outill	215550	1220 10 014 [5 ans.Hist] 22/10/2010 GOLF CHALLENGE TAPIS+RESERVES	2010	21/10/2015	6 044	6 044	0	6 044	0	
		1220 10 015 [5 ans.Hist] 22/10/2010 GOLF CHALLENGE BALLE DE PRACTICE	2010	21/10/2015	11 760	11 760	0	11 760	0	
		1220 10 016 [5 ans.Hist] 22/10/2010 GOLF CHALLENGE AUTRES MATS ET MOBILIERS	2010	21/10/2015	10 645	10 645	0	10 645	0	
		2013 1220 14 [5 ans.Hist] 1/3/2013 GOLF CHALLENGE - AMENAGEMENT PRACTICE tapis et accessoires	2013	28/02/2018	53 519	41 085	10 704	51 789	1 730	
		122011007 [5 ans.Hist] 31/3/2011 DESTRIAN MOTOCULTEUR FRAISE ARRIERE GRILLO TYPE G 55	2011	30/03/2016	1 618	1 618	0	1 618	0	
mobiliers et petits	215420	122011013 [5 ans.Hist] 16/3/2011 GREENBRUSH KIT	2011	15/03/2016	2 976	2 976	0	2 976	0	
		2013 1220 22 [5 ans.Hist] 25/2/2013 HYDRAPARTS VERTICUT	2013	24/02/2018	3 778	2 909	756	3 664	114	
		2014 1220 413 [5 ans.Hist] 1/1/2014 SARL ACCASTILLAGE DIFFUSION - Cibles Practice sur eau	2014	31/12/2018	990	594	198	792	198	
		2017 1220 572 [5 ans.Hist] 1/9/2017 STADLINE - MONETIQUE DE PRACTICE RFID (YOYO+PLATINES+LECTEUR+ANTENNES RELAIS ET BORNES WIF)	2017	31/08/2022	7 086	0	474	474	6 612	
		2013 1220 27 [5 ans.Hist] 26/3/2013 GOLF CHALLENGE - Tapis élévateur et barres de soutien	2013	25/03/2018	2 183	1 646	437	2 083	100	
		2014 1220 435 [2 ans.Hist] 1/1/2014 EQUIP'OCCAS - RANGEMENT ATELIER	2014	31/12/2015	473	473	0	473	0	
		2017 1220 561 [5 ans.Hist] 20/4/2017 PROTURF - PULVERISATEUR BLANCHARD 500 LITRES	2017	19/04/2022	800	0	112	112	688	
		2014 1220 1578 [3.04 ans.Hist] 1/1/2016 ITS TRANCHEUSE	2016	16/01/2019	31 932	10 519	10 491	21 010	10 922	
		2016 1220 53 [2 ans.Hist] 23/5/2016 LCL LIXXBAIL - RACHAT CORE HARVESTER SERIE N00311	2016	22/05/2018	41	12	20	33	8	
		2017 1220 565 [5 ans.Hist] 28/7/2017 LEDEFIBRILATEUR.COM - DEFIBRILATEUR	2017	27/07/2022	1 000	0	86	86	914	
4. Autres imm	218380	1220 10 021 [3 ans.Hist] 27/10/2010 ECCELSIA BACK UPS 350 CS S4B1024P21981	2010	26/10/2013	81	81	0	81	0	
		1220 10 022 [3 ans.Hist] 27/10/2010 ECCELSIA BACK UPS 350 CS S4B1024P22406	2010	26/10/2013	81	81	0	81	0	
		1220 10 023 [3 ans.Hist] 27/10/2010 ECCELSIA BACK UPS 350 CS S4B1024P22090	2010	26/10/2013	81	81	0	81	0	
		1220 10 024 [3 ans.Hist] 27/10/2010 ECCELSIA BACK UPS 350 CS S4B1024P22399	2010	26/10/2013	81	81	0	81	0	
		1220 10 028 [3 ans.Hist] 27/10/2010 ECCELSIA LECTEUR MSR D10L903123	2010	26/10/2013	155	155	0	155	0	
		1220 10 029 [3 ans.Hist] 27/10/2010 ECCELSIA LECTEUR MSR D10L903124	2010	26/10/2013	155	155	0	155	0	
		1220 10 018 [3 ans.Hist] 27/10/2010 ECCELSIA IMPRIMANTE PHASER 3250DN	2010	26/10/2013	274	274	0	274	0	
		1220 10 025 [3 ans.Hist] 27/10/2010 ECCELSIA IMPRIMANTE EPSON TM	2010	26/10/2013	295	295	0	295	0	
		1220 10 019 [3 ans.Hist] 27/10/2010 ECCELSIA ORDINATEUR HP PRO 3120 SCZC03672XJ	2010	26/10/2013	599	599	0	599	0	
		1220 10 020 [3 ans.Hist] 27/10/2010 ECCELSIA ORDINATEUR HP PRO 3120 SCZC036738R	2010	26/10/2013	599	599	0	599	0	
Imprimantes	218380	1220 10 026 [3 ans.Hist] 27/10/2010 ECCELSIA ECRAN MTE TACTILE e10c016332	2010	26/10/2013	715	715	0	715	0	
		1220 10 027 [3 ans.Hist] 27/10/2010 ECCELSIA ECRAN MTE TACTILE E10C016359	2010	26/10/2013	715	715	0	715	0	
		1220 10 030 [3 ans.Hist] 27/10/2010 ECCELSIA HP MONITEUR CNC846PRWQ	2010	26/10/2013	81	81	0	81	0	
		1220 10 031 [3 ans.Hist] 27/10/2010 ECCELSIA HP MONITEUR 3CQ018QR79	2010	26/10/2013	76	76	0	76	0	
		2013 1220 12 [10 ans.Hist] 1/3/2013 INSHOPS - Mobilier accueil/bureau/vestiaires	2013	28/02/2023	69 898	26 829	6 990	33 819	36 079	
		2014 1220 412 [10 ans.Hist] 1/1/2014 GOLF CHALLENGE - Casiers vestiaires Grange (2014-18135 €)	2014	31/12/2023	21 843	6 553	2 184	8 737	13 106	
		2015 1220 1062 [10 ans.Hist] 24/11/2015 PIGUY SPORT - CASIERS CLIENTS	2015	23/11/2025	11 579	1 278	1 158	2 436	9 143	
		2015 1220 1066 [2 ans.Hist] 20/5/2015 IPAD - ENSEIGNEMENTS OUTILS PEDAGOGIQUES	2015	19/05/2017	277	224	53	277	0	
		2014 1220 415 [10 ans.Hist] 1/1/2014 MALLET - Aire de lavage (2014 - 33000)	2014	31/12/2023	15 127	4 538	1 513	6 051	9 076	
		Bien de retour	2.Corporelles	1.Terrains	Cheminement & v	212720				



BLUEGREEN

Livre des recettes 2017 issus de l'ERP



POSExpress

BORDEAUX

Synthèse CA/recettes schéma Blue

Nom du magasin: BORDEAUX De : 01/01/2017 À: 31/12/2017 18/06/2018 15:38:46

GL Category/GL Acc. #		Debit	Crédit	Total		
Chiffre d'affaires						
706100	CA GREEN FEES	15 424,98	329 259,30	313 834,32	351 784,32	37950 CA Green fee Book and Golf
706110	CA ABONNEMENTS VENDUS	3 691,89	531,50	-3 160,39		
706112	CA ABONNEMENTS LISSAGE	1 011,71	550 692,85	549 681,14		1 057 705,15
706113	CA ABONNEMENTS PRELEVEMENT	8 892,00	516 916,01	508 024,01		
706120	CA PRACTICE	3 208,49	187 771,91	184 563,42	189 967,42	5404 TC GRP Practice B&G
706130	CA LOCATIONS VOITURETTES	362,96	14 263,57	13 900,61		
706140	CA CARTES BLUE GREEN	719,16	10 238,23	9 519,07		
706150	CA LOCATIONS MATERIEL GOL	0,00	8 799,78	8 799,78		
706190	CA AUTRES LOC & PROD. GOL	286,74	13 307,45	13 020,71		
706250	CA ENSEIGNEMENT	5 229,41	141 700,07	136 470,66		
706252	CA ENSEIGNEMENT LISSAGE	71,11	92 872,41	92 801,30		
706253	CA ENSEIGNEMENT PRELEVEMENT	2 324,22	128 049,19	125 724,97		6012 TC Vente internet
706270	CA ENSEIGNEMENT ENFANT	1 362,23	50 290,92	48 928,69		
707100	CA BO MATERIEL & REPARAT.	20,83	2 384,66	2 363,83		
707110	CA BO VETEMENTS	0,00	133,34	133,34		
707120	CA BO ACCESSOIRES	0,00	949,01	949,01		
708300	LOCATIONS IMMO 20%	0,00	41 673,59	41 673,59		
708500	CA REFACT DIV TIERS 20%	0,00	9 600,00	9 600,00		1600 Sponsoring
	Chiffre d'affaires	42 605,73	2 099 433,79	2 056 828,06	50966	2 107 794,06 2114303
Clients						
411200	CLIENTS CPS	331 876,39	338 813,57	6 937,18		
	Clients	331 876,39	338 813,57	6 937,18		
Clients & Encaissements						
511810	Liaison Sites Siege clients CE CPS	146,25	72,00	-74,25		
	Clients & Encaissements	146,25	72,00	-74,25		
Consommation						
511810	Part payée en carte CE	12 020,10	0,00	-12 020,10		
	Consommation	12 020,10	0,00	-12 020,10		
Dettes						
419200	RAIN CHEQUE	0,00	563,43	563,43		
467210	F.F.G.	1 179,95	62 566,25	61 386,30		
467230	ASSOCIATION SPORTIVE	178,00	16 826,00	16 648,00		
487117	PCA Abo Lisses golf	672 057,05	664 915,51	-7 141,54		
	Dettes	673 415,00	744 871,19	71 456,19		
Encaissements						
419300	GIFT CARD	4 355,02	5 300,00	944,98		
511110	ESPECES EURO	121 072,30	0,00	-121 072,30		
511120	CHEQUES EURO	423 134,65	0,00	-423 134,65		
511130	VIREMENTS	69 516,82	0,00	-69 516,82		
511140	PRELEVEMENT AUTOMATIQUE	744 851,18	8 194,68	-736 656,50		
511210	CARTES BLEUE	1 163 053,42	0,00	-1 163 053,42		
511310	AMERICAN EXPRESS	0,00	3,25	3,25		
511520	CHEQUES VACANCES (ANCV)	15 386,56	0,00	-15 386,56		
511820	REGLEMENTS INTRA GROUPE	5 162,60	0,00	-5 162,60		
	Encaissements	2 546 532,55	13 497,93	-2 533 034,62		
Tax						
445711	TVA COLLECTEE 20%	13 951,49	423 859,03	409 907,54		
	Tax	13 951,49	423 859,03	409 907,54		
	Grande Totale:	3 620 547,51	3 620 547,51	0,00		

Prepaid from membership sales: 642 715,94 € Payments from Prepaid: 644 855,35 €

Bank Draft Sale: 0,00 € Payment from Prepaid: 0,00 €

Deposit	Payment	Diff
0,00	121 072,30	-121 072,30



BLUEGREEN